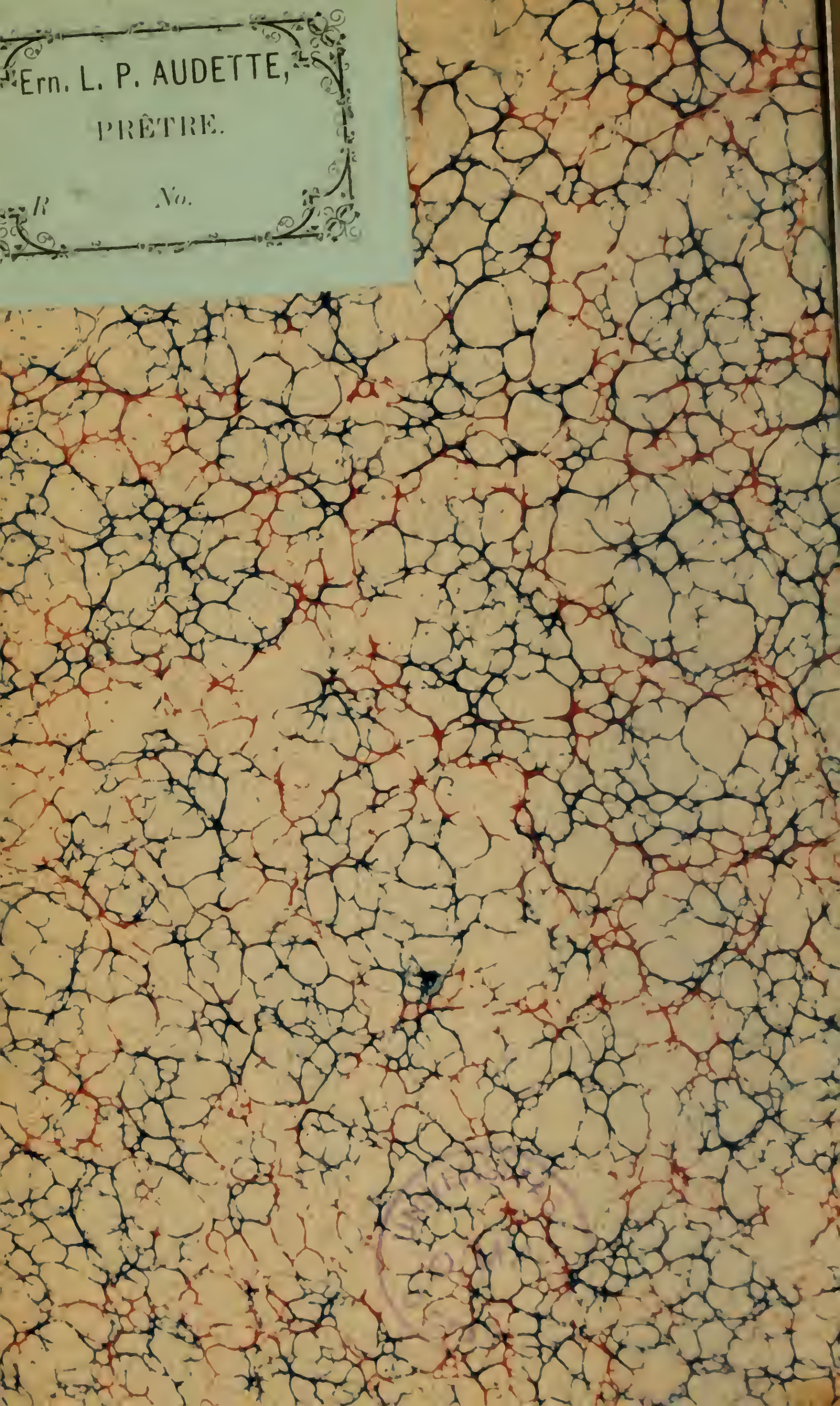
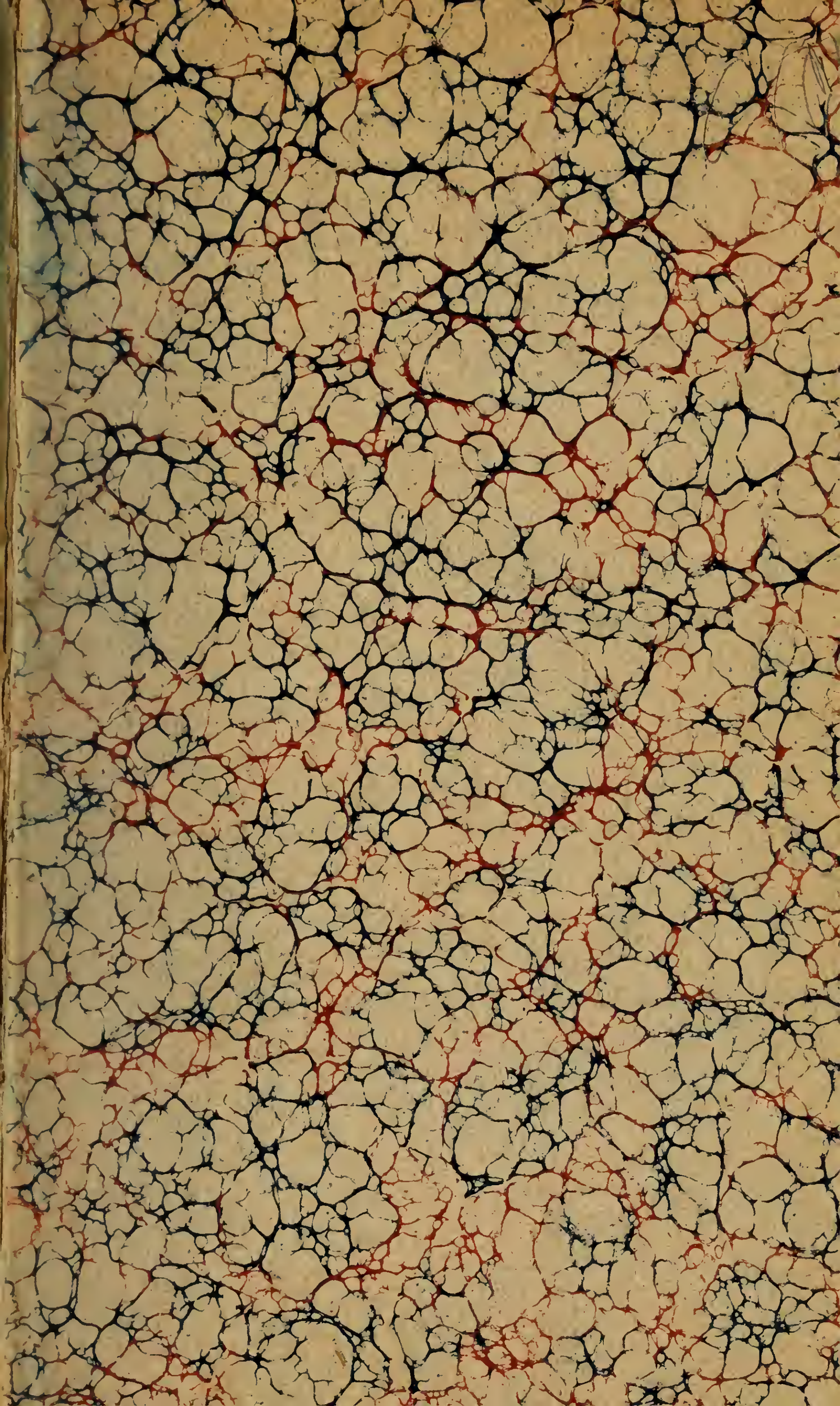
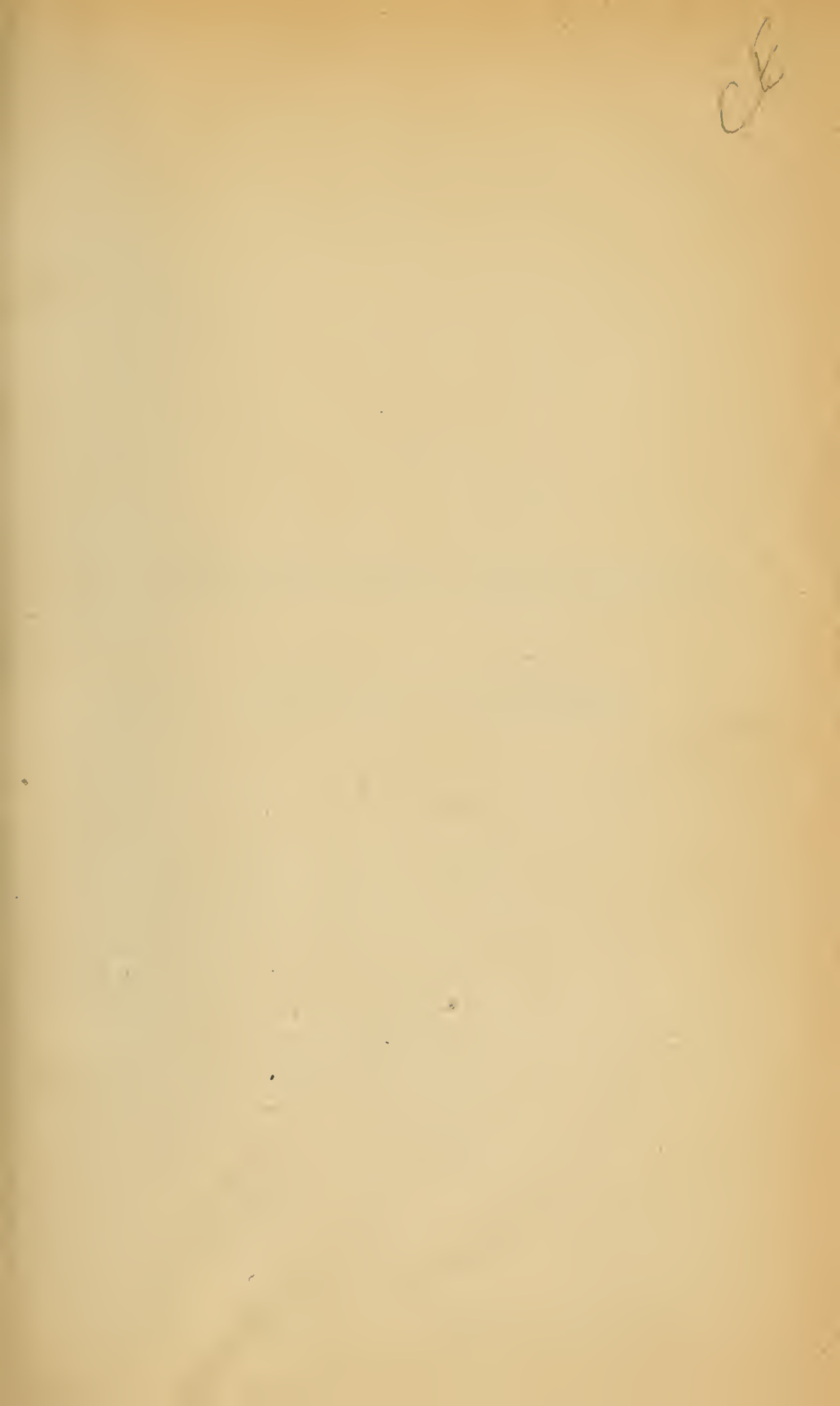
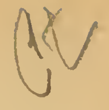



Ern. L. P. AUDETTE,
PRÊTRE.
R No.







NOTRE-DAME

DE LOURDES

PARIS. — E. DE SOYE, IMPRIMEUR, PLACE DU PANTHÉON, 2.

VINGT-HUITIÈME ÉDITION

NOTRE-DAME
DE LOURDES

PAR

HENRI LASSERRE

OUVRAGE HONORÉ D'UN BREF SPÉCIAL ADRESSÉ A L'AUTEUR
PAR SA SAINTETÉ LE PAPE PIE IX



PARIS
LIBRAIRIE V^OR PALMÉ, ÉDITEUR
25, RUE DE GRENELLE-SAINT GERMAIN, 25

1870

à elle. Ils pourront voir comment, même en l'absence de toute force matérielle, cette Religion est toute-puissante à maintenir l'ordre; comment, parmi les multitudes émues, elle sait contenir dans de sages limites l'emportement et l'indignation, même justes, des esprits agités. Ils pourront voir enfin comment le Clergé coopère par ses loyaux efforts et par son zèle à de tels résultats, et comment, bien loin de favoriser la superstition, il se montre infiniment plus lent et plus sévère que tout le monde quand il s'agit de porter un jugement sur des faits qui semblent surpasser les forces de la nature.

Avec une non moins vive lumière, votre récit rendra manifeste cette vérité, que l'impiété déclare tout à fait en vain la guerre à la religion, et que les méchants tentent très-inutilement d'entraver par des machinations humaines les divins conseils de la Providence, la perversité des hommes et leur coupable audace servant au contraire de moyen à la Providence pour donner à ses œuvres plus de puissance et plus de splendeur.

Telles sont les raisons qui nous ont fait accueillir avec la plus vive joie votre livre intitulé : NOTRE-DAME DE LOURDES. Nous avons foi que Celle qui, de toutes parts, attire vers Elle, par les miracles de sa puissance et de sa bonté, des multitudes de pèlerins, veut également se servir de votre livre pour propager plus au loin et exciter envers Elle la piété et la confiance des hommes, afin que tous puissent participer à la plénitude de ses grâces. Comme gage de ce succès que Nous prédisons à votre œuvre, recevez Notre bé-

nédiction apostolique, que Nous vous adressons bien affectueusement en témoignage de Notre gratitude et de Notre paternelle bienveillance.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 4 septembr. 1869, de notre pontificat l'an XXIV.

PIE IX, PAPE.

Dilecto Filio HENRICO LASSERRE

PIUS P. P. IX

Dilecte Fili, salutem et apostolicam Benedictionem.

Gratulamur tibi, Dilecte Fili, quod, insign auctus beneficio, votum tuum accuratissimo studio diligentiaque exsolveris; et novam clementissimæ Dei Matris apparitionem ita testatam facere curaveris, ut e conflictu ipso humanæ malitiæ cum cœlesti misericordia claritas eventus firmior ac luculentior appareret. Omnes certe in proposita a te rerum serie perspicere poterunt, religionem nostram sanctissimam vergere in veram populorum utilitatem; confluentes ad se omnes supernis juxta et terrenis cumulare beneficiis; aptissimam esse ordini servando, vi etiam submota; concitatos in turbis animorum motus, licet

justos, compescere; iisque rebus sedulo adlaborare Clerum, eumque adeo abesse a superstitione fovenda, ut imo segniorem se præbeat ac severiorem aliis omnibus in judicio edendo de factis, quæ naturæ vires excedere videntur. Nec minus aperte patebit, impietatem incassum indixisse religioni bellum, et frustra machinationes hominum divinæ Providentiæ consiliis obstare; quæ imo nequitia eorum et ausu sic uti consuevit, ut majorem inde quærat operibus suis splendorem et virtutem. Libentissime propterea excepimus volumen tuum, cui titulus NOTRE-DAME DE LOURDES; fore fidentes, ut quæ per mira potentiæ ac benignitatis suæ signa undique frequentissimos advenas accersit; scripto etiam tuo uti velit ad propagandam latius fovendamque in se pietatem hominum ac fiduciam, ut de plenitudine gratiæ ejus omnes accipere possint. Hujus, quem ominamur, exitus labori tuo auspicem accipe Benedictionem Apostolicam, quam tibi grati animi Nostri et paternæ benevolentiæ testem peramanter impertimus.

Datum Romæ, apud S. Petrum, die 4 Septembris 1869, Pontificatus Nostri Anno XXIV.

PIUS PP. IX.

PRÉFACE

A la suite d'une grâce signalée, dont le récit trouvera place dans le cours de ce livre, je promis, il y a quelques années, d'écrire l'histoire des événements extraordinaires qui ont donné lieu au pèlerinage de Lourdes. Si j'ai eu le tort très-grave de différer longtemps l'exécution de ma promesse, j'ai mis du moins une conscience absolue à étudier avec un soin scrupuleux le sujet que je voulais traiter.

En présence de l'incessante procession de visiteurs, de pèlerins, d'hommes, de femmes, de peuples entiers, qui viennent aujourd'hui de tous côtés s'agenouiller devant une grotte déserte, entièrement ignorée il y a dix ans et que la parole d'une enfant a fait tout à coup considérer comme un sanctuaire divin; en voyant s'élever le vaste édifice que la foi

populaire érige en cet endroit et qui coûtera près de deux millions, j'ai éprouvé le besoin, non-seulement de rechercher les preuves du fait surnaturel, mais encore d'examiner de quelle manière, par quel logique enchaînement de choses ou d'idées, la croyance s'en était universellement répandue.

Comment cela s'est-il produit? Comment un tel événement s'est-il accompli en plein dix-neuvième siècle? Comment le témoignage d'une ignorante petite fille sur un fait aussi extraordinaire, sur des Apparitions que personne autour d'elle n'apercevait, a-t-il pu trouver crédit et enfanter de si prodigieux résultats?

Il y a des gens qui répondent d'un mot péremptoire à de telles questions, et le mot de « superstition » est très-commode pour cela. Pour moi, je ne suis pas si expéditif; et j'ai voulu me rendre compte d'un phénomène si en dehors du cours ordinaire des choses et si digne d'attention à quelque point de vue que l'on se place. Que le Miracle soit vrai ou qu'il soit faux; que la cause de ce vaste courant de peuples soit

dans l'action divine ou dans l'erreur humaine, une semblable étude n'en est pas moins du plus haut intérêt. Je remarque cependant que les sectaires du Libre Examen se gardent bien de la faire. Ils préfèrent nier tout court. C'est à la fois et plus facile et plus prudent.

Je comprends tout autrement qu'eux l'inquiète recherche de la vérité. Si nier tout court leur paraît simple, affirmer tout court me semblerait hasardé.

J'ai vu des savants parcourir péniblement les sentiers ardus de la Montagne, afin de s'expliquer à eux-mêmes pourquoi tel insecte qui se trouve pendant l'été sur les sommets se rencontre pendant l'hiver dans les vallons. Cela est fort bien et je les loue. Je me dis toutefois que les grands mouvements humains, que les causes qui mettent en branle des multitudes immenses méritent, peut-être autant, d'occuper et d'exercer la sagacité de l'esprit. L'Histoire, la Religion, la Science, la Philosophie, la Médecine, l'analyse des divers ressorts de la nature humaine, ont un égal intérêt à cette curieuse étude.

Cette étude, j'ai voulu la faire complète.

Aussi ne me suis-je contenté ni des documents officiels, ni des lettres, ni des procès-verbaux, ni des attestations écrites. J'ai voulu, autant que possible, tout connaître, tout voir par moi-même, tout faire revivre à mes yeux par le souvenir et le récit de ceux qui avaient vu. J'ai fait de longs voyages à travers la France pour interroger tous ceux qui avaient figuré, soit comme personnages principaux, soit comme témoins, dans les événements que j'avais à raconter, pour contrôler leurs récits les uns par les autres et parvenir de la sorte à une entière et lumineuse vérité.

Dans mes investigations au sujet de cette divine histoire, j'ai voulu, en un mot, suivre et pousser aussi avant que cela se pouvait, la méthode si excellente que M. Thiers a employée avec tant de supériorité dans les longs travaux et les sagaces recherches qui ont précédé son chef-d'œuvre sur le Consulat et l'Empire.

J'ai la confiance que, Dieu aidant, mes efforts n'ont pas été entièrement vains.

La vérité une fois connue, je l'ai écrite avec autant de liberté que si, comme le duc de Saint-Simon, j'eusse fermé ma porte et raconté une histoire destinée à ne paraître que dans un siècle. J'ai voulu tout dire tant que les témoins sont encore vivants; j'ai voulu donner leurs noms et leur demeure, pour qu'il fût possible de les interroger et de refaire, afin de contrôler mon propre travail, l'enquête que j'ai faite moi-même. J'ai voulu que chaque lecteur pût examiner, par lui-même, mes assertions, et rendre hommage à la Vérité si j'ai été sincère: j'ai voulu qu'il pût me confondre et me déshonorer si j'ai menti.

L'enquête approfondie à laquelle je me suis livré, les documents que j'ai consultés, les nombreux témoignages que j'ai entendus, m'ont permis d'entrer dans des détails circonstanciés que n'avait pu aborder le récit sommaire qu'on avait publié tout d'abord, et de rectifier quelques erreurs qui s'étaient introduites

dans la chronologie des faits. J'ai rétabli avec un soin extrême l'ordre exact des événements. Cela était nécessaire pour bien faire concevoir leur suite logique et pénétrer dans leur essence intime.

Étudier les faits non-seulement dans leur écorce extérieure, mais dans les délicatesses de leur physionomie et dans leur vie cachée; rechercher, avec une attention constamment en éveil, le lien souvent lointain, souvent inaperçu tout d'abord, qui les unit; comprendre et exposer clairement leur cause, leur origine, leur génération; surprendre et voir agir, dans des profondeurs qu'on tente d'éclairer, les lois éternelles et les harmonies merveilleuses de l'ordre miraculeux: tel est le but que j'ai eu la hardiesse de concevoir.

Avec une telle pensée, aucune circonstance n'était indifférente et ne devait être négligée. Le moindre détail pouvait contenir une lumière et permettre de prendre, si je puis ainsi parler, la main de Dieu en flagrant délit.

De là, mes recherches; de là, la forme, très-différente du style habituel des histoires officielles, qu'a prise de lui-même mon récit ; de là, tant dans la relation des Apparitions que dans celle des guérisons miraculeuses, ces portraits, ces dialogues, ces paysages, ces circonstances d'heure et de lieu, ces constatations du temps qu'il faisait ; de là, ces mille détails qui m'ont coûté tant de peine à relever, mais qui m'ont donné, à mesure que je les recueillais pieusement, l'indicible joie de voir par moi-même, de goûter et de sentir, dans tout le charme d'une découverte à peine soupçonnée à l'avance, l'harmonie profonde des œuvres qui viennent de Dieu.

Cette joie, j'essaye de la communiquer à mes lecteurs, à mes amis, à ceux qui sont curieux des secrets d'en haut. Quelques-uns de ces détails arrivent parfois avec un si merveilleux à-propos, que le lecteur, habitué aux dissonances de ce monde, pourrait soupçonner le peintre d'avoir mis de la complaisance dans son tableau. Mais Dieu est un artiste qui n'a pas besoin qu'on invente pour lui. Les œuvres surnaturelles qu'il daigne accomplir

ici-bas sont parfaites par elles-mêmes. Les copier fidèlement, ce serait rencontrer l'idéal.

Mais qui peut les copier de la sorte? Qui peut les voir dans toute leur beauté et leur harmonie? Qui n'a la vue troublée? Qui peut pénétrer tous les secrets de ces humbles et grandes choses? Personne, hélas! Presque tout nous échappe et nous ne faisons qu'entrevoir.

Je viens d'oser dire ce que j'eusse voulu faire. Le lecteur seul verra ce que j'ai fait.

NOTRE-DAME

DE LOURDES.

LIVRE PREMIER.

I.

La petite ville de Lourdes est située dans le département des Hautes-Pyrénées, à l'embouchure des sept vallées du Lavedan, entre les dernières ondulations des coteaux qui terminent la plaine de Tarbes et les premiers escarpements abruptes qui commencent la Grande Montagne. Les maisons, assises irrégulièrement sur un terrain accidenté, sont groupées presqu'en désordre à la base d'un rocher énorme, isolé de tout et sur lequel est hissé, comme un nid d'aigle, un formidable château-fort. Au pied de ce roc, du côté opposé à la ville, à l'ombre des aulnes, des frênes et des peupliers, le Gave court tumultueusement, brisant ses eaux écumantes contre un barrage de cailloux et faisant tourner sur ses rives les roues sonores de trois ou quatre moulins. Le fracas des meules et le murmure

du vent dans les branches des arbres se mêlent
bruit de ses ondes fuyantes.

Ce Gave est formé par les divers torrents des vallé
supérieures, lesquels sortent eux-mêmes des glaci
éternels et des neiges immaculées qui recouvre
dans les profondeurs de la chaîne, les flancs arides
la Haute Montagne. Le principal de ces affluents vie
de la cascade de Gavarnie, qui tombe, comme ch
cun sait, d'un de ces rares pics que nul pied huma
n'a pu encore gravir.

Laissant à sa droite la ville, le Château, et, sauf
seul qui est à sa gauche, tous les moulins de Lourd
le Gave, pressé d'arriver, s'enfuit précipitamment v
la ville de Pau, qu'il dépassera en toute hâte pour al
se jeter dans l'Adour et, de là, dans le Grand Océan.

Aux environs de Lourdes, le paysage que longe le Ga
est tantôt sauvage et dur, tantôt charmant. Des prair
verdoyantes, des champs cultivés, des bois épais, d
rochers ardus se mirent tour à tour dans ses eaux. L
des terres riantes et fertiles, des points de vue gr
cieux, la grande route de Pau, sillonnée à toute heu
par les voitures, les cavaliers et les piétons ; ici,
monts farouches et leur solitude terrible.

Le Château-fort de Lourdes, à peu près imprenab
avant l'invention de l'artillerie, était jadis la clef d
Pyrénées.

La tradition rapporte que Charlemagne, en guer
avec les Infidèles, ne put venir à bout de s'en empar
Au moment où il allait lever le siége, un aigle, pass
au-dessus de la plus haute tour de la forteresse assi
gée, y laissa choir un poisson magnifique, qu'il ven
de saisir dans un lac du voisinage.

Etait-ce parce que, ce jour-là, les lois de l'Église prescrivaient l'abstinence ? était-ce parce que le poisson était un symbole chrétien encore populaire en cette époque ? toujours est-il que le chef sarrasin Mirat, qui occupait le Château, vit là-dedans un prodige et se convertit à la vraie foi. Il ne fallut rien moins que ce miracle de la conversion de Mirat et son baptême pour faire rentrer ce château dans les domaines de la Chrétienté. Encore le Sarrasin stipula-t-il, dit la chronique, que, « devenant le chevalier de Notre-Dame, la Mère de Dieu, il entendait, soit pour lui, soit pour ses descendants, que son comté, libre de tout fief terrestre, ne relevât jamais que d'Elle seule. »

Les armes parlantes de la ville rendent témoignage de ce fait extraordinaire de l'Aigle et du Poisson. Lourdes porte de gueules à trois tours d'or, maçonnées de sable, sur roc d'argent : la tour du milieu plus haute que les deux autres et surmontée d'un aigle de sable éployé, membré d'or, tenant au bec une truite d'argent.

Durant toute la période du Moyen Age, le Château de Lourdes fut un centre de terreur pour le pays environnant. Tantôt au nom des Anglais, tantôt au nom des comtes de Bigorre, il était occupé par des espèces de capitaines-brigands qui, au fond, ne relevaient guères que d'eux-mêmes et qui rançonnaient les habitants de la plaine à quarante ou cinquante lieues à la ronde. Ils avaient, raconte-t-on, l'incroyable audace d'aller faire main-basse sur les choses et sur les gens jusqu'aux portes de Montpellier ; puis ils rentraient, en véritables oiseaux de proie, dans leur aire inaccessible.

Au dix-huitième siècle, le Château de Lourdes devint une prison d'État. Ce fut la Bastille des Pyrénées. La Révolution ouvrit les portes de cette prison aux trois ou quatre détenus qu'avait envoyés là l'arbitraire du despotisme, et la peupla, en revanche, de quelques centaines de criminels, bien autrement coupables en vérité. Un auteur contemporain a relevé sur les registres d'écrou les forfaits de ces scélérats. A côté du nom de chaque prisonnier, « voici, dit-il, comment la qualification du crime était formulée : « *Incivique. — Ayant refusé le baiser de paix au citoyen N. devant l'autel de la patrie. — Tracassier — Ivrogne. — De glace pour la Révolution. — Caractère tartufe, réservé dans ses opinions. — Caractère menteur comme un arracheur de dents. — Pacifique Harpagon, indifférent pour la Révolution, etc., etc.* [1] »

On voit que la Révolution avait raison de se plaindre de l'arbitraire des rois, et qu'elle avait fait succéder à l'affreux despotisme de la Monarchie un régime de douce tolérance et de pleine liberté.

L'Empire conserva à la forteresse de Lourdes son caractère de prison d'État, et elle ne le perdit qu'au retour des Bourbons. Depuis la Restauration, l'effrayant Château du Moyen Age, devenu par la force des choses une place de quatrième ou de cinquième ordre, est paisiblement gardé par une garnison de cent soldats d'infanterie, sous les ordres d'un Commandant.

[1] Bascle de Lagrèze, conseiller à la Cour Impériale de Pau. *Chronique de la ville et du château de Lourdes.*

II

La ville cependant est demeurée la clef des Pyrénées, mais à un tout autre point de vue qu'autrefois. Lourdes est le carrefour des eaux thermales. Que l'on aille à Barèges, à Saint-Sauveur, à Cauterets, à Bagnères-de-Bigorre ; que de Cauterets ou de Pau on entreprenne de se rendre à Luchon, c'est toujours par Lourdes qu'il faut passer. De tout temps, depuis que l'on va aux bains des Pyrénées, les innombrables diligences employées au service des eaux durant la saison d'été s'arrêtaient à l'Hôtel de la Poste. On laissait ordinairement aux voyageurs le temps de dîner, de visiter le Château et d'admirer le paysage avant de repartir.

Voilà un siècle ou deux que cette petite ville est ainsi traversée constamment par les baigneurs et les touristes venus de tous les coins de l'Europe. Il en est résulté une civilisation assez avancée.

En 1858, époque où commence cette histoire, on recevait depuis longtemps à Lourdes la plupart des journaux de Paris. La *Revue des Deux-Mondes* y comptait plusieurs abonnés. Comme partout, les cabarets et les cafés servaient à leurs consommateurs trois numéros du *Siècle*, celui du jour, celui de la veille et celui de l'avant-veille. La Bourgeoisie et le Clergé se partageaient entre le *Journal des Débats, la Presse, le Moniteur, l'Univers* et *l'Union*.

Lourdes avait un cercle, une imprimerie, un journal. Le sous-préfet était à Argelès ; mais la douleur qu'éprouvaient les habitants de Lourdes d'être privés de ce fonctionnaire était tempérée par la joie de pos-

séder le Tribunal de première instance, c'est-à-dire trois Juges, un Président, un Procureur Impérial et un Substitut. Satellites inégaux de ce centre lumineux, un Juge de Paix, un Commissaire de Police, six Huissiers, sept Gendarmes, dont un Brigadier, gravitaient tout autour. Dans l'enceinte de la ville s'élevaient un Hôpital et une Prison, et, comme nous aurons peut-être l'occasion de le constater, il se présentait des circonstances où quelques esprits forts, nourris des saines et humanitaires doctrines du *Siècle*, prétendaient qu'il fallait mettre les criminels à l'hôpital et les malades en prison.

Il n'y avait pas que de ces puissants raisonneurs: on rencontrait dans le barreau de Lourdes, dans le corps médical, des hommes du plus grand savoir et de la plus haute distinction, des esprits remarquables, des observateurs impartiaux, comme on n'en trouve pas toujours dans des cités plus importantes.

Les races montagnardes sont généralement douées d'un très-ferme et très-pratique bon sens. La population, peu mêlée de sang étranger, était excellente. On citerait peu d'endroits en France où les écoles soient plus fréquentées qu'elles ne le sont à Lourdes. Il n'est pas un garçon qui n'aille pendant plusieurs années chez les instituteurs laïques ou chez les Frères; pas une petite fille qui ne suive également, jusqu'à sa complète éducation populaire, l'école des Sœurs de Nevers. Plus instruits que les ouvriers de la plupart de nos villes, les gens de Lourdes ont, en même temps, la simplicité de la vie des champs. Ils ont le sang chaud, la tête méridionale, le cœur droit, une moralité parfaite. Ils sont probes, religieux et peu novateurs.

Certaines institutions locales, remontant à un temps immémorial, contribuent à maintenir un si heureux état de choses. Le peuple de ces contrées, bien avant les prétendues découvertes du progrès moderne, avait compris et pratiqué, à l'ombre de l'Église, les idées de solidarité et de prudence qui ont donné naissance à nos sociétés de secours mutuels. De telles sociétés existent à Lourdes et fonctionnent depuis des siècles : elles datent du Moyen Age ; elles ont traversé victorieusement la Révolution, et les philanthropes les eussent, depuis longtemps, rendues célèbres, si elles ne tiraient leur vitalité du principe religieux et si elles ne s'appelaient encore, comme au quinzième siècle, des « confréries. »

« Presque tout le peuple, dit M. de Lagrèze, entre dans ces associations, aussi philanthropiques que pieuses. Les ouvriers, qu'unit le nom de confrères, placent leur travail sous un céleste patronage, et font échange réciproque de secours et de charité chrétienne. La caisse commune reçoit l'offrande hebdomadaire de l'ouvrier plein de force et de santé, pour la rendre un jour à l'ouvrier souffrant de maladie et de misère, » à l'ouvrier mort dont l'association paie les funérailles et qu'elle accompagne à sa dernière demeure. « Chaque confrérie, à l'exception de deux, qui se partagent le maître-autel, a une chapelle particulière dont elle prend le nom et qu'elle entretient par la quête du dimanche. La confrérie de Notre-Dame-des-Grâces se compose de laboureurs ; celle de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, d'ardoisiers; celle de Notre-Dame-de-Monsarrat, de maçons ; celle de Sainte-Anne, de menuisiers ; celle de Sainte-Luce, de tailleurs d'habits et de couturières ; celle de l'Ascension, de carriers; celle du

Saint-Sacrement, des marguilliers ; celle de Saint-Jean et de Saint-Jacques, de tous ceux qui ont reçu l'un ou l'autre de ces noms en baptême. »

Les femmes font également partie de semblables associations religieuses. L'une d'elles, « la Congrégation des Enfants de Marie », a un caractère particulier. C'est aussi, mais dans l'ordre des choses spirituelles, une société de secours mutuels. Pour entrer dans cette Congrégation, laquelle est laïque bien entendu, il faut être déjà d'une sagesse éprouvée. Les enfants y pensent longtemps avant d'être jeunes filles. Les Congréganistes s'engagent à ne jamais se mettre sur la pente mauvaise par la fréquentation des fêtes mondaines où se perd l'esprit religieux, à ne pas suivre les modes excentriques, à être exactes aux réunions et aux instructions qui ont lieu tous les dimanches. C'est un honneur d'y entrer ; c'est une honte d'en être exclue. Ce que cette association a fait de bien, ce qu'elle a maintenu de moralité dans le pays, ce qu'elle a préparé de bonnes mères de famille, est incalculable. Aussi, dans un grand nombre de diocèses, beaucoup de confréries se sont-elles fondées sur le modèle de cette Congrégation-mère.

Le pays a une dévotion particulière à la Vierge. Les sanctuaires qui lui sont consacrés sont nombreux dans les Pyrénées, depuis Piétat ou Garaison jusqu'à Bétharram. Tous les autels de l'église de Lourdes sont voués à la Mère de Dieu.

III

Telle était Lourdes il y a dix ans.

Le chemin de fer n'y passait pas encore et il n'était

pas même question qu'il y en eût jamais. Un tracé beaucoup plus direct paraissait indiqué d'avance pour la ligne des Pyrénées.

La cité tout entière et la forteresse sont situées, comme nous l'avons dit, sur la rive droite du Gave, lequel, après s'être brisé, en venant du Midi, contre le roc énorme qui sert de piédestal au Château-fort, fait aussitôt un coude à angle droit et prend brusquement la direction de l'Ouest.

Un vieux pont, bâti en amont, à quelque distance des premières maisons de la ville, ouvre une communication avec la campagne, les prairies, les forêts et les montagnes de la rive gauche.

Sur cette dernière rive, un peu au-dessous du pont et en face du Château, une prise d'eau pratiquée dans le Gave donne naissance à un très-fort canal. Ce canal va rejoindre le Gave à un kilomètre en aval, après avoir dépassé de quelques mètres seulement les Roches Massabielle, dont il baigne la base.

L'île très-allongée qui est formée par le Gave et par ce courant, est une vaste et verdoyante prairie. Dans le pays on l'appelle l'*Ile du Châlet,* ou, plus brièvement, *le Châlet.*

Le moulin de Sâvy, le seul qui se trouve sur la rive gauche, est bâti à cheval sur le canal et sert de pont entre la prairie et la terre ferme. Ce moulin, de même que *le Châlet*, appartient à un habitant de Lourdes, nommé M. de Laffite.

Or, en 1858, il n'était guère, aux environs de la petite ville très-vivante que nous avons décrite, d'endroit

plus solitaire, plus sauvage et plus désert que ces Roches Massabielle au pied desquelles se rejoignaient le Gave et le canal du moulin.

A quelques pas au-dessus de ce confluent, sur le bord du ruisseau, le roc abrupte était percé à sa base par trois excavations irrégulières, assez bizarrement superposées et communiquant entre elles, comme pourraient le faire les trous d'une éponge gigantesque.

La singularité de ces excavations les rend assez difficiles à décrire.

La première et la plus grande était au niveau du sol. Elle avait à peu près l'aspect d'une tente de marchand ou d'un four très-informe et très-haut qui serait verticalement coupé vers le milieu, et qui, au lieu de former une voûte entière, ne formerait plus qu'une demi-voûte.

L'entrée, en arc de cercle très-contourné, avait environ quatre mètres de haut à son point le plus élevé. La largeur de la Grotte, à peu près égale à sa profondeur, était de douze à quinze mètres.

A partir de cette entrée, le rocher allait en s'abaissant, à la façon d'un toit de grenier vu en dessous, et en se rétrécissant à gauche et à droite.

Au dessus, un peu sur la droite du spectateur, se trouvaient, dans le rocher, les deux autres ouvertures superposées, lesquelles étaient comme les annexes et les dépendances de cette première cavité.

Vue du dehors, la principale de ces deux ouvertures avait, sous une forme ovale, la hauteur et la largeur d'une fenêtre de maison ou d'une niche d'église. Elle s'enfonçait de bas en haut dans le roc ;

puis, arrivée à une profondeur de deux mètres environ, elle se bifurquait, descendant, d'un côté, à l'intérieur de la grotte d'en bas et remontant, de l'autre, en revenant sur elle-même, jusqu'à l'extérieur du rocher, où son orifice formait cette deuxième ouverture supérieure dont nous venons de parler, et qui n'avait d'importance qu'en ce qu'elle contribuait à éclairer parfaitement, et dans tous les sens, toute cette cavité supplémentaire.

Un églantier ou rosier sauvage, poussé dans une anfractuosité du rocher, étendait ses longues tiges à la base de l'orifice en forme de niche.

Au pied de ce petit système d'excavations, très-simple pour l'œil, mais très-compliqué pour qui veut essayer d'en donner une idée, à travers un chaos de pierres énormes tombées de la Montagne, passait, pour aller cinq ou six pas plus loin se réunir au Gave, le canal rapide du moulin.

La Grotte se trouvait ainsi juste en face de la pointe inférieure de l'île du Châlet, formée, comme nous l'avons dit, par le Gave et par le canal.

On nommait ces excavations la *Grotte de Massabielle*, du nom des rochers dont elle dépendait. « Massabielle », en patois du pays, veut dire « vieux rochers ».

En aval, sur les bords du Gave, s'étendait un tertre inculte et rapide, appartenant comme tout le reste à la commune de Lourdes, et où les porchers du pays venaient parfois faire paître leurs vils troupeaux.

Quand survenait un orage, ces pauvres gens s'abritaient dans la Grotte, ainsi que les quelques pêcheurs qui venaient jeter en cet endroit leurs filets dans le Gave.

Comme dans toutes les excavations de cette nature, le roc était sec en temps ordinaire et légèrement humide par les temps de pluie. Cette rare humidité et cet imperceptible suintement des saisons pluvieuses ne se faisaient remarquer que d'un seul côté , c'est-à-dire à droite en entrant. Ce côté est précisément celui d'où vient habituellement la pluie, fouettée par les vents d'ouest ; et il arrivait naturellement au rocher, très-mince et plein de fentes en cet endroit, ce qui arrive aux murs des maisons lorsqu'ils sont à cette exposition et bâtis avec du mortier médiocre.

Le côté gauche et le fond, se trouvant en dehors de ces conditions, étaient constamment secs comme le plancher d'un salon. L'humidité accidentelle de la paroi de l'ouest faisait même ressortir la sécheresse torride du nord, de l'est et du midi de la Grotte.

Au-dessus de la triple cavité s'élevait, presque à pic, l'énorme masse des Roches Massabielle, tapissées en maint endroit par le lierre et le buis, par les bruyères et par la mousse. Des ronces enchevêtrées, des noisetiers, des églantiers, quelques arbres dont le vent cassait souvent les branches, avaient poussé leurs racines dans les fentes du roc, partout où quelque éboulement des montagnes, partout où l'aile des vents avaient porté une pincée de terre. Le Semeur éternel, Celui dont l'invisible main remplit d'étoiles et de soleils les immensités de l'espace, Celui qui a tiré du néant le sol que nous foulons, les plantes et les animaux, le Créateur de tant de millions d'hommes qui ont peuplé la terre et de tant de milliards d'anges qui peuplent le

ciel, ce Dieu dont l'opulence est sans bornes et la puissance sans limites, entend que nul atome ne soit perdu dans les vastes régions de son œuvre. Et voilà pourquoi il ne laisse stérile rien de ce qui peut produire ; voilà pourquoi, sur toute l'étendue de notre globe, des germes innombrables flottent dans les airs, couvrant la terre végétale partout où elle paraît, n'eût-elle de place que pour l'existence d'une touffe d'herbe ou pour la vie d'un brin de mousse. Et de même, ô Divin Semeur, vos grâces, comme une invisible poussière de graines fécondes, flottent autour de nos âmes, à l'affût de la bonne terre. Et si nous sommes si stériles, c'est que nous vous présentons, tantôt des cœurs plus durs et plus arides que le rocher, tantôt des chemins battus que foule sans cesse le pied des passants, tantôt des buissons d'épines où la mauvaise plante occupe tout et étouffe la bonne semence.

IV.

Il était nécessaire de décrire le pays où devaient se passer les scènes diverses que nous avons à raconter. Il n'importe pas moins d'indiquer à l'avance quelle lumière, je veux dire quelle profonde vérité morale éclaire le point de départ de cette histoire, dans laquelle, ainsi qu'on le verra, la main de Dieu est apparue visible. Ces réflexions ne retarderont d'ailleurs que d'un instant notre entrée dans le récit.

C'est, ce semble, une banalité de remarquer que tout est contraste sur cette terre, où sont mêlés ensem-

ble les méchants et les bons, les riches et les indigents, et où la chaumière du pauvre n'est parfois séparée que par un simple mur de la demeure d'un personnage opulent. D'un côté, tous les plaisirs d'une vie facile, doucement organisée au milieu des délicates recherches du confortable et des élégances du luxe ; de l'autre, les horreurs de la misère, le froid, la faim, la maladie, le douloureux cortége des souffrances humaines. Autour des premiers les adulations, les visites empressées, les amitiés bruyantes : autour des autres l'indifférence, la solitude, l'abandon. Soit qu'il craigne l'importunité de ses demandes formelles ou tacites, soit qu'il redoute comme un reproche le spectacle de cet affreux dénûment, le Monde évite le pauvre et s'organise en dehors de lui. Les riches, se formant en un cercle exclusif que leur orgueil appelle « la bonne compagnie, » considèrent comme n'ayant en quelque sorte qu'une existence secondaire et indigne d'attention tout ce qui est en dehors d'eux, tout ce qui n'appartient pas à la classe des « gens comme il faut. » Lorsqu'ils font travailler l'ouvrier, lors même qu'ils sont bons et qu'ils secourent l'indigent, ils le traitent comme un protégé, comme un inférieur ; ils n'ont point pour lui cette simple et intime façon d'agir qu'ils auraient avec un des leurs. Sauf quelques rares chrétiens. nul ne s'occupe du pauvre comme d'un frère, comme d'un égal. Sauf des saints,— hélas ! bien clair-semés au temps où nous vivons,— à qui viendrait l'idée de lui montrer ce respect que l'on a pour un supérieur ? Dans le monde proprement dit, dans le vaste monde, le pauvre est absolument délaissé. Accablé sous le poids du travail, épuisé de besoins, dédaigné et abandonné, ne semble-t-il pas qu'il soit maudit du Créateur de la terre ? Eh

bien ! c'est précisément tout le contraire : il est le bien-aimé du Père universel. Tandis que le Monde a été maudit à jamais par l'infaillible parole du Christ, ce sont les pauvres, les souffrants, les humbles, les petits, qui sont pour Dieu la « bonne compagnie, » la société choisie où se complaît son cœur. — « Vous êtes mes amis, » leur dit-il dans son Evangile. Il fait plus : il s'identifie avec eux, n'ouvrant le ciel aux riches qu'autant qu'ils auront été les bienfaiteurs des indigents : « Ce que vous avez fait au dernier de ces abandonnés, c'est à Moi-même que vous l'avez fait. »

Aussi, quand le Fils de Dieu est venu sur la terre, a-t-il voulu naître, vivre et mourir au milieu des pauvres, être lui-même un pauvre. C'est parmi eux qu'il a pris ses Apôtres, ses principaux Disciples, les premiers nés de son Église. Dans l'histoire, déjà longue, de cette Eglise, c'est sur les pauvres qu'il a généralement répandu ses plus grandes grâces spirituelles. De tout temps et sauf de légères exceptions, les Apparitions, les Visions, les révélations particulières, ont été le privilége de ces indigents et de ces petits que le Monde dédaigne.

Lorsque, dans sa sagesse, Dieu juge bon de se manifester sensiblement aux hommes par ces phénomènes mystérieux, il descend, de même qu'un Roi en voyage, dans la maison de ses ministres ou de ses amis particuliers. Et voilà pourquoi il choisit habituellement la demeure des pauvres et des petits.

Depuis bientôt deux mille années se vérifie la parole de l'Apôtre : « Dieu a fait élection de ce qui est faible selon le monde pour confondre ce qui est puissant [1]. »

[1] I Cor. I, 27.

Le récit que nous avons entrepris fournira peut-être quelques preuves de ces très-hautes vérités.

V.

Le 11 février inaugurait en 1858 la semaine des réjouissances profanes qui, suivant un usage immémorial, précèdent les austérités du Carême. C'était le jour du Jeudi-Gras. Le temps était froid, un peu couvert, mais très-calme. Dans les profondeurs du ciel les nuages se tenaient immobiles. Aucune brise ne les poussait les uns contre les autres, et l'atmosphère était d'une entière placidité. Par moments tombaient du ciel quelques rares gouttes d'eau.

Ce jour-là, d'après les priviléges particuliers de ses Offices Propres, le diocèse de Tarbes célébrait la mémoire et la fête de l'illustre bergère de France, Sainte Geneviève [1].

Onze heures du matin avaient déjà sonné à l'horloge de l'église de Lourdes.

Tandis que, presque partout, se préparaient de joyeuses réunions et des festins, une famille de pauvres gens, qui demeuraient comme locataires dans une misérable maison de la rue des Petits-Fossés, n'avait pas même de bois pour faire cuire son maigre dîner.

Le père, encore jeune, exerçait la profession de meunier, et il avait pendant quelque temps exploité, comme

[1] *Ordo* du diocèse de Tarbes pour 1858. 11 février. *Sanctæ Genovefæ.* (Proprium Tarbense).

fermier, un petit moulin assis au nord de la ville, sur l'un des ruisseaux qui se jettent dans le Gave. Mais ce métier exige des avances, les gens du peuple ayant coutume de faire moudre à crédit; et le pauvre meunier, pour cette raison, avait été obligé de renoncer à la ferme du petit moulin, où son travail, loin de le mettre dans l'aisance, avait contribué à le jeter dans une indigence plus profonde. En attendant des jours meilleurs, il travaillait, — non point chez lui, car il n'avait rien au monde, pas même un petit jardin, — mais de divers côtés, chez quelques voisins, qui l'employaient de temps en temps comme journalier.

Il se nommait François Soubirous et était marié à une très-honnête femme, Louise Castérot, qui était une bonne chrétienne et qui soutenait son courage

Ils avaient quatre enfants : deux filles, dont l'aînée avait environ quatorze ans, et deux garçons beaucoup plus jeunes; le dernier avait à peine trois ou quatre ans.

Depuis quinze jours seulement leur fille aînée, une chétive enfant, demeurait avec eux. C'est cette petite fille qui doit jouer un rôle considérable dans notre récit, et nous avons étudié avec soin toutes les particularités et tous les détails de sa vie.

Lors de sa naissance, sa mère, malade à cette époque, n'avait pu l'allaiter, et elle l'avait mise en nourrice dans un village voisin, à Bartrès, où l'enfant demeura après son sevrage. Louise Soubirous était devenue mère une seconde fois; et deux enfants à soigner en même temps l'eussent retenue au logis et empêchée

d'aller en journée et dans les champs, ce qu'elle pouvait faire aisément avec un seul nourrisson. C'est pour cela que les parents laissèrent leur première-née à Bartrès. Ils payaient pour son entretien, quelquefois en argent et plus souvent en nature, une pension de cinq francs par mois.

Lorsque la petite fille eut atteint l'âge d'être utile, et qu'il fut question de la reprendre dans la maison paternelle, les bons paysans qui l'avaient nourrie s'aperçurent qu'ils s'étaient attachés à elle et qu'ils la considéraient, ou à peu près, comme une de leurs enfants. Dès ce moment, ils se chargèrent d'elle pour rien, l'employant à garder les brebis. Elle grandit ainsi au milieu de cette famille adoptive, passant toutes ses journées dans la solitude, sur les coteaux déserts où paissait son humble troupeau.

En fait de prières, elle ne connaissait au monde que le chapelet. Soit que sa mère nourrice le lui eût recommandé, soit plutôt que ce fût un besoin naïf de cette âme innocente, partout et à toute heure, en gardant ses brebis, elle récitait cette prière des simples. Puis elle s'amusait toute seule avec ces joujoux naturels que la Providence maternelle fournit aux enfants du pauvre, plus aisés à contenter, en cela comme en tout, que les enfants du riche : elle jouait avec les pierres qu'elle entassait en petits édifices enfantins, avec les plantes et les fleurs qu'elle cueillait çà et là, avec l'eau des ruisseaux où elle jetait et suivait de l'œil d'immenses flottes de brins d'herbes ; elle jouait avec celui qui était son préféré dans le troupeau confié à ses soins. « De tous mes agneaux, disait-elle un jour, il y en a un que j'aime plus que tous les autres. » — « Et lequel ? » lui demanda-t-on. — « Celui que j'aime, c'est le plus

« petit. Et elle se plaisait à le caresser et à folâtrer avec lui.

Elle était elle-même parmi les enfants comme ce pauvre agneau, faible et petit, qu'elle aimait. Quoiqu'elle eût déjà quatorze ans, tout au plus si on lui en eût donné onze ou douze. Sans être pour cela maladive, elle était sujette aux oppressions d'un asthme qui parfois la faisait beaucoup souffrir. Elle prenait en patience son mal, et elle acceptait ses douleurs physiques avec cette résignation tranquille qui paraît si difficile aux riches et que les indigents semblent trouver toute naturelle.

A cette école innocente et solitaire, la pauvre bergère apprit peut-être ce que le monde ignore : la simplicité qui plaît tant à Dieu. Loin de tout contact impur, s'entretenant avec la Vierge Marie, passant son temps et ses heures à la couronner de prières en égrenant le chapelet, elle conserva cette candeur absolue, cette pureté baptismale que le souffle du monde ternit si vite, même chez les meilleurs.

Telle était cette âme d'enfant, limpide et paisible comme ces lacs inconnus qui sont perdus dans les hautes montagnes et où se mirent en silence toutes les splendeurs du ciel. « Heureux les cœurs purs, dit l'Evangile : ce sont ceux-là qui verront Dieu ! »

Ces grands dons sont des dons cachés, et l'humilité qui les possède les ignore souvent elle-même. La petite fille avait déjà quatorze ans ; et, si tous ceux qui l'approchaient par hasard se sentaient attirés vers elle et secrètement charmés, elle n'en avait point conscience. Elle se considérait comme la dernière et la plus arriérée des enfants de son âge. Elle ne savait, en effet, ni

lire ni écrire. Bien plus, elle était tout à fait étrangère à la langue française, et ne connaissait que son pauvre patois pyrénéen. On ne lui avait jamais appris le catéchisme. En cela aussi son ignorance était extrême : « *Notre Père, Je vous salue, Je crois en Dieu, Gloire au Père,* » récités au courant du chapelet, constituaient tout son savoir religieux.

Après de tels détails, il est inutile d'ajouter qu'elle n'avait point fait encore sa première communion. C'était précisément pour l'y préparer et l'envoyer au catéchisme que les Soubirous venaient de la retirer du village perdu, habité par ses parents nourriciers, et de la prendre chez eux, à Lourdes, malgré leur excessive pauvreté.

Elle était, depuis deux semaines, rentrée au logis paternel. Préoccupée de son asthme, de sa frêle apparence, sa mère avait pour elle des soins particuliers. Tandis que les autres enfants des Soubirous allaient nu-pieds dans leurs sabots, celle-ci avait des bas dans les siens ; tandis que sa sœur et ses frères couraient librement au dehors, elle était presque constamment utilisée à l'intérieur. L'enfant, habituée au grand air, eût aimé à sortir.

Donc ce jour-là était le Jeudi-Gras : onze heures avaient sonné, et ces pauvres gens n'avaient pas de bois pour préparer leur dîner.

— Va en ramasser sur le bord du Gave ou dans les communaux, dit la mère à Marie, sa seconde fille.

De même qu'en bien des endroits, les indigents avaient, dans la commune de Lourdes, un menu droit de cueillette sur les branches desséchées que le vent faisait tomber des arbres, sur les épaves de bois mort

que le torrent déposait et laissait parmi les cailloux du rivage.

Marie chaussa ses sabots.

L'aînée, celle dont nous venons de parler, la petite bergère de Bartrès, la regardait d'un œil d'envie.

— Permettez-moi de la suivre, dit-elle enfin à sa mère. Je rapporterai, moi aussi, mon petit paquet de bois.

— Non, répondit Louise Soubirous : tu tousses, tu prendrais du mal.

Une jeune fille de la maison voisine, Jeanne Abadie, âgée d'environ quinze ans, était entrée sur ces entrefaites et se disposait également à aller à la cueillette du bois. Toutes ensemble insistèrent, et la mère se laissa fléchir.

L'enfant avait en ce moment, comme c'est la coutume parmi les paysannes du Midi, la tête coiffée d'un mouchoir, noué sur le côté.

Cela ne parut pas suffisant à la mère.

— Prends ton capulet, lui dit-elle.

Le Capulet est un vêtement très-gracieux, particulier aux races pyrénéennes, et qui tient à la fois de la coiffure et du petit manteau : c'est une espèce de capuchon, en drap très-fort, tantôt blanc comme la toison des brebis, tantôt d'un rouge éclatant, qui couvre la tête et qui retombe en arrière sur les épaules jusqu'à la hauteur des reins. Lorsqu'il fait très-froid ou qu'il y a du vent, les femmes le ramènent sur le devant et s'en enveloppent avec soin le cou et les bras ; quand ce vêtement leur semble trop chaud, elles le plient en carré et le portent sur la tête, comme une sorte de berret quadrangulaire.

Le capulet de la petite bergère de Bartrès était blanc.

VI.

Les trois enfants sortirent de la ville, et, traversant le pont, arrivèrent bientôt sur la rive gauche du Gave. Elles passèrent par le moulin de M. de Laffite, entrèrent dans l'île du Châlet, cherchant çà et là des débris de bois pour faire leur petit fagot.

Elles descendaient peu à peu la prairie en suivant le cours du Gave. La frêle enfant que la mère avait hésité à laisser sortir cheminait un peu en arrière. Moins heureuse que ses deux compagnes, elle n'avait encore rien trouvé, et son tablier était vide, tandis que celui de sa sœur et de Jeanne commençait à se garnir de menues branches et de copeaux.

Vêtue d'une robe noire tout usée et raccommodée, son délicat visage encadré dans le capulet blanc qui recouvrait sa tête et retombait sur ses épaules, les pieds fermés dans ses sabots grossiers, elle avait une grâce innocente et rustique qui charmait le cœur plus encore que les yeux.

Elle était petite pour son âge. Bien que ses traits enfantins fussent un peu hâlés par le soleil, ils n'avaient rien perdu de leur délicatesse native. Ses cheveux, noirs et fins, paraissaient à peine sous son mouchoir. Son front, assez découvert, était d'une incomparable pureté de lignes. Sous ses sourcils bien arqués, ses yeux bruns, plus doux en elle que des yeux bleus, avaient une beauté tranquille et profonde, dont aucune passion mauvaise n'avait jamais troublé la limpidité magnifique. C'était l'œil simple dont parle l'Évangile. La bo he, merveilleusement expressive, laissait devi-

ner dans l'âme un mouvement habituel de bonté et de compassion pour toute souffrancce.

La physionomie, douce et intelligente, plaisait ; et tout cet ensemble possédait un attrait extraordinaire, qui se faisait sentir aux côtés les plus élevés de l'âme. Qu'était-ce que cet attrait, j'allais dire cet ascendant et cette autorité secrète en cette pauvre enfant ignorante et vêtue de haillons? C'était la plus grande et la plus rare chose qui soit en ce monde : la majesté de l'innocence.

Nous n'avons point encore dit son nom. Elle avait pour patron un grand Docteur de l'Église, celui dont le génie s'abrita plus particulièrement sous la protection de la Mère de Dieu, l'auteur du *Memorare*, « Souvenez-vous, ô très-pieuse Vierge Marie, » l'admirable saint Bernard. Toutefois, suivant une habitude qui a sa grâce, ce grand nom donné à cette humble paysanne avait pris une tournure enfantine et champêtre. La petite fille portait un joli nom, gracieux comme elle : elle s'appelait Bernadette.

Elle suivait sa sœur et sa compagne le long de la prairie du moulin, et cherchait, mais inutilement, parmi les herbes, quelques morceaux de bois pour le foyer de la maison.

Telle devait être Ruth ou Noëmi, allant glaner dans les champs de Booz.

VII.

Les trois petites filles, cheminant de la sorte, étaient arrivées au fond de l'île du Châlet, juste en face de la triple excavation que présentait aux regards cette Grotte de Massabielle que nous avons essayé de décrire

plus haut. Elles n'en étaient séparées que par le cours d'eau du moulin, ordinairement très-fort, qui baignait le pied des rochers.

Or, ce jour-là, le moulin de Sâvy étant en réparation, on avait, autant que possible, fermé en amont la prise d'eau; et le canal était, sinon tout à fait à sec, du moins très-aisé à franchir: il n'y avait guère qu'un filet d'eau.

Tombées des divers arbustes qui poussaient dans les anfractuosités du rocher, des branches de bois mort tapissaient ce lieu désert, que le dessèchement accidentel du canal rendait en ce moment plus accessible que de coutume.

Joyeuses de cette trouvaille, diligentes et actives comme la Marthe de l'Évangile, Jeanne et Marie ôtèrent bien vite leurs sabots de bois et traversèrent le ruisseau.

— L'eau est bien froide, dirent-elles en arrivant sur l'autre rive et remettant leurs sabots.

On était au mois de février, et ces torrents de la Montagne, à peine sortis des neiges éternelles où leur source se forme, sont généralement d'une température glaciale.

Bernadette, moins alerte ou moins empressée, chétive d'ailleurs, était encore en deçà du petit cours d'eau. C'était pour elle tout un embarras que de traverser ce faible courant. Elle avait des bas, tandis que Marie et Jeanne étaient nu-pieds dans leurs sabots, et elle avait à se déchausser.

Devant l'exclamation de ses compagnes, elle redouta le froid de l'eau.

— Jetez deux ou trois grosses pierres au milieu du ruisseau, leur dit-elle, pour que je puisse passer à pied sec.

Les deux glaneuses de bois s'occupaient déjà à composer leur petit fagot. Elles ne voulurent pas perdre leur temps à se déranger :

— Fais comme nous, répondit Jeanne : mets-toi nu-pieds.

Bernadette se résigna, et, s'adossant à un fragment de roche qui était là, elle commença à défaire sa chaussure.

Il était environ midi. L'*Angelus* devait sonner en ce moment à tous les clochers des villages pyrénéens.

VIII.

Elle était en train d'ôter son premier bas, lorsqu'elle entend autour d'elle comme le bruit d'un coup de vent, se levant dans la prairie avec je ne sais quel caractère d'irrésistible puissance.

Elle crut à un ouragan soudain et se retourna instinctivement. A sa grande surprise, les peupliers qui bordent le Gave étaient dans une complète immobilité. Aucune brise, même légère, n'agitait leurs branches paisibles.

— Je me serai trompée, se dit-elle.

Et, songeant encore à ce bruit, elle ne savait que croire.

Elle se remit à se déchausser.

En ce moment l'impétueux roulement de ce souffle inconnu se fit entendre de nouveau.

Bernadette leva la tête, regarda en face d'elle et poussa aussitôt, ou plutôt voulut pousser un grand cri, qui s'étouffa dans sa gorge. Elle frissonna de tous ses

membres, et, terrassée, éblouie, écrasée en quelque sorte par ce qu'elle aperçut devant elle, elle s'affaissa sur elle-même, ploya, pour ainsi dire, tout entière, et tomba à deux genoux.

Un spectacle vraiment inouï venait de frapper son regard. Le récit de l'enfant, les interrogations innombrables que lui ont faites depuis cette époque mille esprits investigateurs et sagaces, les particularités précises et minutieuses dans lesquelles tant d'intelligences en éveil l'ont forcée de descendre permettent de tracer d'une main aussi sûre de chaque détail que de la physionomie générale, le portrait étonnant de l'Être merveilleux qui apparut en cet instant aux yeux de Bernadette, terrifiée et ravie.

IX.

Au-dessus de la Grotte devant laquelle Marie et Jeanne, empressées et courbées vers la terre, ramassaient du bois mort ; dans cette niche rustique formée par le rocher, se tenait debout, au sein d'une clarté surhumaine, une femme d'une incomparable splendeur.

L'ineffable lueur qui flottait autour d'elle ne troublait ni ne blessait les yeux comme l'éclat du soleil. Tout au contraire, cette auréole, vive comme un faisceau de rayons et paisible comme l'ombre profonde, attirait invinciblement le regard, qui semblait s'y baigner et s'y reposer avec délices. C'était, comme l'Étoile du matin, la lumière dans la fraîcheur. Rien de vague, d'ailleurs, ou de vaporeux dans l'Apparition elle-même. Elle n'avait point les contours fuyants

d'une vision fantastique ; c'était une réalité vivante, un corps humain, que l'œil jugeait palpable comme la chair de nous tous, et qui ne différait d'une personne ordinaire que par son auréole et par sa divine beauté.

Elle était de taille moyenne. Elle semblait toute jeune et elle avait la grâce de la vingtième année ; mais, sans rien perdre de sa tendre délicatesse, cet éclat, fugitif dans le temps, avait en elle un caractère éternel. Bien plus, dans ses traits aux lignes divines se mêlaient en quelque sorte, sans en troubler l'harmonie, les beautés successives et isolées des quatre saisons de la vie humaine. L'innocente candeur de l'Enfant, la pureté absolue de la Vierge, la gravité tendre de la plus haute des Maternités, une Sagesse supérieure à celle de tous les siècles accumulés, se résumaient et se fondaient ensemble, sans se nuire l'une à l'autre, dans ce merveilleux visage de jeune fille. A quoi le comparer en ce monde déchu, où les rayons du beau sont épars, brisés et ternis, et où ils ne nous apparaissent jamais sans quelque impur mélange? Toute image, toute comparaison serait un abaissement de ce type indicible. Nulle majesté dans l'univers, nulle distinction de ce monde, nulle simplicité d'ici-bas, ne peuvent en donner une idée et aider à le faire mieux comprendre. Ce n'est point avec les lampes de la terre que l'on peut faire voir, et, pour ainsi dire, éclairer les astres du ciel.

La régularité même et l'idéale pureté de ces traits, où rien n'était heurté, les dérobe à la description. Faut-il dire cependant que la courbe ovale du visage était d'une grâce infinie, que les yeux étaient bleus et d'une suavité qui semblait fondre le cœur de quiconque en était regardé? Les lèvres respiraient une bonté et une

mansuétude divines. Le front paraissait contenir la sagesse suprême, c'est-à-dire la science de toutes choses, unie à la vertu sans bornes.

Les vêtements, d'une étoffe inconnue, et tissés sans doute dans l'atelier mystérieux où s'habille le lys des vallées, étaient blancs comme la neige immaculée des montagnes, et plus magnifiques en leur simplicité que le costume éclatant de Salomon dans sa gloire. La robe, longue et traînante, la robe aux chastes plis, laissait ressortir les pieds, qui reposaient sur le roc et foulaient légèrement la branche de l'églantier. Sur chacun de ces pieds, d'une nudité virginale, s'épanouissait la Rose mystique, couleur d'or.

Sur le devant, une ceinture, bleue comme le ciel et nouée à moitié autour du corps, pendait en deux longues bandes qui touchaient presque à la naissance des pieds. En arrière, enveloppant dans son amplitude les épaules et le haut des bras, un voile blanc, fixé autour de la tête, descendait jusque vers le bas de la robe.

Ni bagues, ni collier, ni diadème, ni joyaux : nul de ces ornements dont s'est parée de tout temps la vanité humaine. Un chapelet, dont les grains étaient blancs comme des gouttes de lait, dont la chaîne était jaune comme l'or des moissons, pendait entre les mains, jointes avec ferveur. Les grains du chapelet glissaient l'un après l'autre entre les doigts. Toutefois, les lèvres de cette Reine des Vierges demeuraient immobiles. Au lieu de réciter le rosaire, elle écoutait peut-être en son propre cœur l'écho éternel de la Salutation Angélique et le murmure immense des invocations venues de la terre. Chaque grain qu'Elle touchait, c'était sans doute une pluie de grâces célestes qui tom-

baient sur les âmes, comme des perles de rosée dans le calice des fleurs.

Elle gardait le silence; mais, plus tard, sa propre parole et les faits miraculeux que nous aurons à raconter devaient attester qu'Elle était la Vierge immaculée, la très-auguste et très-sainte Marie, Mère de Dieu.

Cette Apparition merveilleuse regardait Bernadette, qui, dans son saisissement, s'était, comme nous l'avons dit, affaissée sur elle-même, et, sans s'en rendre compte, prosternée soudainement à genoux.

X

L'enfant, dans sa première stupeur, avait instinctivement mis la main sur son chapelet; et, le tenant dans ses doigts, elle voulut faire le signe de la Croix et porter la main à son front. Mais son tremblement était tel, qu'elle n'eut pas la force de lever le bras; il retomba, impuissant, sur ses genoux ployés.

Nolite timere, « ne craignez point, » disait Jésus à ses disciples, quand il vint à eux, en marchant sur les flots de la mer Tibériade.

Le regard et le sourire de la Vierge incomparable semblèrent dire la même chose à la petite bergère effrayée.

D'un geste grave et doux, qui avait l'air d'une toute-puissante bénédiction pour la terre et les cieux, elle fit Elle-même, comme pour encourager l'enfant, le signe de la Croix. Et la main de Bernadette, se soulevant peu à peu comme invisiblement portée par Celle que l'on nomme le Secours des Chrétiens, fit en même temps le signe sacré.

Ego sum : nolite timere, « C'est Moi-même, ne craignez point! » disait Jésus à ses disciples.

L'enfant n'avait plus peur. Éblouie, charmée, doutant pourtant par instants d'elle-même et se frottant les yeux, le regard constamment attiré par cette céleste Apparition, ne sachant trop que penser, elle récitait humblement son chapelet : « Je crois en Dieu ; Je vous salue, Marie, pleine de grâces.... »

Comme elle venait de le terminer en disant : « Gloire au Père, au Fils et à l'Esprit, dans les siècles des siècles, » la Vierge lumineuse disparut tout à coup, rentrant sans doute dans les Cieux éternels où réside la Trinité Sainte.

Bernadette éprouva comme le sentiment de quelqu'un qui redescend ou qui retombe. Elle regarda autour d'elle. Le Gave courait toujours en mugissant à travers les cailloux et les roches brisées ; mais ce bruit lui semblait plus dur qu'auparavant, les eaux lui paraissaient plus sombres, le paysage plus terne, la lumière du soleil moins claire. Devant elle s'étendaient les Roches de Massabielle, sous lesquelles ses compagnes glanaient des débris de bois. Au-dessus de la Grotte, la niche où reposait la branche d'églantier était toujours béante; mais rien d'inaccoutumé n'y apparaissait, nulle trace ne lui était restée de la visite divine, et elle n'était plus la Porte du ciel.

XI

La scène que nous venons de raconter avait duré environ un quart d'heure : non point que Bernadette eût

eu conscience du temps, mais il se peut mesurer par cette circonstance qu'elle avait pu dire les cinq dizaines de son chapelet.

Complètement revenue à elle, Bernadette acheva de se déchausser, traversa le petit cours d'eau et rejoignit ses compagnes. Absorbée par la pensée de ce qu'elle venait de voir, elle ne craignait plus la froideur de l'eau. Toutes les forces enfantines de l'humble petite fille étaient concentrées à repasser encore en son cœur le souvenir de cette Apparition inouïe.

Jeanne et Marie l'avaient vue tomber à genoux et se mettre en prière ; mais ce n'est point rare, Dieu merci, parmi les enfants de la Montagne, et, occupées à leur besogne, elles n'y avaient fait nulle attention.

Bernadette fut surprise du calme complet de sa sœur et de Jeanne, qui venaient de terminer en ce moment même leur petit travail, et qui, entrant sous la Grotte, s'étaient mises à jouer comme si rien d'extraordinaire ne se fût accompli.

— Est-ce que vous n'avez rien vu? leur dit l'enfant.

Elles remarquèrent alors qu'elle paraissait agitée et émue.

— Non, répondirent-elles. Et toi, est-ce que tu as vu quelque chose?

La Voyante craignit-elle de profaner, en le disant, ce qui remplissait son âme? voulut-elle le savourer en silence? fut-elle retenue par une sorte de timidité craintive? toujours est-il qu'elle obéit à ce besoin instinctif des âmes humbles de cacher comme un trésor les grâces particulières dont Dieu les favorise.

— Si vous n'avez rien vu, fit-elle, je n'ai rien à vous dire.

Les petits fagots étaient terminés. Les trois enfants reprirent le chemin de Lourdes.

Mais Bernadette n'avait pu dissimuler son trouble. Chemin faisant, Marie et Jeanne la tourmentèrent pour savoir ce qu'elle avait vu. La petite bergère céda à leurs instances et à leur promesse de garder le secret.

— J'ai vu, dit-elle, quelque chose habillé de blanc.

Et elle leur décrivit, en son langage, sa merveilleuse Vision.

— Voilà ce que j'ai vu, dit-elle en terminant; mais, je vous en prie, n'en dites rien.

Marie et Jeanne ne doutaient pas. L'âme, dans sa pureté et son innocence première, est naturellement croyante, et le doute n'est point le mal de l'enfance naïve. D'ailleurs, l'accent vivant et sincère de Bernadette, encore tout émue, encore tout imprégnée de ce qu'elle venait de voir, s'imposait irrésistiblement. Marie et Jeanne ne doutèrent point, mais elles furent effrayées. Les enfants des pauvres sont toujours craintifs. Cela n'est que trop explicable : la souffrance leur vient de tous les côtés.

— C'est peut-être quelque chose pour nous faire du mal, dirent-elles. N'y revenons plus, Bernadette.

A peine arrivées à la maison, les confidentes de la petite bergère ne purent garder longtemps leur secret. Marie raconta tout à sa mère.

— Ce sont des enfantillages, dit celle-ci.... Que me raconte donc ta sœur? reprit-elle en interrogeant Bernadette.

Celle-ci recommença son récit.

La mère Soubirous haussa les épaules :

— Tu t'es trompée. Ce n'était rien du tout. Tu as

cru voir quelque chose et tu n'as rien vu. Ce sont des lubies, des enfantillages.

Bernadette persista dans son dire.

—En tout cas, reprit la Mère, n'y retourne plus ; je te le défends.

Cette défense serra le cœur de Bernadette : car, depuis que l'Apparition s'était évanouie, son plus grand désir était de la revoir.

Cependant elle se résigna et ne répondit rien.

XII

Deux jours, le vendredi et le samedi, se passèrent. Cet événement extraordinaire se représentait à chaque instant à la pensée de Bernadette, et il faisait le sujet constant de ses entretiens avec sa sœur Marie, avec Jeanne et quelques autres enfants. Bernadette avait encore au fond de l'âme, et dans toute sa suavité, le souvenir de la céleste Vision. Une passion, si l'on peut se servir de ce mot profané pour désigner un sentiment si pur, était née dans ce cœur innocent de petite fille : l'ardent désir de revoir la Dame incomparable. Ce nom de « Dame » était celui qu'elle lui donnait en son rustique langage. Toutefois quand on lui demandait si cette Apparition ressemblait à quelqu'une des dames qu'elle voyait, soit dans la rue, soit à l'église, à quelqu'une des personnes célèbres dans le pays pour leur beauté éclatante, elle secouait la tête et souriait doucement :

—Rien de tout cela n'en donne une idée, disait-elle. Elle est d'une beauté qu'il est impossible d'exprimer.

Elle désirait donc la revoir. Les autres enfants étaient partagées entre la peur et la curiosité.

XIII.

Le Dimanche, le soleil s'était levé radieux et il faisait un temps magnifique. Il y a souvent dans les vallées pyrénéennes de ces jours de printemps, tièdes et doux, égarés dans la saison d'hiver.

En revenant de la Messe, Bernadette pria sa sœur Marie, Jeanne et deux ou trois autres enfants, d'insister auprès de sa mère pour qu'elle levât sa défense et leur permît de retourner aux Roches de Massabielle.

— Peut-être est-ce quelque chose de méchant, disaient les enfants.

Bernadette répondait qu'elle ne le croyait pas, qu'elle n'avait jamais vu une physionomie si merveilleusement bonne.

— En tout cas, reprenaient les petites filles, qui, plus instruites que la pauvre bergère de Bartrès, savaient un peu de catéchisme, en tout cas, il faut lui jeter de l'eau bénite. Si c'est le diable, il s'en ira. Tu lui diras : « Si vous venez de la part de Dieu, approchez ; si vous venez du démon, allez-vous-en. »

Ce n'était point tout à fait la formule précise des exorcismes : mais, en vérité, les petites théologiennes de Lourdes raisonnaient, en cette affaire, avec autant de prudence et de justesse qu'aurait pu le faire un Docteur en Sorbonne.

Il fut donc décidé, dans ce concile enfantin, que l'on emporterait de l'eau bénite. Une certaine appréhension était d'ailleurs venue à Bernadette elle-même à la suite de ces causeries.

Restait à obtenir la permission.

Les enfants toutes réunies la demandèrent après le repas de midi. La mère Soubirous voulut d'abord maintenir sa défense, alléguant que le Gave longeait et baignait les Roches Massabielle, qu'il y aurait peut-être du danger, que l'heure des Vêpres était proche et qu'il ne fallait pas s'exposer à les manquer, que c'étaient là des enfantillages, etc. Mais on connaît à quel point d'insistance et de pression irrésistible peut s'élever une légion d'enfants. Toutes promirent d'être prudentes, d'être expéditives, d'être sages, et la Mère finit par céder.

Le petit groupe se rend à l'église et y prie quelques instants. Une des compagnes de Bernadette avait apporté une bouteille d'un demi-litre : on la remplit d'eau bénite.

Arrivées à la Grotte, rien ne se manifesta tout d'abord.

— Prions, dit Bernadette, et récitons le chapelet.

Voilà les enfants qui s'agenouillent et qui commencent, chacune à part soi, la récitation du Rosaire.

Tout à coup le visage de Bernadette paraît se transfigurer et se transfigure en effet. Une émotion extraordinaire se peint dans tous ses traits ; son regard, plus brillant, semble aspirer une lumière divine.

Les pieds posés sur le roc, vêtue comme la première fois, l'Apparition merveilleuse venait de se manifester à ses yeux.

— Regardez ! dit-elle : La voilà !

Hélas ! la vue des autres enfants n'était pas miraculeusement dégagée comme la sienne du voile de chair qui empêche de voir les corps spiritualisés. Les petites filles n'apercevaient que le rocher désert et les branches de l'églantier, qui descendaient, en faisant mille

arabesques, jusqu'au pied de cette niche mystérieuse où Bernadette contemplait un Être inconnu.

Toutefois, la physionomie de Bernadette était telle, qu'il n'y avait pas moyen de douter. L'une des enfants plaça la bouteille d'eau bénite entre les mains de la Voyante.

— Alors Bernadette, se souvenant de ce qu'elle avait promis, se leva, et, secouant vivement et à plusieurs reprises la petite bouteille, elle aspergea la Dame merveilleuse, qui se tenait toute gracieuse à quelques pas devant elle, dans l'intérieur de la niche.

— Si vous venez de la part de Dieu, approchez, dit Bernadette.

A ces mots, à ces gestes de l'enfant, la Vierge s'inclina à plusieurs reprises et s'avança presque sur le bord du rocher. Elle semblait sourire aux précautions de Bernadette et à ses armes de guerre, et, au nom sacré de Dieu, son visage s'illumina.

— Si vous venez de la part de Dieu, approchez, répétait Bernadette....

Mais, la voyant si belle, si éclatante de gloire, si resplendissante de bonté céleste, elle sentit son cœur lui faillir au moment d'ajouter : « Si vous venez de la part du Démon, allez-vous-en. » Ces paroles, qu'on lui avait dictées, lui semblèrent monstrueuses en présence de l'Être incomparable, et elles s'enfuirent pour jamais de sa pensée sans être montées jusqu'à ses lèvres.

Elle se prosterna de nouveau et continua de réciter le chapelet, que la Vierge semblait écouter, en faisant elle-même glisser le sien entre ses doigts.

A la fin de cette prière, l'Apparition s'évanouit.

XIV

En reprenant le chemin de Lourdes, Bernadette était dans la joie. Elle repassait au fond de son âme ces choses si profondément extraordinaires. Ses compagnes éprouvaient une vague terreur. La transfiguration du visage de Bernadette leur avait montré la réalité d'une Apparition surnaturelle. Or tout ce qui dépasse la nature l'effraie. « Éloignez-vous de nous, Seigneur, de peur que nous ne mourions » disaient les Juifs du Vieux Testament.

— Nous avons peur, Bernadette. Ne retournons plus ici. Ce que tu as vu vient peut-être pour nous faire du mal, disaient à la jeune Voyante ses compagnes craintives.

Comme elles l'avaient promis, les enfants rentrèrent pour les Vêpres. A la sortie de l'Église, la beauté du temps attira sur la route une partie de la population, allant, venant, devisant aux derniers rayons du soleil, si doux en ces splendides jours d'hiver. Le récit des petites filles circula çà et là dans quelques groupes de promeneurs. Et c'est ainsi que le bruit de ces choses étranges commença à se répandre dans la ville. La rumeur, qui n'avait d'abord agité qu'une humble société d'enfants, grossissait comme un flot qui monte et pénétrait de l'une à l'autre dans les couches populaires. Les carriers, très-nombreux en ce pays, les couturières, les ouvriers, les paysans, les servantes, les bonnes femmes, les pauvres gens s'entretenaient, ceux-ci pour y croire, ceux-là pour le contester, d'autres pour en rire, plusieurs pour l'exagérer et broder des contes, de ce prétendu fait de l'Apparition. Sauf une ou deux exceptions, la bourgeoisie ne prit pas même la peine d'arrêter sa pensée à ces enfantillages.

Chose singulière ! le père et la mère de Bernadette, tout en croyant à sa pleine sincérité, considéraient l'Apparition comme une illusion.

— C'est une enfant, disaient-ils. Elle a cru voir ; mais elle n'a rien vu. Ce sont des imaginations de petite fille.

Toutefois, la précision extraordinaire des récits de Bernadette les préoccupait. Par moments, entraînés par l'accent de leur fille, ils se sentaient ébranlés dans leur incrédulité. Tout en désirant qu'elle n'allât plus à la Grotte, ils n'osaient plus le lui défendre.

Elle n'y revint pourtant point jusqu'au jeudi.

XV

Durant ces premiers jours de la semaine, plusieurs personnes parmi les gens du peuple vinrent chez les Soubirous interroger Bernadette. Les réponses de l'enfant furent nettes et précises. Elle pouvait être dans l'illusion; mais il suffisait de la voir et de l'entendre pour être certain de sa bonne foi. Sa parfaite simplicité, son âge innocent, l'accent irrésistible de ses paroles, je ne sais, dans tout cet ensemble, quelle autorité étonnante imposaient la confiance, et, la plupart du temps, déterminaient la conviction. Tous ceux qui la voyaient sortaient de leur entretien complètement convaincus de sa véracité, et persuadés qu'un fait extraordinaire s'était passé aux Roches de Massabielle.

La déclaration d'une petite fille ignorante ne pouvait pourtant pas suffire pour établir un événement aussi entièrement en dehors de la marche ordinaire des choses. Il fallait d'autres preuves que la parole d'une enfant.

Qu'était-ce, d'ailleurs, que cette Apparition, en la

supposant réelle? Était-ce un esprit de lumière ou un ange de l'abîme? N'était-ce point quelque âme en souffrance, errante et demandant des prières? ou bien telle ou telle personne, morte naguère dans le pays en odeur de sainteté, et se manifestant dans sa gloire? — La foi et la superstition proposaient chacune leurs hypothèses.

Les cérémonies funèbres du mercredi des Cendres contribuèrent-elles à incliner vers l'une de ces solutions une jeune fille et une dame de Lourdes? Virent-elles, dans la blancheur éclatante des vêtements de l'Apparition, quelque idée de linceul ou quelque apparence de fantôme? Nous ne savons. La jeune fille se nommait Antoinette Peyret et faisait partie de la Congrégation des Enfants de Marie; l'autre était Mme Millet [1].

— C'est sans doute quelque âme du Purgatoire qui implore des Messes, pensèrent-elles.

Et elles allèrent trouver Bernadette.

— Demande à cette Dame qui elle est et ce qu'elle veut, lui dirent-elles. Qu'elle te l'explique; ou mieux encore, comme tu pourrais ne pas bien comprendre, qu'elle te le mette par écrit.

Bernadette, qui se sentait, par un mouvement intérieur, vivement portée à retourner à la Grotte, obtint de ses parents une nouvelle permission; et le lendemain matin, jeudi 18 février, vers six heures, à la naissance de l'aube, après avoir entendu à l'église la Messe de cinq heures et demie, elle prit, avec Antoinette Peyret et Mme Millet, la direction de la Grotte.

[1] Ces deux personnes vivent encore.
A moins d'indication contraire, toutes les personnes nommées dans le cours de cet ouvrage sont encore vivantes, et on peut les interroger. Nous voulons mettre nos lecteurs à même de vérifier et de contrôler toutes nos assertions.

XVI

La réparation du moulin de M. de Laffite était terminée et le canal qui le faisait mouvoir avait été rendu à son libre cours; de sorte qu'il était impossible de passer comme auparavant par l'île du Châlet pour se rendre au but du voyage. Il fallait monter sur le flanc des Espélugues, en prenant un chemin fort malaisé qui conduisait à la forêt de Lourdes, redescendre ensuite par des casse-cou jusqu'à la Grotte, au milieu des roches et du tertre, rapide et sablonneux, de Massabielle.

Devant ces difficultés inattendues, les deux compagnes de Bernadette furent un peu effrayées. Celle-ci, au contraire, parvenue en cet endroit, éprouva comme un frémissement, comme une hâte d'arriver. Il lui semblait que quelqu'un d'invisible la soulevait et lui prêtait une énergie inaccoutumée. Elle, d'ordinaire si frêle, se sentait forte en cet instant. Son pas devint si rapide à la montée de la côte, qu'Antoinette et Mme Millet, toutes deux dans la force de l'âge, avaient peine à la suivre. Son asthme, qui lui interdisait toute course précipitée, paraissait avoir momentanément disparu. Arrivée au sommet, elle n'était ni haletante ni fatiguée. Tandis que ses deux compagnes ruisselaient de sueur, son visage était calme et reposé. Elle descendit les rochers, qu'elle franchissait pourtant pour la première fois, avec la même aisance et la même agilité, ayant toujours conscience d'un invisible appui qui la guidait et qui la soutenait. Sur ces pentes à peu près à pic, au milieu de ces pierres roulantes, au-dessus de l'abîme, son pas était aussi ferme et aussi assuré que si elle eût marché sur le sol large et plan d'une grande route;

Mme Millet et Antoinette n'essayèrent pas de la suivre dans cette impossible allure. Elles descendirent avec la lenteur et les précautions nécessitées par une voie si périlleuse.

Bernadette arriva par conséquent à la Grotte quelques minutes avant elles. Elle se prosterna, commença la récitation du chapelet, en regardant la niche, encore vide, que tapissaient les branches de l'églantier.

Tout à coup elle pousse un cri. La clarté bien connue de l'auréole rayonne dans le fond de l'excavation; une Voix se fait entendre et l'appelle. La merveilleuse Apparition se trouvait encore une fois debout à quelques pas au-dessus d'elle. La Vierge admirable penchait vers l'enfant son visage tout illuminé d'une sérénité éternelle; et, d'un geste de sa main, elle lui faisait signe d'approcher.

En ce moment arrivaient, après mille efforts pénibles, les deux compagnes de Bernadette, Antoinette et Mme Millet. Elles aperçoivent les traits de l'enfant, transfigurés par l'extase.

Celle-ci les entend et les voit.

— Elle est là, dit-elle. Elle me fait signe d'avancer.

— Demande-lui si Elle est fâchée que nous soyons ici avec toi. Sans cela nous nous retirerions.

Bernadette regarda la Vierge, invisible pour tout autre qu'elle, écouta un instant et se retourna vers ses compagnes.

— Vous pouvez rester, répondit-elle.

Les deux femmes s'agenouillèrent à côté de l'enfant et allumèrent un cierge bénit qu'elles avaient apporté.

C'était sans doute la première fois, depuis la création du monde, qu'une telle lueur brillait en ce lieu sauvage. Cet acte si simple, qui semblait inaugurer un sanc-

tuaire, avait en lui-même une mystérieuse solennité.

A supposer que l'Apparition fût divine, ce signe d'adoration visible, cette humble petite flamme allumée par deux pauvres femmes de la campagne ne s'éteindrait plus, et irait chaque jour grandissant dans la longue série des siècles. Le souffle de l'incrédulité aurait beau s'épuiser en efforts, l'orage de la persécution aurait beau se lever; cette flamme, entretenue par la foi des peuples, continuerait de monter, droite et inextinguible, vers le trône de Dieu. Tandis que ces rustiques mains, sans doute inconscientes d'elles-mêmes, l'allumaient ainsi en toute simplicité et pour la première fois dans cette Grotte inconnue où priait une enfant, l'aube, blanchissante d'abord, avait successivement pris la teinte de l'or et celle de la pourpre, et le Soleil qui devait bientôt, à travers et malgré les nuages, inonder la terre de sa lumière, commençait à poindre derrière la cîme des monts.

Bernadette, ravie en extase, contemplait la beauté sans tache. *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te.*

Ses compagnes l'interpellèrent de nouveau.

— Avance vers Elle, puisqu'Elle t'appelle et te fait signe. Approche-toi. Demande-lui qui Elle est? pourquoi elle vient ici ?.... Est-ce une âme du Purgatoire qui implore des prières, qui souhaite qu'on dise des Messes pour elle ?.... Prie-la d'écrire sur ce papier ce qu'elle désire. Nous sommes disposées à faire tout ce qu'elle veut, tout ce qui est nécessaire pour son repos.

La Voyante prit le papier, l'encre et la plume qu'on lui tendait, et s'avança vers l'Apparition, dont le regard maternel l'encouragea en la voyant approcher.

Pourtant, à chaque pas que faisait l'enfant, l'Appa-

rition reculait peu à peu dans l'intérieur de l'excavation. Bernadette la perdit de vue un instant et pénétra sous la voûte de la Grotte d'en-bas. Là, toujours au-dessus d'elle mais beaucoup plus près, dans l'ouverture de la niche, elle revit la Vierge rayonnante.

Bernadette, tenant en main les objets qu'on venait de lui donner, se dressa sur ses pieds pour atteindre, avec ses petits bras et sa modeste taille, à la hauteur où se tenait debout l'Être surnaturel.

Ses deux compagnes s'avancèrent aussi pour tâcher d'entendre l'entretien qui allait s'engager. Mais Bernadette, sans se retourner, et comme obéissant elle-même à un geste de l'Apparition, leur fit signe de la main de ne point approcher.

Toutes confuses, elles se retirèrent un peu à l'écart.

— Ma Dame, dit l'enfant, si vous avez quelque chose à me communiquer, voudriez-vous avoir la bonté d'écrire qui vous êtes et ce que vous désirez.

La divine Vierge sourit à cette demande naïve. Ses lèvres s'ouvrirent et elle parla :

— Ce que j'ai à vous dire, répondit-Elle, je n'ai point besoin de l'écrire. Faites-moi seulement la grâce de venir ici pendant quinze jours.

— Je vous le promets, dit Bernadette.

La Vierge sourit de nouveau et fit un signe de satisfaction, montrant ainsi sa pleine confiance en la parole de cette pauvre paysanne de quatorze ans.

Elle savait que la petite bergère de Bartrès était comme ces enfants très-purs dont Jésus aimait à caresser les têtes blondes, en disant : « Le royaume des cieux est pour ceux-là qui leur ressemblent. »

A la parole de Bernadette, Elle répondit, elle aussi, par un engagement solennel :

— Et Moi, dit-elle. Je vous promets de vous rendre heureuse, non point dans ce monde, mais dans l'autre.

A l'enfant qui lui accordait quelques jours, Elle assurait, en compensation, l'éternité.

Bernadette, sans perdre de vue l'Apparition, retourna vers ses compagnes.

Elle remarqua que, tout en la suivant elle-même des yeux, la Vierge reposa un long moment et avec bienveillance son regard sur Antoinette Peyret, celle des deux qui n'était point mariée et qui faisait partie de la Congrégation des Enfants de Marie.

Elle leur répéta ce qui venait de se passer.

— Elle te regarde en ce moment, dit la Voyante à Antoinette.

Celle-ci fut toute saisie de cette parole, et, depuis cette époque, elle vit de ce souvenir.

— Demande-lui, dirent-elles, si cela la contrarierait que, durant cette Quinzaine, nous vinssions t'accompagner ici tous les jours ?

Bernadette s'adressa à l'Apparition.

— Elles peuvent revenir avec vous, répondit la Vierge, elles et d'autres encore. Je désire y voir du monde.

En disant ces mots, elle disparut, laissant après elle cette clarté lumineuse dont elle était entourée et qui s'évanouit elle-même peu à peu.

Cette fois-là, comme les autres, l'enfant remarqua un détail qui semblait comme la loi de cette auréole dont la Vierge était constamment entourée.

— Quand la Vision a lieu, disait-elle en son langage, je vois la Lumière tout d'abord et ensuite la « Dame ; » quand la Vision cesse, c'est la « Dame » qui disparaît la première et la Lumière en second lieu.

LIVRE DEUXIÈME.

I

De retour à Lourdes, Bernadette dut parler à ses parents de la promesse qu'elle venait de faire à la Dame mystérieuse, et des quinze jours consécutifs pendant lesquels elle devait se rendre à la Grotte. De leur côté, Antoinette et Mme Millet racontèrent ce qui s'était passé, la merveilleuse transfiguration de l'enfant durant l'extase, les paroles de l'Apparition, l'invitation de revenir pendant la Quinzaine. Le bruit de ces étranges choses se propagea aussitôt de toutes parts, et, franchissant bien vite les couches populaires, jeta, soit dans un sens, soit dans un autre, la plus profonde agitation dans la société de ce pays. Ce jeudi, 18 février 1858, était précisément jour de marché à Lourdes. Il y avait comme à l'ordinaire beaucoup de monde, de sorte que, le soir même, la nouvelle des visions, vraies ou fausses, de Bernadette, se répandit dans la montagne et dans les vallées, à Bagnères, à Tarbes, à Cauterets, à Saint-Pé, à Nay, dans toutes les directions du département et dans les villes du Béarn les plus rapprochées. Dès le lendemain, une centaine de personnes se trouvaient

déjà à la Grotte au moment où Bernadette y arriva. Le surlendemain, il y en avait quatre ou cinq cents. On en comptait plusieurs milliers le dimanche matin.

Que voyait-on cependant? qu'entendait-on sous ces roches sauvages? Rien, absolument rien, sinon une pauvre enfant en prière, qui disait voir et qui disait entendre. Plus petite en apparence était la cause, plus inexplicable humainement était l'effet.

Il fallait, prétendaient les croyants, ou que le reflet d'en haut fût réellement visible sur cette enfant, ou que le souffle de Dieu, qui agite les cœurs comme il veut, eût passé sur ces multitudes. *Spiritus ubi vult spirat.*

Un courant électrique, une irrésistible puissance à laquelle nul ne pouvait se soustraire, semblaient avoir soulevé cette population à la parole d'une ignorante bergère. Dans les chantiers, dans les ateliers, dans l'intérieur des familles, dans les réunions, parmi les laïques et parmi le clergé, chez les pauvres et chez les riches, au cercle, dans les cafés, dans les auberges, sur les places, dans les rues, le soir, le matin, en particulier, en public, on ne s'entretenait que de cela. Qu'on fût sympathique, qu'on fût hostile, qu'on ne fût ni l'un ni l'autre, mais seulement curieux ou inquiet de la vérité, il n'était personne dans le pays dont ces événements singuliers ne fussent en ce moment la plus violente, j'allais dire l'unique préoccupation.

L'instinct populaire n'attendait pas que l'Apparition eût dit son nom pour la reconnaître. — C'est sans doute la sainte Vierge, disait-on de tous côtés dans la multitude.

Devant l'autorité, si minime en elle-même, d'une petite fille de treize à quatorze ans, prétendant voir et

entendre ce que nul autour d'elle ne voyait ni n'entendait, les philosophes du pays, nourris à la prose puissante des journaux, avaient beau jeu contre la Superstition :

— Cette enfant n'a pas même l'âge de prêter serment ; on l'écouterait à peine devant un tribunal, déposant sur un fait insignifiant : et on veut la croire quand il s'agit d'un événement impossible, d'une Apparition?... N'est-il pas évident que c'est une comédie, ourdie dans quelque intérêt d'argent par la famille ou par le parti-prêtre? Il suffit de deux yeux clairvoyants pour percer à jour cette misérable intrigue. Le premier venu d'entre nous n'en aurait pas pour dix minutes.

Quelques-uns de ceux qui tenaient ce langage voulurent voir Bernadette, l'interroger, assister à ses extases. Les réponses de l'enfant furent simples, naturelles, sans aucune contradiction, faites avec un accent de vérité auquel il était impossible de se méprendre, et qui portait dans les esprits les plus prévenus la conviction de son entière sincérité. Quant aux extases, ceux qui avaient vu à Paris les grandes actrices de notre temps, déclarèrent que l'art ne pouvait aller jusque là. Le thème de la comédie ne tint pas vingt-quatre heures devant l'évidence.

Les savants, ceux qui avaient laissé d'abord les philosophes trancher la question, prirent en ce moment le haut du pavé :

— Nous connaissons parfaitement cet état, déclarèrent-ils. Rien n'est plus naturel. Cette petite fille est sincère dans ses réponses, parfaitement sincère; mais elle est hallucinée : elle croit voir et ne voit pas, elle croit entendre et n'entend pas. Quant à ses extases, également sincères de sa part, elles ne relèvent ni de

la comédie ni de l'art, qui seraient impuissants à produire de tels résultats; elles relèvent de la Médecine. La fille Soubirous est atteinte d'une maladie : elle est cataleptique. Un dérangement du cerveau compliqué d'un trouble musculaire et nerveux, voilà toute l'explication des phénomènes dont le populaire fait tant de bruit. Rien n'est plus simple.

La petite feuille hebdomadaire de la localité, *le Lavedan*, journal avancé qui paraissait habituellement en retard, différa son tirage d'un jour ou de deux pour parler de cet événement, et, dans un article aussi hostile qu'il sut le faire, il résuma les hautes considérations de philosophie et de médecine élaborées par les fortes têtes de l'endroit. Dès ce moment, c'est-à-dire dès le vendredi soir ou le samedi, le thème de la comédie était déjà abandonné devant la clarté des faits, et Messieurs de la Libre Pensée n'y revinrent plus, comme on peut le constater par tous les journaux d'alors.

Conformément à la tradition universelle de la Haute Critique en matière de religion, le bon rédacteur du *Lavedan* commençait par calomnier un peu et par insinuer que Bernadette et ses compagnes étaient des voleuses :

« Trois enfants en bas âge étaient allées ramasser
» des branches d'arbres, débris d'une coupe faite aux
» portes de la ville. Ces filles, *se voyant surprises par le*
» *propriétaire*, s'enfuirent à toutes jambes dans l'une
» des grottes qui avoisinent le chemin de la forêt de
» Lourdes [1]. »

[1] *Le Lavedan* du 18 février 1858. Malgré la date, ce numéro ne parut en réalité que le 19 au soir, ou le 20, ainsi que le prouvent,

C'est toujours de cette façon que la Libre Pensée a écrit l'histoire. Après cette loyale action, qui témoignait clairement de son bon vouloir et de son admirable équité, le rédacteur du *Lavedan* faisait, sans de trop grosses inexactitudes, le récit des faits mêmes qui se passaient aux Roches de Massabielle. Ils étaient trop notoires, ils avaient trop de témoins pour être niés.

« Nous ne raconterons pas, » ajoutait-il, « les mille » versions qui ont été faites à ce sujet; nous dirons » seulement que la jeune fille va chaque matin prier à » l'entrée de la Grotte, un cierge à la main, escortée » de plus de cinq cents personnes. Là, on la voit » passer du plus grand recueillement à un doux sou- » rire et retomber ensuite dans un état extatique des » plus prononcés; des larmes s'échappent de ses yeux » immobiles, qui restent constamment fixés sur l'en- » droit de la Grotte où elle croit voir la sainte Vierge. » — Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette » aventure, qui trouve chaque jour de nouveaux » adeptes. »

De comédie, de jonglerie, pas un mot. On sentait que, de ce côté, tout s'écroulait au premier entretien avec l'enfant, au premier regard jeté sur Bernadette en extase, sur les larmes, qui par moments inondaient ses joues. L'excellent rédacteur, pour mieux faire croire qu'elle était malade, affectait de la plaindre. Il ne parlait d'elle qu'en la nommant avec une douce commisération: « la pauvre visionnaire. » « Tout, » disait-il dès les premiers mots, « fait supposer que cette jeune fille est at- » teinte de catalepsie. »

dans le texte, les faits eux-mêmes, et, aux annonces, un extrait d'un jugement postérieur à la date du journal.

« L'hallucination, la catalepsie, » étaient les deux grands mots des savants de Lourdes « Sachez bien, » répétaient-ils souvent, « qu'il n'y a pas de surnaturel, que la Science en a fait pleine justice. La Science explique tout, la Science seule est certaine. Elle compare, elle juge, elle ne voit que les faits. Le Surnaturel était bon dans ces siècles d'ignorance où le monde était abruti dans la superstition, où l'on ne savait pas observer; mais maintenant nous le défions de se produire : nous sommes là. Voilà bien la stupidité du peuple! Parce qu'une petite fille est malade; parce que, dans sa fièvre, elle a des lubies, tous ces imbéciles crient au miracle. Il faut que la bêtise humaine dépasse toute mesure, pour voir une Apparition dans ce qui ne paraît pas, et une Voix dans ce que personne n'entend. Que la prétendue Apparition arrête le Soleil comme Josué; qu'elle frappe le rocher comme Moïse et qu'elle en fasse jaillir de l'eau; qu'elle guérisse des incurables; que, d'une façon quelconque, elle commande à la Nature : alors nous croirons. Mais qui ne sait que de pareilles choses n'arrivent jamais et ne sont jamais arrivées. »

Tels étaient, en ces termes ou en d'autres, les propos qui s'échangeaient du matin au soir, entre les sagaces intelligences qui représentaient à Lourdes la Médecine et la Philosophie.

La plupart de ces penseurs avaient assez vu Bernadette pour constater qu'elle ne jouait pas la comédie. Cela suffisait à leur esprit d'examen. De ce qu'elle était manifestement de bonne foi, ils concluaient qu'elle ne pouvait être que folle ou cataleptique. La possibilité de toute autre explication n'était pas même admise par leur ferme génie. Quand on leur proposait d'étudier le

fait, de revoir l'enfant, d'aller ou de retourner à la Grotte, de suivre dans tous leurs détails ces surprenants phénomènes, ils haussaient les épaules, riaient philosophiquement et disaient : « Nous savons tout cela par cœur. Ces crises sont connues. Avant un mois cette enfant sera complètement folle et probablement paralysée. »

Quelques-uns pourtant ne raisonnaient pas tout à fait ainsi.

« — De tels phénomènes sont rares, disait l'un des médecins les plus distingués de la ville, M. le docteur Dozous, et, pour mon compte, je ne manquerai pas cette occasion de les examiner avec soin. Les partisans du Surnaturel les jettent trop souvent à la face de la Médecine pour que je ne sois pas curieux, puisqu'ils se produisent aujourd'hui à la portée de mes yeux, de les étudier attentivement et de vider à fond, *de visu* et par expérience, cette célèbre question. »

M. Dufo, avocat, et plusieurs membres du barreau; M. Pougat, président du tribunal; un grand nombre d'autres, résolurent de se livrer, pendant les quinze jours annoncés à l'avance, aux plus scrupuleuses observations, et de se trouver, autant que possible, aux premières places. A mesure que la chose prenait des proportions plus considérables, le nombre des observateurs augmentait.

Quelques médecins, quelques Socrates autochtones, quelques philosophes locaux se disant Voltairiens pour faire croire qu'ils avaient lu Voltaire, se roidissaient seuls contre leur propre curiosité et tenaient à honneur de ne pas figurer dans la foule stupide qui chaque jour allait grossissant. Comme cela arrive presque toujours, ces fanatiques du Libre Examen avaient pour

principe de ne pas examiner du tout. Pour eux aucun fait n'était digne d'attention, qui dérangeait les dogmes inflexibles qu'ils avaient appris dans le *Credo* de leur journal. Du haut de leur infaillible sagesse, sur la porte de leur boutique, à la devanture du café, aux fenêtres du cercle, ces esprits de premier ordre voyaient passer avec un dédain transcendant les innombrables flots humains que je ne sais quel vertige emportait vers la Grotte.

III

Le Clergé, naturellement, était fortement impressionné par tous ces faits; mais, avec un tact et un bon sens merveilleux, il avait pris, dès le commencement, une attitude des plus réservées et des plus prudentes.

Le Clergé, surpris comme tout le monde par l'événement singulier qui s'était brusquement emparé de l'attention publique, se préoccupait vivement d'en connaître la nature. Là où, dans sa largeur d'idées, le Voltairianisme local ne voyait qu'une solution possible, le Clergé en voyait plusieurs. Le fait pouvait être naturel; et, dans ce cas, être produit par une comédie très-habile ou par une maladie très-étrange : mais il pouvait être surnaturel; et alors, il y avait à examiner si ce Surnaturel était diabolique ou divin. Dieu a ses miracles, mais le démon a ses prestiges. — Le Clergé savait toutes ces choses, et il résolut d'étudier avec un soin extrême les moindres circonstances de l'événement qui était en train de se produire. Il avait d'ailleurs, dès les premiers moments, accueilli avec une très-grande

défiance le bruit d'un fait aussi surprenant. Toutefois, ce pouvait être divin, et il n'entendait pas se prononcer à la légère.

L'enfant dont le nom était devenu subitement si célèbre dans ce pays, était complètement inconnue des prêtres de la ville. Depuis les quinze jours de sa rentrée à Lourdes chez ses parents, elle allait au catéchisme; mais l'ecclésiastique chargé cette année-là d'instruire les enfants, M. l'abbé Pomian, ne l'avait point remarquée. Il l'avait pourtant interrogée une fois ou deux, mais sans savoir son nom et sans faire aucune attention à sa personne, perdue qu'elle était dans la foule des enfants, ignorée encore comme le sont habituellement les dernières venues. Lorsque toutes les populations accouraient déjà à la Grotte, vers le troisième jour de la Quinzaine demandée par l'Apparition mystérieuse, M. l'abbé Pomian, désirant connaître cette enfant extraordinaire dont on parlait de toutes parts, l'appela par son nom au catéchisme, comme il avait coutume de le faire quand il voulait interroger. Au nom de Bernadette Soubirous, une petite fille, assez chétive et pauvrement vêtue, se leva humblement. L'ecclésiastique ne remarqua en elle que sa simplicité, et aussi son extrême ignorance de toute matière religieuse.

La paroisse avait en ce moment à sa tête un prêtre dont il importe de faire le portrait.

M. l'abbé Peyramale, âgé alors d'environ cinquante ans, était, depuis déjà deux années, curé-doyen de la ville et du canton de Lourdes. C'était un homme que la nature avait fait brusque, violent peut-être dans son amour du bien, et que la grâce avait adouci, tout en laissant deviner par moments l'arbre primitif, l'arbre

rugueux, mais foncièrement bon, sur lequel la délicate et puissante main de Dieu avait greffé le chrétien et le prêtre. Sa fougue native, entièrement apaisée pour tout ce qui le concernait lui-même, était devenue le pur zèle de la maison de Dieu.

En chaire, sa parole, apostolique toujours, était quelquefois rude; elle poursuivait tout ce qui était mal, et aucun abus, aucun désordre moral, d'où qu'il vînt, ne le trouvait indifférent ou faible. Souvent la société de l'endroit, flagellée dans quelqu'un de ses vices ou de ses travers par l'ardente parole du pasteur, avait jeté les hauts cris. Il ne s'en était point ému et avait fini presque toujours par être, Dieu aidant, vainqueur dans la lutte.

Ces hommes de devoir sont gênants; et on leur pardonne rarement l'indépendance et la sincérité de leur langage. On le pardonnait pourtant à celui-là : car, lorsqu'on le voyait cheminer par la ville avec sa soutane rapiécée et reprisée, ses gros souliers raccommodés et son vieux tricorne déformé, on savait que l'argent de sa garde-robe s'employait à secourir les malheureux. Ce prêtre, si austère dans ses mœurs, si sévère dans ses doctrines, était d'une bonté de cœur inexprimable, et il dépensait son patrimoine à faire le bien, aussi obscurément qu'il le pouvait. Mais son humilité n'avait pu parvenir à cacher comme il l'eût voulu sa vie de dévouement; la reconnaissance des pauvres avait parlé : la vie privée est d'ailleurs bien vite percée à jour dans les petites villes, et il était devenu l'objet de la vénération générale. Rien qu'à voir la façon dont ses paroissiens ôtaient leur chapeau quand il passait dans la rue; rien qu'à l'accent familier, affectueux et content, dont les pauvres gens, assis sur le pas

de leur porte, disaient : « Bonjour, Monsieur le Curé ! » on devinait qu'un lien sacré, celui du bien modestement accompli, unissait le pasteur à ses ouailles. Les Libres Penseurs disaient de lui : « Il n'est pas toujours commode, mais il est charitable et ne tient pas à l'argent. C'est le meilleur des hommes, malgré la soutane. »

Plein d'abandon et de bonhomie dans la vie privée, ne supposant alors jamais le mal et se laissant même quelquefois tromper par des gens qui exploitaient sa bonté, il était, comme prêtre, prudent jusqu'à la défiance dans tout ce qui touchait aux choses de son Ministère et à l'intérêt éternel de la Religion. L'homme pouvait être parfois abusé, le prêtre jamais. Il y a des grâces d'état.

Ce prêtre éminent unissait à un cœur d'apôtre un bon sens d'une rare fermeté et un caractère que rien au monde ne pouvait faire fléchir quand il s'agissait de la Vérité. Les événements ne devaient pas tarder à mettre en lumière ces qualités de premier ordre. En le plaçant à Lourdes à cette époque, la Providence avait eu ses desseins[1].

[1] Du plus profond de mon cœur je demande pardon à M. l'abbé Peyramale du bien que je dis ici de lui et dont l'expression, je le sais, le fera souffrir cruellement. Pour imposer cette souffrance à son humilité, il a fallu, non-seulement l'intérêt spéculatif de la vérité, mais encore la nécessité où je suis, en écrivant cette histoire, de tout dire, pour montrer les voies secrètes de Dieu et l'action manifeste de sa main.

Historien, j'écris sans haine et sans amitiés personnelles. Je considère comme un devoir, et je me suis fait une loi absolue d'exposer la vérité, telle que Dieu me permet de la voir et de la traduire, au risque de blesser l'humilité des bons ou l'orgueil des méchants.

Domptant en cela sa peu expectante nature, M. l'abbé Peyramale, avant de permettre à son clergé de faire un seul pas et de se montrer à la Grotte, avant de se le permettre à lui-même, résolut d'attendre que les événements eussent pris un caractère nettement déterminé, que les preuves se fussent produites dans un sens ou dans l'autre, et que l'autorité ecclésiastique eût prononcé.

Il chargea quelques laïques intelligents et sûrs de se rendre aux Roches Massabielle toutes les fois que Bernadette et la multitude s'y transporteraient, et de le tenir au courant, jour par jour et heure par heure, de ce qui se passerait; mais, en même temps qu'il prenait ses mesures pour être parfaitement renseigné, il les prenait aussi pour ne compromettre en rien le Clergé dans cette affaire, dont la véritable nature était encore douteuse.

« Laisons faire, » disait-il aux impatients. « Si, d'un côté, nous sommes rigoureusement obligés d'examiner avec une extrême attention les faits qui se passent en ce moment, de l'autre, la plus vulgaire prudence nous interdit de nous mêler de nos personnes à la foule qui court vers la Grotte en chantant des cantiques. Abstenons-nous d'y paraître, et ne nous exposons ni à consacrer par notre présence une supercherie ou une illusion, ni à combattre par une décision prématurée, par une attitude hostile, une œuvre venant peut-être de Dieu.

« Quant à nous y rendre en simples spectateurs, cela n'est pas possible, avec le costume que nous portons. La population, voyant un prêtre au milieu d'elle, se grouperait d'elle-même autour de lui, pour qu'il marchât en tête et entonnât les prières. Or, s'il cédait à la

pression publique ou à son enthousiasme irréfléchi, et que plus tard on découvrît que ces Apparitions sont une illusion ou un mensonge, qui ne voit à quel point la Religion en serait compromise dans la personne du Clergé? S'il résistait, au contraire, et que plus tard l'œuvre de Dieu devînt manifeste, cette résistance n'aurait-elle pas les mêmes conséquences fâcheuses?

« Abstenons-nous donc, puisque nous ne pourrions que compromettre Dieu, soit dans les œuvres qu'il entend accomplir, soit dans le saint Ministère qu'il a daigné nous confier. »

Quelques-uns, dans l'ardeur de leur zèle, insistaient:

« — Non, répondait-il avec fermeté, nous n'aurions à intervenir que s'il venait à sortir de là quelque hérésie manifeste, quelque superstition, quelque désordre. Alors seulement notre devoir serait nettement tracé par les faits eux-mêmes. Aux mauvais fruits nous jugerions le mauvais arbre, et nous devrions accourir au premier symptôme de mal pour préserver notre troupeau.

« Mais jusqu'ici rien de tel ne se produit: tout au contraire, la foule, dans le plus grand recueillement, se borne à prier la sainte Vierge, et la piété des fidèles paraît augmenter.

« Sachons donc attendre, en nous livrant, à part nous, à un examen nécessaire, la décision suprême que devra porter sur ces faits la sagesse épiscopale.

« Si ces faits sont de Dieu, ils n'ont pas besoin de nous, et le Tout-Puissant saura bien, sans notre pauvre secours, surmonter tous les obstacles et tourner les choses au gré de son dessein.

« Si cette œuvre, au contraire, n'est pas de Dieu, il

marquera lui-même le moment où nous devrons intervenir pour la combattre en son nom.

« En un mot : « Laissons agir la Providence. »

Telles furent les raisons profondes, les considérations de haute sagesse qui déterminèrent en ces circonstances M. le curé Peyramale à interdire formellement à tous les prêtres placés sous sa juridiction de paraître à la Grotte de Massabielle, et à s'abstenir lui-même d'y aller.

Mgr Laurence, évêque de Tarbes, approuva cette prudente réserve, et étendit même à tous les ecclésiastiques du diocèse la défense de se mêler en quoi que ce soit des événements de Lourdes. Lorsqu'un prêtre, soit au tribunal de la Pénitence, soit ailleurs, était interrogé sur le pèlerinage de la Grotte, la réponse était faite d'avance :

« — Nous n'y allons pas nous-mêmes et ne pouvons par conséquent nous prononcer sur ces faits que nous ne connaissons pas suffisamment. Mais il est évidemment loisible à tout fidèle de s'y rendre, si cela lui convient, et d'examiner des faits jusqu'ici en dehors de toute décision ecclésiastique. Allez-y ou n'y allez pas : nous n'avons ni à vous le conseiller, ni à vous le défendre, — ni à vous y autoriser, ni à vous l'interdire. »

Une telle attitude de stricte neutralité était, il faut le dire, des plus difficiles à garder : car chaque prêtre devait avoir à lutter en cette occasion, non-seulement contre la pression populaire, mais encore contre son propre désir, assurément bien légitime, d'assister de sa personne aux choses extraordinaires qui peut-être étaient sur le point de s'accomplir.

Cette ligne de conduite, quelque malaisée qu'elle pût être à tenir, fut pourtant observée. Au milieu de ces populations, soulevées tout à coup comme un Océan par un souffle inconnu, et poussées vers la mystérieuse roche où l'Apparition surnaturelle s'entretenait avec une enfant, le Clergé tout entier, sans une seule exception, s'abstint de paraître. Dieu, qui dirigeait invisiblement toutes choses, donna à ses prêtres la force de ne point céder à ce courant inouï et de demeurer immobiles au sein de ce prodigieux mouvement. Cette immense abstention du Clergé devait montrer manifestement que la main et l'action de l'homme n'étaient pour rien en ces événements, et qu'il fallait en chercher la cause ailleurs, ou pour mieux dire plus haut.

IV

Cela ne suffisait point cependant. La Vérité a besoin d'un autre creuset. Il faut qu'étant sans soutien, elle résiste par elle-même et par elle seule aux grandes forces humaines déchaînées contre elle. Il lui faut donc des persécuteurs, des ennemis furieux, des adversaires habiles à tendre des piéges. Quand la Vérité passe par cette épreuve, les faibles tremblent et ont peur qu'on ne renverse l'œuvre de Dieu. *Quid timetis, modicæ fidei?* Ces hommes qui la menacent pour le présent, sont ses soutiens dans l'avenir.

Ces adversaires acharnés attestent aux yeux des siècles que telle œuvre, que telle croyance n'a point été établie clandestinement et dans l'ombre, mais bien à la face d'ennemis intéressés à tout voir et à tout contrô-

ler; ils attestent aux yeux des siècles que les fondements en sont solides, puisque tant d'efforts réunis n'ont pu les ébranler au moment même où ils s'élevaient dans leur faiblesse originelle; ils attestent que ces bases sont pures, puisque, examinant toutes choses à la loupe grossissante de la malveillance et de la haine, ils n'ont pu y signaler ni un vice ni une tache. Les ennemis sont des témoins non suspects, qui déposent malgré eux, devant la postérité, en faveur même de ce qu'ils ont voulu empêcher ou détruire. Donc, si les Apparitions de la Grotte étaient le point de départ d'une œuvre divine, il fallait, à côté de l'abstention du Clergé, l'hostilité des puissants du monde.

Dieu y avait également pourvu.

Tandis que l'autorité ecclésiastique, personnifiée dans le Clergé, gardait la sage réserve conseillée par le Curé de Lourdes, l'autorité civile se préoccupait, elle aussi, du mouvement extraordinaire qui était en train de se produire dans la ville et aux environs, et qui, gagnant de proche en proche tout le département, en avait déjà franchi les limites du côté du Béarn.

Bien qu'il n'advint aucun désordre, ces pèlerinages, ces foules recueillies, cette enfant en extase, inquiétèrent ce monde ombrageux.

Au nom de la liberté de conscience, n'y avait-il pas moyen d'empêcher ces gens de prier, et surtout de prier où bon leur semblait? Tel était le problème que le libéralisme officiel commençait à se poser.

A des degrés divers, M. Dutour, Procureur impérial; M. Duprat, Juge de Paix; le Maire, le Substitut, le Commissaire de Police, et bien d'autres encore, prirent ou donnèrent l'alarme. Un Miracle en plein XIXe siècle, se

produisant tout à coup sans demander la permission et sans autorisation préalable, parut à quelques-uns un intolérable outrage à la Civilisation, une atteinte à la sûreté de l'État; et il importait pour l'honneur de notre lumineuse époque d'y mettre bon ordre. La plupart de ces messieurs ne croyaient point du reste à la possibilité des manifestations surnaturelles, et ils ne pouvaient consentir à voir là-dedans autre chose qu'une imposture ou une maladie. En tout cas, plusieurs se sentaient opposés d'instinct à tout événement, quel qu'il fût, qui pouvait, directement et indirectement, accroître l'influence de la Religion, contre laquelle ils avaient, soit des préventions sourdes, soit des haines avouées.

Sans revenir sur les réflexions que nous faisions tout à l'heure, c'est vraiment une chose digne de remarque de voir que le Surnaturel, toutes les fois qu'il se produit dans le monde, rencontre constamment, sous des noms et des aspects différents, les mêmes oppositions, les mêmes indifférences, les mêmes fidélités. Avec des nuances diverses, Hérode, Caïphe, Pilate, Joseph d'Arimathie, Pierre, Thomas, les Saintes Femmes, les francs ennemis, les lâches, les faibles, les dévoués, les sceptiques, les timides, les héros, appartiennent à tous les temps.

Le Surnaturel n'échappe jamais, notamment, à l'hostilité d'une partie plus ou moins considérable du monde officiel. Seulement, cette hostilité vient tantôt du maître et tantôt des valets.

Le plus intelligent de la petite légion des fonctionnaires de Lourdes, à cette époque, était assurément

M. Jacomet, bien que M. Jacomet fût hiérarchiquement le dernier de tous, puisqu'il occupait le modeste emploi de Commissaire de Police. Il était jeune, très-sagace en certaines circonstances, et doué d'un art de parole assez rare chez ses pareils. Sa finesse était extrême. Personne mieux que lui ne comprenait les coquins. Il était merveilleusement apte à déjouer leurs ruses; et, à ce sujet, on raconte de lui des traits étonnants. Il comprenait beaucoup moins les honnêtes gens. A l'aise dans les choses compliquées, cet homme se troublait devant la simplicité. La Vérité le déconcertait et lui semblait suspecte : le désintéressement excitait sa défiance; la franchise mettait à la torture son esprit, avide de découvrir partout des duplicités et des détours. A cause de cette monomanie, la Sainteté lui eût paru sans doute la plus monstrueuse des fourberies et l'eût trouvé implacable. De tels travers se rencontrent souvent chez les hommes de cette profession, habitués par leur emploi même à chercher des délits et à surprendre des crimes. Ils prennent à la longue une disposition d'esprit éminemment inquiète et soupçonneuse, qui leur inspire des traits de génie quand ils ont affaire à des fripons, et des sottises énormes quand ils ont affaire à des honnêtes gens, à des âmes loyales. Quoique jeune, M. Jacomet avait contracté cette bizarre maladie des vieux policiers. Il était donc comme ces chevaux des Pyrénées dont le pied est ferme dans les sentiers tortueux et pierreux de la montagne, et qui s'abattent tous les deux cents pas dans les chemins larges et unis; comme ces oiseaux de nuit qui ne voient que dans les ténèbres, et qui, en plein jour, se cognent contre les arbres et contre les murs.

Content de sa personne, il était mécontent de sa

position, à laquelle il était supérieur par son intelligence. De là un certain orgueil remuant et un désir ardent de se signaler. Il avait plus que de l'influence, il avait de l'ascendant sur ses chefs; et il affectait de traiter d'égal à égal avec le Procureur Impérial et avec tous les autres fonctionnaires. Il se mêlait de tout, dominait presque tout le monde, et menait, ou peu s'en faut, les affaires de la ville. Pour tout ce qui concernait le canton de Lourdes, le préfet du département, M. le baron Massy, ne voyait que par les yeux de Jacomet.

Tel était le Commissaire de Police, tel était le personnage important de Lourdes lorsqu'eurent lieu les Apparitions à la Grotte de Massabielle.

V

C'était le troisième jour de la Quinzaine, le 21 février, premier Dimanche de Carême.

Avant le lever du soleil, une foule immense, plusieurs milliers de personnes étaient déjà réunies, devant et tout autour de la Grotte, sur les bords du Gave et dans la prairie. C'était l'heure où Bernadette avait coutume de venir. Elle arriva, enveloppée dans son capulet blanc, suivie de quelqu'un des siens, sa mère ou sa sœur. Ses parents avaient assisté la veille ou l'avant-veille à ses extases; ils l'avaient vue transfigurée, et maintenant ils croyaient.

L'enfant traversa simplement, sans assurance comme sans embarras, la foule qui s'écarta avec respect devant elle en lui livrant passage; et, sans paraître s'apercevoir de l'attention universelle, elle alla, comme si elle accomplissait une chose toute simple, s'agenouiller

et prier au-dessous de la niche où serpentait la branche d'églantier.

Quelques instants après, on vit son front s'illuminer et devenir rayonnant. Le sang pourtant ne se portait point au visage; au contraire, elle pâlissait légèrement, comme si la nature fléchissait quelque peu en présence de l'Apparition qui se manifestait devant elle. Tous ses traits montaient, montaient, et entraient comme dans une région supérieure, comme dans un pays de gloire, exprimant des sentiments et des choses qui ne sont point d'ici-bas. La bouche entr'ouverte était béante d'admiration, et paraissait aspirer le Ciel. Les yeux, fixes et bienheureux, contemplaient une beauté invisible, qu'aucun autre regard n'apercevait, mais que tous sentaient présente, que tous, pour ainsi dire, voyaient par réverbération sur le visage de l'enfant. Cette pauvre petite paysanne, si vulgaire en l'état habituel, semblait ne plus appartenir à la terre.

C'était l'Ange de l'innocence, laissant le monde un instant derrière lui et tombant en adoration, au moment où il entr'ouvre les portes éternelles et où il aperçoit le Paradis.

Tous ceux qui ont vu Bernadette en extase, parlent de ce spectacle comme d'une chose qui est tout à fait sans analogue sur la terre. Leur impression après dix années est aussi vive que le premier jour.

Chose remarquable! quoique son attention fût entièrement absorbée par la contemplation de la Vierge pleine de grâces, elle avait en partie conscience de ce qui se passait autour d'elle.

A un certain moment son cierge s'éteignit; elle

étendit la main pour que la personne la plus proche le rallumât.

Quelqu'un ayant voulu, avec un bâton, toucher l'églantier, elle fit vivement signe de le laisser, et son visage exprima la crainte. — J'avais peur, dit-elle ensuite naïvement, qu'on ne touchât la « Dame » et qu'on ne lui fît du mal.

Un des observateurs dont nous avons cité le nom, M. le docteur Dozous, était à côté d'elle.

— Ce n'est là, pensait-il, ni la catalepsie avec sa roideur, ni l'extase inconsciente des hallucinés; c'est un fait extraordinaire, d'un ordre tout à fait inconnu à la Médecine.

Il prit le bras de l'enfant et lui tâta le pouls. Elle parut n'y pas faire attention. Le pouls, parfaitement calme, était régulier comme dans l'état ordinaire.

— Il n'y a donc aucune excitation maladive, se dit le savant docteur, de plus en plus bouleversé.

En ce moment, la Voyante fit, sur ses genoux, quelques pas en avant dans la Grotte. L'Apparition s'était déplacée, et c'était maintenant par l'ouverture intérieure que Bernadette pouvait l'apercevoir.

Le regard de la sainte Vierge parut en un instant parcourir toute la terre, et elle le reporta, tout imprégné de douleur, vers Bernadette agenouillée.

— Qu'avez-vous? que faut-il faire? murmura l'enfant.

— Prier pour les pécheurs, répondit la Mère du genre humain.

En voyant ainsi la douleur voiler, comme un nuage, l'éternelle sérénité de la Vierge bienheureuse, le cœur de la pauvre bergère ressentit tout à coup une cruelle

souffrance. Une indicible tristesse se répandit sur ses traits. De ses yeux, toujours tout grands ouverts et fixés sur l'Apparition, deux larmes roulèrent sur ses joues et s'y arrêtèrent, sans tomber.

Un rayon de joie revint enfin éclairer son visage : car la Vierge avait sans doute tourné elle-même son regard vers l'espérance et contemplé, dans le cœur du Père, la source intarissable de la miséricorde infinie descendant sur le monde, au nom de Jésus et par les mains de l'Église.

Ce fut en cet instant que l'Apparition s'évanouit. La reine du Ciel venait de rentrer dans son Royaume.

L'auréole, comme de coutume, demeura encore quelques secondes, puis s'effaça insensiblement, pareille à une brume lumineuse qui se fond et disparaît dans l'air.

Les traits de Bernadette descendirent peu à peu. Il sembla qu'elle passait de la région du soleil à celle de l'ombre, et la vulgarité de la terre reprit possession de ce visage, un instant auparavant transfiguré. Ce n'était plus qu'une humble bergère, une petite paysanne que rien en apparence ne distinguait des autres enfants.

Autour d'elle se pressait la foule haletante, anxieuse, émue, recueillie. Nous aurons ailleurs l'occasion de décrire son attitude.

VI

Durant toute la matinée, après la Messe et jusqu'à l'heure des Vêpres, il ne fut bruit à Lourdes que de ces étranges événements, auxquels on donnait naturellement les interprétations les plus diverses. — Pour ceux

qui avaient vu Bernadette en extase, la preuve était faite d'une façon qu'ils prétendaient irrésistible. Quelques-uns rendaient leur pensée par des comparaisons assez heureuses : « Dans nos vallées le Soleil se montre tard, caché qu'il est à l'orient par le Pic et le mont du Ger. Mais, bien avant de l'apercevoir, nous pouvons remarquer, à l'ouest, le reflet de ses rayons sur les flancs des montagnes de Bastsurguères, qui deviennent resplendissantes tandis que nous sommes encore dans l'ombre ; et alors, quoique nous ne voyions pas directement le Soleil, mais seulement son reflet sur les pentes, nous affirmons sa présence derrière les masses énormes du Ger. « Bastsurguères voit le Soleil, disons-nous ; et, si nous étions à la hauteur de Bastsurguères, nous le verrions aussi. » Eh bien ! il en est de même quand on arrête son regard sur Bernadette illuminée par l'invisible Apparition : la certitude est la même, l'évidence toute semblable. Le visage de la Voyante apparaît tout à coup si clair, si transfiguré, si éclatant, si imprégné de rayons divins, que ce reflet merveilleux que nous apercevons nous donne la pleine assurance du centre lumineux que nous n'apercevons pas. Et, si nous n'avions pas, pour nous le cacher, toute une montagne de fautes, de misères, de préoccupations matérielles, d'opacité charnelle ; si nous étions, nous aussi, à la hauteur de cette innocence d'enfant, de cette neige éternelle qu'aucun pied humain n'a foulée, nous aussi, nous verrions, non plus par reflet, mais directement, ce que contemple Bernadette ravie, ce qui rayonne sur ses traits en extase. »

De telles raisons, excellentes peut-être en elles-mêmes et concluantes pour ceux qui avaient été témoins de ce spectable inouï, ne pouvaient être suffisantes

pour ceux qui n'avaient rien vu. La Providence, à supposer qu'elle fût en réalité dans tout ceci, devait, ce semble, affirmer son action par des preuves, sinon meilleures (puisque presque personne ne résistait à celles-là dès qu'il avait pu les expérimenter), du moins plus matérielles, plus continues, et en quelque sorte plus palpables. Peut-être était-ce là le profond dessein de Dieu et ne convoquait-il de telles multitudes que pour avoir, à l'heure voulue, d'innombrables et d'irrécusables témoins.

A l'issue des Vêpres, Bernadette sortit de l'Église avec la troupe des fidèles. Elle était, comme on le pense bien, l'objet de l'attention générale. On l'interrogeait, on l'entourait. La pauvre enfant, embarrassée de ce concours, répondait tout simplement, et tâchait de percer la foule afin de rentrer chez elle.

En ce moment, un homme revêtu des insignes de la force publique, un Sergent de ville, Officier de police, s'approcha d'elle et la toucha sur l'épaule.

— Au nom de la Loi, dit-il.

— Que me voulez-vous? dit l'enfant.

— J'ai ordre de vous prendre et de vous emmener

— Et où?

— Chez le Commissaire de Police. Suivez-moi.

VII.

Un murmure menaçant parcourut la multitude. Beaucoup de ceux qui étaient là avaient vu le matin l'humble enfant transfigurée par l'extase divine, illuminée par les rayons d'en haut. Pour eux, cette petite

fille bénie de Dieu avait quelque chose de sacré. Aussi, quand ils virent l'agent de la force publique porter la main sur elle, ils frémirent d'indignation et voulurent intervenir. Mais un prêtre, qui sortait en cet instant de l'Église, fit signe à la foule de se calmer : — Laissez faire l'Autorité, dit-il.

Par une coïncidence merveilleuse, comme on en rencontre souvent dans l'histoire des événements surnaturels, quand on se donne la peine ou plutôt la joie de les approfondir, l'Église universelle avait chanté en ce jour, premier Dimanche de Carême, les paroles immortelles destinées à consoler et à conforter l'innocent et le faible en présence des persécutions : « Dieu t'a confié au soin de ses Anges, pour qu'ils te gardent en ton chemin. Ils te porteront en leurs mains, de peur que tes pieds ne se heurtent et ne se blessent contre les pierres de la route... Espère en lui : il te protégera à l'ombre de ses ailes. Sa Vertu toute-puissante t'entourera en quelque sorte comme d'un invincible bouclier... Va en toute confiance ! tu écraseras sous tes pieds l'Aspic et le Serpent ; le lion et le dragon seront abattus par toi... « Parce qu'il a espéré en moi, dit le Seigneur, je le délivrerai. Je le protégerai parce qu'il a confessé mon nom. Il m'invoquera et je l'exaucerai. *Je suis avec lui dans la tribulation* [1]. »

L'Evangile du jour racontait comment le Sauveur des hommes, type éternel des justes sur la terre, avait, à l'origine de sa mission divine, eu à subir sa Tentation ; et il donnait tous les détails de sa lutte illustre et de sa victoire contre l'Esprit mauvais dans la solitude de

[1] Missel et Paroissien romains. 1er *Dimanche de Carême*. troït, Graduel et Trait de la Messe. Répons des Vêpres.

désert : *Ductus est Jesus in desertum, ut tentaretur a diabolo*[1]...

Tels étaient les textes, si consolants pour la faiblesse innocente et persécutée, que l'Église avait fait entendre; tels étaient les grands souvenirs qu'elle avait évoqués et dont elle célébrait la mémoire, en ce jour où, au fond d'une obscure ville de la montagne, un agent de la Force Publique venait de saisir, au nom de la Loi, une petite fille ignorante, pour la conduire auprès du plus adroit et du plus retors des représentants de l'Autorité.

La multitude émue et troublée avait suivi Bernadette, emmenée par l'agent officiel. Le Commissariat de Police n'était pas loin. Le Sergent entra avec l'enfant, et, la laissant seule dans le corridor, se retourna pour fermer la porte à la clef et au verrou.

Un instant après, Bernadette se trouvait en face de M. Jacomet.

Une foule immense stationnait au dehors.

VIII.

L'homme très-intelligent qui allait interroger Bernadette se sentait assuré d'un facile triomphe et il s'en était à l'avance hautement réjoui.

Il était de ceux qui repoussaient obstinément l'explication des savants du pays. Il ne croyait ni à la catalepsie, ni à l'hallucination, ni aux diverses illusions

[1] *Ibid.*

d'une extase maladive. La précision des récits qu'on attribuait à l'enfant, les remarques faites par le docteur Dozous et par plusieurs autres témoins des scènes de la Grotte lui paraissaient inconciliables avec une telle hypothèse. Quant au fait même des Apparitions, il ne croyait point, dit-on, à la possibilité de ces visions ultramondaines, et son génie policier, très-apte à dépister des fripons derrière un fait illégal, n'allait peut-être pas jusqu'à découvrir Dieu derrière un fait surnaturel. Aussi, convaincu en lui-même qu'il ne pouvait y avoir que de fausses apparitions, avait-il résolu de trouver, par ruse ou par force, le point de l'erreur et de rendre, aux libres penseurs du Pouvoir ou d'ailleurs, le service signalé de saisir une manifestation surnaturelle, une croyance populaire en flagrant délit d'imposture. Il avait là une admirable occasion de porter un rude coup à la prétendue autorité de toutes les Visions du passé, surtout s'il parvenait à découvrir et à montrer que le Clergé, qui s'abstenait si soigneusement dans cette affaire, la dirigeait ou l'exploitait secrètement.

A supposer que Dieu ne fût pour rien dans cet événement, et que les hommes y fussent pour le tout, le raisonnement de Jacomet était excellent.

A supposer au contraire que Dieu y fût pour le tout, et les hommes pour rien, le malheureux Commissaire de Police s'engageait en ce moment dans la voie la plus funeste.

Dans ces dispositions d'esprit, M. Jacomet avait, dès les premiers jours, fait surveiller avec soin toutes les démarches de Bernadette, pour voir s'il ne surprendrait pas quelque communication mystérieuse entre la Voyante et tel ou tel membre du Clergé, soit de Lour-

des, soit des environs. Il avait même, paraît-il, poussé le zèle de ses fonctions jusqu'à placer dans l'église une créature à lui pour avoir l'œil sur le confessionnal Mais les enfants du Catéchisme se confessaient à tour de rôle toutes les quinzaines ou tous les mois, et le tour de Bernadette n'était pas encore venu durant ces jours-là. Tous ces consciencieux efforts n'avaient amené la découverte d'aucune complicité dans les actes de fourberie qu'il attribuait à Bernadette. Il en conclut qu'elle agissait probablement seule, sans cependant renoncer tout à fait à ses soupçons, car le véritable homme de police soupçonne toujours, même sans preuves. C'est ce qui constitue son type particulier et son génie propre.

Lorsque Bernadette entra, il arrêta un instant sur elle ses yeux perçants et aigus, qu'il eut l'art merveilleux d'imprégner tout à coup de bonhomie et d'abandon. Lui, qui avait habituellement le verbe haut avec tout le monde, il se montra plus que poli avec la pauvre fille du meunier Soubirous ; il fut doux et insinuant. Il la fit asseoir et prit, pour l'interroger, l'air bienveillant d'un véritable ami (1).

— Il paraît que tu vois une belle Dame à la Grotte de Massabielle, ma bonne petite? Raconte-moi tout.

Comme il venait de dire ces mots, la porte de la

(1) Nous ne pouvons évidemment après que dix ans écoulés ont passé sur la mémoire des témoins de cette histoire, garantir les termes exacts de ce dialogue et de quelques autres que l'on trouvera dans le cours de ce récit. Nous en donnons le sens et la physionomie générale, tout en essayant, grâce aux innombrables pièces que nous avons en main, documents imprimés ou manuscrits, relations diverses écrites à l'époque, correspondances officielles, lettres particulières, etc., d'en reconstituer autant que possible la forme même, l'originalité première et la vie.

salle s'était ouverte doucement et quelqu'un était entré. C'était M. Estrade, Receveur des Contributions Indirectes, un des hommes considérables de Lourdes et l'un des plus intelligents. Ce fonctionnaire occupait une partie de la maison où demeurait M. Jacomet; et, averti, par la rumeur de la foule, de l'arrivée de Bernadette chez le Commissaire, il avait eu la très-naturelle curiosité d'assister à l'interrogatoire. Il partageait d'ailleurs, au sujet des Apparitions, les idées de Jacomet et il croyait, comme lui, à une fourberie de l'enfant. Il haussait les épaules quand on lui donnait toute autre explication. Il jugeait ces choses tellement absurdes qu'il n'avait pas même daigné aller à la Grotte regarder les scènes étranges que l'on racontait. Ce philosophe s'assit un peu à l'écart, après avoir fait signe au Commissaire de ne point s'interrompre. Tout cela se passa sans que Bernadette parût y faire grande attention.

La scène et le dialogue des deux interlocuteurs se trouvèrent ainsi avoir un témoin[1].

[1] Ce témoin loyal, que nous sommes allé nous-même interroger à Bordeaux où il exerce actuellement ses fonctions, a bien voulu recueillir pour nous ses souvenirs, — qu'il avait d'ailleurs notés à l'époque même des événements, — et nous donner de la sorte le moyen de compléter et de contrôler le récit de Bernadette.

Quant au Rapport du Commissaire de Police à la suite de cette conversation, nous avons inutilement demandé ce document précieux à la Préfecture des Hautes-Pyrénées. Il nous a été impossible d'en avoir communication. La Préfecture a d'ailleurs coupé court à toute insistance de notre part, en nous disant que le dossier relatif à cette affaire avait disparu, soit par le fait d'un simple désordre ou d'un accident, soit parce qu'il aurait été soustrait par des mains intéressées à l'anéantir.

Nous avons demandé également à la Cour Impériale de Pau, communication des rapports que M. Dutour, alors Procureur Impérial à Lourdes, adressait sur cette affaire au Procureur-gé-

A la question de M. Jacomet, l'enfant avait levé sur l'homme de police son beau regard innocent et s'était mise à raconter en son langage, c'est-à-dire en patois du pays, et avec une sorte de timidité personnelle qui ajoutait encore quelque chose à son accent de vérité, les événements extraordinaires qui remplissaient sa vie depuis quelques jours.

M. Jacomet l'écoutait avec une vive attention, continuant d'affecter la bonhomie et la bienveillance. De temps en temps il jetait quelques notes sur un papier qu'il avait devant lui.

L'enfant le remarqua, mais ne s'en préoccupa nullement.

Quand elle eut achevé son récit, le Commissaire, de plus en plus doucereux et empressé, lui posa des questions sans nombre, comme si sa piété enthousiaste

néral. M. le Procureur-général nous a opposé un principe absolu et a refusé de nous communiquer ces pièces. Nous aurions cru, avant ce refus, fait d'ailleurs avec une bonne grâce parfaite, que le Parquet n'était et ne pouvait être que le dépositaire de pareils documents et qu'il était de son devoir de les communiquer à quiconque les réclamait au nom de l'Histoire.

Le Ministère des Cultes auprès duquel nous avons fait des démarches réitérées et inutiles a agi comme le parquet, avec la politesse en moins. Quelle terreur instinctive ces hauts personnages ont-ils de la vérité, qu'ils s'efforcent ainsi, mais par bonheur très-vainement, de la cacher sous le boisseau ?

Donc, s'il s'était glissé, au point de vue des actes de l'Administration quelque erreur dans notre récit, le monde officiel n'aurait à s'en prendre qu'à lui-même, puisqu'il a laissé perdre ou refusé de nous faire connaître ces divers documents. Heureusement les pièces sans nombre que nous avions par ailleurs et les recherches que nous avons faites ont pu y suppléer presque entièrement. Nous avons eu un peu plus de peine, voilà tout.

Si cependant, malgré nos efforts, notre récit offrait quelques inexactitudes, nous sommes prêt à les rectifier sur la production des documents officiels. Nous doutons qu'on y ait recours.

s'intéressait outre mesure à de si divines merveilles. Il formulait toutes ses interrogations coup sur coup, sans aucun ordre, par petites phrases brèves et précipitées, afin de ne pas laisser à l'enfant le temps de réfléchir.

A ces diverses questions Bernadette répondait sans nul trouble, sans l'ombre d'une hésitation, avec la tranquille assurance de quelqu'un que l'on interroge sur l'aspect d'un paysage ou d'un tableau qu'il a sous les yeux. Parfois, afin de se faire mieux comprendre, elle ajoutait quelque geste imitatif, quelque mimique expressive, comme pour suppléer à l'impuissance de sa parole.

La plume rapide de M. Jacomet avait noté cependant au fur et à mesure toutes les réponses qui lui étaient faites.

Ce fut alors qu'après avoir de la sorte essayé de fatiguer et d'embrouiller l'esprit de l'enfant dans la minutieuse infinité des détails, ce fut alors que le redoutable agent de la Police prit, sans transition, une physionomie menaçante et terrible, et changea brusquement de langage :

— Tu mens, s'écria-t-il violemment et comme saisi d'une soudaine colère ; tu trompes tout le monde, et si tu ne confesses tout de suite la vérité, je te ferai prendre par les Gendarmes.

La pauvre Bernadette fut aussi stupéfaite à l'aspect de cette subite et formidable métamorphose que si, croyant tenir en ses mains une inoffensive branche d'arbre, elle eût senti tout à coup se tordre, s'agiter et apparaître entre ses doigts les anneaux glacés d'un serpent. Elle fut stupéfaite d'horreur : mais, contrairement au calcul profond de Jacomet, elle ne se troubla point. Elle resta en sa tranquillité, comme si une main invi-

sible eût soutenu son âme devant ce choc imprévu.

Le Commissaire s'était dressé debout en regardant la porte, comme pour dire qu'il n'avait qu'à faire un signe pour appeler les Gendarmes et envoyer la visionnaire en prison.

— Monsieur, dit Bernadette avec une fermeté paisible et douce qui, dans cette misérable petite paysanne, avait une incomparable et simple grandeur, monsieur, vous pouvez me faire prendre par les Gendarmes, mais je ne puis dire autre chose que ce que j'ai dit. C'est la vérité.

— C'est ce que nous allons voir, dit le Commissaire en se rasseyant et jugeant d'un coup d'œil exercé que la menace était absolument impuissante sur cette enfant extraordinaire.

M. Estrade, témoin muet et impartial de cette scène, était partagé entre l'étonnement prodigieux que lui inspirait l'accent de conviction de Bernadette et l'admiration dont le frappait, malgré lui, l'habile stratégie de Jacomet dont il avait, à mesure qu'elle se déployait devant lui, compris toute la portée.

La lutte prenait un caractère tout à fait inattendu entre cette force doublée de finesse, et cette faiblesse enfantine sans autre défense que sa simplicité.

Jacomet cependant, armé des notes qu'il venait de tracer depuis trois quarts-d'heure, se mit à recommencer, mais dans un tout autre ordre et avec mille formes captieuses son interrogatoire, procédant toujours, suivant sa méthode, par brusques et rapides questions et demandant des réponses immédiates. Il ne doutait point de faire entrer de la sorte, au moins sur quelques points de détail, la petite fille en contradiction avec elle-même. Cela fait, l'imposture était démontrée et il

devenait maître de la situation. Mais il épuisa vainement toute la dextérité de son esprit dans les évolutions multipliées de cette subtile manœuvre. L'enfant ne se contredit en rien, pas même dans ce point imperceptible, dans ce minime iota dont parle l'Evangile. Aux mêmes questions, quels qu'en fussent les termes, elle répondait toujours, sinon les mêmes mots, du moins les mêmes choses, et avec la même nuance. M. Jacomet s'obstinait cependant, ne fût-ce que pour fatiguer de plus en plus cette intelligence qu'il voulait prendre en défaut. Il tournait et retournait en tous les sens le récit des Apparitions sans le pouvoir entamer. Il était comme un animal qui voudrait mordre sur un diamant.

— C'est bien, dit-il enfin à Bernadette, je vais rédiger le procès-verbal et te le lire.

Il écrivit rapidement deux ou trois pages en consultant ses notes. Il avait à dessein introduit sur certains détails quelques variantes de peu d'importance comme, par exemple, la forme de la robe, la longueur ou la position du voile de la Vierge. C'était un nouveau piége. Il fut aussi inutile que tous les autres. Bernadette, tandis qu'il lisait et disait de temps en temps : « C'est bien cela, n'est-ce pas ? » Bernadette répondait humblement, mais avec fermeté, aussi simple et douce qu'inébranlable.

— Non, je n'ai point dit cela, mais ceci, faisait-elle.

Et elle rétablissait dans sa vérité première et dans sa nuance le détail inexact.

La plupart du temps, Jacomet contestait :

— Mais tu as dit cela !... Je l'ai écrit au moment même !... Tu as dit ceci de telle façon, à plusieurs personnes de la ville..., etc., etc.

Bernadette répondait :

— Non, je n'ai point parlé ainsi, et je n'ai pas pu le faire, car ce n'est pas la vérité.

Et le Commissaire était toujours obligé de céder aux réclamations de l'enfant.

Chose étrange que l'assurance modeste et invincible de cette petite fille ! M. Estrade l'observait avec une surprise croissante. Personnellement, Bernadette était et paraissait d'une extrême timidité : son attitude était humble, un peu confuse même devant toute personne inconnue d'elle. Et cependant, sur tout ce qui touchait à la réalité des Apparitions, elle montrait une force d'âme et une énergie d'affirmation peu communes. Quand il s'agissait de rendre témoignage de ce qu'elle avait vu, elle répondait sans trouble, avec une impassible assurance. Toutefois, même alors, il était aisé de deviner cette virginale pudeur d'une âme qui eût aimé à se cacher à tous les regards. On voyait manifestement que c'était seulement par respect pour la vérité intérieure dont elle était la messagère parmi les hommes, par amour pour la « Dame » apparue à la Grotte, qu'elle triomphait de sa timidité habituelle. Il ne fallait rien moins que le sentiment de sa fonction pour surmonter en elle le penchant intime de sa nature, craintive en toute autre chose et ennemie de l'éclat et du bruit.

Le Commissaire revint à la menace :

—Si tu continues d'aller à la Grotte, je te fais mettre en prison et tu ne sortiras d'ici qu'en me promettant de n'y plus revenir.

— J'ai promis à la Vision d'y aller, dit l'enfant. Et puis, quand arrive le moment, je suis poussée par quelque chose qui vient en moi et qui m'appelle.

L'interrogatoire, on le voit, touchait à sa fin. Il avait

été long et n'avait pas tenu moins d'une grande heure. Au dehors la multitude attendait, non sans une inquiète impatience, la sortie de l'enfant, qu'on avait vue, le matin même, transfigurée dans la lumière de l'extase divine. De la salle où se passait la scène que nous venons de raconter, on entendait confusément les cris, les paroles, les interpellations, les mille bruits divers dont se compose le tumulte des foules. La rumeur semblait grossir et devenir menaçante. A un certain moment, il y eut dans cette foule une agitation particulière, comme s'il arrivait au milieu d'elle un nouveau-venu vivement attendu et désiré.

Presque aussitôt des coups redoublés retentirent à la porte de la maison.

Le Commissaire ne sembla pas s'en émouvoir.

Les coups devinrent plus violents. Celui qui frappait secouait en même temps la porte et essayait de l'ébranler. Jacomet irrité se leva et alla ouvrir lui-même.

— On n'entre pas, dit-il avec colère. Que voulez-vous ?

— Je veux ma fille ! répondit le meunier Soubirous en pénétrant de force, et en suivant le Commissaire dans la pièce où se trouvait Bernadette.

La vue de la physionomie paisible de sa fille calma l'anxieuse agitation du père, et ce ne fut plus qu'un pauvre homme du peuple un peu tremblant devant le personnage qui, malgré sa modeste position, était, par son activité et son intelligence, le plus important et le plus redouté de ce petit pays.

François Soubirous avait ôté son béret béarnais et le roulait entre ses mains. Jacomet, à qui rien n'échappait, devina la peur du meunier.

Il reprit son air de bonhomie et de pitié compatissante. Il lui frappa familièrement sur l'épaule :

— Père Soubirous, lui dit-il, prenez garde, prenez garde, prenez garde! Votre fille est en train de se faire une mauvaise affaire, elle s'engage tout droit dans le chemin de la prison. Je veux bien ne pas l'y envoyer pour cette fois, mais à la condition que vous lui défendrez de retourner à cette Grotte où elle joue la comédie. A la première récidive je serai inflexible, et d'ailleurs, vous savez que M. le Procureur Impérial ne plaisante pas.

— Puisque vous le voulez, monsieur Jacomet, répondit le pauvre père effrayé, je le lui défendrai, et sa mère aussi : et comme elle nous a toujours obéi, elle n'ira certainement pas.

— En tout cas, si elle y va, si ce scandale continue, je m'en prendrai non-seulement à elle mais à vous, dit le terrible Commissaire redevenant menaçant et les congédiant d'un geste.

Au moment où Bernadette et son père sortirent, la foule fit entendre des cris de satisfaction. Puis, l'enfant étant rentrée chez elle, la multitude se dispersa par la ville.

Le Commissaire de police et le Receveur demeurés seuls se communiquaient leurs impressions sur cet étrange interrogatoire.

— Quelle fermeté inébranlable dans ses dépositions! s'écriait M. Estrade, frappé d'un étonnement profond.

— Quelle obstination invincible dans son mensonge! répondait Jacomet, stupéfait d'avoir été vaincu.

— Quel accent de vérité! continuait le Receveur. Rien dans son langage ou son attitude ne s'est démenti

une seule fois. Il est évident qu'elle croit avoir vu.

— Quelle souplesse d'intelligence! reprenait le Commissaire. Elle ne s'est pas coupée malgré mes efforts. Elle possède sa fable sur le bout du doigt.

Le Commissaire et M. Estrade persistaient d'ailleurs l'un et l'autre dans leur incrédulité relativement au fait même de l'Apparition. Mais une nuance séparait déjà leurs deux négations, et cette nuance était un abîme. L'un supposait Bernadette adroite dans son mensonge, l'autre la jugeait de bonne foi dans son illusion.

— Elle est habile, disait le premier.

— Elle est sincère, disait le second.

IX.

Bien qu'il eût été impuissant contre les réponses simples, précises, sans contradiction, de Bernadette, M. Jacomet avait remporté, à la fin de cette longue lutte, un avantage décisif. Il avait fortement effrayé le père de la Voyante, et il comprenait que, par ce côté, il était, pour le moment du moins, maître de la position.

François Soubirous était un fort brave homme, mais ce n'était point un héros. Devant l'autorité officielle il était timide, comme le sont habituellement les gens du menu peuple et les indigents, pour lesquels la moindre tracasserie est un désastre immense, à cause de leur misère, et qui sentent leur entière impuissance contre l'arbitraire et la persécution. Il croyait, il est vrai, à la réalité des Apparitions; mais, ne comprenant point ce que c'était, n'en mesurant pas l'importance, éprouvant

même une certaine terreur au sujet de ces choses extraordinaires, il ne voyait pas grand inconvénient à s'opposer au retour de Bernadette à la Grotte. Il avait bien peut-être une vague crainte de déplaire à la « Dame » invisible qui se manifestait à son enfant, mais la peur d'irriter un homme en chair et en os, d'engager la lutte avec un personnage aussi redouté que le Commissaire, le touchait de plus près, et agissait bien plus puissamment sur son esprit.

— Tu vois que tous ces messieurs du pays sont contre nous, dit-il à Bernadette, et que si tu reviens à la Grotte, M. Jacomet, qui peut tout, te fera mettre, toi et nous, en prison. N'y retourne plus.

— Père, disait Bernadette, quand j'y vais, ce n'est pas tout à fait de moi-même. En un certain moment il y a quelque chose en moi qui m'y appelle et qui m'y attire.

— Quoi qu'il en soit, reprit le père, je te défends formellement d'y aller désormais. Tu ne me désobéiras certainement pas pour la première fois de ta vie.

La pauvre enfant, prise de la sorte entre la promesse faite à l'Apparition et la défense expresse de l'autorité paternelle, répondit :

— Je ferai alors tout mon possible pour m'empêcher d'y aller et résister à l'attrait qui m'y appelle.

Ainsi se passa tristement la soirée de ce même Dimanche qui s'était levé dans la glorieuse et bienheureuse splendeur de l'extase.

X

Le lendemain matin, lundi 22 février, à l'heure habituelle des Apparitions, la foule qui attendait la Voyante sur les rives du Gave ne la vit point venir. Ses parents l'avaient, dès le lever du soleil, envoyée à l'École, et Bernadette, ne sachant qu'obéir, s'y était rendue, le cœur tout gros de larmes.

Les Sœurs, que leurs fonctions de charité et d'enseignement, peut-être aussi les recommandations de M. le Curé de Lourdes, retenaient à l'Hôpital ou à l'École, n'avaient jamais vu les extases de Bernadette et n'ajoutaient pas foi aux Apparitions. En ces matières d'ailleurs, si le peuple se montre parfois trop crédule, il se trouve que, par un phénomène qui surprend d'abord mais qui est incontestable, les Ecclésiastiques, les Religieux et les Religieuses sont très-sceptiques et très-rebelles à croire, et que, tout en admettant théoriquement la possibilité de telles manifestations divines, ils exigent, avec une sévérité souvent excessive, qu'elles soient dix fois prouvées. Les Sœurs joignirent donc leur défense formelle à celle des parents, disant à Bernadette que toutes ces visions n'avaient rien de réel, qu'elle avait le cerveau dérangé ou qu'elle mentait. L'une d'elles, soupçonnant une imposture en une chose si grave et si sacrée, se montrait même assez dure, traitant toutes ces choses de fourberie :

— Méchante enfant, lui disait-elle, tu fais là un indigne Carnaval dans le saint temps du Carême.

D'autres personnes qui la virent aux récréations l'ac-

cusaient de vouloir se faire passer pour une Sainte et de se livrer à un jeu sacrilége. La moquerie de quelques enfants de l'Ecole s'ajoutait aux reproches amers et aux humiliations dont elle était abreuvée.

Dieu voulait éprouver Bernadette. L'ayant, les jours précédents, inondée de consolations, il entendait, en sa sagesse, la laisser pour un certain temps dans le délaissement absolu, en butte aux railleries et aux injures, et la mettre aux prises, seule et abandonnée, avec l'hostilité de tous ceux dont elle était entourée.

La malheureuse petite fille souffrait cruellement, non-seulement de ces contradictions extérieures, mais plus encore peut-être des angoisses intérieures de son âme.

Cette enfantine bergère, qui n'avait encore connu, en sa vie si courte, d'autres douleurs que les douleurs physiques, entrait dans une voie plus haute, et elle commençait à ressentir d'autres tortures et d'autres déchirements. D'un côté, elle ne voulait désobéir ni à l'autorité de son père ni à celle des religieuses ; et, de l'autre, elle ne pouvait supporter la pensée de manquer à la promesse qu'elle avait faite à la divine Apparition de la Grotte. Dans cette jeune âme, jusque-là si paisible, se livrait une lutte cruelle. Il lui semblait qu'elle oscillait invinciblement entre deux abîmes également mortels. Aller à la Grotte, c'était pécher envers son père ; ne pas y aller, c'était pécher envers la Vision venue d'en-haut. Dans les deux cas c'était, à ses yeux, évidemment pécher contre Dieu. Et cependant, par la force des choses, il fallait prendre l'un de ces deux partis ; il n'y avait point de milieu et il était impossible de ne pas faire ce choix fatal. Il est vrai que ce qui est impossible à l'homme, dit l'Évangile, est possible à Dieu.

La matinée se passa dans ces angoisses. d'autant plus pénibles et déchirantes qu'elles arrivaient dans une âme toute neuve, à cet âge, habituellement calme et pur, où les impressions sont si vives : l'accoutumance des douleurs humaines n'a pas encore formé comme un calus autour des fibres délicates du cœur.

Vers le milieu du jour, les enfants rentraient un instant chez elles pour prendre leur repas.

Bernadette, l'âme brisée entre les deux termes inconciliables de cette situation sans issue, cheminait tristement vers sa maison. La cloche de l'église de Lourdes venait de sonner l'*Angelus* de midi.

En ce moment une force étrangère s'empara d'elle tout à coup, agissant, non sur son esprit mais sur son corps, comme eût pu le faire un bras invisible, et la poussa hors du chemin qu'elle suivait pour la porter invinciblement dans la direction du sentier qui se trouvait à droite. Cette impulsion était pour elle, paraît-il, ce que serait, pour une feuille gisant à terre, l'impérieux souffle du vent. Elle ne pouvait pas plus s'empêcher d'avancer que si elle eût été placée soudainement sur la plus rapide des pentes. Tout son être physique se trouva brusquement entraîné vers la Grotte où ce sentier conduisait. Il lui fallut marcher, il lui fallut courir.

Et cependant, le mouvement qui l'emportait n'était ni brusque ni violent. Il était irrésistible, mais n'avait rien de heurté ni de dur ; tout au contraire, c'était la suprême force dans la suprême douceur. La main toute-puissante se faisait maternelle et douce comme si elle eût craint de blesser cette frêle enfant.

La Providence qui gouverne toutes choses avait donc

résolu l'insoluble problème. L'enfant, soumise à son père, n'allait point à la Grotte où son cœur seul s'élançait; et voilà qu'entraînée de force par l'Ange du Seigneur elle y arriva pourtant, suivant sa promesse à la Vierge, sans que, malgré cela, sa volonté eût désobéi à l'autorité paternelle.

De tels phénomènes se sont plus d'une fois produits dans la vie de certaines âmes dont la pureté profonde a plu au cœur de Dieu. Saint Philippe de Néri, sainte Ida de Louvain, saint Joseph de Copertino, sainte Rose de Lima ont éprouvé des choses semblables ou analogues.

Cet humble cœur, meurtri et abandonné, souriait déjà à l'espérance à mesure que ses pas s'approchaient de la Grotte.

— Là, se disait l'enfant, je reverrai l'Apparition bien-aimée, là je serai consolée de tout; là je contemplerai ce visage si beau dont la vue me ravit de bonheur. A ces peines cruelles va succéder la joie sans bornes, car la « Dame », elle, ne m'abandonnera pas.

Elle ne savait point, en son inexpérience, que l'esprit de Dieu souffle où il veut.

XI

Un peu avant l'arrivée à la Grotte, la force mystérieuse qui avait emporté l'enfant parut sinon s'interrompre, du moins diminuer. Bernadette marcha moins vite et avec une fatigue qu'elle n'avait pas habituelle-

ment ; car c'était justement à cet endroit que, les autres jours, une puissance invisible semblait à la fois et l'attirer vers la Grotte et la soutenir dans sa marche. Elle n'éprouva ce jour-là, ni cette attraction secrète, ni cet appui mystérieux. Elle avait été *poussée* vers la Grotte, elle n'y avait point été *attirée*. La force qui l'avait saisie lui avait marqué le chemin du devoir, et montré qu'avant toutes choses il fallait obéir et tenir la promesse faite à l'Apparition, mais l'enfant n'avait point, comme les autres fois, entendu la Voix intérieure et ressenti le tout-puissant attrait. Quiconque a l'habitude de l'analyse saisira ces nuances, plus faciles à comprendre qu'à exprimer.

Bien que la très-grande multitude qui, durant toute la matinée, avait si vainement attendu Bernadette se fût dispersée, il se trouvait pourtant en ce moment devant les Roches Massabielle une foule considérable. Les uns y étaient venus pour prier, les autres par simple curiosité. Beaucoup, ayant vu de loin Bernadette cheminer dans cette direction, étaient accourus et arrivaient en même temps qu'elle.

L'enfant, comme de coutume, s'agenouilla humblement et se mit à réciter son chapelet en regardant l'ouverture tapissée de mousse et de branches sauvages où la Vision céleste avait, déjà six fois, daigné apparaître à ses yeux.

La foule attentive, curieuse, recueillie, haletante, s'attendait à tout instant à voir le visage de l'enfant rayonner et marquer, par sa splendeur, que l'Être surhumain était debout devant elle.

Un temps très-long se passa ainsi.

Bernadette priait avec ferveur ; mais rien dans ses traits immobiles ne s'éclairait du divin reflet. La Vision

merveilleuse ne se montra point à ses yeux et l'enfant implora sans être exaucée la réalisation de ses espérances. Le ciel parut l'abandonner comme la terre et demeurer aussi dur à sa prière et à ses larmes que les roches de marbre devant lesquelles ses genoux étaient pliés.

De toutes les épreuves auxquelles elle était soumise depuis la veille, celle-là était la plus cruelle, et ce fut là l'amertume des amertumes.

— Pourquoi avez-vous disparu? pensait l'enfant. Et pourquoi m'abandonnez-vous ?

L'Être merveilleux lui-même semblait en effet la repousser aussi, et, en cessant de se manifester, donner raison aux contradicteurs et laisser le champ libre à ses ennemis.

La foule déconcertée interrogea Bernadette. Mille questions lui étaient posées par ceux qui l'entouraient.

— Aujourd'hui, répondait l'enfant, les yeux rouges de larmes, la « Dame » ne m'est point apparue. Je n'ai rien vu.

— Tu dois comprendre maintenant, ma pauvre petite, que c'était une illusion et qu'il n'y a jamais rien eu : tu avais des lubies, disaient les uns.

— En effet, ajoutaient les autres, pourquoi, si la Dame a apparu hier, n'apparaîtrait-elle pas aujourd'hui ?

— Les autres jours, je l'ai vue comme je vous vois, disait l'enfant; et nous nous parlions, Elle et moi. Mais aujourd'hui, Elle n'y est plus et je ne sais pas pourquoi.

— Bah ! reprenait un sceptique, le Commissaire de Police a fait son effet et vous verrez que tout est fini

De par le roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

Les croyants qui se trouvaient là étaient troublés en leur cœur et ne savaient que dire.

Quant à Bernadette, sûre d'elle-même et sûre du passé, le doute ne l'effleura même pas. Mais elle était dans une tristesse profonde, et, en rentrant au logis paternel, elle versait des larmes et priait.

Elle attribuait l'absence de l'Apparition à quelque mécontentement. « Aurais-je fait quelque faute? » se demandait-elle. Mais sa conscience ne lui répondait par aucun reproche. Son élan vers la Vision divine qu'elle brûlait de contempler encore redoublait cependant de ferveur. Elle cherchait en son âme naïve comment elle ferait pour la revoir et elle ne le savait. Elle se sentait impuissante à évoquer cette Beauté sans tache qui lui était apparue, et elle pleurait, le cœur tourné en haut, ne sachant pas que pleurer, c'est prier.

Au fond, tout à fait au fond de son âme endolorie persistait toutefois une secrète espérance, et quelques rares rayons de joie, perçant çà et là tous ces nuages sombres, passaient par instants sur son cœur et affermissaient sa foi à la divine Apparition, qu'elle aimait toujours et en laquelle elle croyait, bien qu'elle ne la vît plus. Et pourtant, sans aucun doute, la pauvre et ignorante enfant ne savait pas et ne pouvait savoir le sens des paroles que l'on chantait en ce moment à l'Epître de la Messe: « Vous vous réjouirez en Dieu, s'il « est nécessaire que par diverses épreuves vous soyez « attristés, afin que, ainsi raffermie, votre foi, infi- « niment plus précieuse que l'or (lequel passe aussi « par l'épreuve du feu), se tourne en louange, en gloi-

« re, en honneur pour la manifestation de Jésus-Christ, « *Lui que vous aimez toujours quoique vous ne l'ayez* « *point vu, Lui en qui vous croyez bien que vous ne le* « *voyiez point maintenant: et c'est précisément parce* « *que vous croyez ainsi que vous serez comblé d'une* « *joie inénarrable et glorieuse* [1]. »

Elle ne pressentait point davantage l'événement qui était à la veille de s'accomplir, et elle ne pouvait, cette humble paysanne, connaître ni appliquer au Roc de Massabielle ces mots que les prêtres de tout l'Univers prononçaient en ce même jour à l'Évangile de la Messe: *Super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam.* «Sur ce rocher je bâtirai mon Église [2]. » Elle ne devinait point que bientôt, c'est-à-dire le lendemain de ces heures pleines de larmes, elle annoncerait elle-même prophétiquement et demanderait, au nom de l'Apparition, l'érection d'un temple sur ces roches désertes.

Toutes ces choses étaient cachées dans l'insondable obscurité de l'avenir.

— D'où viens-tu? lui dit son père, au moment où elle rentra.

(1) In quo (Deo) exaltabitis, modicum nunc si oportet contristari in variis tentationibus : ut probatio vestræ fidei, multo pretiosior auro (quod per ignem probatur), inveniatur in laudem et gloriam, et honorem in revelatione Jesu Christi Domini nostri Jesus Christi : *quem, quum non videritis, diligitis, in quem, nunc quoque non videntes, creditis : credentes autem exultabitis lætitia inenarrabili et glorificata.*

Missel Romain. 22 février. Fête de la chaire de saint Pierre à Antioche. Double majeur. Epître de la Messe. Les derniers mots en italique terminent, dans le texte de la première épître de saint Pierre, la phrase qui est coupée par le milieu dans le fragment de la Messe du jour.

(2) Ibid. *Missel Romain.* 22 février. Fête de saint Pierre à Antioche. Évangile de la Messe.

Elle raconta ce qui venait de se passer.

— Et tu dis, reprirent les parents, qu'une force t'a emportée malgré toi ?

— Oui, répondit Bernadette.

« — Cela est vrai, pensèrent-ils, car cette enfant n'a jamais menti. »

Le père Soubirous réfléchit un long moment. Il semblait y avoir en lui comme une lutte intérieure. Enfin il releva la tête et parut prendre une résolution définitive.

— Eh bien, reprit-il, puisqu'il en est ainsi, puisqu'une force supérieure t'a entraînée, je ne te défends plus d'aller à la Grotte et je te laisse libre.

La joie, une joie vive et pure, descendit sur le visage de Bernadette.

Ni le meunier ni sa femme n'avaient présenté comme une objection la non Apparition de ce jour. Peut-être, au fond intime de leur cœur, en voyaient-ils la cause dans la résistance que, par effroi de l'autorité officielle, ils avaient apportée aux ordres surhumains.

XII.

Ce que nous venons de raconter s'était passé dans l'après-midi, et le bruit s'en était rapidement répandu dans la ville. La brusque interruption des Apparitions surnaturelles donnait lieu aux commentaires les plus opposés. Les uns prétendaient en faire un argument sans réplique contre toutes les visions précédentes ; les autres, au contraire, en tiraient une preuve de plus en faveur de la sincérité de l'enfant.

Cette force irrésistible qui aurait entraîné Bernadette malgré elle faisait hausser les épaules philosophiques de l'endroit, et fournissait un sujet d'interminables thèses aux honorables savants qui expliquaient tout par une perturbation du système nerveux.

Le Commissaire, voyant que ses injonctions avaient été violées, et apprenant en outre que François Soubirous avait levé la défense qu'il avait faite à sa fille, les manda tous deux devant lui, ainsi que la mère, et il renouvela ses menaces. Il parvint de nouveau à les effrayer; mais, malgré la terreur qu'il leur inspirait, il ne trouva plus, à sa grande surprise, dans François Soubirous la docilité ou la faiblesse de la veille.

— Monsieur Jacomet, disait le pauvre homme, Bernadette n'a jamais menti, et si le bon Dieu, la sainte Vierge ou quelque sainte l'appelle, nous ne pouvons nous y opposer. Mettez-vous à notre place, monsieur le Commissaire, le bon Dieu nous punirait!

— D'ailleurs, tu dis toi-même que la Vision n'a plus lieu, argumentait Jacomet, s'adressant à l'enfant. Tu n'as plus rien à y faire.

— J'ai promis d'y aller tous les jours de la Quinzaine, répondait Bernadette.

—Tout cela, ce sont des contes! s'écriait le Commissaire exaspéré; et je vous ferai tous mettre en prison, si cette fille continue d'ameuter les multitudes par ses simagrées.

— Mon Dieu, disait Bernadette, je m'en vais prier toute seule, je n'appelle personne, et s'il vient tant de monde après moi et avant moi, ce n'est pas ma faute. C'est qu'on a dit que c'était la sainte Vierge, mais moi je ne sais pas ce que c'est.

Habitué aux arguties, aux allures détournées du monde des coquins, l'homme de police était déconcerté devant cette simplicité profonde. Ses ruses, sa merveilleuse habileté, ses questions captieuses, ses menaces, tous les vieux tours déliés ou terribles de son métier avaient jusque-là échoué contre ce qui lui avait semblé tout d'abord, contre ce qui lui semblait encore la faiblesse même. N'admettant pas un seul instant qu'il fût dans le faux, il ne pouvait comprendre la cause de sa complète impuissance. Aussi, loin de renoncer à s'opposer au libre cours des choses, il résolut d'appeler d'autres forces à son aide.

— En vérité, s'écriait-il en frappant du pied, voilà une stupide affaire !

Et, laissant les Soubirous rentrer chez eux, il courut chez le Procureur impérial.

M. Dutour, malgré son horreur de la superstition, ne pouvait trouver dans l'arsenal de nos codes aucun texte pour traiter la Voyante en criminelle. Elle ne convoquait personne ; elle ne tirait de toutes ces choses aucun profit d'argent ; elle allait prier sur un terrain communal, ouvert à tout le monde et où aucune loi ne l'empêchait de s'agenouiller ; elle ne faisait tenir à l'Apparition aucun discours subversif ou contraire au Gouvernement ; les populations ne se livraient à aucun désordre. Il n'y avait évidemment aucun moyen de sévir.

Quant à poursuivre Bernadette pour délit de « fausses nouvelles », il était établi par l'expérience qu'elle ne se contredisait jamais ; et, en dehors d'une contradiction dans ses paroles, parfaitement constatée, il était difficile de lui prouver qu'elle mentait, sans attaquer

directement le principe même des Apparitions surnaturelles, principe admis de tout temps par l'Église catholique. Or, sans l'agrément des hautes autorités de la magistrature et de l'État, un simple procureur impérial ne pouvait prendre sur lui d'engager un pareil conflit.

Pour qu'elle fût passible de poursuites, il fallait au moins que Bernadette se contredît un jour ou l'autre; qu'elle ou ses parents tirassent quelque profit de ce qui se passait, que la foule se livrât à quelque désordre.

Tout cela pouvait arriver.

De cette hypothèse au désir de la réaliser, de cette claire vue des choses dans des esprits ennemis du fanatisme populaire, à l'envie de tendre des piéges à la multitude ou à l'enfant, il n'y aurait eu sans doute qu'un pas pour les natures vulgaires qui s'agitent au-dessous du monde officiel. Mais M. Jacomet était un fonctionnaire, et la moralité de la Police est à l'abri de pareils soupçons. Il n'y a que les esprits mal pensants qui puissent croire à l'existence des agents provocateurs.

XIII

Le lendemain matin, la foule se trouvait devant la Grotte avant le lever du soleil. Bernadette arriva avec cette calme simplicité que n'altéraient ni l'hostilité menaçante des uns, ni la vénération enthousiaste des autres. La tristesse et les angoisses de la veille avaient laissé quelques traces sur son visage. Elle craignait

encore de ne plus revoir l'Apparition, et quelle que fût son espérance, elle n'osait s'y abandonner.

Elle s'agenouilla humblement, appuyant l'une de ses mains sur un cierge bénit qu'elle avait apporté ou qu'on lui donna, tenant de l'autre le chapelet.

Le temps était calme et la flamme du cierge ne montait pas plus droit vers le ciel que la prière de cette âme vers les régions invisibles d'où avait coutume de descendre l'Apparition bienheureuse. Il en était ainsi sans doute ; car à peine l'enfant se fut-elle prosternée que l'ineffable Beauté dont elle invoquait si ardemment le retour se manifesta à ses yeux et la ravit hors d'elle-même. L'auguste Souveraine du Paradis arrêta sur l'enfant de ce monde un regard plein d'une inexprimable tendresse, paraissant l'aimer encore davantage depuis qu'elle avait souffert. Elle, le plus grand, le plus sublime, le plus puissant des êtres créés ; Elle, dont la gloire, dominant tous les âges et remplissant l'éternité, fait pâlir ou plutôt disparaître toute autre gloire ; Elle, la Fille, l'Épouse et la Mère de Dieu, elle sembla vouloir rendre tout à fait intimes et familiers les liens qui l'unissaient à cette petite fille inconnue et ignorante, à cette humble gardeuse de brebis. Elle l'appela par son nom, de cette voix harmonieuse dont le charme profond ravit l'oreille des anges.

— Bernadette ! disait la divine Mère.

— Me voici, répondit l'enfant.

— J'ai à vous dire pour vous seule et concernant vous seule une chose secrète. Me promettez-vous de ne jamais la répéter à personne en ce monde ?

— Je vous le promets, dit Bernadette.

Le dialogue continua et entra dans un mystère profond qu'il ne nous est ni possible ni permis de sonder

Quoi qu'il en soit, quand cette sorte d'intimité fut établie, la Reine du Royaume éternel regarda cette petite enfant, qui la veille encore avait souffert et qui devait encore souffrir pour l'amour d'Elle, et il lui plut de la choisir comme l'ambassadrice de l'une de ses volontés parmi les hommes.

— Et maintenant, ma fille, dit-elle à Bernadette, allez, allez dire aux prêtres que je veux que l'on m'élève ici une chapelle. » — Et en prononçant ces mots, sa physionomie, son regard et son geste semblaient promettre qu'Elle y répandrait des grâces sans nombre.

Après ces paroles, Elle disparut; et le visage de Bernadette rentra dans l'ombre, comme, le soir, y rentre la terre, quand le soleil s'est effacé peu à peu dans les profondeurs de l'horizon.

La multitude se pressait autour de l'enfant, naguère encore transfigurée par l'extase. Tous les cœurs étaient émus. On l'interrogeait de toutes parts. On ne lui demandait point si la Vision avait eu lieu; car, au moment de l'extase, tous avaient compris, avaient eu conscience que l'Apparition était là: mais on voulait savoir les paroles qui avaient été prononcées. Chacun faisait effort pour approcher de l'enfant et pour l'entendre.

— Que vous a-t-Elle dit? Que vous a dit la Vision? était une question qui partait de toutes les bouches.

— Elle m'a dit deux choses, l'une pour moi seule et l'autre pour les prêtres, et je vais tout de suite vers eux, répondait Bernadette, qui avait hâte de reprendre le chemin de Lourdes pour remplir son message.

Elle s'étonnait, ce jour-là comme précédemment, que tout le monde n'entendît pas le dialogue et ne vît point la « Dame. » « La Vision parle assez haut pour

qu'on l'entende, disait-elle; et, moi aussi, j'élève la voix comme à l'ordinaire. » Or, durant l'extase, on remarquait bien les lèvres de l'enfant qui s'agitaient, mais c'était tout : on ne distinguait aucune parole. Dans cet état mystique, les sens sont en quelque sorte spiritualisés, et les réalités qui les frappent sont absolument imperceptibles pour les organes grossiers de notre nature déchue. Bernadette voyait et entendait, elle parlait elle-même : et cependant nul ne percevait autour d'elle ni le son des paroles, ni le corps de l'Apparition. Bernadette était-elle dans l'erreur? Non: elle seule était dans le vrai. Elle seule, aidée du secours spirituel de la grâce extatique, apercevait momentanément ce qui échappait aux sens de tous; de même que l'astronome, aidé du secours matériel d'un télescope, contemple un instant dans les cieux l'étoile énorme, mais lointaine, qui est invisible aux yeux du vulgaire. Hors de l'extase, elle ne voyait plus rien ; de même que, sans ce puissant instrument d'optique qui centuple la puissance de son œil, l'astronome est, à découvrir l'étoile cachée, aussi impuissant que qui que ce soit.

XIV.

Quel avait été cependant cet étrange et intime entretien, ce secret particulier dont Bernadette parlait sans en vouloir dire la nature? Entre la Mère du Créateur tout-puissant de la Terre et des Cieux et l'humble fille du meunier Soubirous; entre cette Majesté rayonnante, la plus haute qui soit après celle de Dieu, entre cette Reine suprême des Royaumes de l'Infini et la petite

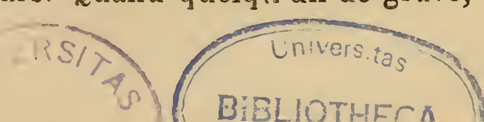
bergère des coteaux de Bartrès, quel secret pouvait-il y avoir? Assurément nous n'essayerons point de le deviner et nous considérerions comme un sacrilége d'écouter aux portes du Ciel.

Toutefois, il nous est permis de remarquer la profonde et délicate connaissance du cœur humain et la maternelle sagesse qui déterminèrent sans doute l'auguste interlocutrice de Bernadette à faire précéder de quelques paroles entièrement secrètes la mission publique dont elle l'investissait. Favorisée aux yeux de tous de Visions merveilleuses, chargée envers les prêtres du vrai Dieu d'un message d'outre-monde, cette âme d'enfant, jusque-là si paisible et si solitaire, se trouvait transportée tout à coup au centre des foules innombrables et des agitations infinies. Elle allait être en butte aux contradictions des uns, aux menaces des autres, aux railleries de plusieurs, et, ce qui était bien plus dangereux pour elle, à l'enthousiaste vénération d'un grand nombre. Les jours approchaient où des multitudes l'acclameraient et se disputeraient comme des reliques saintes les lambeaux de ses vêtements, où des personnages éminents et illustres se prosterneraient devant elle et lui demanderaient de les bénir, où un temple magnifique s'élèverait et où des peuples entiers s'ébranleraient en pèlerinages et en processions incessantes sur la foi de sa parole. Et c'est ainsi que cette pauvre fille du peuple était sur le point de traverser l'épreuve la plus terrible qui pût assaillir son humilité, épreuve où elle pouvait perdre à jamais sa simplicité et sa candeur, toutes ces vertus modestes et douces qui avaient germé et fleuri au sein de la solitude. Les grâces mêmes qu'elle recevait devenaient ainsi pour elle un danger redoutable, un danger auquel plus

d'une fois ont succombé des âmes d'élite honorées des faveurs du ciel. Saint Paul lui-même, après ses Visions, était tenté d'orgueil et avait besoin que le Mauvais Ange de la chair le souffletât pour l'empêcher de s'exalter en son cœur.

La sainte Vierge voulait garantir cependant cette petite fille qu'elle aimait, sans permettre au Mauvais Ange d'approcher de ce lys de pureté et d'innocence, éclos aux rayons de sa grâce. Or, que fait la Mère quand un danger menace son enfant? Elle le serre davantage et plus tendrement sur son sein, et elle lui dit *tout bas,* dans le mystère d'une parole doucement murmurée en son oreille. « Ne crains rien, je suis là. » Et si elle est obligée de le quitter un instant et de le laisser seul, elle ajoute : « Je ne m'éloigne point, je suis à deux pas de toi, ici même, et tu n'as qu'à étendre la main pour prendre la mienne. » Ainsi fit, pour Bernadette, la Mère de nous tous. Au moment où le monde et ses tentations diverses, Satan et ses piéges subtils allaient s'efforcer de la lui arracher, Elle voulut la faire entrer plus profondément dans son intimité ; Elle l'entoura de ses bras et la pressa plus fortement sur son cœur. Dire, — Elle, la Reine du ciel! — un secret à l'enfant de la terre, c'était faire tout cela : c'était élever Bernadette jusqu'à la portée de ses lèvres parlant à voix basse ; c'était fonder en ce souvenir enfantin un lieu de refuge inaccessible, un lieu de paix et d'intimité que nul ne viendrait jamais troubler.

Un secret, confié et entendu, crée entre deux âmes le plus étroit des liens. Dire un secret, c'est donner un gage assuré d'affectueux abandon et de fidélité ; c'est établir un sanctuaire fermé et comme un rendez-vous sacré entre deux cœurs. Quand quelqu'un de grave,



quelqu'un infiniment au-dessus de nous, nous a révélé son secret, nous ne pouvons plus douter de lui. Son amitié a, par cette intime confidence, pris en quelque sorte domicile en nous-même, et il se rend par là l'hôte constant, j'allais dire avec plus de netteté, l'habitant de notre âme. Penser à ce secret, c'est en quelque sorte serrer mystérieusement sa main et le sentir présent.

Un secret confié par la Vierge à la fille du meunier devenait donc pour cette dernière la plus sûre des sauvegardes. Ce n'est point la théologie qui nous l'enseigne : c'est l'étude même du cœur humain qui le rend évident.

LIVRE TROISIÈME.

Lorsque Bernadette arriva dans la ville, les flots populaires s'étaient portés en avant pour voir ce qu'elle allait faire.

L'enfant descendit la route qui traverse Lourdes et en forme la principale rue ; puis s'arrêtant dans la partie inférieure de la ville, devant le mur de clôture d'un rustique jardin, elle en ouvrit la porte verte à claire-voie, et elle se dirigea vers la maison dont ce jardin dépendait.

La foule, par un sentiment de respect et de convenance, ne suivit pas Bernadette et demeura dans la rue.

Humble et simple, vêtue de ses pauvres habits raccommodés en maint endroit, la tête et les épaules couvertes de son petit capulet blanc en étoffe grossière, n'ayant en un mot nul signe extérieur d'une mission d'en haut, sinon peut-être ce royal manteau de l'indigence que Jésus-Christ a porté, la messagère de la divine Vierge apparue à la Grotte venait d'entrer chez l'homme vénérable dans lequel se personnifiait, en ce

coin de terre et pour cette enfant, l'indéfectible autorité de l'Eglise catholique.

Quoiqu'il fût encore de fort bonne heure, M. le curé de Lourdes avait déjà dit l'Office divin.

Nous ne savons si, au moment où pour la première fois il allait entendre cette pauvre bergère, si petite aux regards de la Chair et du Monde, si grande peut-être suivant le Ciel, sa mémoire lui rappela les diverses paroles qu'il venait de prononcer, précisément ce jour-là, à l'Introït et au Graduel de la messe : *In medio Ecclesiæ aperuit os ejus.... Lingua ejus loquitur judicium. Lex Dei ejus in corde ipsius.* « Ses lèvres ont parlé au milieu de l'Eglise... Sa langue a dit ce qui est juste. La loi de son Dieu est dans son cœur [1]. »

M. l'abbé Peyramale, tout en étant pleinement pénétré, en fidèle et pieux enfant de l'Eglise, de la possibilité des Apparitions, avait quelque peine à croire à la réalité divine de cette Vision extraordinaire qui, au dire d'une enfant, se manifestait sur les rives du Gave, dans la Grotte, naguère inconnue, des Rochers Massabielle. L'aspect de l'extase l'eût convaincu sans doute ; mais il n'avait rien vu de toutes ces choses que par des yeux étrangers, et de grands doutes étaient en lui, d'abord sur la réalité même des Apparitions, et ensuite sur leur caractère divin. L'Ange de ténèbres se transforme en effet par moments en Ange de Lumière, et une certaine inquiétude est légitime en ces matières. Il jugeait d'ailleurs nécessaire d'éprouver par lui-même la sincérité de la Voyante. Aussi accueillit-il Bernadette avec une défiance assez brusque dans l'expression et allant même jusqu'à la sévérité.

(1) *Missel Romain.* 23 février. Fête de saint Pierre Damien. Introït et Graduel de la Messe.

Quoiqu'il se fût tenu, comme nous l'avons dit. à l'écart des événements et qu'il n'eût, de sa vie, parlé à Bernadette, si nouvelle d'ailleurs parmi ses ouailles, il la connaissait pourtant de vue, quelques personnes la lui ayant montrée, la veille ou l'avant-veille, alors qu'elle passait dans la rue.

— N'est-ce pas toi qui es Bernadette, la fille de Soubirous, le meunier? lui dit-il, dès que, après avoir traversé le jardin, elle se présenta devant lui.

Le prêtre éminent, dont nous avons fait le portrait, était avec ses paroissiens familier comme un père, et il avait coutume de tutoyer de la sorte tous les petits enfants de son troupeau. Seulement ce jour-là, le ton du père était sévère.

— Oui, c'est moi, Monsieur le Curé, répondit l'humble messagère de la sainte Vierge.

— Eh bien, Bernadette, que me veux-tu?... Que viens-tu faire ici? reprit-il non sans quelque rudesse et en arrêtant sur l'enfant un regard dont la froide réserve et la sévère inquisition étaient faites pour déconcerter une âme peu sûre d'elle-même.

— Monsieur le Curé, je viens de la part de « la Dame » qui m'apparaît à la Grotte de Massabielle...

— Ah oui! fit le Prêtre en lui coupant la parole, tu prétends avoir des Visions et tu fais courir tout le pays avec tes histoires. Qu'est-ce que tout cela ? Que t'est-il arrivé depuis quelques jours? Qu'est-ce donc que ces choses extraordinaires que tu affirmes et que rien ne prouve ?

Bernadette était peinée, surprise peut-être en son innocence, par l'attitude sévère et le ton presque dur qu'avait pris en la recevant M. le curé Peyramale, habituellement si bon, si paternel et si doux avec ses pa-

roissiens et en particulier avec les humbles et les petits.

Bernadette, le cœur un peu serré, mais sans nul trouble et avec la paisible assurance de la vérité, raconta simplement ce que le lecteur connaît déjà.

L'homme de Dieu savait être supérieur à ses préventions personnelles. Accoutumé par une longue pratique à lire dans le fond des cœurs, il admirait en lui-même, tandis qu'elle parlait, le caractère étonnamment vrai de cette petite paysanne, racontant en son rustique langage des événements aussi merveilleux. A travers ces yeux limpides, derrière ce candide visage, il apercevait l'innocence profonde de cette âme privilégiée. Il était impossible à sa noble et droite nature, d'entendre un tel accent de vérité et de regarder ces traits harmonieux et purs, où tout était bon, sans se sentir intérieurement porté à croire en la parole de l'enfant qui parlait.

Les incrédules eux-mêmes, nous l'avons expliqué, n'accusaient déjà plus la sincérité de la Voyante. Dans ses extases, la Vérité venue d'en haut semblait l'illuminer tout entière et entrer en elle. Dans ses récits, la Vérité semblait sortir de sa personne et rayonner, réchauffant les cœurs, et dissipant, ainsi que de vains nuages, les confuses objections de l'esprit. Cette enfant extraordinaire avait, en un mot, autour de son front, comme une auréole de sincérité, visible aux yeux des âmes pures, et même à d'autres, et sa parole avait le don de chasser le doute.

Quelque inébranlable et arrêté que fût le caractère de M. Peyramale, quelle que fût sa fermeté d'âme et d'esprit, quelque vive que fût sa défiance, son cœur fut étrangement remué par une émotion — en apparence

inexplicable — aux accents de cette Bernadette dont on parlait tant et qu'il entendait pour la première fois. Cet homme si fort se sentait vaincu par cette toute-puissante faiblesse. Toutefois, il avait trop d'empire sur lui-même, trop de prudence, pour se laisser aller à une impression qui, après tout, aurait pu le tromper Simple particulier, il eût peut-être dit à l'enfant : « Je te crois. » Pasteur d'un vaste troupeau, préposé à la garde de la vérité, il avait résolu de ne se rendre qu'aux preuves palpables et visibles. Aucun muscle de son visage ne trahit son agitation intérieure. Il eut la force de garder envers l'enfant sa physionomie rude et sévère :

— Et tu ne sais pas le nom de cette Dame ?

— Non, répondit Bernadette. Elle ne m'a point dit qui elle était.

— Ceux qui te croient, reprit le prêtre, s'imaginent que c'est la sainte Vierge Marie. Mais sais-tu bien, ajouta-t-il d'une voix grave et vaguement menaçante, que si tu prétends faussement la voir dans cette Grotte, tu prends le chemin de ne la jamais voir dans le ciel? Ici, tu te dis seule à la voir. Là haut, si tu mens en ce monde, les autres la verront, et toi tu seras, pour ta tromperie, à jamais loin d'Elle, à jamais dans l'enfer.

— Je ne sais point si c'est la sainte Vierge, Monsieur le Curé, répondit l'enfant, mais je vois la Vision comme je vous vois et Elle me parle comme vous me parlez. Et je viens vous dire, de sa part, qu'Elle veut qu'on lui élève une chapelle aux Roches de Massabielle où Elle m'apparaît.

Le Curé regarda cette petite fille, lui intimant avec une si entière assurance cette demande formelle ; et, malgré son émotion d'auparavant, il ne put, devant l'humble

et enfantine apparence de l'ambassadrice du ciel, s'empêcher de sourire de cet étrange message. L'idée que cette enfant était dans l'illusion succéda dans son esprit à l'émotion de son cœur, et le doute reprit le dessus.

Il fit répéter à Bernadette les termes mêmes qu'avait employés la Dame de la Grotte.

— Après m'avoir confié le secret qui me concerne et que je ne puis révéler, elle a ajouté : « Et maintenant, allez dire aux prêtres que je veux que l'on me bâtisse ici une chapelle. »

Le prêtre garda un instant le silence. « Après tout, songeait-il, c'est possible ! » Et cette pensée que la Mère de Dieu lui envoyait, à lui pauvre prêtre inconnu, un message direct, le remplissait d'agitation et de trouble. Puis, il arrêtait ses yeux sur l'enfant et se demandait : « Où donc est la garantie de cette petite fille, et qu'est-ce qui me démontre qu'elle n'est pas le jouet d'une erreur?»

— Si la « Dame » dont tu me parles est vraiment la Reine du Ciel, répondit-il, je serai heureux, dans la mesure de mes forces, de contribuer à lui faire élever une chapelle; mais ta parole n'est pas une certitude. Rien ne m'oblige à te croire. Je ne sais qui est cette Dame, et avant de m'occuper de ce qu'elle désire, je veux savoir si elle y a droit. Demande-lui, par conséquent, de me donner quelque preuve de sa puissance.

La fenêtre était ouverte et le regard du prêtre, plongeant sur le jardin, apercevait la végétation arrêtée et la mort momentanée que donnent aux plantes les frimas de l'hiver.

— L'Apparition, me racontes-tu, a sous ses pieds un rosier sauvage, un églantier qui sort des Roches. Nous

sommes au mois de février. Dis-lui de ma part que, si elle veut la Chapelle, elle fasse fleurir le rosier.

Et il congédia l'enfant.

On n'avait pas tardé à savoir dans tous ses détails le dialogue qui venait d'avoir lieu entre Bernadette et le prêtre, vénéré de tous, qui était, à cette époque, Curé de la ville de Lourdes.

— Il l'a mal reçue, disaient avec joie les philosophes et les savants : il a trop de raison pour croire aux rêveries d'une hallucinée, et il s'est tiré avec infiniment d'esprit d'une situation difficile. D'un côté, donner son assentiment à de telles folies était impossible pour un homme de son intelligence et de sa portée; de l'autre, opposer à tout cela une négation pure et simple, c'était se mettre à dos toute cette multitude fanatisée. Au lieu de tomber dans ce double écueil, au lieu de se laisser prendre dans les cornes de ce dilemme, il s'échappe tranquillement de la difficulté et, sans aller directement contre la croyance populaire, il demande très-finement une preuve visible, palpable, certaine, de l'Apparition, un Miracle en un mot, c'est-à-dire l'impossible. Il condamne le mensonge ou l'illusion à se réfuter d'eux-mêmes, et, avec l'épine d'un rosier sauvage, il fait crever ce gros ballon. C'est fort bien trouvé !

Jacomet, M. Dutour et leurs amis se réjouissaient de cette mise en demeure signifiée à l'Être invisible de la Grotte. « L'Apparition est sommée de montrer son passe-port, » était un mot qu'on répétait en riant dans les parages officiels.

— L'églantier fleurira, disaient les plus fermes parmi les croyants, ceux qui étaient encore sous l'impression du spectacle de Bernadette en extase.

Un grand nombre, tout en ayant foi en l'Apparition, redoutaient une épreuve. Le cœur de l'homme est ainsi fait, et le centenier de l'Évangile parlait pour la plupart d'entre nous quand il disait : *Credo Domine, adjuva incredulitatem meam.* « Je crois, Seigneur : venez en aide à mon incrédulité ! »

Les uns et les autres attendaient avec impatience la journée du lendemain.

III.

Parmi ceux qu'un dédain transcendant de la superstition avait empêchés jusque-là de se mêler, pour examiner les choses, aux flots de la multitude, plusieurs résolurent de se rendre désormais à la Grotte, afin d'assister à la déception populaire. L'un d'eux était M. Estrade, ce Receveur des Contributions Indirectes dont nous avons parlé et qui avait assisté, chez M. Jacomet, à l'interrogatoire de la Voyante. Il avait été alors, on s'en souvient, vivement frappé par l'étrange accent de sincérité de Bernadette, et, ne pouvant mettre en doute la bonne foi de l'enfant, il avait attribué son récit aux suites d'une hallucination. Parfois cependant, cette impression première s'éloignant, il inclinait vers la solution de Jacomet, lequel continuait à ne voir là-dedans qu'une comédie très-habile et un miracle de fourberie. Sa philosophie, très-ferme d'ailleurs en ses principes, oscillait entre ces deux explications, les seules possibles selon lui. Son mépris pour ces extravagances mystiques et ces impostures était tel qu'il s'était fait jusqu'à ce moment, malgré sa secrète curiosité, un point d'honneur de ne pas aller aux Roches Massabielle. Il se décida néanmoins ce jour-là à

s'y rendre, — un peu pour assister à un spectacle bizarre, — un peu pour observer, — un peu aussi par complaisance et pour accompagner sa sœur, très-émue de ces récits, et quelques dames du voisinage. Il nous a lui-même raconté ses impressions peu suspectes.

« J'arrivai, nous dit-il, très-disposé à examiner et, pour tout avouer, à bien me réjouir et à rire, m'attendant à une comédie ou à des bizarreries grotesques. Un peuple immense s'amassait peu à peu autour de ces roches sauvages. J'admirais la simplicité de tant de niais, et je souriais en moi-même de la crédulité d'une foule de bonnes femmes qui se tenaient béatement à genoux devant les rochers. Nous étions venus de très-bon matin et, grâce à mes coudes, je pus, sans trop de difficulté, me placer au premier rang. A l'heure accoutumée, vers le lever du soleil, Bernadette arriva. J'étais près d'elle. Je remarquai en ses traits enfantins ce caractère de douceur, d'innocence et de tranquillité profonde qui m'avait frappé quelques jours auparavant chez le Commissaire. Elle se mit à genoux, naturellement, sans ostentation et sans embarras, sans trouble, sans préoccupation de la foule qui l'entourait, absolument comme si elle eût été seule dans une église ou dans un bois désert, loin de tout regard humain. Elle tira son chapelet et commença à prier. Bientôt son regard parut recevoir et refléter une lumière inconnue : il devint fixe et s'arrêta émerveillé, ravi, radieux de bonheur, sur l'ouverture du rocher. J'y portai aussitôt les yeux et je n'y vis, moi, rien autre chose, absolument rien, que les branches dépouillées de l'églantier. Et cependant, que vous dirai-je ? devant la transfiguration de l'enfant, toutes mes préventions antérieures, toutes mes objections philosophiques, toutes mes négations préconçues

tombèrent tout à coup et firent place à un sentiment extraordinaire qui s'empara de moi, malgré moi. J'eus la certitude, j'eus l'irrésistible intuition qu'un être mystérieux se trouvait là. Mes yeux ne le voyaient point; mais mon âme, mais celle des innombrables spectateurs de cette heure solennelle le voyaient comme moi avec la lumière intime de l'évidence. Oui, je l'atteste, un être divin était là. Subitement et complètement transfigurée, Bernadette n'était plus Bernadette. C'était un ange du ciel plongé dans d'inénarrables ravissements. Elle n'avait plus le même visage : une autre intelligence, une autre vie, j'allais dire une autre âme s'y peignait. Elle ne se ressemblait plus à elle-même, et il semblait que ce fût une autre personne. Son attitude, ses moindres gestes, la manière, par exemple, dont elle faisait le signe de la Croix, avaient une noblesse, une dignité, une grandeur plus qu'humaines. Elle ouvrait de grands yeux insatiables de voir, des yeux béants et presqu'immobiles; elle craignait, ce semble, de baisser la paupière et de perdre un seul instant la vue ravissante de la merveille qu'elle contemplait. Elle souriait à cet être invisible, et tout cela donnait bien l'idée de l'extase et de la béatitude. Je n'étais pas moins ému que les autres spectateurs. Comme eux, je retenais mon haleine, pour tâcher d'entendre le colloque qui s'était établi entre la Vision et l'enfant. Celle-ci écoutait avec l'expression du respect le plus profond, ou pour mieux dire, de l'adoration la plus absolue, mêlée à un amour sans limites et au plus doux des ravissements. Quelquefois cependant une teinte de tristesse passait sur son visage, mais l'expression habituelle était celle d'une grande joie. J'observai que, par instants, elle ne respirait plus. Durant

tout ce temps elle avait son chapelet à la main, tantôt immobile (car parfois elle paraissait l'oublier pour s'abîmer dans la contemplation de l'être divin), tantôt glissant plus ou moins régulièrement entre ses doigts. Chacun de ses mouvements était en parfait accord avec sa physionomie, qui exprimait tour à tour l'admiration, la prière, la joie. Elle faisait par intervalles ces signes de Croix si pieux, si nobles, si empreints de puissance, dont je viens de parler. Si, dans le ciel, on fait des signes de Croix, ils sont assurément semblables à ceux de Bernadette en extase. Ce geste de l'enfant, tout restreint qu'il était, semblait en quelque sorte embrasser l'infini.

« A un certain moment, Bernadette s'avança en marchant sur ses genoux du point où elle priait, c'est-à-dire des bords du Gave, jusques au fond de la Grotte. Il y a environ quinze mètres. Pendant qu'elle montait cette pente un peu abrupte, les personnes qui étaient sur son passage l'entendirent très-distinctement prononcer ces paroles : « Pénitence ! pénitence ! pénitence ! »

« Quelques instants après elle se leva, et reprit le chemin de la ville au milieu de la foule. C'était une pauvre fille en haillons qui semblait n'avoir eu que la part commune à ce spectacle surprenant [1]. »

Durant toute cette scène cependant le rosier sauvage n'avait point fleuri. Ses branches dénudées et sans charme serpentaient immobiles le long du rocher, et

[1] M. Louis Veuillot a rapporté en grande partie, mais avec moins de détails, dans l'*Univers* du 28 juillet 1858, le récit que M. Estrade nous a fait plus tard à nous-même.

c'était en vain que la multitude avait attendu le miracle embaumé et charmant qu'avait demandé le premier pasteur de la ville.

Circonstance digne de remarque! la croyance des fidèles en fut peu ébranlée; et, malgré cette apparente protestation de la nature inanimée contre toute puissance surnaturelle, plusieurs hommes considérables, entre autres celui dont nous venons de rapporter le récit, se sentirent convertis à la foi par le spectacle inouï de la transfiguration de la Voyante.

La foule, comme toujours, examinait la Grotte en tous sens après la fin de l'extase et le départ de l'enfant. M. Estrade l'explora ainsi que tout le monde avec le plus grand soin. Chacun cherchait à y voir quelque chose d'extraordinaire ; mais rien n'y frappait les yeux C'était une cavité vulgaire dans une roche dure et sur un sol partout desséché, sauf à l'entrée et à l'ouest quand, par les temps de pluie, le vent y faisait pénétrer une humidité fugitive.

IV.

— Eh bien, l'as-tu vue encore aujourd'hui, et que t'a-t-elle dit? demanda le Curé de Lourdes, lorsque Bernadette se présenta chez lui en revenant de la Grotte.

— J'ai vu la Vision, répondit l'enfant, et je lui ai dit : « M. le Curé vous demande de donner quelques preuves, par exemple de faire fleurir le rosier qui est sous vos pieds, parce que ma parole ne suffit pas aux prê-

tres et qu'ils ne veulent pas s'en rapporter à moi. » Alors elle a souri, mais sans parler. Puis elle m'a dit de prier pour les pécheurs et m'a commandé de monter jusqu'au fond de la Grotte. Et elle a crié par trois fois, les mots : « Pénitence! pénitence! pénitence! » que j'ai répétés en me traînant sur mes genoux jusqu'au fond de la Grotte. Là, elle m'a révélé encore un second secret qui m'est personnel. Puis elle a disparu.

— Et qu'est-ce que tu as trouvé au fond de la Grotte ?

— J'ai regardé après qu'Elle a disparu (car pendant qu'elle est là je ne fais attention qu'à Elle, et Elle m'absorbe) et je n'ai vu que le rocher, et par terre quelques brins d'herbe qui poussaient au milieu de la poussière.

Le Curé demeura songeur.

— Attendons, se dit-il.

Le soir, M. l'abbé Peyramale racontait cette entrevue aux vicaires de Lourdes et à quelques prêtres des environs. Ils plaisantèrent leur doyen sur le peu de succès de sa demande.

— Si c'est la sainte Vierge, très-cher maître, lui disait-on, ce sourire, en entendant votre requête, nous semble fâcheux pour vous ; et une ironie venant de si haut nous paraît inquiétante.

Le Curé se tira de cet argument avec sa présence d'esprit accoutumée :

— Ce sourire est en ma faveur, répondit-il. La sainte Vierge n'est pas moqueuse. Si j'avais mal parlé, elle n'aurait pas souri, elle se serait apitoyée sur mes raisons. Elle a souri : donc elle approuve.

V.

Il y avait certainement du vrai dans la fine répartie de l'abbé Peyramale, mais peut-être un peu moins qu'il ne le pensait. Certes, si en ce moment, avec sa sagacité profonde et sa hauteur d'âme, il eût mûrement réfléchi aux paroles qu'avait prononcées, peu de temps après avoir souri, la céleste Apparition, il eût compris le sens de ce sourire que la pauvre enfant, favorisée de telles visions, était impuissante à interpréter.

« Prier pour les pécheurs, faire pénitence, gravir à genoux la pente escarpée et pénible qui va des ondes rapides et tumultueuses du torrent au roc immuable sur lequel doit se fonder un des sanctuaires de l'Église, » tels avaient été les ordres de l'Apparition à la suite de la prière de l'enfant, telle avait été sa réponse à la demande de faire fleurir le rosier sauvage, tel avait été, en sa propre bouche, le très-clair commentaire de son sourire. Qui ne voit, en y réfléchissant, le sens admirable de cette réponse symbolique ?

« — Eh quoi ! alors que je suis la Mère du Dieu sauveur, la Mère de ce Jésus qui a passé en faisant le bien et en consolant les affligés, n'y a-t-il à solliciter de moi, pour preuve de ma puissance, que l'oiseuse et fragile merveille que feront d'eux-mêmes d'ici à quelques jours les rayons de mon serviteur, le Soleil? Quand la multitude des pécheurs, indifférents ou hostiles à la loi de Dieu, couvre la surface du globe;

quand les peuples coupables ou égarés se désaltèrent aux fleuves empoisonnés de ce monde, à ces torrents troublés qui courent aux abîmes ; quand ils ont, avant tout, besoin de monter à genoux le rude chemin qui sépare de la vie immuable de l'esprit, la vie fuyante et agitée de la chair ; quand le salut de tant de malheureux et la guérison de tant de malades sont la préoccupation constante de mon cœur maternel, n'ai-je pas à donner de meilleurs témoignages de mon Pouvoir et de ma Bonté que de faire fleurir les roses en plein hiver ? et est-ce donc pour un si vain amusement que j'apparais à une jeune fille de la terre, et que j'ouvre devant elle mes mains pleines de grâces ? »

Tel était, ce nous semble, autant qu'il est permis à un misérable homme de pénétrer et d'interpréter des choses si hautes, le sens profond de ce sourire et de ces ordres par lesquels la Mère du genre humain répondit à la demande du Pasteur de Lourdes. Dieu ne daigne pas, surtout en des temps nécessiteux et mauvais, amuser en quelque sorte sa toute-puissance à des prodiges frivoles qui ne frappent que les yeux, à des signes éphémères qui se flétriraient du matin au soir et qu'emporterait le premier souffle du vent : Dieu entend faire des choses utiles et bonnes, et ses miracles sont toujours des bienfaits. Quand il veut fonder quelque chose d'éternel, il l'appuie tout d'abord sur une preuve éternelle que les siècles ne pourront entamer.

Que signifiait cependant cet ordre donné à Bernadette de monter à genoux le sol de la Grotte jusqu'au moment où elle fut arrêtée par l'escarpement du rocher desséché ? Nul ne le savait ; et, devant cette roche aride, personne ne songeait que, depuis que la Syna-

gogue s'est suicidée en croyant tuer Jésus, la baguette de Moïse a passé en héritage au peuple chrétien.

M. le Curé de Lourdes, malgré sa haute portée, ne vit point tout d'abord ces choses que l'avenir devait rendre évidentes. Le doute très-accentué qu'il y avait au fond de lui-même sur la réalité de l'Apparition, l'empêchait de méditer avec un soin attentif ces diverses circonstances de la scène de la Grotte et d'y arrêter ce clair regard qu'il avait coutume de jeter sur les choses de Dieu.

Bien qu'ils fussent quelque peu déconcertés en présence des conversions opérées le jour même aux Roches Massabielle par l'éclat extraordinaire de la transfiguration de Bernadette, les libres-penseurs du lieu triomphaient singulièrement de l'échec éprouvé par les croyants, au sujet de l'humble et gracieuse preuve demandée par M. le curé Peyramale. Ils louaient ce dernier plus encore que la veille d'avoir exigé un Miracle : « Jacomet, disait-on, a été maladroit en voulant tuer l'Apparition : le Curé, bien plus habile, la force à se tuer elle-même. » Incapables de comprendre la loyale simplicité de cette impartiale sagesse qui, sans doute, voulait des preuves avant de croire, mais aussi avant de nier, ils appelaient ruse ce qui était prudence, et ils voyaient un piége dans la naïve prière d'une âme droite, en quête de la vérité. Peu s'en fallait, on le voit, que ces messieurs ne fissent à cette occasion au vénérable pasteur de Lourdes l'honneur, très-grand peut-être, mais à coup sûr fort immérité, de le compter comme un des leurs.

VI

L'honorable M. Jacomet paraissait cependant s'en vouloir de n'avoir pas pris la fourberie en flagrant délit et détruit, à lui tout seul, cette naissante superstition. Il se creusait la tête pour deviner le mot de l'énigme, car il commençait à voir clairement, par la demande même du Curé de Lourdes, que le Clergé n'était pour rien dans cette affaire. Il n'avait donc en face de lui que cette petite fille et ses parents. Il ne doutait point, d'une façon ou d'une autre, d'en venir enfin à bout.

Lorsque, par hasard, Bernadette sortait dans la rue, la foule s'empressait autour d'elle : on l'arrêtait à tout pas ; chacun voulait entendre de sa bouche le détail es Apparitions. Plusieurs, au nombre desquels M. Dufo, avocat, un des hommes éminents de ce pays, la firent venir et l'interrogèrent. Ils ne résistèrent pas à la secrète puissance que la Vérité vivante mettait en ses paroles.

Beaucoup de personnes se rendirent dans la journée chez les Soubirous pour entendre les récits de Bernadette. Elle se prêtait en toute candeur et complaisance à ces incessantes interrogations : on voyait que rendre témoignage de ce qu'elle avait vu et entendu constituait désormais pour elle sa fonction particulière et son devoir.

Dans un coin de la pièce où l'on pénétrait, une petite

chapelle, ornée de fleurs, de médailles, d'images pieuses, et surmontée d'une statue de la Vierge, présentait une apparence de luxe et attestait la piété de cette famille. Tout le reste de la chambre offrait le spectacle du plus douloureux dénûment : un grabat, quelques mauvaises chaises, une table boiteuse formaient tout l'ameublement de ce logis où l'on venait s'informer des splendides secrets du ciel. La plupart des visiteurs étaient frappés et émus par la vue de cette extrême indigence écrite sur toutes choses, et ne résistaient pas à la douce tentation de laisser quelque souvenir, quelque aumône à ces pauvres gens. Mais l'enfant et les parents refusaient toujours, et de telle façon qu'on ne pouvait insister.

Parmi ces visiteurs, plusieurs étaient étrangers à la ville. L'un de ces derniers vint un soir, alors que le va-et-vient de la journée était un peu calmé et qu'il n'y avait plus là qu'une voisine ou une parente assise au foyer. Il interrogea soigneusement Bernadette, ne voulant qu'elle omît aucun détail et paraissant prendre un intérêt extraordinaire au récit de l'enfant. Son enthousiasme et sa foi se trahissaient à chaque instant par des exclamations pleines d'attendrissement. Il félicita Bernadette d'avoir reçu une si grande faveur du ciel, puis il s'apitoya sur la misère dont il voyait les marques autour de lui.

— Je suis riche, dit-il, permettez-moi de vous venir en aide.

Et sa main déposa sur la table une bourse qu'il entr'ouvrit et qu'il laissa voir pleine d'or.

La rougeur de l'indignation monta au visage de Bernadette.

— Je ne veux rien, Monsieur, fit-elle vivement. Reprenez cela.

Et elle repoussa vers l'inconnu la bourse déposée sur la table.

— Ce n'est point pour vous, mon enfant, c'est pour vos parents qui sont dans le besoin, et que vous ne pouvez vouloir m'empêcher de secourir.

— Ni Bernadette ni nous, nous ne voulons rien, dirent le père et la mère.

— Vous êtes pauvres, continua l'étranger en insistant, je vous ai dérangés, je m'intéresse à vous. C'est donc par orgueil que vous refusez ?

— Non, Monsieur, mais nous ne voulons rien recevoir, absolument rien. Remportez votre or.

L'inconnu reprit sa bourse et sortit, ne parvenant point à dissimuler une physionomie des plus contrariées.

D'où venait cet homme et qui était-il ? Etait-ce un bienfaiteur compatissant, était-ce un tentateur habile? Nous l'ignorons. — La police était si bien faite à Lourdes que M. Jacomet, plus heureux que nous, savait peut-être ce secret, et, mieux que personne, connaissait le mot de l'enigme.

Donc, si par un de ces hasards comme il s'en rencontre parfois dans les affaires de police, le très-retors Commissaire apprit le soir même les détails de cette scène entre Bernadette et ce mystérieux étranger, il dut se dire que les piéges et les tentations étaient aussi inutiles contre cette enfant extraordinaire, que les paroles captieuses et les menaces violentes. Le nœud de cette situation devenait de plus en plus inextricable pour ce personnage, si profondément habile pourtant, et si expert dans les choses purement humai-

nes. Si l'impossibilité de faire naître la moindre contradiction dans le récit de Bernadette l'avait surpris, son désintéressement absolu, sa fermeté à repousser une bourse d'or ne pouvaient que le plonger dans la stupeur.

Une telle conduite se fût expliquée à la rigueur pour la sagesse policière si la demande d'une preuve visible, d'un Miracle, de l'impossible floraison du rosier sauvage, faite par le Curé, n'eût montré avec la dernière évidence que le Clergé n'était point caché derrière la Voyante. Mais Bernadette et ses parents, *réduits à eux-mêmes*, pauvres, dans le besoin, manquant de pain, et ne tirant aucun profit de l'enthousiasme et de la crédulité populaires, c'était là un événement entièrement inconcevable.

La petite fille avait-elle inventé son imposture pour attirer autour d'elle un vain bruit? Mais, outre que de telles ambitions paraissent peu probables dans une rustique gardeuse de brebis, comment expliquer l'indestructible unité de son récit, comment expliquer que son désintéressement s'étendît jusqu'aux membres de sa famille, tous si indigents, et par conséquent très-tentés sans doute d'exploiter la foi aveugle des multitudes?

M. Jacomet n'était pas homme à reculer pour quelques objections insolubles et il attendait avec confiance les événements, ne doutant nullement qu'ils ne lui réservassent un triomphe, d'autant plus glorieux qu'il aurait été plus hérissé, dès l'abord, de difficultés et d'obstacles.

VII

La nuit avait mis fin aux agitations de tant d'esprits si divers, les uns croyant à la réalité de l'Apparition, les autres restant dans le doute, un certain nombre niant résolûment. L'aurore allait se lever, et l'Église universelle, sur toute la surface du globe, murmurait au fond des Temples, dans le silence des presbytères déserts, dans l'ombre peuplée des Cloîtres, sous la voûte des Abbayes, des Monastères et des Couvents, ces paroles du Psalmiste dans l'office des Matines : *Tu es Deus qui facis mirabilia. Notam fecisti in populis virtutem tuam*... Viderunt te aquæ Deus, viderunt te aquæ, *et timuerunt, et turbatæ sunt abyssi.* « Vous êtes « le Dieu qui faites des merveilles. Vous avez montré « votre puissance au milieu des multitudes... *Les eaux « vous ont aperçu, Seigneur, les eaux vous ont aperçu* « et elles ont tressailli en votre présence, et les abîmes « en ont été troublés [1]. »

Bernadette, arrivée devant les Roches Massabielle, venait de s'agenouiller.

Une multitude innombrable l'avait précédée à la Grotte, et se pressait autour d'elle. Bien qu'il y eût là bon nombre de sceptiques, de négateurs et de simples curieux, un religieux silence s'était fait tout à coup dès qu'on avait aperçu l'enfant. Un frisson, une commo-

[1] *Ordo* de 1858, 25 février. Jeudi de la 1re semaine de Carême. Office de Matines. Ps. LXXVI.

tion étrange avait passé sur cette foule. Tous, par un instinct unanime, les incrédules comme les croyants, s'étaient découvert le front. Plusieurs s'étaient agenouillés en même temps que la fille du meunier.

En ce moment l'Apparition divine se manifestait à Bernadette, ravie soudainement en son extase merveilleuse. Comme toujours, la Vierge lumineuse se tenait dans l'excavation ovale du rocher, et ses pieds foulaient le rosier sauvage.

Bernadette la contemplait avec un sentiment d'amour indicible, un sentiment doux et profond, qui inondait son âme de délices sans troubler en rien son esprit et sans lui faire oublier qu'elle était encore sur la terre.

La Mère de Dieu aimait cette enfant innocente. Elle voulut, par une intimité de plus en plus étroite, la presser davantage sur sa poitrine ; elle voulut fortifier encore le lien qui l'unissait à l'humble bergère, afin que cette dernière, au milieu des agitations de ce monde, sentît, pour ainsi dire, à tout instant, que la Reine des cieux la tenait invisiblement par la main.

— Ma fille, dit-elle, je veux vous confier, toujours pour vous seule et concernant vous seule, un dernier secret que, pas plus que les deux autres, vous ne révélerez à personne au monde.

Nous avons exposé plus haut les raisons profondes qui faisaient, de ces confidences intimes, la future sauvegarde de Bernadette, parmi les périls moraux auxquels les faveurs extraordinaires dont elle était l'objet devaient infailliblement l'exposer. Par ce triple secret, la Vierge revêtait sa messagère comme d'une triple armure contre les dangers et les tentations de la vie.

Bernadette, en la joie de son cœur, écoutait cependant l'ineffable musique de cette parole si douce, si

maternelle et si tendre qui charmait, il y a dix-huit cents ans, les oreilles filiales de l'Enfant-Dieu.

— Et maintenant, reprit la Vierge après un silence, allez boire et vous laver à la Fontaine, et mangez l'herbe qui pousse à côté.

Bernadette, à ce mot de « Fontaine », regarda autour d'elle. Nulle source n'existait et n'avait jamais existé en cet endroit. L'enfant, sans perdre la Vierge de vue, se dirigea donc tout naturellement vers le Gave, dont les eaux tumultueuses couraient à quelques pas de là, à travers les cailloux et les roches brisées.

Une parole et un geste de l'Apparition l'arrêtèrent dans sa marche :

— N'allez point là, disait la Vierge; je n'ai point dit de boire au Gave, allez à la Fontaine, elle est ici.

Et étendant sa main, cette main délicate et puissante à laquelle la nature est soumise, Elle montra du doigt à l'enfant, au côté droit de la Grotte, ce même coin dessséché vers lequel, la veille au matin, Elle l'avait déjà fait monter à genoux.

Bien qu'elle ne vît à l'endroit indiqué rien qui semblât avoir rapport aux paroles de l'Être divin, Bernadette obéit à l'ordre de la Vision céleste. La voûte de la Grotte allait en s'abaissant de ce côté, et la petite fille gravit sur ses genoux l'espace qu'elle avait à parcourir.

Arrivée au terme, elle n'aperçut devant elle nulle apparence de fontaine. Tout contre le roc poussaient çà et là quelques touffes de cette herbe, de la famille des saxifragées, que l'on nomme *la Dorine*.

Soit sur un nouveau signe de l'Apparition, soit par un mouvement intérieur de son âme, Bernadette, avec cette foi simple qui plaît tant au cœur de Dieu, se

baissa, et, grattant le sol de ses petites mains, se mit à creuser la terre.

Les innombrables spectateurs de cette scène, n'entendant ni ne voyant l'Apparition, ne savaient que penser du singulier travail de l'enfant. Déjà plusieurs commençaient à sourire et à croire à quelque dérangement dans le cerveau de la pauvre bergère. Qu'il faut peu de chose pour ébranler la foi !

Tout à coup le fond de cette petite cavité creusée par l'enfant devint humide. Arrivant de profondeurs inconnues, à travers les roches de marbre et les épaisseurs de la terre, une eau mystérieuse se mit à sourdre goutte à goutte sous les mains de Bernadette et à remplir ce creux, de la grandeur d'un verre, qu'elle avait achevé de former.

Cette eau nouvelle venue, se mêlant à la terre brisée par les mains de Bernadette, ne formait tout d'abord que de la boue. Bernadette, par trois fois, essaya de porter à ses lèvres ce liquide bourbeux ; mais, par trois fois, son dégoût fut si fort qu'elle le rejeta sans se sentir la force de l'avaler. Toutefois elle voulait, avant tout, obéir à l'Apparition rayonnante qui dominait cette scène étrange ; et, à la quatrième fois, dans un suprême effort, elle surmonta sa répugnance. Elle but, elle se lava, elle mangea une pincée de la plante champêtre qui poussait au pied du rocher.

En ce moment l'eau de la Source franchit les bords du petit réservoir creusé par l'enfant, et se mit à couler en un mince filet, plus exigu peut-être qu'une paille, vers la foule qui se pressait sur le devant de la Grotte.

Ce filet était si minime que pendant un long temps, c'est-à-dire jusqu'à la fin de ce jour, la terre desséchée le but tout entier au passage, et qu'on ne devinait sa

marche progressive que par le ruban humide tracé sur le sol, et qui, s'allongeant peu à peu, s'avançait avec une lenteur extrême vers le Gave.

Quand Bernadette eut accompli, ainsi que nous venons de le raconter, tous les ordres qu'elle avait reçus, la Vierge arrêta sur elle un regard satisfait, et, un instant après, Elle disparut à ses yeux.

L'émotion de la multitude fut grande devant ce prodige. Dès que Bernadette fut sortie de l'extase, on se précipita vers la Grotte. Chacun voulait voir de ses yeux le creux où l'eau venait de surgir sous la main de l'enfant. Chacun voulait y plonger son mouchoir et en porter une goutte à ses lèvres. De sorte que cette source naissante, dont on agrandissait peu à peu le terreux réservoir, prît bientôt l'aspect d'une flaque d'eau ou d'un amas liquide de boue détrempée. La Source cependant, à mesure qu'on y puisait, devenait de plus en plus abondante. L'orifice par où elle arrivait des abîmes s'élargissait insensiblement.

— C'est de l'eau qui aura suinté par hasard du rocher dans les temps pluvieux, et qui, par hasard aussi, aura formé sous le sol un petit amas que l'enfant aura découvert, toujours par hasard, en grattant la terre, dirent les savants de Lourdes.

Et les philosophes se contentèrent de cette explication.

Le lendemain la Source, poussée des mystérieuses profondeurs par une puissance inconnue, et grandissant à vue d'œil, sortait du sol par un jaillissement de plus en plus fort. Elle coulait déjà de la grosseur du doigt. Toutefois, le travail intérieur qu'elle opérait à travers la terre pour se frayer son premier passage la rendait encore boueuse. Ce fut seulement au bout de

quelques jours qu'après avoir augmenté en quelque sorte d'heure en heure, elle cessa de croître et devint absolument limpide. Elle s'échappa dès lors de terre par un jet très considérable, qui avait à peu près la grosseur du bras d'un enfant. — N'anticipons point pourtant sur les événements, et continuons de les suivre jour par jour comme nous l'avons fait jusqu'ici.

Reprenons-les où nous venons de les laisser, c'est-à-dire au jeudi matin, 25 février, vers sept heures.

VIII.

Précisément à cette heure-là, à l'instant où la Source, comme un premier témoignage divin, jaillissait doucement mais irrésistiblement sous la main de la Voyante, la philosophie de Lourdes publiait sur les événements de la Grotte un nouvel article dans le journal libre-penseur de la localité.

Le Lavedan, que nous avons déjà cité, sortait des presses et se distribuait en ville juste au moment où la foule émerveillée revenait des Roches Massabielle.

Or dans cet article, pas plus que dans le précédent, pas plus que dans aucune des descriptions écrites à cette époque, il n'était question qu'une source existât dans la Grotte. Et, de la sorte, l'incrédulité paralysait par avance l'affirmation audacieuse sur laquelle, après un certain temps, les Libres-Penseurs pourraient être tentés de se jeter, en disant que la Source avait toujours coulé là. La Providence voulait qu'en dehors du témoignage public on pût leur opposer leurs propres

articles, leurs propres publications imprimées, datées, authentiques, irréfutables. Si, avant le 25 février, avant la scène que nous venons de raconter, avant l'ordre et l'indication donnés par la Vierge à Bernadette en extase, il y avait eu là ces belles eaux jaillissantes qui existent aujourd'hui, comment donc vos journaux, dont les yeux étaient si ouverts, dont les détails étaient parfois si munitieux, n'ont-ils pas aperçu cette Source puissante et n'en ont-ils jamais parlé? Nous mettons au défi la Libre-Pensée de produire un seul document, — nous disons un seul, — parlant de Source ou même d'eau, avant l'époque où la Vierge ordonna et où la Nature obéit.

IX.

L'émotion populaire avait pris des proportions considérables. Bernadette était acclamée quand elle passait, et la pauvre enfant rentrait en toute hâte chez elle pour échapper à ces ovations. Cette âme humble, qui avait vécu jusque-là ignorée, dans le silence et dans la solitude, se trouvait tout à coup placée en pleine lumière, au milieu du tumulte et de la foule, sur le piédestal de la renommée. Cette gloire, que tant d'autres recherchent, était pour elle le plus cruel des martyres. Ses moindres paroles étaient commentées, discutées, admirées, repoussées, bafouées, livrées en un mot aux souffles divers des disputes humaines. Et c'est alors qu'elle goûtait l'intime joie de n'avoir pas tout à dire, et de trouver, dans les trois secrets que lui avait

révélés la Vierge, comme un sanctuaire réservé où elle pouvait, en toute paix, retirer son cœur et le rafraîchir, dans l'ombre de ce mystère et dans le charme de cette intimité avec la Reine du ciel. Des jours étaient proches où cette épreuve de la popularité allait devenir plus grande encore.

Ainsi que nous venons de le raconter, le jaillissement de la Source avait eu lieu vers le lever du Soleil, en présence d'une foule nombreuse. C'était le 25 février, un jeudi, le troisième du mois, jour de grand marché à Tarbes. La nouvelle de l'événement merveilleux arrivé le matin aux Roches de Massabielle, fut donc portée au chef-lieu par une multitude de témoins oculaires, et répandue dès le soir même dans tout le Département et jusqu'aux villes les plus proches des départements voisins. Le mouvement extraordinaire, qui depuis une huitaine attirait à Lourdes tant de pèlerins et de curieux, prit dès ce moment un développement inouï.

Un grand nombre de visiteurs vinrent coucher à Lourdes pour s'y trouver le lendemain ; d'autres marchèrent toute la nuit et, aux premiers rayons du jour, à l'heure où Bernadette avait coutume d'arriver, cinq à six mille personnes se pressant sur les rives du Gave, sur les tertres et sur les rochers, campaient en face de la Grotte. La Source, plus abondante que la veille, était déjà considérable.

Quand la Voyante, humble, paisible et simple au milieu de cette agitation se présenta pour prier, les populations s'écrièrent : « Voilà la Sainte ! Voilà la Sainte ! » Plusieurs cherchaient à toucher ses vêtements, considérant comme sacré tout objet qui appartenait à cette privilégiée du Seigneur.

La Mère des humbles et des petits ne voulait point cependant que ce cœur innocent succombât à la tentation de la vaine gloire, et que Bernadette pût s'enorgueillir un instant des faveurs singulières dont elle était l'objet. Il était bon que l'enfant au milieu de ces acclamations, sentît qu'elle n'était rien et qu'elle constatât une fois de plus, son impuissance à évoquer par elle-même la Vision divine. Vainement elle pria. On ne vit point se répandre sur ses traits l'éclat surhumain de l'extase, et quand elle se releva, après sa longue prière, elle répondit avec tristesse aux interrogations dont on l'entourait, que la Vision d'en haut n'était point apparue.

X.

Cette absence de la Vierge avait sans doute pour but de maintenir Bernadette dans l'humilité et dans la conscience de son néant; mais elle contenait peut-être aussi, pour le peuple chrétien, un haut et mystérieux enseignement, dont la portée n'échappera point aux âmes accoutumées à contempler et à admirer les secrètes harmonies des œuvres qui viennent de Dieu.

Si le ciel s'était ce jour-là fermé aux regards de Bernadette, si la céleste Créature, qui lui apparaissait dans une chair visible, avait semblé s'évanouir un instant, la preuve de la réalité et de la puissance de cet Être surhumain, la Fontaine, surgie la veille et de plus en plus grandissante, était visible à tous les regards et ruisselait sur le sol incliné de la Grotte aux yeux des multitudes émerveillées.

La Vierge se retirait pour laisser en quelque sorte parler son œuvre. La Vierge se retirait aussi et se taisait pour laisser parler l'Église de ce pays dont les paroles à l'introït de la Messe et aux répons de Matines pouvaient servir de commentaire à cette Fontaine étrange qui avait surgi soudainement sous la main de Bernadette en extase.

Tandis en effet que ceci se passait à la Grotte, devant la Source miraculeuse jaillie du côté droit de l'aride rocher, on célébrait dans le diocèse de Tarbes et dans plusieurs diocèses de France, la mémoire d'une autre Source, la plus illustre et la plus vivifiante de toutes celles qui, depuis six mille années, ont arrosé l'héritage des enfants d'Adam. Ce jour-là, 26 février 1858, vendredi de la première semaine de carême, était la fête de la Sainte-Lance et des Clous de Notre-Seigneur[1]. Et la Source dont nous parlons, et dont les offices particuliers du diocèse glorifiaient le souvenir, était la grande source divine que la Lance du centurion romain, perçant le côté droit du Christ inanimé, avait fait jaillir comme un fleuve de vie pour régénérer la terre et sauver le genre humain. *Vidi aquam egredientem de templo,* a latere dextro ; *et omnes ad quos pervenit aqua ista salvi facti sunt.* « J'ai vu une eau qui jaillissait du temple, *du côté droit,* et tous ceux à qui cette eau arrivait ont été sauvés, » s'était écrié le Prophète, contemplant à travers les siècles les prodiges de la miséricorde de Dieu. *En ce jour-ci,* disaient

[1] *Ordo du diocèse de Tarbes pour* 1858, 26 février. Vendredi de la Ire semaine de Carême. Fête de la Sainte-Lance et des Clous. Introït de la Messe. (Voir cette Messe dans le Missel Romain, en l'Appendice : *Missæ celebrandæ in aliquibus locis ex indulto Apostolico.*)

les prêtres en l'office des Matines, *il y aura, pour la maison de David et les habitants de Jérusalem, une Fontaine ouverte, servant à la purification du pécheur et de toute personne souillée* [1].

Par ces coïncidences vraiment étonnantes et que nous prions instamment le lecteur de vérifier lui-même aux endroits que nous indiquons en note, par de telles coïncidences, l'Église de ce pays répondait avec une clarté éblouissante aux questions sans nombre que l'on se faisait autour de la Fontaine merveilleuse, jaillissant au côté droit de la Grotte. La Source qui venait d'apparaître à la base des Pyrénées relevait, par une infiltration mystérieuse, de ce fleuve immense de grâces divines qui, sous les Clous des soldats et la Lance du centurion, commença à couler il y a dix-huit cents ans au sommet du mont Golgotha.

Tel était le principe intime auquel il fallait remonter pour trouver l'origine cachée de la Source miraculeuse, et il était bon que les Offices célébrés à son point de départ, au lieu où elle venait de percer la terre, conduisissent d'eux-mêmes l'esprit vers ces mystiques hauteurs. Quant aux résultats pratiques, quant aux effets extérieurs que devait produire au-dehors cette Fontaine de l'Apparition, il en fallait tout naturellement demander l'interprétation et le secret non plus au centre et au point de départ, non plus dans le cercle restreint et à la fête exceptionnelle d'un diocèse particulier, mais bien aux Offices universels que l'Église

[1] In die illa erit fons patens domui David, et habitantibus Jerusalem, in ablutionem peccatoris et menstruatæ.
Ordo du diocèse de Tarbes, office de Matines. Répons de la 3e leçon du IIe Nocturme.

catholique, apostolique et romaine célébrait partout à cette heure dans le monde chrétien. Or ce même jour, 26 février 1858, vendredi de la première semaine de carême, l'Evangile de la Messe contenait ces paroles qui n'ont pas besoin de réflexions : « Et il y avait à Jérusalem la Piscine probatique, appelée en hébreu Betsaïda. Elle a cinq portiques *sous lesquels gisait une grande multitude de malades, d'aveugles, de boiteux, de gens dont les membres étaient desséchés, attendant le mouvement des eaux.* Car l'Ange du Seigneur descendait à un certain moment dans la Piscine et l'eau s'agitait. Et celui qui, après le mouvement de l'eau, descendait dans la Piscine, ÉTAIT GUÉRI DE SON INFIRMITÉ, QUELLE QU'ELLE FUT [1]. »

XI.

Quoique, sans doute, fort peu de personnes dans la multitude fissent de tels rapprochements, l'idée que les eaux de la Source jaillie à la Grotte pouvaient guérir les malades avait dû venir d'elle-même à l'esprit de tous. Dès le matin de ce même jour, le bruit de plusieurs

[1] Est autem Ierosolymis Probatica piscina, quæ cognominatur hebraice Bethsaida quinque porticus habens. In his jacebat multitudo magna languentium, cæcorum, claudorum, aridorum, expectantium aquæ motum Angelus autem Domini descendebat secundum tempus in piscinam post motionem aquæ. Et qui prior descendisset in piscinam post motionem aquæ, sanus fiebat a quacumque detinebatur infirmitate.

Ordo et Missel Romain. 1858. 26 février. Vendredi de la Ire semaine de Carême. Evangile de la Messe.

guérisons merveilleuses commença à se répandre de tous côtés. Au milieu des versions contradictoires qui circulaient, en présence de la sincérité des uns, de l'exagération volontaire ou involontaire des autres, de l'absolue négation de plusieurs, des hésitations et du trouble d'un grand nombre, de l'émotion universelle, il était difficile au premier moment de discerner le vrai du faux parmi les faits miraculeux que l'on affirmait de toutes parts, mais en les racontant de diverses sortes, tantôt en estropiant les noms, tantôt en confondant les personnes, tantôt en mêlant les circonstances de plusieurs épisodes différents et étrangers l'un à l'autre.

Avez-vous jamais, en vous promenant dans la campagne, jeté brusquement une poignée de blé dans une fourmilière? Les fourmis effarées courent de côté et d'autre dans une agitation extraordinaire. Elles vont, elles viennent, elles se croisent, elles se heurtent, elles s'arrêtent, elles reprennent leur marche, retournent sur leurs pas, s'éloignent tout à coup du point où elles semblaient courir, ramassent un grain de blé, puis le laissent là, errant de toutes parts dans un fiévreux désordre, en proie à une confusion inexprimable.

Telles étaient à Lourdes les multitudes d'habitants et d'étrangers, dans la stupeur où les jetaient les merveilles surhumaines qui leur arrivaient du Ciel. Tel est toujours d'ailleurs le monde naturel, quand il est visité tout à coup par quelque fait du monde surnaturel.

Peu à peu, cependant l'ordre se fait dans la fourmilière, un moment troublée.

Il y avait dans la ville un pauvre ouvrier connu de

tous, qui traînait depuis de longues années la plus misérable des existences. Il se nommait Louis Bourriette. Quelques vingt ans auparavant un grand malheur l'avait frappé. Comme il travaillait dans les environs de Lourdes à extraire de la pierre avec son frère Joseph, carrier comme lui, une mine mal dirigée avait fait explosion à côté d'eux. Joseph était tombé roide mort. Louis, celui dont nous parlons, avait eu le visage labouré par les éclats du rocher et l'œil droit à moitié écrasé. On eut les plus grandes peines du monde à le sauver. Les souffrances horribles qui suivirent cet accident furent telles qu'une fièvre ardente se déclara et qu'il fallut, pendant les premiers temps, le retenir dans son lit au moyen d'un appareil de force. Il se rétablit cependant peu à peu, grâce à des soins intelligents et dévoués. Toutefois, la Médecine avait été impuissante, malgré les opérations les plus délicates et les traitements les plus habiles, à guérir son œil droit, qui avait malheurement été atteint dans sa constitution intime. Cet homme avait repris son état de carrier, mais il ne pouvait plus faire que des besognes grossières, son œil blessé lui refusant tout service et ne percevant plus les objets qu'à travers une brume invincible. Quand il avait besoin de faire un travail demandant un peu de soin, le pauvre ouvrier était obligé d'avoir recours à quelque autre personne.

Le temps n'avait amené aucune amélioration : tout au contraire. La vue de Bourriette avait diminué d'année en année. Cet affaiblissement progressif était devenu plus sensible encore dans les derniers temps, et, au moment où nous sommes arrivés, le mal avait fait de tels progrès que l'œil droit était presqu'en-

tièrement perdu. Quand il fermait l'œil gauche, Bourriette ne distinguait plus un homme d'un arbre. L'arbre et l'homme n'étaient plus pour lui qu'une masse noire et confuse se détachant dans une nuit sombre.

La plupart des habitants de Lourdes avaient employé Bourriette une fois ou l'autre. Son état faisait pitié et il était fort aimé parmi la confrérie des carriers et des tailleurs de pierre, très-nombreux en ce pays.

Ce malheureux, entendant parler de la Source miraculeusement jaillie à la Grotte, appela sa fille :

— Va me chercher de cette eau, dit-il. La sainte Vierge, si c'est elle, n'a qu'à le vouloir pour me guérir.

Une demi-heure après, l'enfant apportait dans un vase un peu de cette eau, encore sale et terreuse, ainsi que nous l'avons expliqué.

— Père, dit l'enfant, ce n'est que de l'eau bourbeuse.

— N'importe ! dit le père qui se mit à prier.

Il frotta avec cette eau son œil malade, que, quelques instants auparavant, il croyait à jamais perdu.

Presque aussitôt il poussa un grand cri et se mit à trembler tant son émotion était grande. Un miracle soudain s'accomplissait en sa vue. Déjà autour de lui l'air était redevenu clair et baigné de lumière. Toutefois, les objets lui semblaient encore environnés d'une gaze légère qui l'empêchait d'en percevoir parfaitement les détails.

Les brumes existaient encore, mais elles n'étaient plus noires comme depuis vingt ans : le soleil les pénétrait, et, au lieu de la nuit épaisse, c'était, devant l'œil du malade, la vapeur transparente du matin.

Bourriette continua de prier et de laver son œil droit de cette eau bienfaisante. Le jour grandissait peu à peu sous son regard et il distinguait nettement les objets.

Le lendemain ou le surlendemain, il rencontre sur la place publique de Lourdes, M. le docteur Dozous qui n'avait cessé de lui donner des soins depuis l'origine de sa maladie. Il court à lui :

— Je suis guéri, lui dit-il.

— Pas possible! s'écrie le médecin. Vous avez une lésion organique qui rend votre mal absolument incurable. Le traitement que je vous fais suivre a pour but de calmer vos douleurs, mais ne peut vous rendre la vue.

— Ce n'est pas vous qui m'avez guéri, répond avec émotion le carrier, c'est la sainte Vierge de la Grotte.

L'homme de la science humaine haussa les épaules :

— Que Bernadette ait des extases inexplicables, cela est sûr ; car je l'ai vérifié avec une infatigable attention. Mais que l'eau jaillie à la Grotte par je ne sais quelle cause inconnue, guérisse subitement des maux incurables, ce n'est pas possible.

Cela disant, il tire un agenda de sa poche et écrit quelques mots au crayon.

Puis d'une main, il ferme l'œil gauche de Bourriette, c'est-à-dire l'œil valide par où ce dernier pouvait voir, et présente à l'œil droit, qu'il savait entièrement privé de la vue, la petite phrase qu'il venait d'écrire.

— Si vous pouvez lire ceci je vous croirai, dit d'un air triomphant l'éminent docteur, qui se sentait fort de sa grande science et de sa profonde expérience médicale.

Les gens qui se promenaient sur la place s'étaient groupés autour d'eux.

Bourriette, de son œil naguère mort, regarde ce papier et il lit aussitôt, sans la moindre hésitation :

« Bourriette a une amaurose incurable, et il ne gué-« rira jamais. »

La foudre, tombant aux pieds du savant médecin, ne l'eût pas plus stupéfait que la voix de Bourriette lisant ainsi, paisiblement et sans effort, l'unique ligne d'une écriture fine, tracée légèrement au crayon sur la page de l'agenda.

M. le docteur Dozous était plus qu'un homme de science, c'était un homme de conscience. Il reconnut franchement et proclama sans hésiter, dans cette guérison soudaine d'un mal incurable, l'action d'une puissance supérieure.

— Je ne puis le nier, disait-il, c'est un Miracle, un vrai Miracle, n'en déplaise à moi-même et à mes confrères de la Faculté. Cela me renverse : mais il faut bien se soumettre à la voix impérieuse d'un fait si évident et si en dehors de tout ce que peut la pauvre science humaine.

M. le docteur Vergez, de Tarbes, professeur agrégé de la Faculté de Montpellier, médecin des eaux de Baréges, appelé à se prononcer sur cet événement, ne put s'empêcher d'y voir également, de la façon la plus indéniable, le caractère surnaturel [1].

Nous l'avons dit, l'état de Bourriette était notoire depuis vingt ans, et ce pauvre homme était connu de

[1] Les conclusions écrites de ces deux médecins, tous deux encore vivants ainsi que Louis Bourriette, furent consignées par eux dans deux rapports détaillés et isolés l'un de l'autre qui leur furent demandés plus tard par la Commission Episcopale chargée d'examiner les événements de Lourdes.

presque tout le monde. La guérison merveilleuse n'avait d'ailleurs fait disparaître ni les traces profondes, ni les cicatrices de son terrible mal, de sorte que chacun pouvait vérifier le Miracle qui venait de s'accomplir. Le carrier, presque fou de joie, en racontait les détails à qui voulait l'entendre.

Il n'était pas le seul à faire éclater ainsi l témoignage d'un bonheur inespéré et l'expression de la reconnaissance. Des faits de même nature s'étaient produits dans d'autres maisons de la ville. Plusieurs personnes de Lourdes, Marie Daube, Bernarde Soubie, Fabien Baron, avaient tout à coup quitté leur lit de douleur où les retenaient, depuis des années, diverses maladies réputées incurables, et ils proclamaient publiquement leur guérison par l'eau de la Grotte. La main de Jeanne Crassus, paralysée depuis dix ans, s'était redressée et avait retrouvé la plénitude de la vie dans l'eau miraculeuse [1].

La précision des faits succédait donc, parmi les récits qui se faisaient, aux vagues rumeurs du premier moment. L'exaltation des populations était des plus grandes, exaltation touchante et bonne, qui se traduisait dans l'église par des prières ferventes, autour de la Grotte par des cantiques d'actions de grâces éclatant sur les lèvres joyeuses des pèlerins.

Vers le soir, un grand nombre d'ouvriers de l'association des carriers, dont Bourriette faisait partie, se rendirent aux Roches Massabielle et tracèrent dans le tertre escarpé qui se trouvait contre la Grotte un sentier

[1] Le caractère de ces diverses guérisons a été officiellement constaté dans les rapports médicaux adressés à la Commission Episcopale.

pour les visiteurs. Devant le trou d'où la Source, déjà très-forte, jaillissait, ils placèrent une rigole de bois, au-dessous de laquelle ils creusèrent un petit réservoir ovale, d'un demi-mètre de profondeur environ, ayant à peu près la forme et la longueur d'un berceau d'enfant.

L'enthousiasme croissait d'instant en instant. Les multitudes allaient et venaient sur le chemin de la Source miraculeuse. Après le coucher du soleil, quand commencèrent à tomber sur la terre les premières ombres de la nuit, on vit que la même pensée était venue à une foule d'âmes croyantes, et la Grotte s'illumina tout à coup de mille feux. Les pauvres, les riches, les enfants, les femmes, les hommes avaient spontanément apporté des bougies et des cierges. Durant toute la nuit, on put voir de l'autre côté du Gave rayonner cette lueur claire et douce, ces milliers de petits flambeaux placés çà et là sans ordre visible et répondant sur la terre au scintillement et à l'éclat des étoiles qui parsemaient le firmament.

Il ne se trouvait parmi ces peuples ni prêtres, ni pontifes, ni chefs d'aucune sorte; et pourtant, sans que nul eût fait aucun signe, au moment où l'illumination éclaira la Grotte et les rochers, se reflétant toute tremblante dans le petit réservoir de la Source, toutes les voix s'élevèrent en même temps et se confondirent en un chant unanime. Les Litanies de la Sainte Vierge se firent entendre, interrompant le silence du soir pour célébrer la Mère admirable, devant ce trône rustique où sa sagesse avait daigné apparaître, afin de combler de joie tous les cœurs chrétiens. *Mater admirabilis, Sedes Sapientiæ, Causa nostræ letitiæ, ora pro nobis.*

XII.

C'était l'heure où les délassements du soir rassemblaient au cercle et autour de la table des cafés les ennemis de la Superstition. Le trouble était grand dans ce sanhédrin.

— Il n'y a jamais eu de source en cet endroit, s'écriait l'une des plus fortes têtes. C'est une flaque d'eau, formée je ne sais comment à la suite de quelque infiltration accidentelle, et qui aura été découverte par le plus grand des hasards, lorsque Bernadette a fouillé le sol. Rien n'est plus naturel.

— Évidemment, répondait-on de toutes parts.

— Cependant, hasardait quelqu'un, on prétend que l'eau coule.

— Pas le moins du monde, s'écriaient plusieurs voix. Nous y sommes allés ; c'est tout simplement une flaque d'eau. Le peuple, avec son exagération, prétend aujourd'hui que l'eau coule. Ce n'est pas vrai ; nous avons vérifié la chose hier, dès les premiers bruits, et ce n'est qu'une mare boueuse.

Ces déclarations suffirent et prirent consistance dans le monde philosophique et savant. Ce fut la version officielle, acceptée, certaine, incontestable. Telle est même chez les incrédules la crédulité à tout ce qui semble servir leur thèse, telle est en ces matières l'absence complète d'examen chez ces sectateurs du Libre Examen, telle est l'obstination de leur parti pris contre les faits les plus patents, qu'un mois et demi après cette époque et malgré l'écrasante évidence d'une Fontaine

puissante et fournissant, *comme chacun peut le vérifier,* plus de CENT MILLE LITRES par jour, cette négation *absolue* de toute source, cette version impudente de « la mare » avait cours et s'imprimait encore audacieusement dans les journaux de la pensée indépendante. Ce serait à ne pas le croire, si au hasard nous n'en donnions en note, au bas de la page, une preuve tirée du journal officiel du Département [1].

Quant aux guérisons, on les niait provisoirement, comme on niait la Source. Toutes, sans exception, étaient absolument repoussées avec des haussements d'épaules et des rires bruyants, comme l'était celle de Louis Bourriette.

— Bourriette n'est pas guéri, disait l'un.

— Il n'a jamais été malade, répondait l'autre.

— Il s'imagine être guéri : il croit y voir, insinuait un jeune homme de l'école de M. Renan.

— L'imagination a quelquefois sur les nerfs un effet surprenant, répondait un physiologiste.

— Bourriette n'existe pas, s'écriait brutalement un nouveau venu, plus radical.

Ces quatre ou cinq formules résumaient l'attitude des têtes philosophiques, au sujet de ces guérisons

[1] L'*Ère impériale* imprimait ceci sur le numéro du 10 avril, *c'est-à-dire six semaines après le jaillissement de la Source,* dans un article sur la Grotte au sujet de la chapelle qu'il était déjà question d'y construire :

« Pour élever un saint édifice, on pourrait choisir une autre « cause que les déclarations d'une fillette hallucinée, et un autre « lieu que LA MARE où elle fait sa toilette. »

L'auteur de ce livre a voulu se rendre un compte exact de la puissance de cette Source miraculeuse. Il en a fait lui-même mesurer le débit sous ses yeux. Par ses trois tuyaux et par le canal qui conduit à la piscine elle donne 85 litres par minute, soit par heure, 5,100 litres et par jour, 122,400 litres. Voilà ce qu'on eut l'incroyable impudence d'appeler *un suintement* et *une mare*?

extraordinaires dont la pauvre multitude faisait tant de bruit.

On s'étonnait que des hommes sérieux et instruits comme M. Dufo, à cette époque bâtonnier de l'ordre des avocats ; comme le docteur Dozous, comme M. Estrade, comme le commandant de la garnison, comme l'intendant militaire en retraite, M. de Lafite, eussent l'inconcevable faiblesse de se laisser séduire par tout ce qui se passait.

Durant ce jour si chargé d'événements, Bernadette avait été appelée dans la chambre du Tribunal, avant ou après l'audience, et la dialectique exercée du Procureur Impérial, du Substitut et des Juges, avait été aussi impuissante à la faire varier ou se contredire que l'avait été le génie policier de M. Jacomet.

Le Procureur Impérial, suivi de son Substitut, s'était déjà prononcé depuis plusieurs jours, et rien ne pouvait ébranler la fermeté de son esprit. Il déplorait l'envahissement du fanatisme, et il était résolu à faire énergiquement son devoir. Par je ne sais quelle circonstance, bien étrange en un pareil concours de monde, aucun désordre ne se produisait cependant, et le zèle louable de M. le Procureur Impérial était condamné à une complète inaction et à une attitude expectante. Au milieu de ce vaste mouvement d'hommes et d'idées qui mettait en émoi tout le pays, il semble qu'une main invisible protégeât ces foules innombrables et les empêchât de donner, même innocemment, un prétexte à l'immixtion violente des gens de la Justice, de la Police ou de l'Administration. Qu'ils le voulussent ou non, ces personnages redoutables avaient pour un temps les mains liées, et elles ne

devaient être déliées qu'au moment où la mystérieuse Apparition de la Grotte aurait achevé son œuvre. Elles pouvaient donc venir en toute sécurité, ces multitudes, si immenses à l'œil du corps qui les voyait accourir de tous les côtés de l'horizon, si petites à l'œil de l'esprit qui les compare aux millions d'hommes que l'avenir devait amener là en pèlerinage. Une égide invisible défendait de tout péril ces premiers témoins appelés par la Vierge : *Nolite timere, pusillus grex.*

Les ennemis de la Superstition firent les plus instantes démarches auprès du Maire de Lourdes, pour le décider à interdire par un Arrêté tout accès aux Roches Massabielle, lesquelles faisaient partie d'un terrain appartenant à la commune. Un tel Arrêté, pensaient-ils, serait inévitablement violé par la passion populaire, donnerait lieu à des procès-verbaux sans nombre : il y aurait des résistances, on opérerait des arrestations ; et, une fois entrée dans l'affaire, l'Autorité judiciaire, policière et administrative, aurait aisément raison de tout, car elle aurait pour la soutenir toutes les forces de l'État.

M. Lacadé, maire de Lourdes, était un très-honnête et très-excellent homme, jouissant de la considération publique et la méritant. Chacun dans la ville de Lourdes rendait justice à ses rares qualités personnelles, et ses ennemis ou ses jaloux, dans leurs propos les plus excessifs, ne lui reprochaient qu'une certaine timidité à prendre, entre les partis extrêmes, une attitude tranchée, et un peu trop d'attachement à ses fonctions de Maire, qu'il remplissait d'ailleurs, au dire de tous, avec une réelle supériorité.

Il se refusa à prendre l'Arrêté qu'on sollicitait de lui.

— Je ne sais, au milieu de tant de clameurs, où est la vérité, répondait-il, et je n'ai à prononcer ni pour, ni contre. Je laisse faire tant qu'il n'y a pas de désordre. C'est à l'Évêque à trancher la question religieuse; c'est au Préfet à décider les mesures qui ressortent de l'Administration. Pour moi, je veux, autant que possible, rester en-dehors de tout cela, et je n'agirai, comme Maire, que sur l'ordre exprès du Préfet.

Tel fut, sinon le texte, du moins le sens de sa réponse aux obsessions dont il était l'objet de la part des bons philosophes de ce pays, semblables en cela, vis-à-vis des croyances chrétiennes, aux philosophes de tous les temps et de tous les pays. La prétendue liberté de penser tolère rarement la liberté de croire.

Lors du jaillissement de la Source, l'Apparition n'avait point réitéré à Bernadette l'ordre d'aller demander aux prêtres l'élévation d'une chapelle. Le lendemain, comme nous l'avons raconté, la Vision ne s'était point manifestée, de sorte que, depuis ce moment, Bernadette n'avait point paru au presbytère. Le Clergé, malgré la marée montante de la foi populaire, malgré les croissantes rumeurs de miracles qui s'élevaient de la foule, le Clergé continuait de demeurer étranger à toutes les manifestations enthousiastes qui se faisaient autour de la Grotte.

— Attendons! disait-il. Dans les choses humaines, c'est assez d'être une fois prudent. Il faut l'être septante fois dans les choses de Dieu.

Pas un prêtre n'apparaissait en conséquence dans l'incessante procession qui se rendait à la Source miraculeuse.

Donc, -- le Clergé se faisant une loi de rester à l'écart, l'autorité municipale refusant d'agir et d'opposer son véto, — le mouvement populaire suivait son libre cours et grossissait comme les fleuves de ces contrées à la fonte des neiges. Il débordait de toutes parts, montant, montant toujours et couvrant les campagnes de ses innombrables flots. Les partisans de la compression commençaient à sentir leur impuissance contre un si formidable courant, et à voir clairement que toute résistance eût été emportée comme une digue de paille par cette soudaine et puissante irruption. Ils durent se résigner à laisser passer librement ces multitudes, invisiblement soulevées et mises en marche par le souffle de Dieu.

XIII

A la Grotte, malgré cet immense concours de peuple, tout continuait de se passer avec le plus grand ordre. On puisait à la Source, on chantait des cantiques, on priait.

Les soldats de la garnison, émus comme tout le peuple de ces pays, avaient demandé au Commandant du fort la permission d'aller, eux aussi, aux Roches de Massabielle. Avec l'instinct de discipline développé en eux par le régime militaire, ils veillaient d'eux-mêmes à éviter l'encombrement, à laisser libres certains passages, à empêcher la foule de se trop avancer sur les rives périlleuses du Gave; ils s'employaient de côté et d'autre, prenant spontanément une certaine autorité que personne, avec raison, ne songeait à leur contester.

Quelques jours s'écoulèrent ainsi, pendant lesquels

l'Apparition se manifesta sans aucune particularité nouvelle, sinon que la Source grandissait toujours et que les guérisons miraculeuses se multipliaient de plus en plus. Il y eut dans le camp de la Libre Pensée un moment de stupeur profonde. Les faits devenaient si nombreux, si constatés, si patents, qu'à chaque instant des défections avaient lieu parmi des incrédules. Les meilleurs et les plus droits se laissaient gagner par l'évidence. Toutefois, il restait un indestructible noyau d'esprits se disant forts, et dont la force consistait à se roidir contre les preuves et à refuser de se rendre à la vérité. Cela semblerait impossible si l'univers entier ne savait qu'une grande partie du peuple juif a résisté aux miracles même de Jésus-Christ et des Apôtres, et qu'il a fallu quatre siècles de prodiges pour ouvrir complètement les yeux du monde païen.

LIVRE QUATRIÈME.

I

Le 2 mars, Bernadette se rendit de nouveau auprès de M. le Curé de Lourdes et lui parla une seconde fois au nom de l'Apparition.

— Elle veut qu'on construise une chapelle et qu'on fasse à la Grotte des processions, dit l'enfant.

Les faits avaient marché, la Source avait jailli, les guérisons avaient eu lieu, les miracles étaient venus témoigner au nom de Dieu de la véracité de Bernadette. Le prêtre n'avait plus de preuves à demander : il n'en demanda point. Sa conviction était faite. Le doute ne pouvait désormais effleurer sa foi.

La « Dame » invisible de la Grotte n'avait point dit son nom. Mais l'homme de Dieu l'avait déjà reconnue à ses bienfaits maternels, et peut-être ajoutait-il déjà à ses prières : « Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous. »

Toutefois, malgré le secret enthousiasme qui remplissait son cœur ardent au spectacle de ces grandes

choses, il avait, par une rare prudence, su contenir l'expression prématurée des sentiments profonds et doux dont il était agité à la pensée que la Reine du Ciel était descendue parmi l'humble troupeau de ses paroissiens; et il avait maintenu vis-à-vis de son clergé la défense formelle d'aller à la Grotte.

— Je te crois, dit-il à Bernadette, lorsqu'elle se présenta de nouveau devant lui. Mais ce que tu me demandes au nom de l'Apparition ne dépend pas de moi. Cela dépend de Mgr l'évêque que j'ai déjà instruit de ce qui se passe. Je vais me rendre auprès de lui et lui faire part de cette nouvelle démarche. C'est à lui seul qu'il appartient d'agir.

II

Mgr Bertrand-Sévère Laurence, évêque de Tarbes, était, par sa personne autant que par sa dignité, l'homme du Diocèse. Il y était né, il y avait été élevé, il y avait grandi. Porté rapidement par son mérite aux plus importantes fonctions ecclésiastiques, il avait été successivement Supérieur du Petit Séminaire de Saint-Pé, qu'il avait fondé, Supérieur du Grand Séminaire et Vicaire-général.

Presque tous les prêtres du diocèse avaient été ses élèves. Il avait été leur Maître avant d'être leur Évêque et, à l'un ou à l'autre de ces titres, il les dirigeait depuis près de quarante années.

L'harmonie profonde, la grande unité d'âme et d'esprit qui régnaient, par suite de ces circonstances entre l'ancien supérieur des séminaires et le clergé qu'il avait formé lui-même à la vie sacerdotale, avaient

même été l'une des causes de sa promotion à l'épiscopat. Lorsque, douze ans auparavant, le siége de Tarbes était devenu vacant par la mort de Mgr Double, le nom de M. l'abbé Laurence se trouva dans toutes les bouches. Un grand nombre s'émurent du même désir et de la même espérance, et signèrent une pétition pour demander la nomination de M. Laurence au siége de Tarbes. L'Evêque, comme cela était arrivé souvent dans la primitive Eglise, fut ainsi désigné et porté par le suffrage à ce rang éminent. Raconter ces choses, c'est dire que Mgr Laurence et son clergé formaient, ce qui devrait être partout et toujours, une grande famille chrétienne.

Toute la chaleur de cette nature s'était concentrée dans ce cœur paternel et excellent qui s'était fait tout à tous. Par un contraste qui n'était point une opposition, la tête était froide et soumettait toutes choses à l'examen d'une impassible raison. L'intelligence du prélat, bien que naturellement ouverte sur tous les horizons de l'esprit, avait une tendance essentiellement pratique. Personne moins que lui n'était accessible aux illusions de l'imagination et aux entraînements d'un enthousiasme irréfléchi. Il se défiait des natures ardentes et exagérées. Pour le convaincre, les arguments passionnés étaient inutiles. Si le sentiment dirigeait son cœur, la raison seule était la loi de son intelligence.

L'Évêque, avant d'agir, pesait avec un soin extrême non-seulement ses actes en eux-mêmes, mais aussi toutes leurs conséquences. De là parfois une certaine lenteur à se prononcer dans les affaires graves, lenteur ayant pour principe, non point sans doute l'indécision du caractère, mais la sagesse de l'esprit qui voulait se rendre compte et se déterminer en pleine connais-

sance de cause. Sachant d'ailleurs que la vérité est éternelle et que son jour arrive infailliblement, il avait cette vertu, l'une des plus rares qui soient au monde : la patience. Mgr Laurence savait attendre.

Doué d'une rare sagacité d'observation, Mgr Laurence connaissait les hommes et possédait à un haut degré l'art difficile de les manier et de les conduire. A moins que la religion ne fût en jeu et qu'une cause particulière n'exigeât un éclat, il évitait avec soin les froissements, les désaccords et les conflits, car il savait que faire des ennemis à l'Evêque c'était, suivant la pente ordinaire du cœur humain, faire des ennemis à l'épiscopat et à la religion. Sa prudence était extrême. Ayant, dans toute l'étendue d'un diocèse, à diriger la barque de Pierre, il était plein du sentiment de sa responsabilité. Attentif à l'état de la mer et au souffle du vent, il regardait souvent au fond de l'eau et était soigneux à éviter les écueils.

Administrateur remarquable, homme d'ordre et de discipline, réunissant en sa personne la simplicité de l'apôtre à la prudence du diplomate, il avait été de tout temps, depuis le règne de Louis-Philippe jusqu'au second Empire, tenu en très-haute appréciation par les divers gouvernements qui s'étaient succédé. Quand Mgr Laurence demandait une chose, on savait à l'avance, dans les régions du pouvoir, que cette chose était certainement juste et très-probablement nécessaire, et on ne la refusait jamais.

C'est ainsi que depuis longtemps, dans ce diocèse pyrénéen, l'autorité spirituelle et l'autorité temporelle vivaient dans le plus parfait accord, lorsque survinrent, à Lourdes, les événements miraculeux qui font l'objet de cette histoire.

III.

M. l'abbé Peyramale exposa à l'Évêque les faits surprenants dont la Grotte de Massabielle et la ville de Lourdes étaient le théâtre depuis bientôt trois semaines. Il raconta les extases et les visions de Bernadette, les paroles de l'Apparition, le jaillissement de la Source, les guérisons soudaines, l'émotion universelle.

Son récit très-animé, très-pittoresque sans doute et dont nous voudrions bien avoir le texte, devait frapper l'esprit de Sa Grandeur, mais ne pouvait entraîner une conviction immédiate.

Habitué à voir la vérité descendre hiérarchiquement des hauteurs du Vatican, Mgr Laurence était peu disposé à recevoir et à accepter sans mûr examen un message céleste apporté tout à coup, en dehors des règles ordinaires, par une petite paysanne illettrée.

Il était trop versé cependant dans tout ce qui touche à l'histoire de l'Église pour opposer une négation absolue à un fait qui avait, après tout, des analogues dans les annales séculaires du Catholicisme, mais il était en même temps trop tourné vers la pratique, pour ne pas être difficile à convaincre. Les Évêques sont les successeurs des Apôtres. Mgr Laurence était un apôtre et un saint apôtre : c'était saint Thomas. Il voulait voir avant de croire ; et cela était heureux, car lorsque l'Évêque croyait, tout le monde savait qu'on pouvait croire en toute sécurité avec lui, et que la preuve avait dû être faite avec la dernière clarté.

De la plupart des faits qu'il racontait, M. le Curé de Lourdes n'avait pas été le témoin direct ; et à cause de

la réserve qu'il avait imposée au clergé, il n'avait à invoquer devant Sa Grandeur que des déclarations de tierces personnes, de personnes laïques, dont quelques-unes même, sceptiques ou indifférentes en matière de religion, ne suivaient point les pratiques de l'Église.

En outre, au milieu de tant de récits qui lui avaient été faits, de la multiplicité et de la confusion de tant d'incidents, des inévitables lacunes de ses informations, des bruits sans nombre qui couraient, il lui était impossible de se rendre compte à lui-même et de faire ressortir la marche logique et providentielle des événements, avec la méthode qu'il est si aisé d'y mettre aujourd'hui. Il en est des faits de l'ordre moral comme de certains objets de l'ordre physique : il faut s'en éloigner pour se mettre au vrai point de vue. L'abbé Peyramale pouvait bien analyser plusieurs détails de ce qui s'accomplissait sous ses yeux; mais, à cette époque, il n'était donné ni à l'Evêque ni à lui d'en voir l'ensemble et d'en remarquer l'admirable synthèse : ils étaient trop près des événements.

Mgr Laurence ne se prononça point. Plus sage en cela que Thomas, il se garda bien de nier; car il savait que de semblables choses, quoique fort rares, étaient possibles. Il se borna à ne pas croire, ou, en d'autres termes, à ne dire ni oui ni non et à rester dans ce doute méthodique que Descartes déclare être la meilleure condition pour procéder à la recherche de la vérité. Comme évêque, il avait besoin de documents et d'attestations d'une irrécusable authenticité, et les preuves de seconde main qu'il recevait de M. le Curé de Lourdes ne lui semblaient point suffisantes. Ne pouvait-il pas y avoir quelqu'illusion dans l'esprit de l'enfant? quelqu'exagération dans les récits de la foule? De bonnes

âmes ne s'étaient-elles point laissé quelquefois tromper par de faux miracles, soit qu'ils provinssent de l'imposture, de l'hallucination ou des artifices du Mauvais? Toutes ces questions se posaient d'elles-mêmes et lui faisaient un devoir de procéder avec une extrême prudence.

L'idée de faire une enquête officielle se présentait tout naturellement à sa pensée, et l'opinion publique, désireuse d'une solution, pressait l'autorité épiscopale de prendre officiellement en main l'examen de cette affaire et de prononcer son jugement. Avec une merveilleuse sûreté de vue, l'Evêque comprit que l'agitation même des populations nuirait à la maturité et à la sûreté de l'enquête. Il eut la difficile sagesse de résister à la pression universelle. Il résolut donc de laisser les choses suivre leur cours, de laisser des événements nouveaux se produire, et une évidence éclatante se faire d'elle-même dans le sens de la vérité, quelle qu'elle fût.

« — L'heure n'est point venue pour l'autorité épiscopale de s'occuper de cette affaire. Pour asseoir le jugement qu'on attend de nous, il faut procéder avec une sage lenteur, se défier de l'entraînement des premiers jours, donner le temps à la réflexion, et demander des lumières à une observation attentive et éclairée [1]. »

Tel fut son langage.

Il maintint donc la défense faite au Clergé de se rendre à la Grotte. Mais en même temps, de concert avec M. le Curé de Lourdes, il prit toutes sortes de mesures pour se faire renseigner chaque jour, par des témoins d'une loyauté à toute épreuve et d'une capacité

[1] Paroles de l'Ordonnance rendue plus tard par Mgr l'évêque de Tarbes.

reconnue, sur tout ce qui se passerait aux Roches Massabielle, et sur toutes les guérisons vraies ou fausses qui pourraient encore avoir lieu.

Par suite de l'attitude pleine de réserve adoptée par Sa Grandeur, l'enquête allait pour ainsi dire se faire d'elle-même publiquement et contradictoirement, non par une commission de quelques personnes, mais par l'intelligence de tous et par la force des choses. S'il y avait dans cette affaire quelqu'erreur ou quelque supercherie, le monde incroyant, si profondément animé contre la superstition populaire, ne tarderait pas à les découvrir et à les proclamer, preuves en mains. Si, au contraire, l'événement avait un caractère divin, il triompherait seul des obstacles et montrerait sa vitalité intrinsèque en se passant de tout appui. Il n'en aurait alors, aux yeux de tous les esprits droits, qu'une autorité plus incontestable.

L'Évêque prit donc le parti de demeurer, quoi qu'il advînt, et aussi longtemps que possible, au moins quelques mois, dans cette attitude d'observation, et d'attendre pour intervenir que les événements eux-mêmes lui forçassent la main.

IV.

Tandis que l'Évêché se renfermait dans cette extrême circonspection, l'Autorité civile, en présence de ce qui se passait à Lourdes, était dans la plus grande perplexité. La préfecture de Tarbes était occupée par M. Massy ; le Ministère des Cultes par M. Rouland.

Catholique sincère mais indépendant, M. le baron

Massy, préfet des Hautes-Pyrénées, était ennemi de la Superstition. Il faisait profession de croire en très-bon chrétien aux miracles rapportés par les Evangiles et par les Actes des Apôtres; mais, en dehors de ces prodiges en quelque sorte officiels, il n'admettait pas le Surnaturel. Les Miracles ayant été indispensables pour fonder l'Eglise et lui donner l'autorité, il les acceptait comme une nécessité de cette époque de formation. Mais, d'après lui, Dieu devait s'arrêter là et se contenter de ce minimum de Surnaturel, si loyalement concédé. Pour ce personnage administratif, la part de Dieu était faite et réglementée par le *Credo* orthodoxe et les concordats de l'Eglise. C'était établi, codifié, rédigé en articles de foi et en articles de loi : les Fidèles respectaient ces mystères, les Gouvernements s'étaient arrangés de ces faits lointains qui les touchaient peu. Donc Dieu ne devait pas sortir de là et venir troubler le train constitutionnel des choses par des interventions inopportunes, par des actes personnels de sa puissance. Qu'il laissât faire les autorités constituées, — *per me reges regnant,* — et qu'il restât désormais dans les profondeurs invisibles de l'infini. M. le Préfet, ayant incliné sa haute intelligence devant la foi aux miracles évangéliques, était comme ces excellentes gens qui, dans leur budget, consacrent à la charité une somme fixe, au-delà de laquelle ils se font une loi de ne rien accorder; et, quand le Surnaturel se présentait, il était tenté de lui dire : « Passez, mon ami, on vous a déjà donné. »

M. Massy était donc très-orthodoxe; mais, dans le domaine théorique, il craignait les envahissements du Surnaturel. Il était très-religieux; mais, dans le domaine pratique, il redoutait les empiètements du Clergé. « Rien de trop » était sa devise. C'était fort bien, mais

ceux qui répètent toujours « rien de trop » finissent généralement par faire la mesure trop étroite et par ne pas accorder assez. Le *summum jus*, le droit strict, est bien près de la souveraine injustice, *summa injuria*. Les Latins, en leur bon sens, prétendaient que c'était absolument la même chose.

Homme de gouvernement, essentiellement officiel, il était pour le fait établi, par cela seul qu'il était établi. Ce qui était devait être. Un état de choses existant était un principe, *justificatus in semetipsum*. Ce qui était légal était légitime. Vainement on lui disait : *Dura lex;* il répondait : *Sed lex*. Il allait plus loin. Comme beaucoup d'hommes vieillis dans l'Administration, il était porté à croire que tout ce qui sortait de l'ornière habituelle était un attentat contre le droit éternel. Il confondait l'arrangement avec l'ordre et prenait la réglementation pour la loi.

L'intelligence de M. Massy était d'ailleurs remarquable. Il administrait avec talent le département qui lui était confié. Il avait une grande rapidité de coup d'œil et jugeait promptement une situation. Malheureusement on a souvent en ce monde les défauts de ses qualités, et cette précieuse faculté d'intuition spontanée et de décision l'induisait parfois en erreur. Se confiant peut-être un peu trop à la justesse de son premier aperçu, il lui advenait d'agir prématurément. Il avait alors le grave défaut de ne pas savoir reconnaître qu'il s'était trompé, et, malgré la précipitation de quelques-unes de ces décisions, on ne le vit jamais revenir de son parti pris, soit sur un homme, soit sur une idée, soit sur un fait. Dans ces circonstances, du reste assez rares, il avait coutume de s'entêter et de vouloir marcher contre les obstacles que lui offrait

la nature même des choses. Ne pas savoir reculer est assurément une grande qualité, mais à la condition de ne jamais faire erreur et d'être toujours dans le bon chemin. Quand on a le malheur de s'engager étourdiment dans une impasse, cette qualité devient un grand vice et on finit par se casser la tête contre les murs.

Jusqu'à cette époque le Préfet et l'Évêque avaient vécu en parfaite entente. M. Massy était catholique non-seulement dans ses croyances, mais encore dans ses pratiques. Tout le monde rendait justice à la régularité de ses mœurs, à ses vertus domestiques, et l'Évêque l'appréciait. Le Préfet de son côté ne pouvait s'empêcher d'admirer et d'aimer les éminentes qualités de Mgr Laurence. La prudence de ce dernier, unie à sa connaissance des hommes, avait toujours évité les occasions de conflit entre l'autorité spirituelle et l'autorité temporelle, de sorte que non-seulement la paix mais la plus cordiale harmonie régnaient entre le chef du Diocèse et le chef du Département.

V

M. Massy, tenu au courant des événements de Lourdes par les rapports de M. Jacomet, en qui il avait une foi véritablement aveugle, n'imita pas la sage réserve de l'Évêque. Il se laissa aller à sa première impression; et, ne croyant en rien à la possibilité de telles Apparitions et de tels Miracles, s'imaginant en lui-même qu'il pourrait arrêter dès qu'il lui plairait ce débordement populaire, il se prononça nettement, et résolut d'étouffer dans son berceau cette superstition nouvelle qui, à peine née, semblait menacer de grandir si rapidement.

— Si j'avais été préfet de l'Isère, lors des prétendues Apparitions de la Salette, disait-il souvent, j'en aurais bien vite eu raison, et il en eût été de cette légende, comme il en sera bientôt de celle de Lourdes. Toute cette fantasmagorie va rentrer dans le néant.

Au lieu d'attendre que l'autorité religieuse qui seule était compétente, jugeât opportun de prendre en main l'examen de cette affaire extraordinaire, M. le Préfet décida donc par avance la question dans le sens de ses préventions anti-surnaturelles. L'Evêque en sa patience, prenait du temps pour dénouer le nœud gordien. M. Massy, dans son impétuosité, trouvait préférable de le trancher brusquement. Ces tours de force ont réussi parfois à l'épée d'Alexandre, mais l'épée de parade d'un Préfet risque de s'y trouver impuissante. A un pareil labeur, celle de M. Massy devait s'émousser d'abord et se briser ensuite.

Quoi qu'il eût résolu à ce sujet dans son esprit, il ne pouvait cependant s'empêcher de comprendre que le fond même de la question relevait de l'autorité épiscopale et nullement du pouvoir civil, et il ne voulait en rien blesser le prélat vénéré qui conduisait, avec une sagesse si universellement reconnue, les affaires du Diocèse. Tout en laissant percer ses sentiments hostiles contre les « miracles » de la Grotte et tout en les soumettant par ses agents à une enquête, il se borna extérieurement à certaines mesures, qui pouvaient à la rigueur avoir pour prétexte l'immense concours de peuple que le bruit de ces événements attirait dans la ville de Lourdes.

Il commença, nous ne savons trop dans quelle espérance, par faire surveiller secrètement la Grotte nuit et jour, comme si quelque manœuvre humaine eût

pu être complice de ce jaillissement étrange de la Source miraculeuse et de son agrandissement progressif [1].

Le 3 mars, d'après les ordres venus de la Préfecture, le Maire de Lourdes, M. Lacadé, écrivit au commandant du Fort de mettre à sa disposition les troupes de la garnison, et de les tenir dès le lendemain prêtes à tout événement [2]. Les soldats, en armes, devaient occuper le chemin et les abords de la Grotte. La Gendarmerie locale et tous les Officiers de Police avaient reçu de semblables instructions.

A quel point ce menaçant déploiement de forces était il nécessaire à la tranquillité publique? Nous ne saurions très-bien le comprendre. N'y avait-il pas à craindre, par ces démonstrations hostiles ou tout au moins intempestives, par cet essai d'intimidation, d'irriter ces populations jusque-là si paisibles mais naturellement ardentes, et émues en ce moment au plus haut degré par les événements que nous avons racontés? Ne risquait-on pas de provoquer dans ces âmes si puissamment exaltées par le sentiment religieux quelques cris de colère, quelque mouvement, quelque agitation séditieuse? Beaucoup le redoutaient. D'autres l'espéraient peut-être et comptaient bien que la multitude donnerait à la force quelqu'occasion d'intervenir. Il y avait tout à parier qu'il en serait ainsi.

[1] *Archives de la Mairie de Lourdes.* Lettres du Maire au Préfet. N° 61.

[2] *Ibid.* Lettre du Maire au Commandant du Fort. N° 60.

VI

En dépit de l'attitude inquiète et ombrageuse du monde officiel, la renommée de ces faits merveilleux s'était propagée dans toutes les contrées environnantes avec une électrique rapidité.

Toute la Bigorre et tout le Béarn, déjà agités par les premiers bruits de l'Apparition, étaient entrés dans un profond émoi à la nouvelle du jaillissement de la Source et des guérisons miraculeuses. Toutes les routes du départemént étaient couvertes de voyageurs, accourant en grande hâte. A tout instant, de tous les côtés, par tous les chemins, par tous les sentiers qui aboutissent à Lourdes, arrivaient en foule et pêle-mêle des véhicules de toute sorte, calèches, charrettes, chars-à-bancs, des cavaliers, des piétons.

La nuit même ralentissait à peine ce mouvement. Les habitants de la Montagne descendaient à la lueur des étoiles pour se trouver à la Grotte dès le matin.

Les voyageurs précédemment arrivés étaient, pour la plupart, restés à Lourdes, ne voulant rien perdre de ces scènes extraordinaires comme on n'en avait certainement point vu depuis des siècles. Les hôtels, les auberges, les maisons particulières regorgeaient de monde. Il devint presque impossible d'héberger les nouvelles foules qui survenaient. On passait la nuit en prière devant la Grotte illuminée, afin de se trouver le lendemain plus près de la Voyante.

Le jeudi 4 mars, était le dernier jour de la Quinzaine.

Lorsque l'aurore commença à blanchir à l'horizon, une multitude plus prodigieuse encore que les jours précédents inondait les abords de la Grotte.

Un peintre comme Raphaël ou Michel-Ange eût tiré de ce vivant spectacle le sujet d'un admirable tableau.

Ici, tout courbé par les ans et vénérable comme un patriarche, un vieux montagnard s'appuyait de ses mains tremblantes sur son énorme bâton ferré dont le poids et les oscillations faisaient crier le gravier. Autour de lui se pressait toute sa famille, depuis l'aïeule, la matrone antique aux traits anguleux, au visage hâlé et ridé, encapuchonnée dans sa grande mante noire doublée de rouge, jusqu'au dernier fils qui se dressait sur ses pieds afin de mieux voir. Les mains jointes avec ferveur, belles, paisibles et graves comme les vierges splendides de la campagne romaine, les jeunes filles de la Montagne priaient isolément ou par groupes. Plusieurs faisaient courir entre leurs doigts les perles rustiques de leur chapelet. Quelques-unes lisaient en silence dans des livres de prières. D'autres, tenant en main ou même sur la tête une cruche de terre pour la remplir de l'eau miraculeuse, rappelaient les figures bibliques de Rebecca ou de Rachel.

Là, c'était le paysan du Gers à la tête énorme, au cou de taureau, à la face apoplectique et violente comme celle de Vitellius. A côté se profilait la tête fine du Béarnais, que les innombrables portraits d'Henri IV ont rendue si populaire.

De taille moyenne, mais paraissant grands tant ils sont merveilleusement droits, les Basques, à la poitrine saillante, aux épaules un peu hautes et aux membres agiles regardaient dans une immobilité absolue et sem-

blaient plantés dans le sol comme des statues. Leur large front, leur menton étroit et proéminent, leur visage maigre et en forme de V, leurs traits caractéristiques, la netteté de leur type indiquaient la pureté primordiale de cette race, la plus ancienne peut-être du pays des Gaules.

Présentant des formes moins rudes mais aussi moins accentuées, plus effacés ou plus polis, plus distingués selon les uns, plus vulgaires selon les autres, des hommes du monde de toute profession, des magistrats, des négociants, des notaires, des avocats, des employés, des médecins étaient mêlés en grand nombre à cette foule.

Les dames, en chapeau et en voile, les mains plongées dans leur manchon, se sentaient, malgré leurs précautions contre le froid, pénétrées par l'air glacial du matin. On les voyait à tout instant changer de place et s'agiter pour se réchauffer.

Impassibles et dignes, debout et plongés de haut en bas dans leurs grands manteaux aux vastes plis, quelques Espagnols se tenaient çà et là et attendaient dans une tranquillité sculpturale. Ils regardaient la Grotte et priaient. Un incident, une ondulation de la multitude les tiraient-ils forcément de leur contemplation, ils détournaient à peine la tête : ils promenaient un instant sur la foule la flamme noire de leur regard et se remettaient à prier.

En plusieurs endroits les pèlerins, fatigués par le voyage ou par la station de la nuit s'étaient assis à terre. Il y en avait qui, dans leur prévoyance, avaient avec eux des havre-sacs garnis de provisions. D'autres portaient en bandoulière une gourde remplie de vin. Plusieurs enfants s'étaient endormis, étendus sur le sol.

Les mères, se dépouillant de leur capulet, les en recouvraient avec précaution.

Quelques militaires, appartenant au régiment de cavalerie de Tarbes ou au dépôt de Lourdes, étaient venus à cheval et se tenaient hors du tohu-bohu, dans le courant du Gave. Beaucoup de pèlerins ou de curieux étaient grimpés sur les arbres; et, autour de ces têtes isolées qui dominaient les autres et ressortaient vivement, tous les champs, toutes les prairies, tous les chemins, tous les coteaux, tous les tertres, toutes les roches d'où on pouvait avoir vue sur la Grotte étaient littéralement couverts d'une multitude innombrable d'hommes, de femmes, d'enfants, de vieillards, de gens du monde, d'ouvriers, de paysans, de soldats, agités, pressés et ondoyants comme les épis mûrs. Les costumes pittoresques de ces pays se détachaient en voyantes couleurs aux premiers rayons du soleil, dont le disque commençait à paraître derrière les cîmes du Ger. De loin, des coteaux de Vizens, par exemple, les capulets des femmes, les uns d'un blanc de neige, les autres d'un rouge flamboyant, les grands bérets bleus des paysans béarnais éclataient comme des marguerites, des coquelicots et des bleuets au milieu de cette moisson humaine. Les casques des cavaliers campés dans le Gave étincelaient à la naissante lueur qui venait de l'Orient.

Il y avait bien là plus de vingt mille hommes épandus sur les rives du Gave, et cette multitude grossissait incessamment par l'arrivée de nouveaux pèlerins qui débouchaient de tous les côtés [1].

[1] Cette évaluation est celle des divers témoins que nous avons consultés. Quant aux détails du tableau que nous faisons de cette scène et au mouvement général de toute la contrée, ils sont, pour

La foi, la prière, la curiosité, le scepticisme se peignaient sur ces visages. Toutes les classes, toutes les idées, tous les sentiments étaient représentés dans cette immense multitude. Il était là, le rude chrétien des premiers âges qui sait que rien n'est impossible à Dieu. Il était là, le chrétien tourmenté par le doute et venant devant ces roches sauvages chercher des arguments pour sa foi. Elle était là, la femme croyante, demandant à la divine Mère de guérir quelque cher malade, de convertir quelqu'âme bien-aimée. Il était là aussi, le négateur de parti pris, ayant des yeux pour ne point voir et des oreilles pour ne pas entendre. Il était là, l'esprit frivole, oublieux de son âme, en quête seulement, devant le ciel entr'ouvert, d'un amusement curieux et d'un vain spectacle.

Autour de cette foule et sur le chemin couraient, allaient, venaient, criaient dans une sorte d'effarement les Sergents de ville et les Gendarmes. L'Adjoint, revêtu de son écharpe, se tenait immobile.

Attentifs à toutes choses et prêts à sévir au moindre désordre, on remarquait sur une petite hauteur Jacomet et le Procureur Impérial.

Une rumeur énorme, vague, multiple, confuse, indescriptible, composée de mille bruits divers, de paroles, de conversations, de prières, de cris, sortait de

la plupart, littéralement empruntés à un journal très-hostile à l'événement, à l'*Ère impériale* de Tarbes, dans son n° du 26 mars.

Quatre ou cinq semaines après, en avril, alors que la Quinzaine demandée par l'Apparition était terminée depuis un mois et que Bernadette n'allait plus régulièrement à la Grotte, le Maire fit faire le dénombrement de la foule. Or ce jour-là, un jour ordinaire, alors que l'on ne savait pas à l'avance que l'enfant dût s'y rendre, il s'y trouvait encore neuf mille soixante personnes. (Lettre du Maire au Préfet, en date du 7 avril. *Archives de la mairie de Lourdes.* N° 86.

cette multitude et ressemblait à l'inapaisable tumulte des flots.

Tout à coup une clameur vole sur toutes les bouches. « Voilà la Sainte! voilà la Sainte! » s'écrie-t-on de toutes parts, et une agitation extraordinaire se fait au milieu de cette foule. Tous les cœurs, même les plus froids, sont émus; toutes les têtes se dressent, tous les yeux se fixent sur le même point; instinctivement ous les fronts se découvrent.

Bernadette, accompagnée de sa mère, venait de paraître sur le sentier que la Confrérie des carriers avait tracé les jours précédents, et descendait paisiblement vers cet Océan humain. Bien qu'elle eût tout ce vaste peuple sous les yeux et qu'elle fût sans doute heureuse de voir ce témoignage d'adoration pour « la Dame » merveilleuse, elle était tout entière à la pensée de revoir cette incomparable Beauté. Quand le ciel est près de s'ouvrir, qui donc regarde la terre? Elle était tellement absorbée par l'espérance joyeuse qui remplissait son cœur, que les cris: « Voilà la Sainte » et les témoignages de la vénération populaire ne semblaient point l'atteindre. Elle était si pleine de l'image de la Vision, elle était si parfaitement humble, qu'elle n'avait pas même la vanité d'être confuse et de rougir.

Les Gendarmes cependant étaient accourus et, perçant la foule devant Bernadette, formaient une escorte à l'enfant et lui faisaient un passage jusqu'à la Grotte.

Ces braves gens, de même que les soldats, étaient croyants et leur attitude sympathique, émue, religieuse avait empêché la foule de s'irriter de ce déploiement de la force armée, et trompé le calcul des habiles.

Les mille rumeurs de la multitude s'étaient tues peu

à peu et il s'était fait un grand silence. Il n'y a pas, au moment de la Messe, un jour d'Ordination ou de Communion, plus de recueillement dans les églises de la Chrétienté. Ceux-là même qui ne croyaient pas étaient saisis de respect. Chacun retenait en quelque sorte sa respiration. Quelqu'un qui eût fermé les yeux n'aurait jamais deviné qu'il y eût là une immense foule, et, au milieu du silence universel, il n'aurait eu l'oreille frappée que par le fracas du Gave. Ceux qui étaient près de la Grotte entendaient le murmure de la Source miraculeuse qui s'écoulait paisiblement dans le petit réservoir par la rigole de bois qu'on y avait naguère placée.

Quand Bernadette se prosterna, tout ce peuple, d'un mouvement unanime, tomba à genoux.

Presque aussitôt les rayons surhumains de l'extase illuminèrent les traits transfigurés de l'enfant. Nous ne décrirons pas une fois de plus ce spectacle merveilleux, dont, à plusieurs reprises déjà, nous avons tâché de donner une idée au lecteur. Ce spectacle était toujours nouveau, comme l'est chaque matin le lever de l'aurore. La puissance qui produit de telles splendeurs dispose de l'infini, et elle l'emploie à diversifier sans cesse la forme extérieure de son éternelle unité ; mais la plume d'un pauvre écrivain n'a que des ressources bornées et des couleurs indigentes. Si Jacob, fils d'Isaac, lutta avec l'Ange, l'artiste, en son infirmité, ne peut lutter avec Dieu ; et il vient un moment où, se sentant impuissant à traduire toutes les délicates nuances de l'œuvre divine, il se tait et se borne à adorer. C'est ce que je fais. Et je laisse aux âmes qui me lisent le soin d'imaginer toutes les joies successives, tous les attendrissements, toutes les grâces et toutes les célestes

ivresses que la bienheureuse Vision de la Vierge sans tache, de la Beauté admirable qui charma Dieu lui-même, faisaient passer sur le front innocent de Bernadette ravie. Que chacun devine donc ce que je ne dis point et qu'il essaye de contempler, par la pensée et par le cœur, directement et sans mon secours, ce que mon talent misérable est incapable d'exprimer.

L'Apparition, comme les jours précédents, avait commandé à l'enfant d'aller boire et se laver à la Fontaine, et de manger cette herbe dont nous avons parlé; puis elle lui avait de nouveau ordonné de se rendre vers les prêtres et de leur dire qu'elle voulait une chapelle et des processions en ce lieu.

L'enfant avait prié l'Apparition de lui dire son nom. Mais la « Dame » rayonnante n'avait point répondu à cette question. Le moment n'était point encore venu. Ce nom, il fallait qu'il s'écrivît auparavant sur la terre et qu'il se gravât dans les cœurs par d'innombrables œuvres de miséricorde. La Reine du ciel voulait être devinée à ses bienfaits; Elle entendait que la clameur reconnaissante de toutes les bouches la nommât et la glorifiât avant de répondre et de dire : « Votre cœur ne vous a pas trompés : c'est bien Moi. »

VII.

Bernadette venait de reprendre le chemin de Lourdes. Dans la foule immense dont nous avons fait le tableau et qui s'écoulait lentement, on se demandait avec mille commentaires divers ce que pouvait signifier l'ordre étrange et mystérieux donné par l'Appari-

tion à l'enfant une semaine auparavant, ordre réitéré plusieurs fois et notamment ce jour-là même. On en examinait tous les détails, on en pesait toutes les circonstances.

La Vierge, s'adressant à la fille des hommes et parlant peut-être en elle à nous tous, avait ordonné à Bernadette de s'éloigner du Gave, de monter vers le Roc jusqu'au coin le plus reculé de la Grotte, de boire, de manger de l'herbe et de se laver à la Fontaine, alors invisible à tous les yeux. L'enfant, obéissant à la voix céleste, avait fait ces choses. Elle avait gravi la pente escarpée. Elle avait mangé l'herbe. Elle avait creusé la terre. Et l'eau avait jailli, d'abord faible et bourbeuse, puis plus abondante et moins trouble; et, à mesure qu'on y puisait, elle était devenue en quelques jours un jet d'eau puissant et magnifique, clair comme le cristal, un fleuve de vie pour les malades et les infirmes.

Il n'était pas besoin d'être très-versé dans la science du Symbolisme pour comprendre le sens profond, le sens si admirablement actuel de cet ordre, où l'imbécillité philosophique n'apercevait qu'une bizarrerie.

Quel est le mal des sociétés modernes? Dans l'ordre des idées, n'est-ce pas l'orgueil? Nous vivons dans un temps où l'homme se fait Dieu. Dans l'ordre des mœurs, n'est-ce pas le sensualisme le plus effréné, l'amour de tout ce qui passe? Quelle est la cause et quel est l'objet de cette activité prodigieuse, de cette étonnante industrie qui bouleverse le monde? L'homme veut jouir. A travers tant de fatigues, il cherche le bien-être physique, il cherche les plaisirs, il cherche la satisfaction de ses plus matériels, de ses plus égoïstes

instincts. Il place son but ici-bas, comme s'il était éternel. Et voilà pourquoi il ne songe point à aller vers l'Église, ne soupçonnant pas qu'elle seule a le secret de la vie véritable et du bonheur sans fin.

— O mortels insensés, dit la Mère du genre humain, n'allez pas vous désaltérer à ce Gave qui passe; à ces passions éphémères qui mentent en disant « toujours »; à la vie apparente des sens qui n'est qu'une mort; à ces joies de la matière qui tuent l'esprit; à ces eaux qui irritent la soif au lieu de l'apaiser, à ces eaux impuissantes qui vous donnent à peine l'illusion d'un instant et qui vous laissent tous vos maux, toutes vos douleurs, toutes vos misères ! Quittez ces ondes tumultueuses et agitées, tournez le dos à ces flots qui s'enfuient, à ce torrent qui se précipite à l'abîme. Venez à la Source qui désaltère et qui calme, qui guérit et qui ressuscite. Venez boire à la Fontaine de la vraie joie et de la vraie vie, à cette Fontaine qui sort du Roc immuable sur lequel l'Église a posé ses fondements éternels. Venez boire et vous laver à la Fontaine jaillissante...

— Boire à la Fontaine ! Mais où donc est-elle ? Où donc se trouve dans le roc de l'Église cette Source de grâces inouïes ? Hélas ! le temps n'est plus où l'Eglise faisait marcher les paralytiques et rendait la vue aux aveugles ! Vainement nos yeux regardent le roc immobile, nos yeux ne la voient pas, cette Fontaine de Miracles où les malades sont guéris. Ou bien elle n'exista jamais, ou bien elle est tarie depuis dix-huit-cents ans.»

Ainsi s'exprime le Monde.

— Demandez et vous recevrez, dit la sainte Parole. Si les prodiges ne surgissent pas au milieu de vous comme au temps des Apôtres, c'est que, tournés vers la vie des sens, c'est que, ne voulant admettre que ce

que vous apercevez des yeux du corps, vous ne cherchez pas la miraculeuse Fontaine dans les secrets de la bonté divine. Vous ne voyez point, dites-vous, l'eau jaillir dans le coin mystérieux du Sanctuaire? O Bernadette, ô Humanité, croyez pourtant! Venez et puisez avec cette foi entière qu'a le nourrisson quand il colle ses lèvres sur le sein maternel. La Providence est une mère. Et voilà que la Fontaine jaillit et voilà qu'elle augmente à mesure que l'on y puise, absolument comme arrive le lait aux lèvres de l'enfant.

— Boire? Mais cette eau qui sort du rocher passe à travers des éléments impurs! Le Clergé a mille défauts humains, il a des idées particulières qui ne sont point du ciel. On a mêlé la terre à la Source divine. Me laver? Mais je suis plus instruit, mais je suis moins souillé, mais je suis plus généreux que ce prêtre!

— Orgueilleux, n'es-tu pas toi-même formé du limon terrestre? *Memento quia pulvis es*...; mange de l'herbe, humilie-toi et souviens-toi de ton origine. Tout ce qui te nourrit ne passe-t-il pas par la terre, et la vie quotidienne ne te vient-elle pas toujours par cette boue dont tu fus formé.

La Source est tarie? L'humble foi la fera jaillir. Elle est bourbeuse? elle est impure? Buvez, buvez, à longs traits et elle deviendra claire, transparente, lumineuse; et elle guérira les infirmes et les malades. Enseignement manifeste donné à tous les fidèles. Voulez-vous améliorer le Clergé? Voulez-vous l'amener aux vertus apostoliques? Voulez-vous sanctifier l'élément humain de l'Eglise? Participez aux sacrements que le sacerdoce distribue. Soyez brebis, vous aurez des Pasteurs. Lavez-vous dans l'âme de ce prêtre, elle se purifiera en vous purifiant. Vous avez laissé perdre la Source des Mira-

cles, en n'en usant point. C'est par une marche inverse, c'est en vous en servant que vous la devez retrouver. *Quærite et invenietis.* Pour qu'on vous ouvre il faut frapper. Pour recevoir il faut demander.

VIII

Bien que la foule, ainsi que nous l'avons dit, eût été surtout immense le matin à l'arrivée de Bernadette, il ne faut pas croire que durant le jour la solitude se fût faite aux Roches Massabielle. Toute l'après-midi un va-et-vient perpétuel eut lieu sur le chemin de cette Grotte, désormais célèbre, que chacun examinait en tous sens, devant laquelle on priait, dont quelques-uns détachaient des fragments pour en faire de pieux souvenirs.

Ce jour-là, vers quatre heures, il y avait encore cinq ou six cents personnes, stationnant de la sorte sur les rives du Gave.

En ce même moment, une scène déchirante se passait autour d'un berceau dans une pauvre maison de Lourdes où demeurait une famille de journaliers, Jean Bouhohorts et Croisine Ducouts, sa femme.

Dans ce berceau gisait un enfant de deux ans environ, infirme, mal constitué, n'ayant jamais pu marcher, constamment malade et épuisé depuis sa naissance par une fièvre lente, une fièvre de consomption, que rien n'avait pu vaincre. Malgré les soins éclairés d'un médecin du pays, M. Peyrus, l'enfant touchait à son heure dernière. La mort étendait ses teintes livides sur ce visage que de si longues souffrances avaient rendu d'une maigreur effrayante.

Le père, calme dans sa douleur, la mère au désespoir le regardaient mourir.

Une voisine, Françonnette Gozos, s'occupait déjà de préparer des linges pour ensevelir le corps, et, en même temps, elle s'efforçait de faire entendre à la mère des paroles de consolation.

Celle-ci était éperdue de douleur. Elle suivait avec anxiété les progrès de l'agonie.

L'œil était devenu vitreux, les membres étaient dans une immobilité absolue, la respiration avait cessé d'être sensible.

— Il est mort, dit le père.

— S'il n'est pas mort, dit la voisine, il va mourir, ma pauvre amie. Allez pleurer auprès du feu pendant que, tout à l'heure, je le plierai dans ce linceul.

Croisine Ducouts (c'était le nom de la mère) semblait ne pas entendre. Une idée soudaine venait de s'emparer de son âme, et ses larmes s'étaient arrêtées :

— Il n'est pas mort! s'écria-t-elle, et la sainte Vierge de la Grotte va me le guérir.

— La douleur la rend folle! dit tristement Bouhohorts.

La voisine et lui essayèrent vainement de détourner la mère de son projet. Celle-ci venait de tirer du berceau le corps déjà immobile de l'enfant et l'avait enveloppé dans son tablier.

— Je cours à la Vierge, s'écria-t-elle en se dirigeant vers la porte.

— Mais, ma bonne Croisine, lui disaient son mari et Françonnette, si notre Justin n'est pas entièrement mort, tu vas le tuer tout-à-fait.

La Mère, comme hors d'elle-même, ne voulut rien entendre.

— Qu'il meure ici ou qu'il meure à la Grotte, qu'importe ! Laissez-moi implorer la Mère de Dieu.

Et elle sortit, emportant son enfant.

Comme elle l'avait dit, « elle courait à la Vierge ». Elle marchait avec rapidité, priant à haute voix, invoquant Marie, et ayant, aux yeux de ceux qui la voyaient passer, les allures d'une insensée.

Il était près de cinq heures. Quelques centaines de personnes se tenaient devant les Roches Massabielle.

Chargée de son précieux fardeau, la pauvre mère perça la foule. A l'entrée de la Grotte, elle se prosterna et pria. Puis elle se traîna à genoux vers la Source miraculeuse. Sa figure était ardente, ses yeux animés et pleins de larmes, toute sa personne en un certain désordre occasionné par l'extrême douleur.

Elle était arrivée près du bassin creusé par les carriers. Le froid était glacial.

— Que va-t-elle faire? se disait-on.

Croisine tire de son tablier le corps tout nu de son enfant à l'agonie. Elle fait sur elle-même et sur lui le signe de la Croix. Et puis, sans hésiter, d'un mouvement rapide et déterminé, elle le plongea tout entier, sauf la tête, dans l'eau glacée de la Source.

Un cri d'effroi, un murmure d'indignation sort de la foule.

— Cette femme est folle ! s'écrie-t-on de toutes parts, et on se presse autour d'elle pour l'empêcher.

— Vous voulez donc tuer votre enfant, lui dit brutalement quelqu'un.

Il semblait qu'elle fût sourde. Elle demeurait comme une statue, la statue de la Douleur, de la Prière et de la Foi.

L'un des assistants lui toucha l'épaule. La Mère se

retourna alors, tenant toujours son enfant dans l'eau du bassin.

— Laissez-moi, laissez-moi ! dit-elle d'une voix à la fois énergique et suppliante. Je veux faire ce que je pourrai : le bon Dieu et la sainte Vierge feront le reste.

Plusieurs remarquèrent la complète immobilité de l'enfant et sa physionomie cadavérique.

— L'enfant est déjà mort, dirent-ils. Laissons-la faire: c'est une mère que la douleur égare.

Non ! sa douleur ne l'égarait point. Elle la conduisait au contraire dans le chemin de la foi la plus haute, de cette foi absolue, sans hésitation et sans défaillance à laquelle Dieu a promis solennellement de ne jamais résister. La Mère de la terre sentait au fond d'elle-même qu'elle s'adressait au cœur de la Mère qui est au ciel. De là, cette confiance sans bornes, dominant la terrible réalité de ce corps moribond qu'elle tenait en ses mains. Sans doute, tout aussi bien que la multitude, elle voyait qu'une eau glaciale comme celle où elle plongeait son enfant était faite, suivant les lois ordinaires, pour tuer infailliblement ce pauvre petit être bien-aimé et achever soudainement cette agonie par le coup de la mort. N'importe ! son bras demeurait ferme et sa Foi ne faiblissait point. Pendant un long quart-d'heure, aux yeux stupéfaits de la multitude, au milieu des cris, des objurgations et des injures que la foule groupée autour d'elle ne cessait de lui adresser, elle tint son enfant dans cette eau mystérieuse, jaillie naguère sur un geste de la Mère toute-puissante du Dieu mort et ressuscité.

Spectacle sublime de la foi catholique ! Cette femme précipitait son fils agonisant dans le plus imminent des périls terrestres, pour y chercher, au nom de la Vierge

Marie, la guérison venant du ciel. Elle le poussait naturellement vers la Mort pour le conduire surnaturellement à la Vie! — Jésus loua la foi du centenier. En vérité, celle de cette Mère nous paraît plus admirable encore.

Devant cet acte de foi, si simple et si grand, le cœur de Dieu ne pouvait point ne pas être ému. Notre Père, ce Père si invisible et si manifeste, se penchait sans doute en même temps que la Vierge sainte sur cette touchante et religieuse scène, et Il bénissait cette Chrétienne, cette croyante des premiers temps.

L'enfant, durant cette longue immersion, avait gardé l'immobilité du cadavre. La Mère le replia dans son tablier et rentra chez elle en toute hâte.

Le corps était glacé.

— Tu vois bien qu'il est mort! dit le Père.

— Non, dit Croisine, il n'est pas mort! La sainte Vierge le guérira.

Et la pauvre femme coucha l'enfant dans son berceau.

Il y était à peine depuis quelques instants que l'oreille attentive de la Mère s'étant penchée sur lui :

— Il respire! s'écria-t-elle.

Bouhohorts se précipita et écouta à son tour. Le petit Justin respirait en effet. Ses yeux étaient fermés, et il dormait d'un profond et paisible sommeil.

La mère, elle, ne dormit point. Le soir et pendant la nuit, elle venait à tout instant écouter cette respiration de plus en plus forte et régulière, et elle attendait avec anxiété le moment du réveil.

Il eut lieu à la naissance du jour.

La maigreur de l'enfant n'avait point disparu, mais son teint était coloré, et ses traits reposés. Dans ses

yeux souriants, tournés vers sa mère, brillaient les doux rayons de la vie.

Pendant ce sommeil, profond comme celui que Dieu avait envoyé à Adam, la main mystérieuse et toute-puissante de qui tout bien découle avait ranimé et réparé, nous n'osons dire ressuscité, ce corps naguère encore immobile et glacé.

L'enfant demanda le sein de sa mère, et il but à longs traits.

Lui, qui n'avait jamais marché, il voulut se lever et se promener par la chambre. Mais Croisine, si courageuse la veille et si pleine de foi n'osait croire à la guérison et tremblait à la pensée du danger disparu. Elle résista aux sollicitations réitérées de l'enfant et se refusa à le tirer de sa couche.

Le jour se passa ainsi. A tout instant, l'enfant demandait le sein maternel. La nuit vint et fut paisible comme la précédente.

Le père et la mère sortirent dès l'aube pour aller au travail. Leur Justin dormait encore dans son berceau.

Quand la Mère en rentrant ouvrit la porte, un spectacle se présenta tout à coup à elle, qui manqua la faire défaillir.

Le berceau était vide. Justin s'était levé tout seul de sa couche : il était debout et il allait çà et là, touchant les meubles et dérangeant les chaises.

Le petit paralytique marchait.

Quel cri de joie poussa Croisine à cette vue, le cœur des mères peut seul le deviner. Elle voulut s'élancer, mais ne le put, tant elle était saisie. Ses jambes tremblaient. Elle était sans force contre son bonheur, elle s'appuya contre la porte.

Une vague terreur se mêlait toutefois, malgré elle, à sa rayonnante allégresse.

— Prends garde! tu vas tomber, cria-t-elle avec anxiété.

Il ne tomba point; sa marche était assurée et il courut se jeter dans les bras de sa mère qui l'embrassa en pleurant.

« Il était guéri depuis hier, pensait-elle, puisqu'il voulait se lever et marcher, et moi, comme une impie, dans mon manque de foi, je l'ai empêché. »

— Tu vois bien qu'il n'était pas mort et que la sainte Vierge l'a sauvé, dit-elle à son mari lorsqu'il rentra.

Ainsi parlait cette mère bienheureuse.

Françonnette Gozos, celle qui avait assisté l'avant-veille à l'agonie et préparé le linceul pour l'ensevelissement du petit Justin était survenue et en croyait à peine ses yeux. Elle ne pouvait se lasser de regarder l'enfant comme si elle eût voulu s'assurer de son identité.

— C'est bien lui! s'écriait-elle. C'est pourtant lui! pauvre petit Justin!

Ils se mirent à genoux.

La mère joignit, pour les tourner vers le ciel, les deux mains de son enfant; et tous ensemble, ils remercièrent la Mère des miséricordes.

La maladie ne revint pas. Justin grandit et n'eut point de rechute. Voilà de cela onze ans. Celui qui écrit ces pages a voulu le voir ces jours derniers. Il est fort, il est bien portant; seulement sa mère se désole de ce qu'il fait parfois l'école buissonnière et elle lui reproche d'aimer trop à courir.

M. Peyrus, le médecin qui avait soigné l'enfant, convint avec la plus entière bonne foi de l'impuissance radi-

cale de la Médecine à expliquer l'événement extraordinaire qui venait de s'accomplir.

MM. les docteurs Vergez et Dozous examinèrent séparément ce fait, d'un si haut intérêt pour la science et pour la vérité, et, pas plus que M. Peyrus, ils n'y purent voir autre chose que l'action toute-puissante de Dieu. Les uns et les autres constatèrent trois circonstances remarquables qui donnaient manifestement à cette guérison le caractère surnaturel : — la durée de l'immersion ; — son effet immédiat; — et la faculté de marcher manifestée dès que l'enfant fut sorti du berceau.

Les conclusions du rapport de M. Vergez étaient formelles à cet égard :

Un bain d'eau froide au mois de février, d'une durée d'un quart d'heure, infligé à un enfant épuisé, agonisant, devait, selon lui et d'après toutes les données théoriques et expérimentales de la Science, amener une mort immédiate. « Car, ajoutait l'habile praticien, si « les affusions d'eau froide, surtout quand elles se ré- « pètent, peuvent rendre de grands services dans les « affections adynamiques graves, ce moyen est soumis « à des règles dont la transgression n'a pas lieu sans « des dangers réels pour la vie. En thèse générale, la « durée de l'application de l'eau froide ne doit pas aller « au delà de peu de minutes, parce que la dépression « occasionnée par le froid détruirait tout pouvoir de « réaction dans l'organisme.

« Or, la femme Ducouts, ayant plongé son enfant « dans l'eau de la Fontaine, l'y a maintenu pendant « plus d'un quart d'heure. Elle a donc demandé la gué- « rison de son fils à des procédés absolument condam- « nés par l'expérience et par la raison médicale, et elle

« ne l'en a pas moins obtenue immédiatement; car « quelques moments plus tard, il s'endormait d'un « sommeil calme et profond qui ne cessait qu'environ « douze heures après.

« Et afin que la plus vive lumière vînt éclairer ce « fait, pour qu'aucune incertitude ne pût planer sur « sa réalité et sur l'instantanéité de sa production, « l'enfant, *qui n'avait jamais marché*, s'échappe du « berceau et se met à marcher avec l'assurance que « donne l'habitude, montrant ainsi que sa guérison a « eu lieu, sans convalescence, *d'une façon toute sur-* « *naturelle* (1). »

IX

D'autres guérisons continuaient de se produire de tous côtés. Il serait impossible de les rapporter en détail, tant à cause de leur nombre que parce que l'auteur de ce livre s'est imposé la loi de ne rien raconter dans cet ordre de faits, dont il n'ait contrôlé lui-même l'exactitude, non-seulement par la déposition des témoins directs de l'événement, mais encore par celle des personnes favorisées de grâces si merveilleuses. Quel que soit d'ailleurs l'intérêt de toute action surnaturelle, nous avons été forcé de nous restreindre. Nous avons dû, non sans regret, écarter de notre récit beaucoup de ces admirables prodiges parfaitement constatés, même par nous, et nous borner à présenter l'histoire circonstanciée des miracles les plus frappants.

1 Rapport de M. le docteur Vergez, professeur agrégé de la Faculté de Montpellier à la Commission d'enquête nommée par Mgr l'évêque de Tarbes.

Indiquons cependant au hasard, dans les procès-verbaux de la Commission nommée plus tard pour examiner ces événements, quelques-unes des guérisons qui eurent lieu vers cette époque, qui furent authentiquement vérifiées et dont la renommée se répandit par conséquent, dès l'origine, dans tout le pays. Le restaurateur Blaise Maumus avait vu disparaître et se fondre, en plongeant la main dans la Source, une loupe énorme qu'il avait à l'articulation du poignet. La veuve Crozat, sourde depuis vingt années à ne pas entendre les offices, avait soudainement recouvré l'ouïe en faisant usage de cette eau. Par un semblable prodige, Auguste Bordes, boiteux depuis longtemps à la suite d'un accident, avait vu sa jambe se redresser, reprendre sa force et sa forme naturelles. Tous les gens que nous venons de nommer étaient de Lourdes, et chacun pouvait se rendre compte de ces faits extraordinaires.

X.

A supposer qu'il fût dans le vrai en son parti pris de négation, le Parquet, dont nous avons dit les dispositions anti-superstitieuses, avait, dans ces Miracles publiquement attestés et proclamés, une excellente occasion de faire une enquête sévère et de poursuivre, s'il y avait lieu, les auteurs ou propagateurs de ces nouvelles, évidemment de nature à égarer la conscience publique et à jeter le trouble dans les esprits. Rien n'était plus facile que de prendre en ces matières l'imposture en flagrant délit. Ces guérisons en effet n'échappaient point, comme les Apparitions que Bernadette

apercevait seule au contrôle de chacun. Ces faits tombaient sous les sens. Ils étaient nombreux et ce n'étaient point des cas isolés : il y en avait déjà vingt-cinq ou trente. Ils étaient à portée de qui voulait les examiner. Tout le monde était à même de les vérifier, de les étudier, de les analyser, de reconnaître leur vérité ou démontrer qu'ils n'étaient qu'un mensonge.

Le Surnaturel quittait l'invisible : il devenait matériel et palpable. Dans la personne des malades rendus à la santé, des paralytiques qui marchaient et qui se mouvaient, il disait à tous comme Jésus-Christ à l'apôtre Thomas : « Voyez mes pieds, voyez mes mains. Voyez ces yeux éteints qui ont retrouvé la lumière. Regardez ces moribonds revenus à la vie, ces sourds qui entendent, ces boiteux qui courent avec l'agilité de la santé et de la force. » Le Surnaturel s'était pour ainsi dire incarné en tous ces incurables guéris soudainement, et, s'attestant publiquement lui-même, il provoquait les enquêtes, les examen les poursuites. Il devenait possible, qu'on nous permette cette expression, de le saisir corps à corps et de l'appréhender au collet.

C'était là, chacun le comprenait, le cœur même de la question. Il fallait avoir raison de ces inconcevables événements qui venaient se jeter de la sorte à la traverse des idées reçues. Aussi n'était-il personne qui ne cherchât à deviner les moyens habiles et énergiques qu'allait déployer cette fraction du monde officiel qui avait jusque-là montré une si ferme résolution de poursuivre sans rémission et d'écraser le fanatisme.

Quels interrogatoires allait faire subir la Police ? Quelle instruction judiciaire allait commencer le Parquet ? A quelles mesures sévères allait avoir recours

l'Administration ? — L'Administration, le Parquet, la Police ne firent rien et, se tournant d'un autre côté, ne jugèrent point à propos de se hasarder dans l'examen public de ces faits si notoires, dont le bruit remplissait toute la contrée.

Que signifiait, en présence de ces prodiges éclatants une si singulière abstention ? Elle signifiait que l'incrédulité est prudente.

Même au milieu de leurs emportements et de leurs passions, les partis ont parfois un certain instinct de conservation qui les avertit que le danger où ils vont se précipiter est capital et qui les fait reculer. Ils cessent tout à coup de marcher dans la logique de leur situation et ils n'osent attaquer leur adversaire en ce point décisif, vers lequel ils couraient étourdiment en poussant à l'avance des cris de triomphe. Ils comprennent soudainement qu'ils seraient vaincus net, brusquement et sans rémission, et que leur mort est là. Que font-ils? ils rebroussent chemin et vont faire la petite guerre sur des terrains moins périlleux.

Dans l'ordre militaire, tout cela est fort bien. Dans l'ordre des idées, une telle prudence paraît difficilement conciliable avec une entière bonne foi. Elle suppose une vague inquiétude sur la valeur de sa propre thèse, un vague pressentiment de l'entière certitude des choses que l'on combat. Ne pas oser affronter l'examen d'un fait dont l'existence serait le renversement de telle ou telle doctrine hautement proclamée, c'est déclarer soi-même qu'on doute intérieurement de ce qu'on affirme avec tant d'assurance ; c'est montrer qu'on a peur de la vérité ; c'est se mettre en fuite sans entreprendre de lutter ; c'est trembler devant la lumière.

Telles étaient les réflexions que faisaient les meilleurs esprits de ce pays en voyant le mouvement de recul et l'abstention des pouvoirs hostiles devant les faits qui se produisaient.

L'incrédulité aurait dû être convertie : elle ne l'était point. Elle n'était que déconcertée et accablée par la force des choses, par l'évidence des événements, par la brusque invasion du Surnaturel. Ce serait bien mal connaître le cœur humain que de penser que les preuves les plus concluantes et les plus certaines soient suffisantes pour amener les hommes de parti pris à l'humble reconnaissance de leur erreur. La liberté humaine a la terrible faculté de résister à tout, même à Dieu. Le Soleil a beau éclairer le monde et illuminer les espaces où se meuvent les globes de notre Univers : pour résister à sa toute-puissance, pour l'éteindre en soi-même, il n'est pourtant besoin que de fermer les yeux. L'âme aussi, l'âme comme le corps, peut de la même façon se rendre insensible à l'éclat de la Vérité. Les ténèbres ne sont point le fait de l'infirmité de l'entendement : elles résultent d'un acte de la volonté qui s'obstine et qui se complaît à s'aveugler.

Toutefois l'homme, en ces matières, a besoin de se tromper lui-même et de se donner, vis-à-vis de sa propre conscience, une certaine apparence de sincérité. Il n'est pas assez déterminé pour nier ou combattre, résolûment et en face, la vérité clairement connue, l'évidence. Que fait-il alors? Il s'applique à demeurer dans une certaine obscurité qui lui permette de lutter contre la vérité sans y bien voir, et qui lui serve en quelque sorte d'excuse. Oubliant que, dès

qu'elle est volontaire, l'ignorance n'enlève rien à la responsabilité, il se réserve de répondre : « Mais, Seigneur, j'ignorais ! » Et c'est pour cela qu'il nie de parti pris, et qu'il se borne à hausser les épaules sans vouloir prendre la peine d'aller au fond des choses. Il a une secrète peur d'être confondu par l'événement et il en évite le spectacle. Le mépris qu'il affecte au dehors n'est que l'hypocrisie de la crainte qu'il éprouve au dedans.

C'est ainsi que, devant les guérisons surnaturelles qui s'accomplissaient de toutes parts, l'incrédulité se refusa à tout examen et n'osa pas se hasarder à des enquêtes. Malgré les invitations qui lui furent faites, malgré les railleries des croyants, elle fit la sourde oreille à tout ce qui tendait à ouvrir un débat public sur ces miraculeuses guérisons. Elle affecta de ne pas s'occuper de ces éclatants et divins phénomènes qui tombaient sous les sens, qui étaient notoires, qui s'imposaient à l'attention universelle, qui étaient faciles à étudier, pour continuer de produire des théories sur les hallucinations, terrain vague et couvert de brumes où l'on pouvait parler et déclamer à son aise sans être, comme pour le reste, terrassé par la brutalité d'un fait visible, palpable, manifeste, et impossible à renverser.

Donc, le Surnaturel offrait le débat, le débat suprême et capital. Le Libre Examen le refusa et battit en retraite. C'était sa défaite et sa condamnation.

XI.

La philosophie incroyante, irritée cependant par ces événements qu'elle semblait mépriser, et contre lesquels elle n'osait pas tenter l'épreuve décisive d'une enquête publique, cherchait d'autres moyens de se débarrasser de ces faits écrasants. Elle eut recours à une manœuvre d'une habileté profonde, et dont le machiavélisme indique toutes les ressources d'esprit que la haine du Surnaturel faisait déployer au groupe des Libres-Penseurs. Au lieu d'examiner les vrais miracles, ils en inventèrent de faux dont ils se réservaient plus tard de dévoiler l'imposture. Leurs journaux ne parlèrent ni de Louis Bourriette, ni de l'enfant de Croisine Ducouts, ni de Blaise Maumus, ni de la veuve Crozat, ni de Marie Daube, ni de Bernarde Soubie, ni de Fabien Baron, ni de Jeanne Crassus, ni d'Auguste Bordes, ni de cent autres. Mais ils fabriquèrent perfidement une légende imaginaire, espérant la propager par la voie de la presse et la réfuter ensuite à leur aise.

Une telle assertion peut sembler étrange, aussi ne marchons-nous que preuves en mains.

« Ne vous étonnez pas, disait le journal de la Préfecture, l'*Ère Impériale*, s'il y a encore des gens qui
« persistent à soutenir que la jeune fille est prédesti-
« née, et qu'elle est douée d'une puissance surnatu-
« relle. Pour ces gens-là il est avéré :

« 1° Qu'une colombe a plané avant-hier sur la tête
« de l'enfant pendant le temps qu'a duré son extase ;

« 2° Que la jeune fille a soufflé sur les yeux d'une « petite aveugle et lui a rendu la vue ;

« 3° Qu elle a guéri un autre enfant dont le bras était « paralysé ;

« 4° Enfin qu'un paysan de la vallée de Campan, « ayant déclaré qu'il n'était pas dupe de ces scènes « d'hallucination, la petite fille avait obtenu dans la « soirée même que les péchés de ce paysan fussent « changés en serpents, lesquels serpents l'avaient dé- « voré sans qu'on ait trouvé trace des membres de l'ir- « révérencieux [1]. »

Quant aux vraies guérisons, quant aux faits miraculeux réellement constatés, quant au jaillissement de la Source, l'habile rédacteur se gardait bien d'en parler. Avec un art non moins grand, il ne donnait aucun nom, afin d'éviter les démentis.

« Voilà où nous en sommes, et où nous n'en serions « pas à Lourdes si les parents de la jeune fille avaient « suivi le conseil des Médecins qui les invitaient à en- « voyer la malade à l'Hospice [2]. »

Il est à remarquer que nul médecin jusque-là n'avait donné ce conseil. C'était un simple ballon d'essai, jeté par la feuille administrative.

Après avoir inventé ces fables, le pieux et judicieux écrivain s'alarmait au nom de la raison et de la foi :

« C'est là, continuait-il, l'opinion de tous les gens « *raisonnables* qui portent en eux les sentiments de *la* « *vraie piété*, qui *respectent et aiment sincèrement la* « *Religion,* qui regardent la manie des superstitions « comme très-dangereuse, et qui *ont pour principe*

[1] *Ere impériale,* n° du 6 mars.
[2] *Ibid.*

« *qu'on ne doit admettre des faits au rang des Mi-*
« *racles que lorsque l'Église a prononcé.* »

Cette foi dévote, cette génuflexion finale couronnaient dignement la diplomatie remarquable qui avait dicté ce travail. Ce sont là les formules ordinaires de tous ceux qui entendent réduire à l'étroite mesure de leurs petits systèmes la place qu'il plaît à Dieu de se faire en ce monde. Quant à la dernière affirmation donnée comme un principe sur les faits miraculeux, est-il besoin de dire qu'ils s'imposent par eux-mêmes comme tous les faits, et qu'ils tirent leur caractère, non de l'Église qui ne fait que les reconnaître, mais de Dieu même dont la puissance les produit directement. La décision de l'Église ne crée pas le Miracle, elle le constate; et, sur l'autorité de son examen et de sa parole, les fidèles croient. Mais nulle loi, ni dans l'ordre de la foi, ni dans l'ordre de la raison, n'empêche les chrétiens, témoins d'un fait surnaturel manifeste, d'en reconnaître eux-mêmes le caractère miraculeux. L'Église n'a jamais exigé des croyants cette abdication de leur raison et de leur sens commun : elle se réserve le droit de juger en dernier ressort, voilà tout.

« Il ne paraît point jusqu'ici, disait l'article en ter-
« minant, que ce qui s'est passé ait été jugé digne par
« l'autorité religieuse d'une attention sérieuse. »

Le rédacteur du journal administratif se trompait en ce dernier point, ainsi que le lecteur l'a déjà appris dans le cours de ce récit. Toutefois son observation, précieuse du moins en cela, constatait pour l'avenir et pour l'Histoire, que le Clergé avait été absolument étranger aux événements qui s'étaient accomplis jusque-là et que ces événements continuaient à s'accomplir absolument en dehors de lui.

Placé au centre même des événements, le pauvre *Lavedan*, journal de Lourdes, se sentait écrasé par les faits, et il s'était tu tout à coup. Son silence devait durer plusieurs semaines. Il ne disait pas un mot de ces choses inouïes et de cette affluence de peuples. On aurait cru volontiers qu'il était rédigé à l'autre bout du monde, s'il n'eût rempli ses colonnes d'articles empruntés çà et là dans les feuilles publiques et dirigés contre la Superstition en général.

XII

Durant la période des Apparitions, un temps magnifique avait favorisé le mouvement populaire. Il y avait eu une série non interrompue de beaux jours comme on n'avait pas vu depuis plusieurs années. A partir du 5 mars, le temps changea et il tomba une neige épaisse. Les rigueurs de la saison ralentirent naturellement pendant quelques jours le concours à la Grotte.

Les guérisons miraculeuses continuaient d'ailleurs à se produire.

La dame Benoîte Cazeaux, de Lourdes, retenue depuis trois ans dans son lit par une fièvre lente qui se compliquait de point de côté et de douleurs, avait eu vainement recours à la science médicale. Tout avait échoué. Les eaux de Gazost, où elle avait en dernier lieu fait une station thermale avaient été impuissantes.

Ces insuccès répétés, ces échecs continus avaient déconcerté les médecins qui, la considérant comme

incurable, avaient cessé de voir la malade. Dans cette situation désespérée, la pauvre femme avait eu recours à Notre-Dame de Lourdes, et voilà que son mal incurable avait soudainement disparu à la suite d'un ou deux verres d'eau de la Grotte et de quelques lotions [1].

Une autre femme, Blaisette Soupenne, de Lourdes, âgée d'environ cinquante ans, était atteinte, depuis plusieurs années, d'une maladie chronique des yeux, et son état était des plus graves. C'était, pour employer les termes techniques, une blépharite compliquée d'atrophie. Larmoiement continuel des yeux, cuissons aiguës, tantôt simultanées, tantôt alternatives ; paupières éraillées, complétement renversées en dehors et dépouillées de cils, les deux inférieures couvertes d'une multitude d'excroissances charnues : tel était le désastreux état de cette malheureuse. Vainement se faisait-elle plusieurs fois par jour des lotions d'eau froide sur les yeux, vainement avait-elle employé tous les médicaments indiqués par la Science, vainement avait-elle demandé un soulagement quelconque aux sources de Barèges, de Cauterets et de Gazost, rien n'avait réussi. Abandonnée des hommes, elle s'était alors tournée vers la Divine Bonté qui s'était manifestée à la Grotte. Déclarée incurable par la Science, elle s'était adressée à la Foi, et elle avait demandé à la Dame miraculeuse de lui enlever cette cruelle maladie, contre laquelle avaient été impuissants le savoir des hommes et les

[1] Procès-verbaux de la Commission d'enquête nommée par Mgr l'Evêque. 22e procès-verbal. Toutes les déclarations de cette nature reçues par la Commission ont été faites sous la foi du serment et vérifiées par les médecins.

agents de la nature. Dès la première lotion elle avait éprouvé un grand soulagement. A la seconde, qui eut lieu le lendemain, la guérison avait été complète. Les yeux avaient cessé d'être larmoyants, les paupières s'étaient redressées, les excroissances charnues avaient disparu. A partir de ce jour les cils revinrent.

D'après les médecins appelés à examiner ce cas, l'effet surnaturel était d'autant plus manifeste, dans cette merveilleuse guérison, « que la lésion matérielle, « disaient-ils, était plus frappante, et que, au rétablis-« sement rapide des tissus dans leurs conditions orga-« niques et vitales normales, est venu s'ajouter le « redressement des paupières. La portée de ce fait est « d'autant plus considérable que la maladie dont il « s'agit est des plus rebelles, et qu'au point où elle « était parvenue chez la dame Soupenne, elle réclamait « impérieusement l'intervention de la chirurgie agis-« sante, la rescision de la muqueuse palpébrale, ou « tout au moins la cautérisation énergique des bour-« soufflements et des bourgeons charnus de cette mem-« brane[1]. »

Les faits merveilleux se multipliaient. Dieu faisait son œuvre. La sainte Vierge montrait sa toute-puissance.

XIV

Depuis le dernier jour de la Quinzaine, Bernadette était retournée plusieurs fois à la Grotte, mais un peu comme tout le monde, c'est-à-dire sans ouïr en elle-même cette voix intérieure qui l'appelait irrésistiblement.

[1] Extrait du rapport de M. le docteur Vergez, professeur agrégé de la Faculté de Montpellier, à la Commission épiscopale.

Cette voix, elle l'entendit de nouveau le 25 mars dans la matinée, et elle prit aussitôt le chemin des Roches Massabielle. Son visage rayonnait d'espérance. Elle sentait en elle-même qu'elle allait revoir l'Apparition, et que, devant ses yeux charmés, le Paradis allait entr'ouvrir un instant ses portes éternelles.

Comme on le pense bien, elle était devenue dans la ville de Lourdes l'objet de l'attention générale, et elle ne pouvait pas faire un pas sans être le centre de tous les regards.

— Bernadette va à la Grotte! s'écria-t-on de l'un à l'autre en la voyant passer.

Et en un instant, sortant de toutes les maisons, accourant par tous les sentiers, la foule se précipita dans la même direction et arriva en même temps que l'enfant.

Dans la vallée, la neige avait fondu depuis deux ou trois jours, mais elle couronnait encore la crète des cîmes environnantes. Il faisait un temps clair et beau. Pas une tache dans le bleu paisible du firmament. Le Soleil Roi semblait naître en ce moment au sein de ces blanches montagnes et faisait resplendir son berceau de neige.

C'était l'anniversaire du jour où l'ange Gabriel était descendu vers la très-pure Vierge de Nazareth et l'avait saluée au nom du Seigneur. L'Église célébrait la fête de l'Annonciation.

Tandis que la multitude courait vers la Grotte, et qu'on remarquait parmi elle la plupart de ceux qui avaient été guéris, Louis Bourriette, la veuve Crozat, Blaisette Soupenne, Benoîte Cazeaux, Auguste Bordes et vingt autres, l'Eglise catholique, sur la fin de son office matinal, chantait ces paroles étonnantes : « En « ce moment, les yeux des aveugles seront ouverts, les

« oreilles des sourds auront recouvré l'ouïe, le boiteux « bondira comme un cerf, *parce que les eaux ont surgi « dans le désert* et les torrents dans la solitude [1]. »

Le pressentiment joyeux qu'avait éprouvé Bernadette ne l'avait point trompée. La voix qui l'avait appelée était la voix de la Vierge fidèle.

Dès que l'enfant fut tombée à genoux, l'Apparition se manifesta. Comme toujours rayonnait autour d'Elle une auréole ineffable, dont la splendeur était sans limites, dont la douceur était infinie : c'était comme la gloire éternelle de la paix absolue. Comme toujours son voile et sa robe aux chastes plis avaient la blancheur des neiges éclatantes. Les deux roses qui fleurissaient sur ses pieds avaient la teinte jaune qu'a la base du ciel aux premières lueurs de l'aube virginale. Sa ceinture était bleue comme le firmament.

Bernadette en extase avait oublié la terre devant la Beauté sans tache.

— O ma Dame, lui dit-elle, veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et quel est votre nom?

La royale Apparition sourit et ne répondit point. Mais en ce moment même, l'Eglise universelle, poursuivant les solennelles prières de son Office, s'écriait :

« Sainte et immaculée Virginité, quelles louanges « pourrai-je te donner? En vérité, je ne le sais, car tu « as porté, enfermé dans ton sein, Celui que les cieux « ne peuvent contenir [2]. »

[1] « Tunc aperientur oculi cæcorum et aures surdorum patebunt. Tunc saliet sicut cervus claudus... quia scissæ sunt in deserto aquæ, et torrentes in solitudine. »

Bréviaire romain. 25 mars. Fête de l'Annonciation de la Bienheureuse Vierge Marie. 1er nocturne, IIIe leçon.

[2] « Sancta et immacula Virginitas, quibus te laudibus effe-

Bernadette n'entendait point ces voix lointaines, et ne pouvait soupçonner ces harmonies profondes. Devant le silence de la Vision, elle insista et reprit :

— O ma Dame, veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et quel est votre nom ?

L'Apparition parut rayonner davantage, comme si sa joie allait grandissant, et Elle ne répondit point encore à la demande de l'enfant. Mais l'Eglise, en toute la chrétienté, continuait ses prières et ses chants, et elle était arrivée à ces paroles : « Félicitez-moi, vous tous qui « aimez le Seigneur, parce que, étant encore toute « enfant, le Très-Haut m'a aimée : et de mes entrailles « fut enfanté l'Homme-Dieu. Les générations me pro- « clameront bienheureuse parce que Dieu a daigné jeter « son regard sur son humble servante : et de mes en- » trailles maternelles fut enfanté l'Homme-Dieu [1]. »

Bernadette redoubla ses instances et prononça pour la troisième fois ces paroles :

— O ma Dame, veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et quel est votre nom ?

L'Apparition semblait entrer de plus en plus dans la gloire bienheureuse ; et, comme concentrée en sa félicité, Elle continua de ne point répondre. Mais, par une coïncidence inouïe, le cœur universel de l'Eglise faisait éclater à cette heure un chant d'allégresse et pronon-

ram, nescio : quia quem cœli capere non poterant, tuo gremio contulisti. »

Breviaire romain. 25 mars. Fête de l'Annonciation de la B. V. Marie. IIe Nocturne, VIe Leçon.

[1] « Congratulamini mihi omnes qui diligitis Dominum, quia cum essem parvula, placui Altissimo. Et de meis visceribus genui Deum et hominem. Beatam me dicent omnes generationes quia ancillam humilem respexit Deus, et de meis visceribus genui Deum et hominem. » *Breviaire romain.* 25 mars. Fête de l'Annonciation de la B. V. Marie. IIIe Nocturne, Leçon VII.

çait le nom terrestre de l'Apparition merveilleuse : « Je « vous salue, MARIE, pleine de grâce, le Seigneur est « avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes[1].»

Bernadette fit entendre encore une fois ces suppliantes paroles :

— O ma Dame, je vous en prie, veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et quel est votre nom?

L'Apparition avait les mains jointes avec ferveur et le visage dans le rayonnement splendide de la béatitude infinie. C'était l'Humilité dans la Gloire. De même que Bernadette contemplait la Vision, la Vision, sans doute, contemplait, au sein de la Trinité divine, Dieu le Père dont Elle était la Fille, Dieu le Saint-Esprit dont Elle était l'Épouse, Dieu le Fils dont Elle était la Mère.

A la dernière question de l'enfant Elle disjoignit les mains, faisant glisser sur son bras droit le chapelet au fil d'or et aux grains d'albâtre. Elle ouvrit alors ses deux bras et les inclina vers le sol, comme pour montrer à la Terre ses mains virginales, pleines de bénédictions. Puis, les élevant vers l'éternelle région d'où descendit, à pareil jour, le divin Messager de l'Annonciation, Elle les rejoignit avec ferveur, et, regardant le Ciel avec le sentiment d'une indicible gratitude, Elle prononça ces paroles :

— Je suis l'Immaculée-Conception.

Ayant dit ces mots, Elle disparut, et l'enfant se trouva comme la multitude, en face d'un rocher désert.

A côté d'elle, la miraculeuse Fontaine tombant par une rigole de bois dans son bassin rustique, faisait entendre le murmure paisible de ces flots.

[1] « Ave MARIA gratiâ plena, Dominus tecum : Benedicta tu in mulieribus. » *Bréviaire romain*, 25 mars. Fête de l'Annonciation de la B. V. Marie, IIe Ant. de Laudes.

C'était le jour et c'était l'heure où la sainte Église entonnait en son office l'hymne magnifique : « O la plus glorieuse des Vierges... »

O Gloriosa Virginum
Sublimis inter sidera[1].

XIV

La Mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ n'avait point dit : « Je suis Marie immaculée. » Elle avait dit : « Je suis l'Immaculée-Conception, » comme pour marquer le caractère absolu, le caractère en quelque sorte substantiel du divin privilége qu'elle a eu seule depuis qu'Adam et Ève furent créés de Dieu. C'est comme si elle eût dit, non pas, « Je suis pure, » mais « Je suis la Pureté même; » non pas « Je suis vierge » mais je suis la Virginité incarnée et vivante ; » non pas « Je suis blanche » mais « Je suis la Blancheur ».

Une chose blanche peut cesser de l'être; mais la Blancheur est toujours blanche. C'est son essence même et non sa qualité.

Marie est plus que conçue sans péché, elle est l'Immaculée-Conception elle-même, c'est-à-dire, le type essentiel et supérieur, l'archétype de l'humanité sans souillure, de l'humanité sortie des mains de Dieu sans avoir été atteinte par la tache originelle, par l'élément impur que la faute de nos premiers parents mêla à la source même de ce fleuve immense des générations qui coule depuis six mille années, et dont chacun de nous est une onde fuyante.

Lorsque d'une source bourbeuse vous voulez tirer de

[1] *Bréviaire romain.* 25 mars. Fête de l'Annonciation. Hymne des Laudes. Les Laudes, comme chacun sait, se disent à la première heure du jour.

l'eau pure, que faites-vous? Vous prenez un filtre et l'eau se dégage de ses plus grossiers éléments. Vous la passez dans un second filtre, puis dans un troisième, et ainsi de suite. Vient ainsi un moment où vous avez un vase d'eau absolument nette et claire, un diamant liquide. Ainsi avait fait Dieu quand la source originelle fut troublée. Il choisit une famille et la dirigea en ce monde, de siècle en siècle, depuis Seth jusqu'à Noé, depuis Sem jusqu'à David, depuis David jusqu'à Joachim et à Anne parents de la sainte Vierge. Et quand le sang humain se fut ainsi filtré pour ainsi dire, malgré les accidents de quelques intermédiaires coupables, à travers près de cinquante générations de patriarches et de justes, il vint au monde une créature absolument pure, une créature sans tache, une fille d'Adam entièrement immaculée. Elle s'appela Marie, et sa Virginité féconde enfanta Jésus-Christ.

La Vierge, en ce moment, avait voulu attester par sa présence et par ses miracles le dernier dogme qu'a défini l'Eglise, et qu'a proclamé saint Pierre parlant par la voix de Pie IX.

La petite bergère, à laquelle la Vierge divine venait d'apparaître, entendait pour la première fois ces mots : « Immaculée-Conception ». Et, ne les comprenant point, elle faisait, en retournant à Lourdes, tous ses efforts pour les retenir. « Je les répétais en moi-même « tout le long du chemin pour ne les point, oublier » nous racontait-elle un jour, « et, jusqu'au presbytère où « j'allais, je disais: *Immaculée Conception, Immaculée* « *Conception*, à chaque pas que je faisais, parce que je « voulais porter à M. le Curé les paroles de la Vision, « afin que la chapelle se bâtit. »

LIVRE CINQUIÈME.

I.

La question qui était montée de M. Jacomet au Préfet avait continué son mouvement ascensionnel et était arrivée jusqu'au Ministre.

Le 12 et le 26 mars, M. le préfet avait fait ses rapports à Son Excellence, en se bornant, jusqu'à sa réponse, aux mesures que nous avons dites.

Le ministère des Cultes était alors réuni non point comme aujourd'hui au département de la Justice, mais à celui de l'Instruction publique. M. Rouland était ministre.

Ancien Procureur général et actuellement Ministre de l'Instruction publique, M. Rouland avait à la fois, vis-à-vis des choses religieuses, le traditionnel et ombrageux formalisme des vieux parlementaires et les idées et les sentiments qui ont cours dans l'université. Dogmatique, convaincu de son importance, ayant en philosophie un tempéramment de sectaire, fanatique de sa propre sagesse, s'irritant contre tout ce qui n'entrait pas dans le cadre de ses idées systématiques, M. Rouland ne pouvait admettre un seul instant la réalité des Visions et des Miracles de Lourdes. Donc, à deux cent cinquante lieues des événements, sans autres documents

que deux lettres préfectorales, il trancha net la question avec ce ton décisif qui donne le dernier mot des choses sans daigner même les discuter. Malgré les conseils de prudence qu'il donnait au préfet, il laissait voir son parti pris de ne pas tolérer les Apparitions et les Miracles. Comme toujours, en pareille circonstance, le Ministre se posait d'ailleurs en défenseur de la Religion. Voici la lettre qu'il écrivait à M. Massy, à la date du 12 avril :

« Monsieur le Préfet, — j'ai examiné les deux rap-
« ports que vous avez bien voulu m'adresser le 12 et
« le 26 mars, sur une prétendue Apparition de la Vierge
« qui aurait eu lieu dans une grotte, voisine de la ville
« de Lourdes.

« Il importe, à mon avis, de mettre un terme à des
« actes qui finiraient par compromettre les véritables
« intérêts du Catholicisme et affaiblir le sentiment re-
« ligieux dans les populations.

« *En droit, nul ne peut constituer un oratoire ou*
« *lieu public de culte, sans la double autorisation du*
« *pouvoir civil et du pouvoir ecclèsiastique.* On serait
« donc fondé, dans la rigueur des principes, à fermer
« immédiatement la Grotte, qui a été transformée en
« une sorte de chapelle.

« Mais il y aurait vraisemblablement des inconvé-
« nients graves de vouloir user *brusquement* de ce droit.
« Il convient de se borner à empêcher la jeune fille
« visionnaire de retourner à la Grotte et à prendre les
« mesures qui pourront insensiblement détourner l'at-
« tention du public en rendant chaque jour les visites
« moins fréquentes. Je ne pourrais d'ailleurs, monsieur
« le Préfet, vous donner, en ce moment, d'instructions
« plus précises : c'est avant tout une question de tact,

« de prudence et de fermeté, et, à cet égard, mes recom-
« mandations seraient inutiles.

« Il sera indispensable que vous vous concertiez avec « le Clergé, mais je ne saurais trop vous engager à trai- « ter directement cette affaire délicate avec Mgr l'évêque « de Tarbes, et je vous autorise à dire, *en mon nom*, « au prélat, que *Je suis d'avis de ne pas laisser un* « *libre cours à un état de choses qui ne manquerait pas* « *de servir de prétexte à de nouvelles attaques contre le* « *Clergé et la Religion.* »

II

Sur cette lettre, M. Massy s'adressa à l'Evêqué pour le prier de faire interdire formellement à Bernadette tout voyage à la Grotte. Il mit tout naturellement en avant l'intérêt de la Religion compromis par ces hallucinations ou ces supercheries, et l'effet déplorable que de semblables choses produisaient sur tous les esprits sérieux, qui cherchaient en toute bonne foi à concilier le Catholicisme avec la saine philosophie et avec les idées modernes. Quant à l'hypothèse que les Apparitions fussent réelles, M. Massy, pas plus que M. Rouland, ne daignait s'y arrêter. Le préfet et le ministre avaient un égal dédain pour de telles superstitions.

Le Préfet était habile, mais l'Évêque était sagace, et il était malaisé de lui cacher le fond sous la forme. Mgr Laurence démêla nettement deux choses :

La première, c'est que le Pouvoir (et par ce mot nous comprenons seulement le Préfet de circonstance et le Ministre accidentel), eût été fort aise de mettre le

Clergé en avant, tout en lui dictant ses décisions. Or, Mgr Laurence avait à un trop haut degré les sentiments de ses devoirs d'évêque pour devenir un instrument.

La seconde, c'est que le ministre peut-être et le préfet certainement étaient tentés de recourir à la violence, c'est-à-dire d'opposer la force à l'esprit. Or, Mgr Laurence était trop prudent pour ne point faire tous ses efforts afin d'éviter un pareil malheur.

Il fallait donc, d'un côté, se refuser énergiquement à la pression du pouvoir temporel, et d'autre part ne le point irriter ; — repousser ses exigences inadmissibles, et en même temps maintenir la bonne harmonie.

Entre ces diverses difficultés, Mgr Laurence sut se tenir dans une sage mesure

De même qu'il résistait à l'enthousiasme populaire qui le pressait de déclarer officiellement le Miracle, de même il résista au Ministre et au Préfet lui demandant de condamner sans examen. Impassible au milieu des agitations de la multitude et du parti pris des hommes du Pouvoir, il était résolu à ne se prononcer qu'en pleine connaissance de cause, à se garder de toute décision prématurée et à réserver l'avenir. Toutefois, en présence des dispositions manifestement hostiles de l'Administration, il comprenait qu'il devait faire tout le possible, tout le permis pour empêcher l'autorité civile de s'abandonner à de déplorables violences. Il fallait lui enlever tout prétexte. Puisque le Pouvoir temporel penchait vers les mesures inconsidérées, le Pouvoir spirituel devait avoir de la modération pour deux. Puisque le Préfet n'avait pas assez de prudence l'Évêque devait en avoir trop : c'était suivant sa Grandeur, le seul moyen d'en avoir assez.

III

Mgr Laurence, ainsi que nous l'avons dit, était encore dans le doute au sujet du jugement à porter sur les événements de Lourdes. N'étant point sur les lieux, ne voyant point directement les merveilles qui s'accomplissaient, ne les connaissant même que par les rapports d'ecclésiastiques qui n'en étaient point les témoins immédiats, il n'avait pas encore formé sa conviction. Il attendait.

Dans ces circonstances, défendre formellement à Bernadette d'aller à la Grotte quand elle s'y sentait appelée par une voix d'en haut, c'eût été attenter à la liberté la plus sacrée de l'âme, et les hommes de l'Eglise savent la respecter, même chez une enfant : mais user de la voix du conseil et engager Bernadette à ne point se rendre aux Roches Massabielle en dehors de cette irrésistible impulsion, c'est ce que l'Évêque crut prudent d'ordonner au Curé de Lourdes, afin d'empêcher, autant qu'il était en lui, le pouvoir civil d'entrer dans cette voie dangereuse des persécutions vers laquelle, avec sa très-grande sûreté de coup-d'œil, il le voyait incliner.

Ce qui arrêtait en effet le Préfet, c'était moins une question de principe qu'une considération de personne. Avec un prélat si universellement vénéré que Mgr Laurence, et après avoir vécu jusque-là avec Sa Grandeur dans la plus parfaite harmonie, il y avait à y regarder à deux fois avant de tenter un coup d'état religieux. Le baron Massy avait trop le sentiment politique des choses administratives pour ne pas hésiter

à rompre cette cordiale entente et à faire une invasion violente dans un domaine qui relevait de l'Évêque et de l'Évêque seul.

IV

Le jour de Pâques était arrivé. Malgré les pieuses appréhensions de M. le ministre des Cultes, les merveilles accomplies à Lourdes n'avaient point « affaibli le sentiment religieux des populations. » Des conversions sans nombre avaient eu lieu : les confessionnaux étaient assiégés de monde. Des usuriers ou des voleurs avaient restitué : beaucoup de scandales avaient cessé Les Fidèles se pressaient autour de la Table Sainte.

Le lundi de Pâques, 5 avril, c'est-à-dire le jour même où le préfet s'était rendu chez Sa Grandeur, la Mère de Dieu avait fait de nouveau entendre un appel intérieur à la fille du meunier, et l'enfant, bientôt suivie d'une foule immense, s'était rendue à la Grotte où, comme précédemment, le ciel s'était ouvert devant elle et lui avait laissé voir la Vierge Marie dans sa gloire.

Ce jour-là, aux yeux émerveillés de la multitude, s'accomplit un fait fort étrange.

Le cierge que Bernadette avait apporté ou qu'on lui avait donné était très-grand, et elle l'avait appuyé par terre en le soutenant par le bout entre les doigts de ses mains à demi jointes. La Vierge lui apparut. Et voilà que, par un instinctif mouvement d'adoration, la Voyante, tombant en extase devant la Beauté immaculée, éleva un peu les mains et les laissa reposer douce-

ment et sans y songer sur le bout du cierge allumé. Et alors la flamme se mit à passer entre ses doigts légèrement entr'ouverts et à s'élever au-dessus, oscillant çà et là, suivant le faible souffle du vent. Bernadette pourtant demeurait immobile et abîmée dans la céleste contemplation, ne s'apercevant même pas du phénomène qui faisait autour d'elle la stupéfaction de la multitude. Les témoins se pressaient les uns sur les autres pour mieux voir. MM. Jean-Louis Fourcade, Martinou, Estrade, le Garde-Forestier Callet, les demoiselles Tard'hivail, cent autres personnes furent les spectateurs de ce fait inouï. M. Dozous, dès les premiers moments, avait tiré sa montre : cet état extraordinaire dura un peu plus qu'un quart d'heure.

Tout à coup, un léger frissonnement se produit dans le corps de Bernadette. Ses traits redescendent. La Vision avait cessé et l'enfant était revenue à son état naturel. On lui prend la main: rien que de normal n'y apparaissait. La flamme avait respecté la chair de la Voyante en extase devant Marie. La foule, non sans raison, criait au miracle. L'un des spectateurs cependant, voulant faire la contre-épreuve, avait pris ce cierge encore allumé, et, sans qu'elle y fît attention, il l'approcha de la main de Bernadette.

— Ah! monsieur, s'écria-t-elle en se retirant vivement, vous me brûlez [1]?

[1] Ce fait du cierge fit beaucoup de bruit. Le *Lavedan* ne put se dispenser d'en parler quelque temps après : « Depuis la fameuse » journée du 4 mars, dit-il, Bernardette a été sobre de visites à la » Grotte. C'est à peine si elle y est revenue deux ou trois fois. » Dans une de ses visites *un témoin* a pu nous assurer qu'étant » en extase elle avait longtemps tenu la main au contact de la » flamme du cierge et qu'elle n'en avait pas ressenti les plus lé- » gères douleurs. Vous pensez bien qu'on a crié au miracle. » — Cette dernière réflexion est des plus naïves. Le rédacteur du *Lavedan* considère-t-il donc ce fait comme absolument naturel ?

Les événements de Lourdes avaient produit une telle commotion dans ce pays et l'affluence des étrangers était telle que ce jour-là, bien qu'on ne fût point, comme dans la Quinzaine, prévenu à l'avance, la multitude réunie en un instant autour de Bernadette s'était levée à près de dix mille personnes [1].

V.

Quelques filles de Lourdes, d'une haute vertu, et parmi lesquelles nous ne nommerons qu'une sainte servante vénérée de tous, Marie Courrège, eurent, paraît-il, à la Grotte, à deux ou trois reprises et isolément, la même vision que Bernadette. Cela se répandit vaguement, mais ce fut sans influence sur la masse du public. De petits enfants eurent aussi des visions, mais d'un tout autre ordre, d'un ordre effrayant. Quand le Surnaturel divin apparaît, le Surnaturel diabolique tâche de s'y mêler. L'histoire des Pères du désert et des mystiques donne presqu'à chaque page la preuve de cette vérité. L'abîme était troublé et le Mauvais Ange avait recours à ses prestiges pour jeter le trouble dans l'âme des croyants,

Ces divers faits, assez mal observés à l'époque, n'ont point (maintenant surtout que la mémoire en a oublié certains détails), une précision assez rigoureuse pour que nous leur ouvrions les portes de l'Histoire. Nous

[1] Averti dès le premier moment, le maire avait fait placer des agents à tous les chemins ou sentiers pour faire le dénombrement. Il y avait, d'après le rapport, qu'il adressa le soir même au Préfet, 9,060 perssnnes, dont 4,822 habitants de Lourdes et 4,238 étrangers. — *Archives de la mairie de Lourdes.* — Lettre du maire au Préfet, n. 86.

es indiquons seulement pour ne rien négliger. Les visions vraies n'eurent qu'une importance individuelle : e reste tomba de soi-même.

VI.

Le concours continuait sur le chemin des Roches Massabielle. Pas un cri tumultueux dans cette foule, pas une agitation dans ce fleuve populaire dont les flots se renouvelaient sans cesse. Des cantiques, des litanies, des vivats en l'honneur de la Vierge, voilà tout ce qu'on entendait, tout ce que M. Jacomet et sa police pouvaient enregistrer dans leurs Rapports. C'était plus que l'ordre, c'était le recueillement.

Les ouvriers de Lourdes avaient élargi le sentier, tracé depuis quinze ou vingt jours par les carriers sur les pentes de Massabielle ; ils avaient fait jouer la mine et taillé le rocher en maint endroit; de sorte qu'ils avaient créé sur ces coteaux abruptes un chemin assez large et très-praticable. C'était un travail considérable qui avait demandé de la peine, du temps, des frais. Ces braves gens accomplissaient ce labeur dans la soirée, en revenant des chantiers où ils étaient occupés du matin au soir. Ils se reposaient des fatigues de leur rude journée en travaillant à ce chemin qui conduisait à Dieu : *In labore requies*. Vers la tombée de la nuit, on les voyait attachés comme une fourmillière au flanc du tertre rapide, piochant, brouettant, creusant le roc, y mettant de la poudre et faisant voler en éclats le marbre ou le granit.

— Qui vous paiera ? leur disait-on.

— La sainte Vierge, répondaient-ils.

Avant de se retirer, ils descendaient tous ensemble à la Grotte et faisaient la prière en commun. Au milieu de cette superbe nature, sous ce beau ciel étoilé, ces scènes chrétiennes avaient une simplicité et une grandeur primitives.

La Grotte changeait peu à peu d'aspect. Jusque-là on y avait fait brûler des cierges en signe de vénération. On y déposa vers cette époque des vases de fleurs, naturelles ou découpées par de pieuses mains, des statues de la Vierge, des ex-voto en signe de reconnaissance. Les ouvriers avaient fait une petite balustrade pour protéger ces objets fragiles contre les involontaires accidents qu'aurait pu occasionner l'empressement de la multitude.

Plusieurs personnes, ayant reçu quelque grâce singulière par l'intervention de Notre-Dame de Lourdes, apportèrent comme un hommage au lieu de la Vision leur petite croix d'or avec la chaîne, confiant la garde de leur pieuse offrande à la foi publique. Comme dès ce moment tout le pays s'écriait qu'il fallait obéir à l'Apparition et construire une chapelle, on se mit également à jeter de l'argent dans la Grotte. Des sommes considérables, quelques milliers de francs, se trouvèrent ainsi exposées en plein air, sans nulle défense extérieure, durant la nuit et durant le jour ; et, tel était le respect qu'inspirait ce lieu, naguère inconnu, tel était l'effet moral produit sur les âmes, qu'il ne se rencontra pas un seul malfaiteur dans tout le pays pour tenter un larcin sacrilége. Et cela est d'autant plus merveilleux, que, quelques mois auparavant, plusieurs églises voisines avaient été dévalisées. La Vierge ne voulait point que le moindre souvenir criminel se mêlât à l'origine du pèlerinage qu'elle allait établir.

VII.

ne circonstance singulière qui passa peut-être inaperçue à cette époque fut relevée par la suite et frappa beaucoup de personnes. Nous ne pouvons nous empêcher de la faire remarquer :

Un des plus beaux priviléges de la Souveraineté, c'est le droit de faire grâce, et quand un roi veut fêter son avénement, il amnistie les coupables.

La Reine du Ciel pouvait plus et fit plus. Elle voulut qu'il n'y eût pas même de coupables. Les Apparitions qui avaient eu lieu déjà et celles qui eurent lieu plus tard se trouvèrent réparties sur deux trimestres judiciaires. Or, pendant ces deux trimestres, il n'y eut dans le département, *ni un seul crime commis, ni un seul criminel condamné*. C'est un fait peut-être sans précédents. La session des assises de mars n'eut à examiner qu'une seule affaire antérieure à la période des Apparitions, et qui se termina par un acquittement. La session suivante, qui devait avoir lieu en juin, n'eut que deux affaires à juger, *l'une et l'autre relatives à des événements antérieurs à cette même période* [1].

Cette coïncidence étonnante, cette marque mystérieuse de l'invisible influence qui planait sur toute la contrée, cette preuve tout extérieure, ce prodige moral, ce miracle diocésain, nous semblent faits pour donner à réfléchir aux esprits les plus frivoles. Comment, pendant un aussi long temps, les criminels ont-ils eu le bras arrêté? Est-ce imposture, hallucination ou catalepsie? Comment le glaive de la justice n'a-t-il pas eu à sévir ? D'où venait

[1] Voir l'*Intérêt public* des 6 mars et 8 juin, et l'*Ère impériale* de la même époque.

cette paix, cette trève de Dieu, *précisément en ce moment ?* En dehors de la raison que nous indiquons, nous invitons l'incroyance à essayer de trouver la cause de ce fait surprenant et de cette étrange coïncidence. Elle le tentera vainement.

La Reine du ciel avait passé, la Reine du ciel avait béni.

VIII.

Bernadette était constamment visitée par les innombrables étrangers que la piété ou la curiosité faisaient affluer à Lourdes. Il y en avait de toutes les classes, de toutes les professions, de toutes les philosophies. Nul ne prit en défaut cette parole simple et loyale; nul, après avoir vu et entendu la Voyante, n'osa dire qu'elle mentait. Au milieu des partis agités et des discussions sans nombre, cette petite enfant, par un privilége inconcevable, inspirait à tous le respect, et elle ne fut pas une seule fois en butte à la calomnie. L'éclat de cette innocence était tel, que sa personne ne fut ni atteinte ni attaquée : une invisible égide la protégeait.

D'une intelligence très-ordinaire en toutes choses, Bernadette était au-dessus d'elle-même toutes les fois qu'elle avait à rendre témoignage de l'Apparition. Aucune objection ne la troublait.

Elle avait des réponses profondes. M. de Rességuier, conseiller-général et ancien député des Basses-Pyrénées, vint la voir : il était accompagné de plusieurs dames de sa famille. Il se fit raconter les Visions dans le plus grand détail. Lorsque Bernadette lui dit que l'Apparition s'exprimait en patois béarnais, il se récria :

— Tu ne dis point la vérité, mon enfant ! Le bon Dieu et la sainte Vierge ne comprennent pas ton patois et ils ne savent pas ce misérable langage.

— S'ils ne le savaient pas, monsieur, répondit-elle, comment le saurions-nous nous-mêmes ? Et s'ils ne le comprenaient pas, qui nous rendrait capables de le comprendre ?

Elle avait des reparties spirituelles.

— Comment la sainte Vierge a-t-elle pu t'ordonner de manger de l'herbe ? Elle te prenait donc pour une bête ? lui disait un jour un sceptique.

— Est-ce que vous pensez cela de vous quand vous mangez de la salade ? lui répliqua-t-elle en souriant finement.

Elle avait des réponses naïves. Ce même M. de Rességuier lui parlait de la beauté de l'Apparition de la Grotte :

— Etait-elle aussi belle que les personnes que voici ? lui demanda-t-il.

Bernadette promena son regard sur le cercle charmant des jeunes filles et des dames qui avaient accompagné le visiteur, puis elle eut comme une moue de dédain :

— Oh ! c'était bien autre chose que *tout cela !* fit-elle.

« Tout cela, » c'était l'élite de la société de Pau.

Elle déconcertait les subtilités de l'esprit par lesquelles on cherchait à l'embarrasser.

— Si M. le Curé vous défendait formellement d'aller à la Grotte, que feriez-vous ? lui disait quelqu'un.

— Je lui obéirais.

— Mais si vous receviez en même temps de l'Apparition l'ordre d'y aller, que feriez-vous alors entre ces deux ordres contraires.

L'enfant tout aussitôt, sans hésiter le moins du monde, répondit :

— J'irais demander la permission à Monsieur le Curé.

Rien, ni à cette époque ni plus tard, ne lui fit perdre sa simplicité pleine de grâce. Jamais, à moins d'être interrogée, elle ne parlait de l'Apparition. Elle se considérait toujours comme la dernière à l'école des Sœurs. On avait de la peine à lui apprendre à lire et à écrire. L'esprit de cette enfant était ailleurs, et, si nous osions pénétrer dans cette nature exquise et visitée par la grâce, nous dirions peut-être que son âme, peu curieuse sans doute de ce savoir humain, faisait l'école buissonnière dans les halliers du Paradis.

Aux récréations, elle se confondait avec ses compagnes. Elle aimait à jouer.

Quelquefois un visiteur, un étranger venu de loin demandait aux Sœurs de lui montrer cette Voyante, cette privilégiée du Seigneur, cette bien-aimée de la Vierge, cette Bernadette dont le nom était déjà si célèbre.

— La voilà, disait la Sœur en la désignant du doigt parmi les autres enfants.

Le visiteur regardait, et il voyait une petite fille chétive et misérablement vêtue, jouant aux barres, à cache-cache, à pigeon-vole, sautant à la corde, toute entière aux innocents plaisirs de l'enfance. Mais ce qu'elle préférait à tout, c'était de figurer, elle la trentième ou la quarantième, dans une de ces rondes im-

menses que les enfants font en chantant et en se tenant par la main.

La Mère de Dieu, en visitant Bernadette, en lui donnant le rôle d'un témoin des choses divines, en faisant d'elle le centre d'un concours innombrable et comme un objet de pèlerinage, avait protégé, par un miracle plus grand que tout autre, sa simplicité et sa candeur, et elle lui avait fait le don extraordinaire, le don divin de demeurer une enfant.

IX

Ce n'était point seulement à Lourdes que des guérisons miraculeuses avaient lieu. Des malades qui ne pouvaient point venir à la Grotte s'étaient procuré de l'eau et avaient vu leurs souffrances invétérés disparaître soudainement.

Il y avait à Nay, dans les Basses-Pyrénées, un enfant de quinze ans nommé Henri Busquet dont la santé était perdue. Il avait eu, en 1856, une violente et longue fièvre typhoïde à la suite de laquelle s'était formé au côté droit du cou un abcès qui avait gagné insensiblement le haut de la poitrine et le bas de la joue. Cet abcès était gros comme le poing. L'enfant souffrait à se rouler par terre. Le médecin, M. le docteur Subervielle, très-renommé en ce pays, perça cet abcès, quatre mois environ après sa formation, et il en sortit une énorme quantité de matière séro-purulente. Mais Henri ne guérit point. Après plusieurs médications impuissantes, le docteur songea aux eaux de Cauterets. En 1857, dans le courant du mois d'octobre, époque de l'année où,

les riches baigneurs étant déjà partis, les indigents se rendent à ces thermes célèbres, le jeune Busquet y prit une quinzaine de bains. Ils furent plus nuisibles qu'utiles et avivèrent ses plaies. La maladie s'aggravait malgré des soulagements momentanés. Le malheureux enfant avait aux régions que nous venons d'indiquer un ulcère étendu, béant, fournissant une suppuration abondante, couvrant le haut de la poitrine, tout un côté du cou, et menaçant le visage. En outre, deux nouveaux engorgements glandulaires très-prononcés s'étaient déclarés à côté de cet affreux ulcère.

Tel était l'état de ce pauvre enfant lorsque, entendant parler des effets merveilleux de l'eau de la Grotte, il pensa à y avoir recours. Il voulait partir et y faire à pied son pèlerinage ; mais il présumait trop de ses forces et ses parents refusèrent de l'y conduire.

Henri, qui était très-pieux, était poursuivi par l'idée que la Vierge apparue à Bernadette le guérirait. Il demanda à une voisine qui allait à Lourdes de puiser pour lui un peu d'eau à la Source. Elle lui en apporta une bouteille dans la soirée du mercredi, 28 avril, fête du Patronage de saint Joseph.

Vers les huit heures du soir, au moment de se coucher, l'enfant s'agenouille et adresse sa prière à la Très-Sainte Vierge.

Sa famille priait avec lui : son père, sa mère, plusieurs frères et sœurs. C'étaient de très-braves gens, simples et croyants : l'une des filles est aujourd'hui religieuse chez les sœurs de Saint-André.

Henri se met au lit. Le docteur Subervielle lui avait souvent recommandé de ne se jamais servir d'eau froide, sous peine d'une complication fâcheuse de son mal; mais, en ce moment, Henri pensait à tout autre

chose qu'aux prescriptions de la Médecine. Il enlève les bandages et la charpie qui couvrent son ulcère et ses tumeurs, et, à l'aide d'un linge qu'il imbibe dans l'eau de la Grotte, il baigne et lave ses plaies avec l'onde miraculeuse. La foi ne lui manquait point. « Il est impossible, pensait-il, que la sainte Vierge ne me guérisse pas. » Il s'endort sur cette espérance. Un sommeil profond s'empare de lui.

Au réveil, son espérance était une réalité : toutes ses douleurs avaient cessé, toutes ses plaies étaient fermées ; les glandes avaient disparu ; l'ulcère n'était plus qu'une cicatrice solide, aussi solide que si la main du temps l'avaient fermée lentement. La puissance éternelle qui était intervenue, et qui avait guéri, avait fait en quelques instants l'œuvre de plusieurs mois ou de plusieurs années. La guérison avait été complète, soudaine et sans convalescence.

Le Rapport des médecins adressé à la Commission et dans lequel nous avons puisé les termes techniques de notre récit, s'inclinait devant le Miracle manifeste survenu en cet enfant. « Toutes les affections de la nature « de celle-ci, disait l'un d'eux, sont lentes à guérir « parce qu'elles se rattachent à la diathèse scrofuleuse « et qu'elles impliquent la nécessité de modifier pro- « fondément l'organisme. Cette seule considération « mise en regard de la soudaineté de la guérison suffit « pour prouver que ce fait s'écarte de l'ordre de la na- « ture. Nous le rangeons parmi les faits qui possèdent « pleinement et d'une manière évidente le caractère « surnaturel (1). »

[1] Rapport de M. le docteur Vergez, médecin des eaux de Barèges, professeur agrégé de la Faculté de Montpellier.

Le médecin ordinaire du malade, M. le docteur Subervielle, déclarait merveilleuse et divine, comme tout le monde, cette soudaine guérison; mais le scepticisme inquiet qu'il y a souvent au fond de l'esprit des disciples de la Faculté, attendait la grande épreuve du temps.

— Qui sait, disait souvent M. Subervielle, si, à dix-huit ans, ceci ne reviendra pas? Jusque-là, je serai toujours tourmenté.

L'éminent médecin qui parlait ainsi ne devait pas avoir la joie de voir cette guérison confirmée par le temps. Le pays eut le malheur de le perdre; il mourut quelque temps après.

Quant au jeune Henri Busquet, l'auteur de ce livre, suivant sa coutume de vérifier par lui-même, a voulu le voir et l'entendre.

Henri nous a dit son histoire, que nous connaissions déjà par les rapports officiels et par plusieurs témoins. Il nous l'a racontée comme une chose toute simple, sans stupeur et sans surprise. Pour le ferme bon sens de ces chrétiens du peuple, dont les sophismes n'ont pas égaré l'esprit, le Surnaturel ne paraît point extraordinaire, et moins encore contraire à la raison. Ils le trouvent conforme aux vraies notions du sens commun. S'ils sont surpris parfois qu'un médecin leur rende la santé, ils ne sont jamais étonnés que Dieu, qui a été assez puissant pour créer l'homme, soit assez bon pour le guérir. Ils voient d'un regard très-droit, que le Miracle, loin de troubler l'ordre, est au contraire une des lois de l'ordre éternel. Si Dieu, dans sa miséricorde, a donné à certaines eaux, la vertu d'enlever telle maladie, s'il guérit indirectement ceux qui usent, suivant certaines conditions, de ces choses matérielles, com-

bien, à plus forte raison, saura-t-il guérir directement ceux qui directement s'adressent à Lui? Ainsi raisonne le pauvre peuple.

Nous avons voulu voir de nos yeux et toucher de nos mains les traces de cette terrible plaie, si miraculeusement guérie. Une vaste cicatrice marque la place où était l'ulcère. Il y a longtemps que l'enfant a franchi la crise de la dix-huitième année, et rien n'a reparu de sa cruelle maladie. Nulle souffrance, nul écoulement, nulle tendance aux engorgements glandulaires. La santé est parfaite. Henri Busquet est aujourd'hui un homme de vingt-cinq ans plein de vie et de force. Il exerce comme son père l'état de plâtrier. Le dimanche, à la fanfare de l'Orphéon, il remplit, non sans talent, sa partie de trombonne parmi les instruments de cuivre. Il a une voix superbe. Si jamais vous allez dans la ville de Nay, vous l'entendrez sûrement à travers les fenêtres de quelque maison en construction ou en réparation, car, sur ses échafaudages, il a coutume de chanter à plein cœur, depuis l'aurore jusques au soir. Vous pouvez écouter sans crainte que vos oreilles soient blessées par quelque chanson grossière. Ce sont de gais et d'innocents couplets, parfois même des cantiques que module cette voix charmante. Celui qui chante n'a pas oublié que c'est à la sainte Vierge qu'il doit la vie.

X.

Tandis que tous ces Miracles s'accomplissaient de divers côtés, il survint un incident, en apparence très-étranger à l'objet de cette histoire, mais qui devait

avoir, tout insignifiant qu'il parût, les conséquences les plus décisives sur la marche des événements.

M. le Préfet des Hautes-Pyrénées trouva vers cette époque que ses chevaux de selle et de voiture étaient assez mal logés, et qu'il convenait de leur faire élever des écuries spacieuses et élégantes. Malheureusement le terrain faisait un peu défaut. Or, M. Massy, tenait, avant toutes choses, à ne point défigurer par ces constructions, soit sa cour, soit son jardin.

La Préfecture de Tarbes est toute voisine de la Cathédrale. Entre les deux édifices, se trouvait l'ancien cimetière des prêtres et chanoines de cette Église. La tradition rapportait que plusieurs nobles familles de ce pays y avaient eu des caveaux et que là reposaient des cendres illustres. M. le Préfet se dit en lui-même que cet emplacement conviendrait parfaitement pour ses écuries et remises. De l'idée à l'exécution, il n'y avait jamais loin chez le baron Massy. Il fit donc creuser les fondations parmi les pierres et les ossements, et l'on vit bientôt s'élever sur ce cimetière les constructions nécessaires aux chevaux officiels. M. le Préfet plaça ces bâtiments juste en face de l'une des anciennes portes de la Cathédrale, à trois mètres au plus, de sorte que le brouhaha de l'écurie devait forcément retentir jusque dans le temple.

Un tel oubli des convenances ne pouvait qu'émouvoir et affliger vivement l'Évêché. Mgr Laurence essaya inutilement de faire comprendre à M. Massy que ce sol était sacré, qu'il appartenait à l'Église et que le pied des chevaux ne devait troubler ni la paix des morts ni la prière des vivants. M. le Préfet, nous l'avons dit, ne savait pas reculer. Congédier les ouvriers, choisir un autre emplacement, c'eût été reconnaître qu'il avait

eu tort. Aussi, malgré le désir très-vif qu'il pouvait avoir de ménager l'Évêque, ne tint-il aucun compte des observations du prélat. Il maintint sur l'ancien cimetière les travailleurs qui construisaient ses écuries.

Devant cette persistante violation des tombeaux, Mgr Laurence sortit de sa réserve, et Sa Grandeur fit entendre une protestation énergique. Elle s'adressa directement au Ministre pour qu'il eût à faire détruire ces bâtisses inconvenantes et scandaleuses.

Le Préfet fut vivement blessé de l'attitude très-ferme et très-digne prise par l'Evêque. Suivant sa coutume il s'obstina de plus en plus. Il courut à Paris pour argumenter auprès du Ministre, il tâcha de mettre dans son parti le Conseil général; il se fit faire des consultations juridiques : bref, il se livra à une lutte désespérée dont il serait sans intérêt de raconter ici les épisodes: cette question devait durer plusieurs mois, pour être finalement décidée conformément aux très-sages réclamations de Mgr Laurence. Sur le terrain de ces écuries démolies, l'herbe croît aujourd'hui, et un arbre funéraire, placé au milieu, marque qu'en cet endroit repose la cendre des morts.

Mais du jour où l'Évêque fit entendre sa protestation, l'harmonie qui existait jusque-là entre le chef du Département et le chef du Diocèse fut à jamais rompue. A cette harmonie succéda dans le cœur du Préfet un vif sentiment d'irritation. Il cessa d'être disposé aux ménagements : tout au contraire peut-être. De même qu'il voulait envahir sur le terrain de l'Eglise dans cette misérable question des écuries, de même, dans la question des Apparitions, il se sentit désormais plus

porté qu'auparavant à empiéter violemment sur le domaine spirituel de l'Évêque.

Le frein qui l'avait arrêté jusqu'à ce moment venait de se briser. Les petites causes produisent parfois de grands effets.

XI

Dans le courant de ces mois de mars et d'avril, avant comme après la lettre du Ministre, M. le Préfet avait employé sa vive intelligence à trouver en dehors du Surnaturel la clé de ces étranges affaires de Lourdes. Les interrogatoires avaient été inutilement renouvelés par le parquet et par Jacomet. Ni le Commissaire de Police ni M. Dutour n'avaient pu prendre l'enfant en défaut. Cette petite bergère de treize ou quatorze ans, ignorante et ne sachant ni lire, ni écrire, ni même parler français, déconcertait par sa simplicité profonde les habiles et les prudents.

Un disciple des Mesmer et des Du Potet, venu on ne sait d'où, avait vainement tenté d'endormir Bernadette du sommeil magnétique. Ses passes avaient échoué contre ce tempérament paisible et peu nerveux, et il n'avait réussi qu'à donner une migraine à l'enfant. La pauvre petite se prêtait d'ailleurs avec résignation aux expériences et à l'examen de chacun. Dieu voulait qu'elle fût en butte à toutes les épreuves et que de toutes, sans exception, elle sortît triomphante.

On avait appris qu'une famille étrangère et immensément riche ayant, comme tout le monde, subi le charme de Bernadette, lui avait proposé de l'adopter en offrant aux parents une fortune, cent mille francs, avec la faculté de rester auprès de leur enfant. Le

désintéressement de ces braves gens n'avait pas même été tenté, et ils avaient voulu rester pauvres.

Tout échouait, les piéges de la ruse, les offres de l'enthousiasme, la dialectique des esprits les plus déliés.

Quelle que fût son horreur pour le fanatisme, M. le Procureur impérial Dutour ne pouvait trouver, ni dans le Code d'Instruction Criminelle, ni dans le Code Pénal, aucun texte qui l'autorisât à sévir contre Bernadette et à la faire incarcérer. Une arrestation de cette nature eût été illégale au premier chef et aurait pu avoir pour le magistrat qui l'eût ordonnée des conséquences fâcheuses. Aux yeux de la loi pénale, Bernadette était innocente.

M. le Préfet, avec sa très-grande netteté d'esprit, se rendit compte de tout cela aussi bien qu'eût pu le faire un jurisconsulte. Il songea alors à arriver au même résultat à l'aide d'un autre moyen, et à procéder par mesure administrative à cet emprisonnement qui lui semblait utile et dont la Magistrature, les codes à la main, ne se croyait pas le droit de prendre l'initiative.

XII

Il y a dans l'immense arsenal de nos lois et règlements une arme redoutable, imprudemment créée à notre avis dans la pensée très-louable de protéger l'individu contre lui-même, mais qui peut, entre les mains de la malveillance ou de l'aveuglement, donner lieu à la plus épouvantable des tyrannies, c'est-à-dire à la séquestration arbitraire et sans appel d'un innocent. Nous voulons parler de la loi sur les Aliénés. Sans

débat public, sans défense possible, sur le certificat d'un ou deux médecins le déclarant atteint de trouble mental, un malheureux peut être saisi brusquement, par simple mesure administrative, et jeté dans la plus terrible des prisons, dans le cabanon d'une maison de fous. Que, dans la plupart des cas, cette loi s'applique suivant l'équité, par suite de l'honorabilité générale et de la capacité du corps médical, nous le croyons et nous avons besoin de le croire. Mais que cette honorabilité et ce savoir autorisent à supprimer toute défense, toute publicité et tout appel; que la décision à huis-clos de deux médecins soit dispensée de cette triple garantie dont la Loi a voulu entourer les jugements de la Magistrature, c'est ce que nous avons quelque peine à comprendre. Les médecins sont capables, sans doute, et nous reconnaissons qu'en trouver deux en parfait accord rend assez probable la vérité de leur thèse commune : mais y a-t-il là une certitude assez grave, assez évidente, assez certaine, si on nous permet ce pléonasme, pour qu'elle donne irrévocablement le droit d'enlever, sans autre forme de procès, la liberté à un citoyen ? Les médecins sont honorables, cela est également hors de doute, et plus que personne nous vénérons les hommes de cette noble profession ; mais, surtout en matière de folie, leurs idées préconçues et leurs doctrines philosophiques ne peuvent-elles pas, malgré eux, incliner parfois leur esprit vers de regrettables erreurs ? Dans un livre qui a eu un certain retentissement, l'un d'eux, M. Lélut, a rangé parmi les aliénés Socrate, Newton, sainte Thérèse, Pascal et un grand nombre d'autres qui furent comme ceux-là la gloire de l'Humanité. Un tel maître et ses élèves mériteraient-ils, par exemple, qu'on les investît du droit

de faire incarcérer comme fous, sans défense contradictoire, sans publicité et sans appel, sur une simple consultation, tous ceux qu'ils jugeraient tels? Et, cependant, M. Lélut est un savant remarquable, une des notoriétés médicales : il est membre de l'Institut. Que dire de la garantie offerte par les individus de la plèbe scientifique, par quelques-uns de ces pauvres petits docteurs de village qui succèdent au barbier chirurgien dont se contentaient nos aïeux?

Convaincu comme il l'était de l'impossibilité actuelle du Surnaturel, M. le préfet Massy n'hésita pas, dans l'impuissance d'agir où se trouvait la Magistrature, à chercher dans cette loi redoutable une solution à la question extraordinaire qui venait de surgir tout à coup dans son département.

XIII

En apprenant que la Vierge était apparue de nouveau et avait dit son nom à Bernadette, M. le Préfet envoya chez les Soubirous une Commission composée de deux Médecins. Il les prit parmi ceux qui n'admettaient pas plus que lui le Surnaturel, parmi ceux qui avaient leurs conclusions écrites d'avance dans leur prétendue philosophie médicale. Ces deux Médecins qui étaient de Lourdes et dont l'un était l'ami particulier du Procureur impérial, s'épuisaient depuis trois semaines à soutenir toutes sortes de théories sur la catalepsie, le somnambulisme, l'hallucination, et se débattaient exaspérés contre l'inexplicable rayonnement de l'extase, contre le jaillissement de la Source, contre les guérisons soudaines qui venaient à chaque instant battre en brèche les doctrines qu'ils avaient rapportées de la Faculté.

Ce fut à ces hommes et dans ces circonstances que M. le Préfet, dans sa sagesse, jugea bon de confier l'examen de Bernadette.

Ces messieurs palpèrent la tête de l'enfant et n'y trouvèrent aucune lésion. Le système de Gall consulté n'indiquait nulle part la protubérance de la folie. Les réponses de l'enfant étaient sensées, sans contradictions, sans bizarrerie. Rien d'exagéré dans le système nerveux : tout au contraire, un plein équilibre et je ne sais quoi de profondément calme. Un asthme fatiguait souvent la poitrine de la petite fille ; mais cette infirmité n'avait aucune liaison avec un dérangement du cerveau.

Les deux Médecins, très-consciencieux d'ailleurs malgré leurs préventions, consignèrent toutes ces choses dans leur rapport, et constatèrent l'état très-sain et très-normal de l'enfant.

Toutefois, comme sur la question des Apparitions, elle persistait invariablement dans son récit, ces messieurs, qui ne croyaient point à la possibilité de pareilles visions, s'appuyèrent là-dessus pour dire que Bernadette *pourrait bien être hallucinée* [1].

Malgré leurs idées anti-surnaturelles, ils n'osèrent, devant l'état si bien équilibré et si intellectuellement normal de l'enfant, prendre une formule plus affirmative. Ils sentaient instinctivement que c'était non leur science positive avec ses certitudes, mais leurs opinions

[1] *Archives de la mairie de Lourdes*. Lettre d'envoi à M. le Préfet du rapport de MM. les docteurs ** et ***, en date du 26 avril. Nous ne nommerons pas ces deux docteurs qui ne sortirent qu'un instant de la vie privée pour faire ce rapport officiel, et qui se trompèrent, croyons-nous, sans y mettre de méchanceté. — S'ils avaient quelques réclamations à faire au sujet de notre récit, nous sommes prêts sur une lettre d'eux à en tenir compte.

philosophiques préconçues qui concluaient de la sorte, et qui répondaient à la question par la question.

M. le Préfet n'y regardait pas de si près, et ce Rapport lui parut suffisant. Muni de cette pièce, et en vertu de la loi du 30 juin 1838, il résolut de faire arrêter Bernadette et de la faire conduire à Tarbes pour être internée provisoirement à l'hospice, et ensuite, sans doute, dans une maison de fous.

Frapper cette enfant n'était pas tout : il fallait opposer enfin une digue à ce mouvement extraordinaire de la population. M. Rouland l'avait insinué dans sa lettre au Préfet, cela était possible sans sortir de la légalité. Il n'y avait pour cela qu'à considérer la Grotte comme un oratoire, et à la faire dépouiller des *ex-voto* et des offrandes des croyants.

Si les croyants opposaient de la résistance, un escadron de cavalerie se tiendrait à Tarbes, prêt à tout événement. Une émeute eût comblé bien des vœux secrets.

Restait à faire exécuter, contre Bernadette et contre la population, ces diverses mesures, dont l'infaillibilité préfectorale avait reconnu la nécessité et l'urgence pour parer à l'invasion croissante de la Superstition.

XIV.

C'était l'époque du Conseil de révision. M. Massy eut dans cette circonstance l'occasion de se rendre à Lourdes, et d'y voir tous les Maires du canton.

« M. le Préfet, a dit depuis un illustre écrivain, M. le Préfet était chargé d'imposer ce jour-là à ses administrés un service assez grand, assez lourd,

inauguré d'une façon assez répugnante : il aurait pu comprendre, s'il l'avait voulu, que quelques libertés consolantes sont nécessaires en compensation des sacrifices qu'exige la société. Or, la liberté de prier en certains lieux, d'y brûler un cierge, d'y puiser une goutte d'eau, d'y déposer une offrande, ne peut pas paraître bien onéreuse à l'État, ni funeste à l'ordre public, ni offensante pour la pudeur et la liberté de personne : cependant elle console profondément ceux qui en usent..... Laissez donc la foi vivre ! Dans vos emplois, dans vos puissances, dans vos fortunes, songez que la plupart des hommes que vous gouvernez ont besoin de demander à Dieu le pain de chaque jour, et ne le reçoivent que par une sorte de miracle. La foi, c'est déjà du pain : elle aide à manger le pain noir; elle aide à l'attendre encore patiemment, passé l'heure où il devait venir. Et quand Dieu semble vouloir ouvrir un de ces lieux de grâce où la foi coule plus abondante et donne de plus prompts secours, ne les fermez pas : vous-mêmes, les premiers, en aurez besoin. C'est là que vous pourrez faire des économies sur le budget des hôpitaux et des prisons[1]. »

Telles n'étaient point les pensées, tels n'étaient point les sentiments de M. le baron Massy. Après avoir prélevé au nom du Pouvoir ce terrible impôt du sang, que l'on nomme la Conscription, il adressa aux Maires du canton un discours officiel. Il sut invoquer à la fois, à propos des Apparitions et des Miracles, l'intérêt de l'Église et celui de l'État, le Pape et l'Empereur. En chacune de ses phrases, périphrases et paraphrases, il commençait par la piété et finissait par

[1] Louis Veuillot, *Univers* du 28 août 1868.

l'administration. Les prémisses étaient d'un théologien, les conclusions étaient d'un préfet.

« M. le Préfet a montré aux Maires, disait le surlendemain le journal de la Préfecture, ce que les scènes qui s'étaient produites avaient de regrettable, et *quelle défaveur elles tendaient à jeter sur la Religion.* Il s'est appliqué surtout à leur faire comprendre que le fait de la création d'un oratoire à la Grotte, *fait suffisamment constitué par le dépôt d'emblêmes religieux et de cierges,* était une atteinte portée à l'autorité *ecclésiastique* et *civile,* une *illégalité* qu'il était du devoir de l'Administration de faire cesser, puisque, *aux termes de la Loi,* aucune chapelle publique ou oratoire ne peut être fondée *sans l'autorisation du Gouvernement,* sur l'avis de l'Évêque diocésain[1]. »

« —Mes sentiments, avait ajouté le dévot fonctionnaire,
« ne doivent être suspects à personne. Tout le monde,
« dans ce département, connaît mon respect profond
« pour la Religion. J'en ai donné, — je crois, — assez
« de preuves, pour qu'il soit impossible de mal inter-
« préter mes intentions.

« Vous ne serez donc point surpris d'apprendre,
« Messieurs, que j'ai donné l'ordre au Commissaire de
« Police d'enlever et de transporter à la Mairie, où ils seront mis à la disposition de ceux qui les ont déposés, les objets placés dans la Grotte.

« J'ai prescrit, en outre, d'ARRÊTER et de conduire à
« Tarbes, *pour y être traitées comme malades,* aux
« frais du Département, les personnes qui se diraient
« visionnaires, et je ferai poursuivre, *comme propa-*
« *gateurs de fausses nouvelles,* tous ceux qui auraient

[1] *Ère impériale* du 8 mai.

« contribué à mettre en circulation les bruits absurdes « que l'on fait courir[1]. »

Ceci se passait le 4 mai. C'est ainsi que le très-religieux Préfet inaugurait son mois de Marie.

Ces paroles furent accueillies par un « *enthousiasme unanime*, » suivant le journal de la Préfecture.

La vérité est que les uns désapprouvèrent hautement la voie violente dans laquelle s'engageait l'Autorité, tandis que d'autres, appartenant à la secte des Libres-Penseurs, s'imaginèrent que la main du Préfet allait suffire à enrayer brusquement la marche irrésistible des choses.

Au dehors, les philosophes et les savants se réjouissaient. Le *Lavedan*, absolument silencieux depuis deux mois, terrassé qu'il était par l'évidence des faits, retrouva la parole pour entonner un dithyrambe préfectoral.

Immédiatement après son discours, le Chef du Département avait quitté la ville, laissant s'exécuter hors de sa présence ce qu'il avait ordonné.

Les mesures de M. le Préfet se complétaient l'une par l'autre. Par l'arrestation de Bernadette, il atteignait la cause ; par l'enlèvement des objets à la Grotte, il atteignait l'effet. Si, comme c'était probable, ces ardentes populations, blessées dans la liberté de leurs croyances, de leur droit de prier, de leur religion, essayaient quelque résistance ou se livraient à quelque désordre, l'escadron de cavalerie, mandé par dépêche, accourait à bride abattue et, mettant toutes choses au régime de

[1] Nous donnons ce discours d'après l'article de l'*Ère impériale*, journal de la Préfecture. N° du 8 mai.

l'état de siege, réfutait la Superstition par le tout-puissant argument du sabre. De même qu'il venait de transformer une question religieuse en question administrative, M. Massy était prêt à transformer la question administrative en question militaire.

Le Maire et le Commissaire de Police étaient chargés, chacun selon ce qui les concernait, d'exécuter les volontés du Préfet. Le premier avait ordre de faire arrêter Bernadette, le second de se rendre aux Roches Massabielle et de dépouiller la Grotte de tout ce que la piété ou la reconnaissance des fidèles y avait déposé.

Suivons-les tous les deux, et commençons par le Maire, ainsi que le veut la hiérarchie.

XV.

Bien que M. Lacadé, Maire de Lourdes, évitât de se prononcer sur les événements extraordinaires qui se passaient, il en était fortement impressionné, et ce ne fut point sans une certaine terreur qu'il vit l'Administration entrer dans cette voie de violences. Il était fort perplexe. Il ne savait quelle attitude allaient prendre les populations ; il est vrai que M. le Préfet annonçait l'envoi possible d'un escadron de cavalerie pour maintenir la tranquillité dans la ville de Lourdes à la suite de l'arrestation ; mais cela même ne laissait pas que de l'inquiéter fortement. Le côté surnaturel et les Miracles l'alarmaient aussi. Il ne savait que faire entre l'autorité du Préfet, la force du peuple et les puissances d'en-haut. Il aurait voulu ménager la terre et le ciel. Il s'adressa, pour soutenir son courage, au Procureur impérial, M. Dutour; et, tous deux ensemble, ils se

rendirent chez M. le Curé de Lourdes pour lui communiquer l'ordre d'arrestation émané de la Préfecture. Ils expliquèrent à l'abbé Peyramale comment, d'après le texte de la loi du 30 juin 1838, le Préfet agissait dans la plénitude de son droit légal.

Le Prêtre ne put contenir l'explosion de son indignation devant la cruelle iniquité d'une telle mesure, fût-elle à la rigueur possible d'après quelqu'une des innombrables lois enfantées un jour ou l'autre, par les Lycurgues d'occasion que le flux ou le reflux de nos douze à quinze révolutions politiques ont jetés sur la grève du Palais-Bourbon.

— Cette enfant est innocente! s'écria-t-il; et la preuve, monsieur le Procureur impérial, c'est que, comme magistrat, vous n'avez pu, malgré vos interrogatoires de toute sorte, trouver un prétexte à la moindre poursuite. Vous savez qu'il n'y a pas un tribunal en France qui ne reconnût cette innocence, éclatante comme le soleil; qu'il n'y a pas un Procureur-général qui, en de telles circonstances, ne déclarât monstrueuse et ne fît cesser non-seulement une arrestation, mais une simple action judiciaire.

— Aussi la Magistrature n'agit-elle pas, répondait M. Dutour. M. le Préfet, sur le rapport des médecins, fait renfermer Bernadette comme atteinte de démence, et cela dans son intérêt, pour la guérir. C'est une simple mesure administrative qui ne touche en rien à la Religion, puisque ni l'Évêque ni le Clergé ne se sont prononcés sur tous ces faits, qui se passent en dehors d'eux.

— Une telle mesure, reprit le Prêtre en s'animant de plus en plus, serait la plus odieuse des persécutions; d'autant plus odieuse, qu'elle prend un masque hypo-

crite, qu'elle affecte de vouloir protéger, qu'elle se cache sous le manteau de la légalité; et qu'elle a pour objet de frapper un pauvre être sans défense. Si l'Évêque, si le Clergé, si moi-même, nous attendons qu'une lumière de plus en plus grande se fasse sur ces événements pour nous prononcer sur leur caractère surnaturel, nous en savons assez pour juger de la sincérité de Bernadette et de l'intégrité de ses facultés intellectuelles. Et dès qu'ils ne constatent aucune lésion cérébrale, en quoi vos deux Médecins seraient-ils plus compétents pour juger de la folie ou du bon sens que l'un quelconque des mille visiteurs qui ont interrogé cette enfant, et qui ont tous admiré la pleine lucidité et le caractère normal de son intelligence? Vos médecins eux-mêmes n'osent affirmer et ne concluent que par une hypothèse. M. le Préfet ne peut, à aucun titre, faire arrêter Bernadette.

— C'est légal.

— C'est illégitime. Prêtre, Curé-doyen de la ville de Lourdes, je me dois à tous, et en particulier aux plus faibles. Si je voyais un homme armé attaquer un enfant, je défendrais l'enfant au péril de ma vie, car je sais le devoir de protection qui incombe au bon Pasteur. Sachez que j'agirai de même quand bien même cet homme serait un Préfet et que son arme serait le mauvais article d'une mauvaise loi. Allez donc dire à M. Massy que ses Gendarmes me trouveront sur le seuil de la porte de cette pauvre famille, et qu'ils auront à me renverser, à me passer sur le corps, à me fouler aux pieds avant de toucher à un cheveu de la tête de cette petite fille.

— Cependant.....

— Il n'y a pas de cependant. Examinez, faites des

enquêtes, vous êtes libres, et tout le monde vous y convie. Mais si, au lieu de cela, vous voulez persécuter, si vous voulez frapper les innocents, sachez bien qu'avant d'atteindre le dernier et le plus petit parmi mon troupeau, c'est par moi qu'il faudra commencer.

Le Prêtre s'était levé. Sa haute taille, sa tête aux traits puissants, la plénitude de force qui éclatait en lui, son geste résolu, son visage ardent d'émotion, commentaient ses paroles et leur donnaient toute leur physionomie.

Le Procureur et le Maire se turent un instant. Puis ils parlèrent des mesures relatives à la Grotte.

— Quant à la Grotte, reprit le Prêtre, si M. le Préfet veut, au nom des lois de la Nation et au nom de sa piété particulière, la dépouiller des objets que d'innombrables visiteurs y ont déposés en l'honneur de la sainte Vierge, qu'il le fasse. Les croyants seront attristés et même indignés. Mais qu'il se rassure, les habitants de ce pays savent respecter l'Autorité, même quand elle s'égare. On dit qu'à Tarbes un escadron est en selle, attendant pour accourir à Lourdes un signal du Préfet. Que l'escadron mette pied à terre. Quelque ardentes que soient les têtes, quelque ulcérés que soient les cœurs, on écoute ma voix et je réponds, sans la force armée, de la tranquillité de mon peuple. Avec la force armée, je n'en réponds plus.

XVI

L'attitude énergique prise par M. le Curé de Lourdes, que l'on savait incapable de plier dans tout ce qu'il considérait comme son devoir, introduisait dans la

question un élément imprévu quoique très-aisé à prévoir.

Le Procureur impérial, dès qu'il s'agissait d'une mesure administrative, n'avait point à intervenir ; et ce n'était qu'officieusement que M. Dutour avait accompagné M. Lacadé au presbytère. Tout le poids de la décision à prendre portait donc sur ce dernier.

M. Lacadé avait la certitude que le Curé de Lourdes ferait infailliblement ce qu'il avait dit. Quant à opérer par surprise et à arrêter brusquement Bernadette à l'insu du Pasteur, il n'y fallait point songer, maintenant que l'abbé Peyramale était prévenu et qu'il avait l'œil ouvert. Nous avons dit tout à l'heure les impressions que ressentait le Maire en présence du Surnaturel surgissant tout à coup sous ses yeux. L'apparente impassibilité du magistrat municipal cachait un homme très-anxieux et très-agité.

Il fit part au Préfet de la conversation que M. Dutour et lui venaient d'avoir avec le Curé-Doyen, de l'attitude et des paroles de l'homme de Dieu. L'arrestation de Bernadette, ajoutait-il, pourrait, en outre, dans l'état des esprits, soulever la ville et provoquer une révolte indignée contre les autorités constituées. Quant à lui, devant la détermination si formellement exprimée par M. le Curé et en présence de si redoutables éventualités, il se voyait à regret obligé de se refuser — fallût-il résigner les honneurs de la Mairie — à faire exécuter personnellement une pareille mesure. C'était au Préfet, s'il le jugeait bon, d'agir directement et de faire opérer l'arrestation par un ordre direct à la Gendarmerie.

XVII

Pendant que le sort et la liberté de Bernadett étaient soumis à ces incertitudes, M. Jacomet, en grande tenue et revêtu de son écharpe, se préparait à exécuter, aux Roches Massabielle, les mesures prescrites par M. Massy.

Le bruit que le Préfet avait donné l'ordre de spolier la Grotte s'était répandu rapidement et avait jeté l'agitation dans toute la ville. La population tout entière était consternée comme en présence d'un sacrilége monstrueux.

— La très-sainte Vierge a daigné descendre chez nous, disait-on, et y opérer des miracles, et voilà comment on la reçoit! Il y a de quoi attirer la colère du Ciel!

Les âmes les plus froides étaient émues; une sourde effervescence se manifestait peu à peu dans la population et allait grandissant. Dès les premiers moments et avant l'entrevue que nous venons de raconter, le curé Peyramale et les Prêtres de la ville avaient fait entendre aux uns et aux autres des paroles de paix, et tâché de calmer les plus irrités.

« — Mes amis, disait le Clergé, ne compromettez pas votre cause par des désordres; subissez la loi, même mauvaise. Si la sainte Vierge est en tout cela, elle saura bien tourner les choses à sa gloire; et vos violences, si vous vous en permettiez, seraient à son égard un manque de foi, une injure à sa toute-puissance. Voyez les martyrs : se sont-ils révoltés contre les empereurs?

Et ils ont triomphé par cela même qu'ils n'ont pas combattu. »

L'autorité morale du Curé était grande, mais les têtes étaient ardentes et les cœurs indignés. On était à la merci d'un hasard.

Les objets et les ex-voto déposés à la Grotte formaient une masse considérable, et qui ne pouvait être transportée à main d'homme. M. Jacomet se rendit à la Poste, chez M. Barioge, pour demander une charrette et des chevaux.

— Je ne prête point mes chevaux pour de pareilles choses, répondit le Maître de poste.

— Mais vous ne pouvez refuser vos chevaux à qui les paye, s'écria M. Jacomet.

— Mes chevaux sont faits pour le service de la poste et non pour cette besogne. Je ne veux être pour rien en ce qui va se commettre. Faites-moi un procès si cela vous convient. Je refuse mes chevaux.

Le Commissaire alla ailleurs. Dans tous les hôtels, chez tous les loueurs de chevaux, assez nombreux à Lourdes à cause du voisinage des eaux thermales, chez les particuliers, auxquels il s'adressa en désespoir de cause, il rencontra les mêmes refus. Sa situation était des plus cruelles. La population, troublée et frémissante, le voyait ainsi aller inutilement de maison en maison, suivi des Sergents de ville, et assistait à ses déceptions successives. Il entendait les murmures, les rires, les paroles dures de la foule. Le poids de tous les regards tombait sur lui, en cette course pénible et infructueuse qu'il faisait à travers les places et les rues de la ville. Il avait vainement augmenté successivement la somme d'argent qu'il offrait pour le prêt d'une

charrette et d'un cheval. Les plus pauvres avaient refusé, bien qu'il eût offert jusqu'à trente francs et que la course ne fût que de quelques centaines de mètres.

La foule, entendant ce chiffre de trente francs, le comparait aux trente deniers.

Enfin, il trouva chez un maréchal-ferrant une fille qui, pour cette somme, lui prêta ce dont il avait besoin.

Quand on le vit sortir de cette maison avec une charrette attelée, la multitude fut d'autant plus indignée que nulle misère urgente n'avait pu déterminer la complaisance vénale des propriétaires du chariot. Ces gens n'étaient point pauvres.

Jacomet se dirigea vers la Grotte. Les Sergents de ville conduisaient la charrette. Une foule immense les suivait, silencieuse, sombre, inquiète, sentant s'amonceler en elle la terrible électricité des orages.

On arriva ainsi devant les Roches Massabielle. La charrette, ne pouvant parvenir jusques là stationna à quelque distance.

Sous la voûte de la Grotte brûlaient çà et là des cierges, portés sur des chandeliers ornés de mousse et de rubans. Des croix, des statues de la Vierge, des tableaux religieux, des chapelets, des colliers, des bijoux reposaient sur le sol ou dans les anfractuosités du rocher. A certaines places, sous les images de la Mère de Dieu, on avait étendu des tapis. Des milliers de bouquets avaient été portés là en l'honneur de Marie par de pieuses mains, et les prémices du mois des fleurs embaumaient ce sanctuaire champêtre.

Dans une ou deux corbeilles d'osier et sur le sol brillaient des pièces de cuivre, d'argent ou d'or dont le total formait quelques milliers de francs, premier don spontané des fidèles pour l'érection, en ce lieu,

d'un temple à la Vierge sans tache, pieuse offrande, dont le caractère sacré avait frappé de respect l'audace même des malfaiteurs et sur laquelle, malgré la facilité de la solitude et des nuits, nul criminel n'avait osé jusques-là porter une main sacrilége.

M. Jacomet franchit la balustrade construite par les ouvriers et entra dans la Grotte. Il paraissait troublé. Les Sergents de ville étaient près de lui; la foule qui l'avait suivi le regardait, mais sans pousser aucune clameur. La tranquillité extérieure de cette multitude avait quelque chose d'effrayant.

Le Commissaire commença d'abord par s'assurer de l'argent. Puis, éteignant les cierges un à un, ramassant les chapelets, les croix, les tapis, les divers objets qui remplissaient la Grotte, il les remettait au fur et à mesure aux Sergents de ville pour les porter sur la charrette. Ces pauvres gens paraissaient souffrir de la besogne qu'ils faisaient et c'était avec un visible sentiment de tristesse et de respect qu'ils portaient sur le chariot tout ce dont le Commissaire dépouillait la Grotte, honorée et sanctifiée naguère par la visite de la Mère de Dieu, par le jaillissement de la Source, par la guérison des malades.

A cause de la distance de la charrette, tout cela se faisait assez lentement. M. Jacomet appela un petit garçon qui se trouvait là, un peu en avant de la foule.

— Tiens, prends ce tableau et porte-le à la charrette.

Le petit garçon tendit les mains pour prendre le cadre. Un autre enfant, à côté de lui, lui cria :

— Malheureux! que vas-tu faire? Le bon Dieu te punirait!

L'enfant effrayé, recula alors, et aucun appel nouveau du Commissaire ne put le déterminer à avancer.

Les mouvements du Commissaire avaient je ne sais quoi de convulsif. Quand il ramassa le premier bouquet, il voulut, le considérant comme une non-valeur, le jeter dans le Gave, mais un vague murmure de la foule arrêta son geste commencé. Il parut comprendre que la mesure de la patience populaire était comble et que le moindre incident pouvait la faire déborder. Les bouquets furent alors, avec tout le reste, transportés sur le chariot.

Un instant après, une statuette de la Vierge se brisa entre les mains du Commissaire, et ce petit fait produisit encore dans la foule un mouvement redoutable.

Quand la Grotte fut dépouillée de tout, M. Jacomet voulut encore enlever la balustrade. Il lui manquait une hache. Des gens qui taillaient du bois à une scierie annexée au moulin de M. de Laffite lui refusèrent successivement celles dont ils se servaient. Un autre ouvrier, qui travaillait un peu à l'écart des autres, n'osa pas lui résister et laissa prendre la sienne.

M. Jacomet mit lui-même la main à l'œuvre, et donna quelques coups de hache sur la balustrade qui était peu solide et qui céda presque aussitôt.

La vue de cet acte de violence matérielle, le spectacle de cet homme frappant le bois à coups de hache, fit plus d'effet sur la multitude que tout le reste, et il y eut une explosion menaçante. Le Gave était là, rapide et profond ; et il suffisait de quelques instants d'égarement pour que le malheureux Commissaire y fût précipité, dans un de ces irrésistibles mouvements de colère comme les foules en ont parfois.

Jacomet se retourna et montra son visage pâle et bouleversé.

— Ce que je fais, dit-il avec une apparente tristesse, je ne le fais pas de moi-même, et c'est avec le plus grand regret que je me vois forcé de l'exécuter. J'agis d'après les ordres de M. le Préfet. Il faut que j'obéisse, quoiqu'il m'en coûte, à l'autorité supérieure. Je ne suis point responsable, et il ne faut pas s'en prendre à moi.

Des voix dans la foule s'écrièrent :

— Demeurons calmes, pas de violence ; laissons tout à la main de Dieu.

Les conseils et l'activité du Clergé portaient leurs fruits, et il n'y eut aucun désordre. Le Commissaire et les Sergents de ville conduisirent sans obstacle la charrette à la mairie où ils déposèrent tous les objets recueillis à la Grotte. L'argent fut remis à M. le Maire.

Le soir, pour protester contre les mesures du Préfet, une foule innombrable se rendit à la Grotte, qui fut soudainement remplie de fleurs et illuminée. Seulement, pour éviter que la Police vînt saisir les cierges, chacun tenait le sien à la main, et, au retour, le remportait chez lui.

Le lendemain, deux faits eurent lieu qui impressionnèrent vivement la population.

La fille qui avait loué le cheval et le chariot à M. Jacomet tomba du haut d'un grenier à foin et se brisa une côte.

Le même jour, l'homme qui avait prêté la hache au Commissaire pour renverser la balustrade de la Grotte eut les deux pieds écrasés par la chute d'un

madrier qu'il voulait placer lui-même sur un établi.

Les Libres Penseurs virent là une coïncidence irritante et malencontreuse. La multitude considéra ce double événement comme une punition du Ciel [1].

XVIII.

M. le préfet Massy était peu troublé par ces menus incidents. Il ne croyait pas plus aux maladies qu'aux guérisons venant du ciel.

L'attitude, non point menaçante, mais inflexible, de l'abbé Peyramale, la détermination prise par ce dernier d'intervenir de sa personne pour protéger Bernadette contre l'arrestation projetée, le préoccupaient bien plus que les marques du courroux céleste. Dieu, en un mot, l'inquiétait moins que le Curé.

Le refus de M. Lacadé de procéder à cette violente mesure ; sa démission offerte — circonstance très-étrange de la part de ce fonctionnaire timide ; — le visible mécontentement des maires du canton, au discours du conseil de révision ; les symptômes de grave effervescence qui avaient accueilli l'enlèvement des *ex voto* de la Grotte ; l'incertitude où on était peut-être de la passive obéissance des Gendarmes et des Soldats, lesquels partageaient au sujet de Bernadette l'enthousiasme et la vénération populaires, lui donnèrent éga-

(1) Chacun comprendra le sentiment de convenance et de charité qui nous empêche de nommer les pauvres gens qui furent frappés par ces accidents. Ils appartiennent à la classe du peuple, à la classe des petits et des faibles : ils ont été atteints par le malheur, et ils sont sans défense. Nous ne nommons que les puissants.

lement à réfléchir. Il comprit que, dans un tel ensemble de conjonctures, l'incarcération de la Voyante pourrait avoir les conséquences les plus désastreuses.

Ce n'est point qu'il n'eût bravé volontiers une émeute. Quelques-uns des détails que nous avons racontés donneraient à penser qu'il l'avait secrètement désirée. Mais un soulèvement des populations précédé de la démission du Maire, compliqué de l'intervention d'un des prêtres les plus respectés du diocèse, suivi, selon toute probabilité, d'une plainte au Conseil d'Etat pour séquestration arbitraire, accompagné d'une énergique protestation de la presse catholique ou simplement indépendante, avait un caractère de gravité qui ne pouvait manquer de frapper vivement un homme aussi intelligent et aussi attaché à ses fonctions que M. le baron Massy.

Il devait pourtant en coûter singulièrement à l'orgueilleux Préfet de s'arrêter dans l'exécution de cette mesure radicale qu'il avait si publiquement annoncée la veille au conseil de révision ; et assurément il n'eût point agi de la sorte si le rapport des médecins, au lieu d'être une simple et hésitante hypothèse, peu sûre d'elle-même, avait constaté la folie ou l'hallucination de la Voyante. Que Bernadette eût été réellement atteinte d'aliénation mentale, rien n'était plus facile au Préfet que d'ordonner un second examen : rien de plus aisé que de faire constater le trouble cérébral de l'enfant par deux autres docteurs, choisis parmi les notabilités scientifiques du pays, et assez autorisés comme gens de savoir et d'honneur pour imposer leur décision à l'opinion publique. Mais M. Massy, au courant de tous les interrogatoires de Bernadette, comprit qu'il ne se

trouverait pas un seul médecin sérieux qui ne reconnût et ne proclamât avec tout le monde la pleine raison, la droite intelligence, et la bonne foi de l'enfant.

Devant l'évidence d'une telle situation, en présence des impossibilités morales, presque matérielles, qui se dressaient inopinément devant lui, le sage Préfet, malgré son entêtement proverbial, se vit forcé de s'arrêter net et de ne pas aller plus avant. Il était condamné à l'inaction par la force des choses. Quant à retourner complétement sur ses pas et à révoquer la mesure déjà exécutée publiquement par Jacomet aux Roches Massabielle, une telle solution ne pouvait même pas aborder la pensée du baron Massy. L'enlèvement des objets de la Grotte, étant un fait accompli, fut maintenu. Mais la Voyante demeura libre, ignorant sans doute, entre ses prières du matin et celles du soir, l'orage qui venait de passer sur elle et qui n'avait point éclaté.

L'autorité civile, par cette tentative avortée et non reprise, constatait elle-même l'impossibilité absolue de convaincre Bernadette du moindre trouble cérébral. En laissant la Voyante libre, après avoir tenté de l'enfermer, le Pouvoir officiel rendait, malgré lui, un public hommage à la pleine intégrité de cette raison et de cette intelligence. L'incrédulité, par de tels coups mal dirigés, se blessait avec ses propres armes et servait précisément la cause même qu'elle prétendait attaquer. Ne l'accusons pourtant pas de maladresse. Il doit être difficile de lutter contre l'évidence et, en un tel combat, les fautes les plus lourdes sont inévitables.

Toutefois, si M. Massy modifiait en quelques circon-

stances la forme de ses projets, il s'obstinait invinciblement dans le fond même de ses desseins. L'unique concession qu'il consentait parfois à faire aux événements, c'était d'abandonner un moyen reconnu inutile ou périlleux pour en prendre quelqu'autre d'une apparence plus efficace, et de tourner les obstacles, quand il était impossible de les briser ou de les franchir. En un mot, s'il changeait sa tactique, il ne changeait jamais ses résolutions. Il ne reculait pas, il évoluait.

Or, l'incarcération de Bernadette n'était qu'un moyen. Le principe premier et le but suprême, c'était le renversement radical de la superstition, et la défaite définitive du Surnaturel.

M. Massy ne perdit en rien l'espérance. Il avait « la certitude », disait-il hautement, de venir bientôt à bout des difficultés grandissantes de la situation. Etre vaincu, lui préfet de l'Empire, lui baron, lui Massy, par les contes bleus d'une enfantine bergère, être terrassé par le fantôme d'une Apparition chimérique eût été insupportable à son orgueil et paraissait impossible à son génie.

Donc, s'il dut renoncer, malgré son discours du 4 mai, à faire enfermer la pauvre Bernadette comme folle, il n'en fut que plus acharné à mettre un terme d'une façon ou d'une autre aux progrès et aux envahissements du fanatisme.

Les doctrines et les explications qui, depuis quelques jours, étaient devenues le thème favori des libres-penseurs de ces contrées méridionales, suggérèrent à son esprit, déjà embarrassé, un moyen nouveau qui lui sembla véritablement décisif.

Pour bien comprendre comment le Préfet en vint

à changer de la sorte son plan d'attaque, il est bon de jeter un coup d'œil sur ce qui se passait en ce moment dans le camp des intelligences anti-chrétiennes.

LIVRE SIXIÈME.

I

Les ennemis de la Superstition avaient perdu un terrain considérable dans leur lutte désespérée contre les événements qui, depuis dix ou douze semaines, scandalisaient leur philosophie aux abois. De même qu'il était devenu impossible de nier la Source, dont les limpides flots s'écoulaient magnifiques aux yeux des populations émerveillées, de même il devenait impossible de nier plus longtemps les guérisons qui s'effectuaient, à toute heure et partout, par l'usage de cette eau mystérieuse.

Au commencement on avait haussé les épaules devant les premières guérisons, en se bornant à les nier purement et simplement et en se refusant, de parti pris, à tout examen. Puis, quelques habiles avaient inventé deux ou trois faux miracles, pour se préparer le facile triomphe de les renverser ensuite. Mais l'incrédulité avait bien vite été débordée par la multiplicité des cures admirables dont nous n'avons pu raconter ou indiquer que la moindre partie. Les faits s'imposaient.

Ils devenaient si nombreux, si éclatants, qu'il fallait, à tout prix, ou se soumettre au Miracle, ou trouver une explication naturelle de ces phénomènes extraordinaires.

La Libre-Pensée comprit alors qu'à moins de rendre les armes ou de nier la pleine évidence, il devenait urgent de procéder à une évolution rapide, et d'imaginer une autre tactique.

Les plus intelligents parmi ce petit monde trouvaient même qu'il était déjà tard, et se rendaient compte de la très-lourde faute qu'ils avaient commise dans l'origine en niant prématurément et sans examen des faits devenus ensuite patents et parfaitement constatés, tels que le jaillissement de la Source et les guérisons d'un grand nombre d'incurables notoires, que chacun voyait maintenant circuler en pleine santé, dans les rues de la ville. Ce qui rendait le mal presque irréparable, c'est que ces malheureuses dénégations des faits les plus avérés étaient authentiquement et officiellement constatées dans tous les journaux du Département.

II

La plupart des guérisons, opérées par l'eau de Massabielle, avaient un caractère de rapidité, voire même de soudaineté, qui marquait manifestement l'action immédiate d'une puissance souveraine. Toutefois, il s'en produisit quelques-unes qui ne présentèrent en rien ce caractère typique et très-visiblement surnaturel. Elles s'effectuèrent à la suite de lotions ou de boissons plus ou moins répétées, d'une façon lente et progressive, côtoyant en quelque sorte, — toutes miraculeuses

qu'elles pussent être dans leur principe, — la marche ordinaire des cures naturelles.

Dans un village des environs de Lourdes, à Gez, un petit enfant, âgé de sept ans, avait été notamment l'objet d'une de ces guérisons à caractère mixte que, suivant la pente de l'esprit, on pouvait attribuer à une grâce spéciale de Dieu ou aux seules forces de la Nature. Cet enfant, nommé Lasbareilles, était né entièrement difforme, avec une double déviation de la charpente osseuse, au dos et à la poitrine. Ses jambes toutes grêles et presque desséchées étaient paralysées par leur extrême faiblesse. Ce malheureux petit être n'avait jamais pu marcher. Il était constamment couché ou assis. Quand il fallait le changer de place, sa mère le portait dans ses bras. Parfois cependant, l'enfant, appuyé sur le bord de la table ou soutenu par la main maternelle, parvenait à se tenir debout et à faire quelques pas au prix de violents efforts et d'une immense fatigue. Le médecin du lieu s'était déclaré impuissant à le guérir; et, en présence de ce rachitisme essentiellement organique, on n'avait jamais eu recours à aucun remède.

Les parents de cet infortuné, entendant parler des miracles de Lourdes, s'étaient procuré de l'eau de la Grotte; et, dans l'espace de quinze jours, ils avaient fait, à trois reprises différentes, des lotions sur le corps de l'enfant, sans obtenir aucun résultat. Leur foi ne s'était point découragée pour cela : si l'espérance était bannie du monde, on la retrouverait en effet dans le cœur des mères. La quatrième lotion avait eu lieu le Jeudi-Saint, c'est-à-dire le 1er avril 1858. Ce jour-là, l'enfant avait fait tout seul quelques pas.

Ces lotions étaient devenues de plus en plus efficaces.

et l'état de l'enfant s'était amélioré progressivement. Il en était ainsi venu, au bout de trois ou quatre semaines, à marcher à peu près comme tout le monde. Nous disons « à peu près », car il conservait dans les mouvements une gaucherie d'allure qui semblait comme une réminiscence de son infirmité originelle. La maigreur des jambes avait peu à peu disparu en même temps que la faiblesse, et le buste s'était presque entièrement redressé. Toute la population du village de Gez, qui connaissait l'état antérieur de cet enfant, criait au miracle. Avait-elle tort, avait-elle raison? Quelle que soit là-dessus notre pensée, il est certain qu'on pouvait de part et d'autre discuter ce point.

Un autre enfant, Denys Bouchet, du bourg de Lamarque, dans le canton d'Ossun, avait été guéri également d'une paralysie générale dans des conditions à peu près semblables. Un garçon de vingt-sept ans, Jean-Louis Amaré, épileptique, avait vu sa terrible maladie céder complétement, mais céder seulement peu à peu à l'usage de l'eau de Massabielle.

Quelques autres cas analogues s'étaient présentés [1].

[1] Nous croyons utile de dire que — sauf celle de Denys Bouchet que la médecine officielle avait reconnue absolument et constitutionnellement incurable — aucune de ces guérisons ne fut déclarée miraculeuse par la Commission épiscopale nommée plus tard. Voir pour ces guérisons les 10e 11e et 16e procès-verbaux de la Commission. Quelle que puisse être en ces circonstauces la probabilité de l'intervention divine, l'Église pour proclamer le Miracle exige *qu'aucune explication naturelle* du fait ne soit *possible*. Elle écarte, sans affirmer et sans nier, tout ce qui n'est pas dans ces conditions. Elle se borne à dire : *Nescio.*

Nous aurons l'occasion de revenir dans le cours de cette histoire sur les procédés d'examen de la Commission.

III

Si on ne connaissait, depuis l'ère chrétienne, les formes merveilleusement variées des guérisons surnaturelles, on serait peut-être tenté de croire que la Providence disposa ainsi les choses en ce moment pour amener l'orgueilleuse philosophie humaine à se prendre, elle-même, dans ses propres filets et à se suicider de ses propres mains. Mais ce ne fut point là, croyons-nous, un piége divin. Dieu ne tend d'embûches à personne. Par elle-même, par ses développements normaux et réguliers dont la logique est inconnue aux humaines philosophies, la Vérité est pour l'erreur un piége éternel.

Quoi qu'il en soit, les savants et les médecins du pays s'empressèrent de trouver dans ces diverses cures d'une physionomie incertaine et douteuse, dans ces cures parfaitement constatées d'ailleurs quant à leur réalité et à leur caractère progressif, une admirable occasion et un heureux prétexte pour opérer ce changement de tactique et cette évolution prudente que l'évidence croissante des faits rendait absolument nécessaire.

Renonçant à invoquer devant ces guérisons, le thème banal de l'imagination, ils les attribuèrent hautement aux vertus naturelles que possédait indubitablement cette eau singulière, nouvellement jaillie par le plus grand des hasards.

Donner cette explication c'était reconnaître les guérisons.

Que le lecteur se rappelle le commencement de cette divine histoire, alors qu'une petite bergère, allant à la cueillette du bois mort, avait prétendu voir une Apparition lumineuse se dresser devant elle. Qu'il se rappelle les ricanements des fortes têtes de Lourdes, les haussements d'épaules du Cercle, le dédain transcendant par lequel tous ces puissants esprits accueillaient ces enfantillages, ces niaiseries et ces sottises. Que de pas en avant avait faits l'affirmation surnaturelle; que de pas en arrière avaient faits l'incrédulité, la science et la philosophie, depuis les premiers événements survenus tout à coup à la Grotte déserte des rives du Gave !

Le Miracle, si nous osons nous exprimer ainsi, avait pris l'offensive. Naguère si fière à l'attaque et poursuivie maintenant par les faits, l'épée dans les reins, la Libre-Pensée en était réduite à se défendre.

Les représentants de la Philosophie et de la Science n'en étaient pas pour cela moins affirmatifs, ni moins dédaigneux pour la superstition populaire.

— Hé bien, oui ! disaient-ils en affectant un ton de bonhomie et des allures de bonne foi, hé bien, oui ! nous convenons que l'eau de la Grotte guérit certaines maladies. Quoi de plus simple ? En quoi est-il besoin de Miracle, de grâces surnaturelles, d'intervention divine, pour expliquer une action analogue, sinon identique, à celle des mille sources qui depuis Vichy ou Bade jusqu'à Luchon, agissent avec tant d'efficacité sur l'organisme humain ? L'eau de Massabielle possède purement et simplement des qualités minérales très-puissantes, comme en ont également, à quelques lieues plus haut dans la montagne, les thermes de Barèges ou

de Cauterets. La Grotte de Lourdes n'appartient pas à la Religion, elle appartient à la Médecine.

Une lettre, que nous prenons au hasard parmi nos documents, présente mieux que nous ne saurions le faire l'attitude des savants du pays en présence des merveilles opérées par l'eau de Massabielle. Cette lettre écrite par un très-honorable médecin des environs, le docteur Lary, lequel ne croyait en rien aux explications miraculeuses, était adressée par lui à un membre de la Faculté.

« Ossun, 28 avril 1858. — Je m'empresse, mon cher « confrère, de vous transmettre les détails que vous me « demandez sur la femme Galop de notre commune.

« Cette femme, à la suite d'un rhumatisme de la « main gauche, avait cette même main inhabile à la « préhension. Ainsi, voulait-elle laver ou porter un « verre avec cette main? elle le laissait très-souvent « tomber : voulait-elle puiser de l'eau? elle devait y « renoncer, parce que sa main gauche ne pouvait « serrer la corde du tour de son puits. Il y avait plus de « huit mois qu'elle n'avait pas fait son lit, et qu'elle « n'avait pas filé un seul écheveau de fil.

« Or, depuis son unique voyage à Lourdes où elle fit « usage de l'eau de la Grotte *intus* et *extus*, elle file « avec assez de facilité, *elle fait son lit, elle puise de « l'eau, elle lave et porte des verres et des assiettes à « table, en un mot, elle se sert de cette main à peu près « comme de l'autre.*

« Les mouvements de la main gauche ne sont pas « encore *tout à fait* aussi libres qu'avant la maladie; « mais, comparés à ce qu'il étaient avant l'usage des « eaux de la Grotte de Lourdes, *il y a en mieux* 90 *pour « 100 de différence*. Au reste, cette femme se propose

« de revenir à la Grotte. Je vais l'engager à passer chez « vous pour vous voir, vous pourrez vous-même alors « vous convaincre de ce que je vous dis ici.

« Vous trouverez, en examinant la malade dont il « s'agit, une ankylose incomplète de l'articulation « métacarpo-phalangienne de l'index. C'est tout ce qui « reste de son affection. Si l'usage réitéré de l'eau de « la Grotte fait disparaître cet état morbide, *ce fait sera* « *une preuve de plus de l'alcalinité de cette eau*[1].

« Je termine, en vous priant de me croire votre très- « dévoué confrère. LARY *d. m.* »

Cette explication une fois admise, et tenue *à priori* pour certaine, les médecins furent moins revêches à constater les guérisons opérées par l'eau de la Grotte; et, dès ce moment, ils se mirent à généraliser leur thèse et à l'appliquer presque indistinctement à tous les cas, même à ceux qui avaient un caractère de soudaineté en quelque sorte foudroyant, caractère assez peu conciliable pourtant avec l'action ordinaire des eaux minérales. Les doctes personnages du lieu se tiraient de ce mauvais pas en prêtant à l'eau de la Grotte des qualités d'une extrême puissance, d'une puissance inconnue jusque-là. Peu leur importait de bouleverser dans leurs théories toutes les lois de la Nature, pourvu que ce ne fût pas au profit du ciel. Ils admettaient volontiers l'*extra*naturel pour se débarrasser du *sur*naturel.

Il se trouvait parmi les croyants quelques esprits mal faits et taquins qui troublaient par des réflexions importunes les graves explications et les théories transcendantales de la savante coterie :

— « Comment se fait-il, venaient-ils objecter, que

[1] Disons en note que cette femme fut, en effet, entièrement guérie à un second voyage.

cette source minérale, si exceptionnellement puissante qu'elle opère des guérisons soudaines, ait été précisément découverte par Bernadette en état d'extase, à la suite de prétendues Visions célestes, et comme preuve de ces Apparitions surnaturelles? Comment se fait-il d'abord que cette Source ait jailli juste au moment où Bernadette croyait entendre la Voix divine lui dire d'aller boire et se laver? Comment se fait-il ensuite que cette Source, surgie soudainement, au vu et su de toute la population, dans des conditions si prodigieusement étonnantes, donne, non pas de l'eau ordinaire, mais une eau qui, de votre propre aveu, a guéri déjà tant de malades désespérés, lesquels y ont eu recours sans aucune direction médicale, et par simple esprit de foi religieuse? »

Ces objections, répétées sous mille formes différentes, agaçaient outre mesure les Libres-Penseurs, les Philosophes et les Savants. Ils essayaient de s'en tirer par des réponses si véritablement pauvres et misérables qu'elles devaient, ce semble, leur faire peu d'illusion à eux-mêmes; mais en trouver d'autres était vraiment difficile.

« — Que voulez-vous? disaient-ils, une chèvre a découvert par hasard le café. Un pâtre a par hasard, trouvé les eaux de Luchon. Toujours par hasard un paysan qui piochait a mis à jour les ruines de Pompéï. Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que cette petite fille, s'amusant à creuser la terre durant son hallucination, ait fait jaillir une source, et que cette source soit minérale et alcaline? Qu'en ce moment, elle ait cru précisément voir la sainte Vierge et ouïr une voix lui indiquer la source, c'est une simple coïncidence, toute fortuite, dont la Superstition voudrait faire un Miracle. Ce jour-là,

comme toujours, le hasard a tout fait et a été le seul révélateur. »

Les croyants ne se laissaient pourtant pas ébranler par une telle logique. Ils avaient le mauvais goût de trouver qu'expliquer toutes ces choses par de simples coïncidences de hasard, c'était violenter par trop la raison sous prétexte de la défendre. Cela irritait les Libres Penseurs qui, tout en reconnaissant enfin les guérisons opérées, déploraient plus que jamais le caractère religieux et surnaturel que les populations s'obstinaient à donner à ces étranges événements; et, comme les gens dépités, ils inclinaient à la violence pour arrêter le courant populaire. « Si ces eaux sont minérales, commençaient-ils à dire, elles relèvent de l'Etat ou de la municipalité: on ne doit y aller qu'avec une ordonnance de la Faculté; et ce qu'il faut y construire, c'est un établissement de bains et non une chapelle. »

La science de Lourdes, forcée de convenir des faits, en était arrivée à cette situation d'esprit et à ces dispositions intellectuelles, lorsque survinrent les mesures du Préfet, relatives aux objets déposés à la Grotte, et cette tentative d'incarcération de Bernadette sous prétexte de folie, tentative avortée par suite de l'intervention inattendue de M. le curé Peyramale.

IV.

A toutes ces thèses de la secte médicale aux abois, il manquait un point d'appui certain et officiel. M. Massy avait déjà songé à demander ce point d'appui à l'une des sciences les plus admirables et les plus incontestées de notre temps : la Chimie. Dans ce but il s'était adressé

par l'intermédiaire du maire de Lourdes, à un chimiste assez renommé dans le département, M. Latour de Trie.

Faire constater, — non en détail par l'examen de chaque cas particulier, mais en général et en bloc, — que toutes ces guérisons qui se multipliaient et se dressaient comme des objections formidables étaient absolument naturelles de par la constitution intime de la Source nouvelle, lui parut un coup de maître; et il crut en cela bien mériter de la Science, de la Philosophie et, pour ne rien oublier, de l'Administration supérieure, représentée par le ministre Rouland.

En voyant qu'il était décidément impossible de faire arrêter Bernadette comme folle, il pressa l'analyse qui devait établir officiellement, en face des guérisons, les propriétés minérales et thérapeutiques de l'eau de la Grotte. Il devenait urgent de se débarrasser de ce Surnaturel envahissant qui, après avoir fait jaillir la Source, guérissait maintenant les malades, et menaçait de forcer toutes les portes. Tout en laissant malheureusement ce maudit Surnaturel assez fort par bien des côtés, une analyse véritablement officielle pouvait rendre de grands services.

Le chimiste de la Préfecture se mit donc à l'œuvre pour faire cette précieuse étude de l'eau jaillie à Massabielle, et, avec une conscience entière, sinon avec une science complète, il trouva au fond de ses cornues une solution absolument conforme aux explications des médecins, aux thèses des philosophes et aux désirs de M. le Préfet. La Vérité était-elle aussi satisfaite de cette analyse que le pouvaient être la Préfecture, la Philosophie et la Faculté? C'est une question que l'on ne songea peut-être pas tout d'abord à se poser, mais que l'avenir devait se charger de résoudre.

Quoi qu'il en soit, voici l'analyse sommaire que M. Latour de Trie, chimiste de l'Administration, adressa officiellement, à la date du 6 mai, à M. le maire de Lourdes, et que ce dernier transmit aussitôt au baron Massy.

Examen chimique.

« L'eau de la Grotte de Lourdes est très-limpide, « inodore et sans saveur tranchée. Sa pesanteur spé- « cifique est très-voisine de celle de l'eau distillée (sa « température à la Source est de 15° cent.)

« Elle contient les principes suivants :

« 1° Chlorures de soude, de chaux et de magnésie: abondants;

« 2° Carbonates de chaux et de magnésie;

« 3° Silicates de chaux et d'alumine;

« 4° Oxide de fer;

« 5° Sulfate de soude et carbonate de soude;

« 6° Phosphate : des traces;

« 7° Matière organique : ulmine.

« Nous constatons dans la composition de cette eau « absence complète du sulfate de chaux ou sélénite.

« Cette particularité, assez remarquable, est toute à « son avantage, et doit nous la faire considérer comme « étant très-légère, facile à la digestion et imprimant « à l'économie animale une disposition favorable à « l'équilibre de l'action vitale.

« *Nous ne croyons pas trop préjuger en disant, vu* « *l'ensemble et la qualité des substances qui la consti-* « *tuent, que la science médicale ne tardera peut-être* « *pas à lui reconnaître des vertus curatives spéciales qui*

« *pourront la faire classer au nombre des eaux qui*
« *forment la richesse minérale de notre département.*

« Daignez agréer, etc.

A. LATOUR de Trie. »

L'ordre civil est moins bien discipliné que l'ordre militaire, et il s'y fait, faute d'entente, de fausses manœuvres. Le Préfet au milieu de ses préoccupations avait négligé de donner ses ordres à la rédaction de la feuille préfectorale du département, l'*Ère Impériale*, de sorte que, tandis que le chimiste de la Préfecture disait blanc, le journaliste de la Préfecture disait noir. Tandis que le premier saluait dans la Source de Lourdes une des futures richesses thérapeutiques et minérales des Pyrénées, le second la qualifiait d'*eau malpropre* et se raillait agréablement des guérisons obtenues.

« Il va sans dire, — écrivait-il juste le jour où M. La-
« tour de Trie envoyait son rapport, c'est-à-dire le 6
« mai, — il va sans dire que la fameuse Grotte verse
« à flots les Miracles, et que notre département en est
« inondé. A tout bout de champ, vous rencontrez
« des gens qui vous racontent les mille guérisons obte-
« nues par l'usage d'*une eau malpropre*. »

« Bientôt les médecins n'auront plus rien à faire, les
« malades rhumatisants ou poitrinaires auront disparu
« du département, etc., etc. [1]. »

Malgré ces dissonances qu'il aurait pu éviter, il est juste de reconnaître que M. le baron Massy était un homme actif. Le 4 mai, vers midi, il avait fait son discours aux maires du canton de Lourdes et donné ses ordres. Le 4 mai, au soir, la Grotte avait été dépouillée

[1] *Ère impériale du* 6 mai 1858.

des offrandes et des ex-voto. Le 5 mai, au matin, il avait appris l'impossibilité d'arrêter la Voyante, et renoncé à cette mesure. Le 6 mai, au soir, il avait en main l'Analyse de son chimiste.

Muni de cette dernière et importante pièce, il attendait les événements.

Qu'allait-il se passer à Lourdes? Qu'adviendrait-il à la Grotte? Que ferait Bernadette dont les moindres pas étaient épiés par les yeux d'argus de Jacomet et de ses agents? Avec les chaleurs qui commençaient à arriver, l'eau de la Grotte, comme plusieurs le disaient, ne viendrait-elle pas à tarir, ce qui couperait court à toutes choses? Quelle attitude allaient avoir les populations? Telles étaient les préoccupations, les espérances et les inquiétudes de M. le baron Massy, préfet de l'Empire.

V.

A la Grotte, la Fontaine miraculeuse coulait toujours, abondante et limpide, avec ce caractère de pérennité tranquille que l'on remarque dans les belles sources qui jaillissent des rochers.

L'Apparition surnaturelle ne cessait de s'affirmer et de se prouver par des bienfaits.

Tantôt rapide comme l'éclair qui fend la nue, tantôt lente comme la lumière de l'aurore qui se lève et grandit rayon par rayon, la grâce de Dieu continuait de descendre visiblement et invisiblement sur les multitudes.

Nous ne pouvons parler que des grâces visibles.

A six ou sept kilomètres de Lourdes, à Loubajac,

vivait une brave femme, une paysanne, jadis rude au travail, qu'un accident avait condamnée depuis dix-huit mois à la plus pénible inaction. Elle se nommait Catherine Latapie-Chouat. En octobre 1856, étant montée sur un chêne pour abattre des glands, elle avait perdu l'équilibre et fait une chute violente qui avait causé une forte luxation au bras droit et surtout à la main. La réduction, — disent le compte-rendu et le procès-verbal que nous avons sous les yeux, — la réduction, opérée immédiatement et avec succès par un habile médecin, avait à peu près rétabli le bras dans l'état normal sans pouvoir cependant le guérir d'une extrême faiblesse. Mais les soins les plus intelligents et les plus suivis échouèrent contre la rigidité des trois doigts les plus importants de la main. Le pouce, l'index et le médius demeurèrent absolument recourbés et paralysés, sans qu'il fût possible, ni de les redresser, ni de leur faire faire un seul mouvement. La malheureuse paysanne — encore jeune, car elle avait à peine trente-huit ans — ne pouvait ni coudre, ni filer, ni tricoter, ni vaquer aux soins du ménage. Après l'avoir inutilement traitée pendant très-longtemps, le docteur lui avait dit qu'elle était incurable et qu'elle devait se résigner à ne plus se servir de sa main. Un tel arrêt, d'une bouche si compétente, était pour cette infortunée l'annonce d'un irréparable malheur. Les pauvres n'ont d'autres ressources que le travail : pour eux l'inaction forcée, c'est la misère inévitable.

Catherine était devenue enceinte neuf ou dix mois après sa chute et elle approchait de son terme au moment où étaient survenus les divins événements de la Grotte de Massabielle. Une nuit, elle se sent éveillée tout à coup comme par une idée soudaine. « Un Esprit

intérieur, racontait-elle à l'auteur de ce livre, un Esprit intérieur me disait en moi-même avec une sorte de force irrésistible : — « Va à la Grotte ! va à la Grotte, et tu seras guérie ! » Quel était cet être mystérieux qui parlait de la sorte, et que cette paysanne ignorante, — ignorante du moins de tout savoir humain — appelait « un Esprit. » L'Ange Gardien sait sans doute ce secret.

Il était trois heures du matin. Catherine appelle ses deux enfants déjà assez grands pour l'accompagner.

— Reste au travail, dit-elle à son mari ; je vais à la Grotte.

— Dans cet état de grossesse, c'est impossible, reprend-il : aller à Lourdes et revenir, c'est une course de trois fortes lieues.

— Tout est possible. Je vais guérir.

Nulle objection ne la put retenir. Elle partit avec ses deux enfants. Il faisait un beau clair de lune. Le silence redoutable de la nuit, troublé de moment en moment par des bruits inconnus, la solitude profonde de ces campagnes, vaguement éclairées et peuplées de formes indécises, effrayaient les enfants. Ils tremblaient et s'arrêtaient à chaque pas, mais Catherine les rassurait. Elle n'avait nulle peur et sentait qu'elle marchait vers la Vie.

Elle arriva à Lourdes à la naissance du jour. Elle rencontra Bernadette. Quelqu'un lui dit que c'était la Voyante. Catherine ne répondit point, mais, s'avançant vers l'enfant bénie du Seigneur et aimée de Marie, elle lui toucha humblement la robe. Puis, elle continua son chemin vers les Roches de Massabielle, où, malgré l'heure matinale, une multitude de pèlerins se trouvaient déjà réunis et agenouillés.

Catherine et ses enfants s'agenouillent aussi et prient.

Et, après avoir prié, Catherine se lève et va baigner paisiblement sa main dans l'eau merveilleuse.

Et aussitôt ses doigts se redressent. Et aussitôt ses doigts s'assouplissent et revivent. La Vierge divine venait de guérir l'incurable.

Que fait Catherine? Catherine n'est point surprise. Catherine ne pousse pas un cri, mais elle retombe à genoux et rend grâces à Marie et à Dieu. Pour la première fois depuis dix-huit mois, elle prie à mains jointes, et croise avec ses autres doigts ses doigts ressuscités.

Elle resta ainsi longtemps, absorbée dans un acte de reconnaissance. De tels moments sont doux; l'âme se complaît à s'y oublier, et il semble qu'on soit dans le Paradis retrouvé.

De violentes souffrances rappelèrent brusquement à Catherine qu'elle était encore sur la terre, sur cette terre de gémissements et de pleurs où la malédiction portée à l'origine contre la femme coupable, mère du genre humain, n'a pas cessé de peser sur son innombrable postérité. Nous avons dit que Catherine était au dernier terme de sa grossesse. Comme cette pauvre femme était encore à genoux, elle se sentit prise tout à coup par les premières, par les horribles douleurs de l'enfantement. Elle tressaille, elle comprend que le temps lui manque pour se rendre jusqu'à Lourdes, et que la délivrance va s'accomplir devant cette multitude qui l'environne. Et elle regarde un instant cette foule avec une terreur pleine d'angoisses.

Mais cette terreur ne dura pas.

Catherine se retourna vers la Vierge souveraine à qui la Nature obéit.

« — Bonne mère, lui dit-elle avec simplicité, Vous

qui venez de m'obtenir une si grande grâce, épargnez-moi cette honte d'accoucher devant tout le monde et faites au moins que je puisse rentrer chez moi avant de mettre au monde l'enfant que je porte. »

Et aussitôt toutes les douleurs s'apaisèrent et l'Esprit, cet Esprit intérieur dont elle nous parlait et que nous croyons être l'Ange Gardien, lui dit :

— Sois tranquille. Pars avec confiance, tu arriveras sans accident.

— Levons-nous maintenant et partons, dit Catherine à ses deux enfants.

Et voilà qu'elle reprend, en les tenant par la main, le chemin de Loubajac, sans laisser soupçonner à personne la crise imminente et sans manifester aucune inquiétude, non-seulement aux assistants, mais même à la sage-femme de son village qui par hasard se trouvait là, et qu'elle aperçut au milieu des pèlerins. Heureuse, plus que nous saurions le dire, elle parcourut paisiblement et sans se hâter la longue route et les mauvais chemins qui la séparaient de sa maison. Les deux enfants n'avaient plus peur comme durant la nuit : le soleil s'était levé et leur mère était guérie.

Arrivée chez elle, Catherine voulut prier encore; mais aussitôt les douleurs la reprirent. Un quart d'heure après, sa délivrance était accomplie. Un troisième fils lui était né [1].

A la même époque, une femme de Lamarque, Ma-

[1] Le lecteur sera peut-être bien aise de voir par lui-même les conclusions de la Commission épiscopale sur ce fait. Elle ne fait que reproduire les rapports des médecins. Les voici :

« A peine Catherine Latapie-Chouat eut-elle plongé sa main dans l'eau qu'*instantanément* elle se sentit entièrement guérie ; que ses doigts reprirent leur souplesse, leur élasticité naturelles;

rianne Garrot, avait vu disparaître en moins de dix jours, par de simples lotions d'eau de la Grotte, une dartre laiteuse qui lui couvrait entièrement le visage et qui, depuis deux années, résistait à tous les traitemens. Le docteur Amadou, de Pontacq, son médecin,

qu'elle put soudain les ouvrir, les fermer, s'en servir avec autant d'aisance qu'avant l'accident d'octobre 1856.

« Depuis ce moment, elle n'a plus éprouvé de douleur.

« Que la difformité de la main de Catherine Latapie, que l'impossibilité de s'en servir provinssent d'une ankylose aux articulations des doigts, d'une lésion foncière des nerfs ou des tendons fléchisseurs, il demeure indubitablement acquis que cette situation était de la plus haute gravité, par l'inutilité de tous les moyens médicaux employés pendant dix-huit mois, et par l'aveu du médecin qui avait déclaré à cette femme que son état était *incurable.*

« Cependant, malgré l'insuccès de tentatives si longues et si multipliées, malgré l'emploi des divers actifs thérapeutiques, malgré même la déclaration du médecin, cette lésion grave guérit *tout à coup*, est *simultanément* enlevée. Or, cette soudaineté de disparition de l'infirmité, du redressement des doigts, du rétablissement de leur jeu normal, est évidemment en-dehors et au-dessus du cours habituel de la Nature, des lois qui régissent l'efficacité de ses agents.

« L'élément dont l'emploi a produit ce résultat ne laisse aucun doute à cet égard, et établit incontestablement cette conséquence. En effet, il est avéré (*a*) que l'eau de Massabielle est une eau naturelle, sans la moindre propriété curative. Elle n'a donc pas pu, *par sa vertu naturelle*, redresser les doigts de Catherine Latapie, leur rendre la souplesse de leur jeu, que n'ont pas pu restituer les remèdes scientifiques, si variés, si longtemps appliqués. Donc ce merveilleux résultat, *que le seul contact de cette eau a immédiatement produit*, ne saurait lui être attribué ; donc il faut remonter à une cause supérieure, et en faire honneur à une vertu surnaturelle dont l'eau de Massabielle a été comme le voile et l'inerte instrument.

« D'ailleurs, si l'eau naturelle était douée d'une si prodigieuse efficacité, depuis longtemps Catherine Latapie en aurait éprouvé les bienfaits par l'usage quotidien pour sa propreté personnelle, celle de ses enfants ; car elle faisait quotidiennement usage, à cet effet, d'une eau identique. »

(*Extrait du* 15e *Procès-Verbal de la Commission*).

(*a*) Cela avait en effet été authentiquement *avéré*, malgré l'analyse administrative, à l'époque des proces-verbaux de la Commission.

avait constaté le fait et en fut plus tard l'irrécusable témoin devant la Commission épiscopale [1].

A Bordères, près de Nay, la veuve Marie Lanou-Domengé, âgée de quatre-vingts ans, était depuis trois ans atteinte dans tout le côté gauche d'une paralysie incomplète. Elle ne pouvait faire un pas sans un secours étranger, et elle était, par suite de son infirmité, incapable de tout travail.

M. le docteur Poueymiroo, de Mirepoix, après avoir

[1] Nous donnons encore en note sur ce fait les conclusions de la Commission :

« Une affection dartreuse peut en soi ne pas présenter un haut degré de gravité, n'inspirer aucune crainte d'un danger sérieux de quelque conséquence désastreuse. Cependant, celle dont a été atteinte la dame Garrot dénoterait par sa durée, par sa résistance aux médications prescrites et fidèlement pratiquées, par sa continuelle et progressive invasion, une malignité bien prononcée, l'inoculation, pour ainsi dire, d'un *virus* profondément enraciné, qui, pour céder, aurait exigé une longue persévérance de soins, la continuation patiente du traitement déjà suivi, ou d'un nouveau, mieux approprié et plus efficace,

« La disparition, non pas instantanée, mais rapide de la dartre laiteuse de la femme Garrot, s'éloigne donc du mode habituel d'action des préparations chimiques. puisque la première lotion a produit *instantanément* un amendement sensible, ou cure partielle, que la seconde, administrée quatre jours après, a développé fait progresser cette amélioration, avancé cette cure déjà commencée, et que, sans le secours d'aucun autre remède, ces deux lotions ont amené, par un progrès rapide et graduel, en un petit nombre de jours, une guérison complète.

« Or le liquide, dont l'emploi a procuré ce prompt résultat, est toujours la même eau, sans vertu spéciale, sans analogie ni corrélation avec l'affection vaincue, laquelle du reste, si elle en eût eu quelqu'une, aurait depuis longtemps produit cet effet, par l'usage quotidien qu'en faisait la malade pour son alimentation et sa propreté de chaque jour.

« On ne peut donc attribuer cette cure à l'efficacité propre de l'eau de Massabielle, et tout concourt, ce semble, ici, ténacité, activité envahissante de l'affection dartreuse, promptitude de la guérison, inappropriation de l'élément qui l'a produite, pour y faire reconnaître une cause étrangère et supérieure aux actifs naturels.» (*Extrait du* 15*e procès-verbal de la Commission*).

inutilement employé quelques remèdes pour ramener la vie dans les membres atrophiés, avait cessé de la soigner, tout en continuant à la voir.

L'espérance s'en và pourtant difficilement de l'esprit des malades.

— Quand donc guérirai-je? disait la bonne femme à M. Poueymiroo, toutes les fois qu'elle le rencontrait.

— Vous guérirez quand le bon Dieu voudra, répondait invariablement le docteur, qui était loin de se douter, en s'exprimant ainsi, qu'il prononçait un mot prophétique.

« Pourquoi ne croirais-je pas cette parole et ne m'adresserais-je pas directement à la bonté divine, » se dit un jour la vieille paysanne, en entendant parler de la Source de Massabielle.

Elle envoya quelqu'un à Lourdes chercher à la Source même un peu de cette eau qui guérissait.

Lorsqu'on la lui apporta, elle fut prise d'une grande émotion.

— Sortez-moi de mon lit, dit-elle, et tenez-moi debout.

On la leva, on l'habilla en toute hâte, presque fiévreusement. Les spectateurs et les acteurs de cette scène étaient troublés.

Deux personnes la soulevèrent et la tinrent debout en la soutenant sous les épaules.

On lui présenta un verre d'eau de la Grotte.

Marie étendit sa main tremblante vers l'eau libératrice, et y plongea ses doigts. Puis elle fit sur elle-même un grand signe de Croix, après lequel elle porta le verre à ses lèvres et en but lentement le contenu, absorbée sans doute en quelque fervente prière qu'elle faisait tout bas.

Elle était pâle, si pâle qu'on crut un instant qu'elle allait s'évanouir.

Mais, tandis qu'on faisait effort pour prévenir une chute, elle se redressa, tressaillit et regarda autour d'elle. Puis elle poussa comme un cri de joie triomphale :

— Lâchez-moi ! lâchez-moi vite. Je suis guérie

Ceux qui la soutenaient retirèrent leur bras à moitié et en hésitant. Marie s'élança aussitôt et se mit à marcher avec assurance, comme si elle n'eût jamais été malade.

Quelqu'un qui conservait, malgré tout, quelque crainte, lui présenta un bâton pour s'appuyer.

Marie regarda le bâton en souriant. Puis elle le prit, et, d'un geste dédaigneux, elle le jeta au loin, comme un objet désormais inutile..

A partir de ce jour, elle retourna aux rudes travaux des champs.

Quelques visiteurs, étant venus la voir pour vérifier le fait, lui demandèrent si elle pourrait marcher en leur présence.

— Marcher ? messieurs, s'écria-t-elle; mais je vais courir !

Et, disant ces mots, elle prit la course devant eux.

Ceci se passait au mois de mai. Au mois de juillet suivant, on se montrait, de l'un à l'autre, comme un phénomène, Marie, la vigoureuse octogénaire, qui fauchait vaillamment les blés et qui était loin d'être la dernière dans la fatigante besogne des moissonneurs.

Son médecin, l'honorable docteur Poueymiroo-louait Dieu de ce miracle évident, et plus tard, il signait, avec la Commission d'examen, le procès.

verbal des faits extraordinaires que nous venons de raconter, et devant lesquels il n'hésitait pas à reconnaître « l'action directe et évidente de la puissance divine[1]. »

VI

La presse de Paris et de la province commençait à s'occuper des événements de Lourdes; et bien au-delà des contrées pyrénéennes, l'attention publique se tournait peu à peu vers la Grotte de Massabielle.

Les mesures du Préfet étaient vivement louées par les journaux de la Libre-Pensée, non moins vivement critiquées par les feuilles catholiques. Ces dernières, tout en se tenant sur la réserve au sujet de la réalité des Apparitions et des Miracles, prétendaient qu'une telle question devait être jugée par l'autorité ecclésiastique et non tranchée prématurément par l'arbitraire préfectoral.

Les guérisons innombrables qui s'accomplissaient soit à la Grotte, soit même au loin, attiraient à Lourdes une foule immense de malades et de pèlerins. L'analyse Latour de Trie, et les prétendues propriétés minérales reconnues à la Source nouvelle par la médecine officielle ajoutaient encore au crédit de la Grotte et tendaient à y faire affluer ceux-là mêmes qui, pour guérir, ne comptaient que sur les seules forces de la Nature. D'un autre côté, la polémique, en passionnant les esprits, ajoutait à la multitude des croyants la multitude des curieux. Tous les moyens pris par l'incrédulité tournaient directement contre le but qu'elle s'était proposé.

[1] 9e procès-verbal de la Commission.

Par l'irrésistible pente des événements, pente fatale selon les uns, providentielle selon les autres, le concours que l'Autorité avait voulu arrêter prenait des proportions de plus en plus considérables. Et ce concours allait s'accélérant et se développant d'autant plus que, pour comble de male chance, les difficultés matérielles, opposées aux voyages par les frimas de l'hiver, avaient peu à peu disparu. Le mois de mai était revenu. Et les beaux jours de la saison printanière semblaient inviter les pèlerins à se rendre à la Grotte par tous les chemins fleuris qui courent çà et là à travers les bois, les prés et les vignes, dans ce pays d'abruptes montagnes, de coteaux verdoyants et d'ombreuses vallées.

Impuissant et dépité, le Préfet voyait grandir et se généraliser ce soulèvement pacifique et prodigieux qui portait des multitudes chrétiennes, sans cesse renaissantes, à venir s'agenouiller et boire au pied d'une roche déserte.

Les mesures déjà prises avaient, il est vrai, empêché de donner à la Grotte l'aspect d'un oratoire, mais le fond des choses n'en était pas atteint. De toutes parts on accourait au lieu du Miracle.

Contrairement à l'espérance des Libres-Penseurs, à la crainte des Fidèles, à l'attente de tous, aucun désordre, absolument aucun, ne se produisait dans ce mouvement inouï d'hommes, de femmes, d'enfants, de vieillards, de croyants, d'incrédules, d'indifférents, de curieux. Une main invisible semblait protéger ces foules contre elles-mêmes, alors que, sans chef et sans guide, elles se précipitaient chaque jour au nombre de plusieurs milliers de pèlerins vers la Source miraculeuse.

La Magistrature représentée par M. Dutour, et la Police personnifiée dans M. Jacomet considéraient avec stupeur cet étrange spectacle. Leur irritation s'en accroissait-elle ? Nous ne savons. Toutefois, pour certains esprits, autoritaires à l'excès, l'aspect d'une multitude si merveilleusement ordonnée et paisible est une anomalie presque insultante et tout à fait révolutionnaire. Quand l'ordre se maintient de lui-même, tous les fonctionnaires qui ne vivent que « pour maintenir l'ordre » éprouvent une vague inquiétude. Habitués à s'immiscer en tout au nom de la Loi, à discipliner, à commander, à requérir, à punir, à pardonner, à voir toutes choses et toutes gens relever de leur personne ou de leur fonction, ils ressentent en leur esprit je ne sais quoi d'éperdu devant une foule qui se passe d'eux et qui ne leur donne aucun prétexte d'intervenir, de faire de l'importance et d'envahir sur sa liberté. Un tel ordre qui les annihile est le plus grand des désordres. Si un exemple aussi fatal se généralisait, les Procureurs Impériaux n'auraient plus de raison d'être, les Commissaires de Police s'évanouiraient, et les étoiles préfectorales elles-mêmes commenceraient à pâlir.

M. le baron Massy avait bien pu ordonner l'enlèvement de tout objet déposé à la Grotte. Mais nulle loi ne voyait un délit dans un pareil dépôt, et il était impossible d'interdire et de punir de telles offrandes. De sorte que, malgré les injonctions spoliatrices de M. le Préfet, la Grotte était souvent remplie de cierges allumés, de fleurs, d'ex-voto, et même de pièces d'argent ou d'or, pour l'érection du monument demandé par la Vierge. De pieux fidèles voulaient en cela marquer à la Reine des Cieux leur bonne volonté, même inutile, leur zèle et leur amour. « Qu'importe que l'on prenne l'argent? Il

aura été offert. Le cierge aura brillé d'une lueur fugitive en l'honneur de notre Mère, et le bouquet aura parfumé un instant la roche bénie, où Elle posa ses pieds.» Telles étaient les pensées de ces âmes chrétiennes.

Jacomet et ses agents venaient alors tout enlever. Très enhardi depuis qu'il avait échappé aux périls du 4 mai, le Commissaire affectait les formes les plus dédaigneuses et les plus brutales, jetant parfois les objets dans le Gave, sous le regard scandalisé des croyants. Parfois aussi, il se voyait contraint de conserver, malgré lui, leur air de fête à ces lieux bénis. C'était lorsque, l'ingénieuse piété des croyants ayant effeuillé des roses innombrables autour de la Grotte, il lui était impossible de ramasser les mille débris de fleurs et les pétales sans nombre de ce tapis éclatant et parfumé.

Les foules agenouillées continuaient cependant de prier, sans rien répondre aux allures de provocation, et elles laissaient tout faire avec une de ces patiences extraordinaires comme Dieu seul peut en donner aux multitudes indignées.

Un soir, le bruit se répand que l'Empereur ou le Ministre a fait demander des prières à Bernadette. M. Dutour pousse un cri de triomphe et se prépare à sauver l'État. Trois bonnes femmes qui auraient, paraît-il, tenu ce propos, sont traînées devant la justice, et le Procureur demande qu'on leur applique toute la rigueur de la loi française. Malgré son ire et son éloquence, les juges en relaxèrent deux et ne condamnèrent l'autre qu'à cinq francs d'amende. Le Procureur crie à la faiblesse, maintient son réquisitoire et fait un appel exaspéré ou désespéré devant la Cour impériale de Pau, laquelle, souriant de sa colère, non-

seulement confirme l'acquittement des deux femmes, mais refuse de maintenir la très-faible condamnation prononcée contre la troisième et la renvoie de toute accusation.

Ce petit fait, si infime en lui-même, ne figure en cette histoire que pour montrer jusqu'à quel point le Parquet était aux aguets, combien il cherchait des délits, des occasions quelconques de sévir, puisqu'il s'acharnait à de telles misères, et qu'il employait son temps à poursuivre jusqu'à de pauvres et simples femmes, dont la Cour impériale, peu de temps après, devait proclamer solennellement l'innocence.

La population restait calme. Le prétexte de faire de la rigueur au nom de l'ordre ne se présentait pas.

Une nuit, au milieu de ténèbres épaisses, des mains inconnues arrachèrent les tuyaux de la Source miraculeuse et firent se perdre les eaux sous des monceaux informes de pierres, de terre et de sable. Qui avait élevé ce monument ténébreux contre l'œuvre divine? Quelles mains impies, et lâches dans leur impiété, avaient commis, en se cachant des hommes, une telle profanation? Nul ne le sait. Mais lorsque le jour se leva et que le sacrilége fut connu, une sourde indignation, comme on avait pu le prévoir, parcourut les nombreuses foules accourues au lieu du scandale, et on vit ce jour-là se mouvoir sur les chemins et dans les rues tout un peuple agité, agité comme la mer qui moutonne, écume et gronde sous le souffle des ouragans. La Police, la Magistrature, les Sergents de ville étaient en éveil, épiant, regardant, écoutant, mais ils ne purent constater ni une violence, ni un cri séditieux. L'influence supérieure et divine, qui maintenait

dans l'ordre ces multitudes frémissantes, était évidemment invincible.

Qui donc, encore une fois, avait commis cet acte nocturne? Le Parquet et la Police, malgré leurs actives et bruyantes recherches, ne purent jamais parvenir à le découvrir. Et il advint que quelques esprits injustes osèrent soupçonner la Police et le Parquet, bien à tort évidemment, d'avoir, par un tel acte, voulu provoquer des désordres pour avoir l'occasion de sévir.

L'autorité municipale se défendit vivement de toute connivence dans cette indignité. Le soir même, ou le lendemain, le Maire donna ordre de rétablir les tuyaux et de déblayer le sol de la Grotte de tous les amas dont on avait obstrué la Source nouvelle. La politique du Maire était de se dégager *personnellement* de toute attitude tranchée et de maintenir les choses en état. Il était prêt à agir, mais seulement comme subordonné, sur l'injonction expresse du Préfet, sous la responsabilité de ce dernier.

Quelquefois les populations craignant de ne pas être maîtresses de leurs sentiments tumultueux, prenaient des précautions contre elles-mêmes. L'Association des tailleurs de pierres, au nombre de quatre ou cinq cents, avait résolu de faire à la Grotte une grande manifestation pacifique, et de s'y rendre processionnellement en chantant des cantiques à l'occasion de leur fête patronale qui se célébrait le jour de l'Ascension et qui tombait cette année là le 13 mai. Toutefois, sentant leurs cœurs s'indigner et leurs mains frémir en présence des actes de l'Autorité, ils se redoutèrent eux-mêmes et renoncèrent à leur projet. Ils se bornèrent à supprimer ce jour-là, en l'honneur de la

Vierge apparue à Lourdes, le bal qu'ils donnaient tous les ans pour clôturer leur fête.

« — Nous voulons, dirent-ils, qu'aucun désordre, même involontaire, qu'aucune réjouissance mal vue par l'Église, n'afflige les yeux de la Vierge qui nous a visités. »

VII.

Le Préfet, sentait de plus en plus tout moyen coercitif lui échapper par suite de cette tranquillité surprenante, de cette paix aussi irritante que merveilleuse, qui régnait d'elle-même parmi ces foules innombrables. Pas même un accident matériel. Rien. Il fallait retourner sur ses pas dans la voie suivie jusqu'alors et laisser franchement les populations libres, ou bien en venir purement et simplement à la violence et à la persécution et élever devant ces multitudes, en inventant un prétexte quelconque, des barrières arbitraires. Il fallait reculer ou aller plus avant.

D'autre part, la variété et la soudaineté des guérisons opérées paraissaient à beaucoup de bons esprits, assez mal expliquées par les propriétés thérapeutiques et minérales de la Source nouvelle. On contestait la rigueur de la décision scientifique portée par M. Latour de Trie. Un chimiste du pays, M. Thomas Pujo, prétendait que cette eau n'était que de l'eau ordinaire, et qu'elle n'avait par elle-même aucune propriété médicale. Plusieurs professeurs très-compétents de ces contrées confirmaient ces assertions. La Science commençait à déclarer entièrement erronée l'analyse de Trie. Ces rumeurs avaient pris une telle consistance que le Conseil municipal de Lourdes s'en émut. Le Maire ne put, devant le vœu unanime, se

refuser à faire faire une seconde étude des eaux de la Source. Sans consulter le Préfet, ce qui lui sembla inutile (tant il était personnellement convaincu de l'exactitude des recherches de M. Latour), il fit rendre par le Conseil municipal une délibération l'autorisant à charger un des grands chimistes de notre époque, M. le professeur Filhol, d'une nouvelle et définitive analyse. Le Conseil vota en même temps les fonds nécessaires pour les honoraires du célèbre savant [1].

[1] L'an 1858, et le 3 juin, le Conseil municipal de la ville de Lourdes, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. A. Lacadé, maire.

Étaient présents : MM. Normande, Capdevielle, adjoints, Claverie, Latapie, Cousté, Duprat, Dupot, Rouy, Rives Jean, Labayle, Gesta, Lepère, Pagès.

M. le Maire, après avoir ouvert la séance, a exposé au conseil les faits suivants :

On a découvert à Lourdes, sur la rive gauche du Gave, une eau que l'on dit avoir des vertus curatives spéciales.

Cette eau a été succintement analysée par M. Latour, chimiste distingué de ce département, *qui lui a reconnu des propriétés telles que la science médicale pourrait peut-être la classer au nombre des eaux qui font la richesse de ce pays.*

La Ville a un grand intérêt à connaître les principes qui la constituent ainsi que sa propriété.

Dans ces circonstances, je viens vous demander l'autorisation de la soumettre de nouveau à une analyse.

Le Conseil considérant que la proposition faite par M. le Maire doit être accueillie;

Considérant que l'analyse à laquelle M. Latour s'est livré constate que cette eau paraît avoir des principes minéraux·

Considérant qu'ayant déjà l'opinion de M. Latour, l'intérêt bien entendu de la commune est de la faire analyser de nouveau par un autre chimiste aussi distingué, afin d'avoir l'opinion de deux hommes spéciaux;

A délibéré que M. le Maire était autorisé à faire faire l'analyse de cette eau par M. Filhol, chimiste à Toulouse, et lui payer ses honoraires au moyen des fonds libres...

N'ayant plus rien à soumettre au Conseil, M. le Maire a levé la séance, et les délibérants ont signé. (*Suivent les signatures.*)

Monsieur Filhol, conformément au désir du Conseil municipal, qui a toute confiance dans vos lumières, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien analyser une eau provenant d'une Source, *découverte depuis peu dans cette ville....* (Lettre de M. Lacadé, maire, à M. Filhol. *Archives de la mairie de Lourdes*, n. 129).

M. Filhol était un homme autorisé dans la science moderne, et son verdict devait évidemment être sans appel. Qu'allait être son Analyse? M. le Préfet n'était point assez chimiste pour le savoir. Mais nous croyons, sans grande crainte de nous tromper, qu'il devait être inquiet. Le verdict de l'éminent professeur de chimie à la Faculté de Toulouse pouvait déranger en effet les combinaisons et les plans de M. Massy. Il était urgent de se presser. Là encore, il fallait reculer ou aller plus avant.

Au milieu de ces passions si diverses et de ces multiples calculs, on n'avait point manqué de tenter sur Bernadette de nouvelles épreuves aussi inutiles que les précédentes.

Elle se préparait à faire sa première communion, et elle la fit le 3 juin, jeudi de la Fête-Dieu. C'était le jour même où le Conseil municipal de Lourdes chargeait M. Filhol d'analyser la Source mystérieuse, jaillie naguères sous la main de la Voyante en extase. Dieu entrant dans ce cœur d'enfant et de jeune fille faisait aussi l'analyse d'une onde pure, et nous imaginons qu'il dut admirer et bénir, dans cettte âme virginale, la source la plus fraîche et le plus limpide cristal.

Malgré la retraite où elle eût aimé à se cacher et à se recueillir, on continuait à la visiter. Elle était toujours l'enfant innocente et simple dont nous avons essayé de tracer le portrait. Par sa candeur, par son éclatante bonne foi, par son parfum délicat de sainteté paisible, elle charmait tous ceux qui l'approchaient.

Un jour, une dame, après s'être entretenue avec elle, voulut, dans un mouvement de vénération enthousiaste assez concevable pour ceux qui ont connu

Bernadette, échanger son chapelet de pierres précieuses contre celui de l'enfant :

« — Gardez le vôtre, madame, répondit-elle en montrant son modeste instrument de prières. Voici le mien; et je ne veux point le changer. Il est pauvre comme moi et convient mieux à mon indigence.

Un ecclésiastique essaie de lui faire accepter une pièce d'argent. Elle refuse, il insiste. Nouveau refus, si formel qu'une plus longue insistance semble inutile. Le prêtre pourtant ne se tient pas pour battu :

— Prenez, dit-il : ce ne sera point pour vous, ce sera pour les pauvres, et vous aurez le plaisir de faire l'aumône.

— Faites-la de vos mains à mon intention, M. l'abbé : et cela vaudra mieux que si je la faisais moi-même, répondit l'enfant.

La pauvre Bernadette entendait servir Dieu gratuitement, et remplir, sans sortir de sa noble pauvreté, la mission qu'elle avait reçue d'en haut. Et cependant, elle et sa famille manquaient quelquefois de pain.

En ces jours-là, le traitement de M. le Préfet, baron Massy, fut élevé à 25,000 francs[1]. Le Jacomet reçut une gratification. Le Ministre des Cultes, dans une lettre qui fut communiquée à plusieurs fonctionnaires, témoignait au Préfet de sa haute satisfaction, et, le louant de tout ce qu'il avait fait jusque-là, il le pressait de prendre des mesures énergiques, et ajoutait qu'il fallait en finir à tout prix avec la Grotte et les miracles de Lourdes[2].

[1] L'*Ere Impériale* du 13 mai annonce cette nouvelle. Le décret doit dater du commencement du mois.

[2] Cette lettre de M. Rouland dont nous n'avons pu, malgré nos

De ce côté-là comme de tous les autres, il fallait reculer ou aller plus avant.

Qu'y avait-il à faire cependant?

VIII.

Le plan de l'œuvre divine se déroulait peu à peu avec sa logique admirable et puissante. Mais personne en ce moment, et M. Massy moins que tout autre, n'apercevait, quelque manifeste qu'elle fût, l'invisible main de Dieu qui dirigeait toutes choses. Ce n'est point du milieu de la mêlée qu'on peut juger de l'ordre de bataille. Le malheureux Préfet engagé dans une voie fausse ne voyait en tout ce qui se passait qu'une irritante série d'incidents fâcheux et une inexplicable fatalité. Otez Dieu de certaines questions et vous rencontrez l'inexplicable.

La marche des événements, lente mais irrésistible, renversait successivement toutes les thèses de l'incrédulité et forçait cette misérable philosophie humaine à battre en retraite et à abandonner un à un tous ses retranchements.

Les Apparitions avaient eu lieu. La Libre-Pensée les avait tout d'abord niées absolument, en accusant la Voyante de n'être qu'un instrument et de se livrer à une supercherie intéressée. Cette thèse n'avait pas tenu devant l'examen de l'enfant, dont la véracité s'imposait.

L'incrédulité, débusquée de cette première position,

efforts, nous procurer le texte, fut communiquée à diverses personnes, et toutes les correspondances que nous avons en main en parlent et la relatent dans les termes mêmes que nous venons d'employer.

s'était rabattue sur l'hallucination et la catalepsie. — « Elle croit voir : elle ne voit pas. Il n'y a rien. »

La Providence cependant avait ramassé des quatre coins de l'horizon ses milliers et ses milliers de témoins autour de l'enfant en extase; et, le moment venu, elle avait donné à la vérité des récits de Bernadette une attestation solennelle, en faisant jaillir publiquement une Source miraculeuse devant le regard émerveillé des multitudes accourues.

— Il n'y a pas de source, avaient dit les incroyants. C'est un suintement, une flaque d'eau, une mare : tout ce que l'on voudra, tout, excepté une source.

Mais à mesure qu'ils la niaient publiquement et solennellement, la Source grandissait en quelque sorte comme un être vivant, et prenait des proportions prodigieuses. Plus de cent mille litres par jour sortaient de l'étrange rocher.

— C'est le hasard! c'est une circonstance bizarre, avait balbutié l'incrédulité éperdue et reculant d'heure en heure.

Et voilà que, — les choses suivant leur invincible cours, — les guérisons les plus éclatantes avaient aussitôt attesté de toutes parts le caractère miraculeux de la Source et donné une nouvelle et décisive preuve de la divine réalité de l'Apparition toute-puissante, dont le geste avait fait jaillir cette Fontaine de Vie sous la main d'une simple mortelle.

Le premier mouvement des philosophes avait été de nier les guérisons comme ils avaient nié tout d'abord la sincérité de Bernadette, comme ils avaient nié l'existence de la Source.

Et soudain les guérisons étaient devenues si nom-

breuses, si notoires, que ce monde ennemi avait été forcé de battre encore en retraite et de les admettre.

— Eh bien! soit, il y a des guérisons, mais elles sont minérales : la Source a des vertus thérapeutiques, s'était écriée l'incrédulité, en tenant à la main je ne sais quel semblant d'analyse chimique. Et alors les guérisons foudroyantes s'étaient multipliées, absolument inexplicables par une telle hypothèse; et en même temps, de divers côtés, plusieurs chimistes consciencieux et éclairés s'étaient levés, déclarant hautement que la source de Massabielle n'avait *par elle-même* aucune vertu minérale, que c'était de l'eau ordinaire et que l'analyse tout à fait officielle de M. Latour de Trie, était quelque peu officieuse.

Chassés de la sorte de tous les retranchements où, de défaite en défaite, ils s'étaient réfugiés; poursuivis par la fulgurante évidence des faits; écrasés par le poids de leurs aveux; ne pouvant reprendre ces aveux successifs et forcés, publiquement enregistrés dans leurs propres journaux, qu'avaient à faire les philosophes et les libres-penseurs? Les Libres-Penseurs et les Philosophes n'avaient qu'à rendre humblement les armes à la Vérité. Ils n'avaient qu'à baisser la tête, à plier les genoux et à croire; ils n'avaient qu'à faire ce que font, quand le divin froment vient peu à peu remplir leur alvéole, les épis mûrs dont parle l'auteur des *Essais* : « Il est advenu, dit Montaigne, il est advenu aux gents véritablement sçavants ce qui advient aux épics de bled ; ils vont s'eslevant et se haulsant la teste droicte et fière tant qu'ils sont vuides ; mais quand ils sont pleins et grossis de grains en leur maturité, ils commencent à s'humilier et baisser les cornes; pareillement les hom-

mes ayant tout essayé, tout sondé... ont renoncé à leur présumption et recogneu leur condition naturelle [1]. »

Peut-être les philosophes de Lourdes n'avaient-ils pas l'intelligence assez ouverte ou assez forte pour recevoir et appréhender le bon grain de la Vérité. Peut-être l'orgueil les rendait-il inflexibles et rebelles à l'évidence manifeste. Toujours est-il que, sauf l'heureuse exception de quelques-uns qui se convertirent, il ne leur advint point ce qui advient « aux gents véritablement sçavants » et qu'ils continuèrent à garder l'attitude « haulte et fière » des épis vides.

Non-seulement leur attitude demeura telle ; mais l'impiété, honteusement pourchassée d'argutie en argutie, de sophisme en sophisme, de mensonge en mensonge, et acculée jusqu'à l'absurde, se démasqua brusquement et montra son vrai visage. Elle passa, voulons-nous dire, du domaine de la discussion et du raisonnement, qu'elle avait tenté d'usurper, dans celui de l'intolérance et des actes violents, qui est le sien propre.

Le baron Massy, parfaitement au courant de l'état des esprits, comprit alors avec sa rare sûreté de coup d'œil que, s'il prenait des mesures arbitraires et recourait franchement à la persécution, il aurait, dans l'exaspération des libres-penseurs, battus à outrance, humiliés et furieux, un appui moral considérable.

De son côté aussi, il avait été vaincu jusque-là dans la lutte analogue, sinon identique, qu'il avait entreprise contre le Surnaturel. Tous ses efforts avaient échoué.

Parti du fond d'une roche déserte et annoncé par la

[1] Montaigne. *Les Essais*, liv. II, ch. XII.

voix d'une enfant, le Surnaturel s'était mis en marche, renversant tous les obstacles, entraînant les foules, et conquérant sur son passage les clameurs enthousiastes, les prières, les cris de reconnaissance et les acclamations de la foi populaire.

Encore une fois, que restait-il à faire?

Il restait à se roidir contre l'évidence et à faire violence à la multitude.

IX.

Au milieu de toutes ces péripéties, la question des écuries de la Préfecture s'était de plus en plus animée et avait porté à son comble l'exaspération du Préfet. On était arrivé au mois de juin. La saison des eaux thermales commençait : elle allait amener aux Pyrénées les baigneurs et les touristes de toute l'Europe, et les rendre témoins du scandale que faisait le Surnaturel dans le département administré par le baron Massy. Les instructions de M. Rouland devenaient des plus pressantes et poussaient aux coups d'autorité. Le 6 juin, M. Fould, ministre des Finances, se rendant à sa terre, s'arrêta à Tarbes et conféra longuement avec M. Massy. Le bruit courut que leur conférence avait eu pour sujet les événements de la Grotte.

Le fait d'aller boire à une Source en passant sur les communaux de la Ville n'avait cependant aucun caractère criminel aux yeux de la Loi. Le génie des adversaires de la Superstition devait donc, avant toutes choses, inventer un prétexte. L'arbitraire n'a pas en France

droit officiel de cité comme en Russie, comme en Turquie, et il a besoin d'un masque légal.

L'habile Préfet eut à ce sujet une inspiration aussi ingénieuse que simple. Le terrain des Roches Massabielle appartenant à la commune de Lourdes, le Maire, comme administrateur, pouvait défendre d'y entrer sous un motif quelconque ou même sans motifs, de même qu'un propriétaire interdit, quand il lui plaît et à qui il lui plaît, d'entrer sur sa terre et dans sa maison. Une telle défense, publiquement édictée, créait pour chaque visiteur un délit caractérisé, le délit de violation de propriété.

Par cette très-habile mesure on transformait un acte, absolument innocent en lui-même, en un fait délictueux, passible des peines voulues par la Loi.

Tout le plan du baron Massy gravita autour de cette idée.

Ce plan une fois trouvé, le Préfet se décida à agir et à faire du despotisme.

Le lendemain, le Maire de Lourdes reçut l'ordre de prendre l'arrêté suivant :

« Le MAIRE de la ville de Lourdes,

« *Vu les instructions à lui adressées par l'Autorité* « *supérieure ;*

« Vu les lois du 14, 22 décembre 1789, du 16-24 août « 1790, du 19-22 juillet 1791, et celle du 18 juillet « 1837, sur l'Administration Municipale;

« Considérant qu'il importe, *dans l'intérêt de la Re-* « *ligion*, de mettre un terme aux scènes *regrettables* « qui se passent à la Grotte de Massabielle, sise à « Lourdes, sur la rive gauche du Gâve;

« Considérant, d'un autre côté, que *le devoir de Maire*
« *est de veiller à la santé publique locale* ;

« Considérant qu'un grand nombre de ses adminis-
« trés et de personnes étrangères à la commune vien-
« nent puiser de l'eau à une Source de ladite Grotte ;

« Considérant qu'*il y a de sérieuses raisons de pen-*
« *ser que cette eau contient des principes minéraux,*
« et qu'il est prudent, avant d'en permettre l'usage,
« d'attendre qu'une analyse scientifique fasse connaître
« les applications qui en pourraient être faites par la
« Médecine ; que d'ailleurs, la *Loi soumet l'exploitation*
« *des Sources d'eau minérale à l'autorisation préa-*
« *lable du Gouvernement,*

ARRÊTE :

Article premier.

« Il est défendu de prendre de l'eau à la dite Source.

Art. 2.

« Il est également interdit de passer sur le communal
« dit « rive de Massabielle. »

Art. 3.

« Il sera établi à l'entrée de la Grotte une barrière
« pour en empêcher l'accès.

« Des poteaux seront également placés qui porte-
« ront ces mots : Il est défendu d'entrer dans cette
« propriété.

Art. 4.

« Toute contravention au présent Arrêté sera pour-
« suivie conformément à la Loi.

Art. 5.

« M. le Commissaire de Police,
« La Gendarmerie,
« Les Gardes-Champêtres,

Et les Autorités de la commune,

« Demeurent chargés de l'exécution du présent Arrêté.

« Fait à Lourdes, en l'hôtel de la Mairie, le 8 juin 1858

« *Le maire*, A. LACADÉ,

« Vu et approuvé :

« *Le préfet*, O. MASSY. »

X.

Ce ne fut pas sans quelque hésitation que M. Lacadé consentit à signer un pareil Arrêté et à se charger de l'exécution d'une semblable mesure. Sa nature un peu incertaine, amie du juste-milieu et se plaisant à nager, comme l'on dit, entre deux eaux, devait s'effrayer d'un acte d'hostilité aussi accentué contre l'étrange puissance qui planait invisiblement sur tous les événements dont la Grotte de Lourdes était le centre. D'un autre côté, comme cela doit toujours être, le Maire aimait ses fonctions ; et il était, prétendaient les méchants, un peu épris de son écharpe. Il lui fallait cependant devenir l'instrument des violences préfectorales ou résigner les honneurs de la mairie. Bien que, sans sourire un peu des humaines faiblesses, on ne puisse la qualifier de grave, l'alternative était embarrassante pour le premier magistrat de Lourdes. M. Lacadé espéra tout concilier, en demandant, comme condition de sa signature, à M. le préfet Massy, d'insérer en tête de l'Arrêté et comme première phrase : « *Vu les instructions à lui adressées par l'Autorité supérieure.* »

— De la sorte, disait le Maire, ma responsabilité et

entièrement dégagée vis-à-vis du public et vis-à-vis de moi-même. Je n'ai pris aucune initiative, je demeure neutre. Je ne commande pas, j'obéis. Je ne donne pas cet ordre, je le reçois. Je n'édicte pas cette mesure, je l'exécute. Tout pèse sur mon chef immédiat, le Préfet.

De la part d'un soldat et dans un régiment en ligne, un tel raisonnement eût été irréprochable.

Une fois rassuré de la sorte, M. Lacadé veilla à l'exécution de l'Arrêté préfectoral. Il le fit publier à son de trompe et afficher dans toute la Ville. En même temps, sous la protection de la main armée et sous la direction de Jacomet, des barrières furent élevées autour des Roches Masabielle, de façon à empêcher complétement, à moins d'effraction ou d'escalade, tout accès à la Grotte et à la Source miraculeuse. Des poteaux avec des inscriptions furent plantés çà et là, à tous les points par où on pouvait pénétrer sur le terrain communal qui entourait les Roches vénérées. Ils portaient défense d'entrer sur ce terrain sous peine de poursuites devant les tribunaux. Des Sergents de ville et des Gardes veillaient jour et nuit, se relevant d'heure en heure, et dressant des procès-verbaux contre quiconque franchissait les poteaux pour aller s'agenouiller aux environs de la Grotte.

XI.

Il y avait à Lourdes un Juge de Paix. Cet homme se nommait Duprat. Il était aussi acharné contre la Superstition que les Jacomet, les Massy, les Dutour et autres autorités constituées. Ce juge, ne pouvant en de telles

circonstances condamner les délinquants qu'à une amende minime, imagina un moyen détourné de rendre l'amende énorme et véritablement redoutable pour les pauvres gens qui, de tous côtés, venaient prier devant la Grotte et demander à la Vierge, celui-ci, le retour d'une santé perdue ; celui-là, la guérison d'un enfant bien-aimé; un troisième, quelque grâce spirituelle, quelque consolation à une grande douleur.

M. Duprat, agissant au correctionnel, condamnait ces malfaiteurs à cinq francs d'amende. Mais, par une conception digne de son génie, il englobait en un seul jugement tous ceux qui avaient violé la défense préfectorale, soit en faisant partie de la même foule, soit même, paraît-il, en se rendant à la Grotte dans le cours de la même journée. Et il prononçait contre eux tous une condamnation *solidaire* aux dépens. De sorte que, pour peu que cent ou deux cents personnes se rendissent ainsi aux Roches Massabielles, chacune d'elles se trouvait exposée à payer non-seulement pour elle-même, mais pour les autres, c'est-à-dire à verser une somme de 500 à 1,000 francs. Et cependant, comme la condamnation individuelle et principale n'était que de cinq francs, la décision de ce magistrat était sans appel devant un tribunal supérieur et il n'y avait aucun moyen de la faire réformer. Le juge Duprat était tout-puissant, et c'est ainsi qu'il usait de sa toute-puissance [1].

[1] Voici la formule d'un de ces jugements :

Le Tribunal de simple police du canton de Lourdes a rendu le jugement suivant :

Entre M. Jacomet, Commissaire de Police du canton de Lourdes, remplissant les fonctions de Ministère public près ce tribunal, demandeur, comparant en personne d'une part;

Et le sieur D. domicilié à Auch. demoiselle M. C. demeurant

XII.

Une si brutale intervention du Pouvoir dans la grave question qui s'était posée depuis quelques mois sur les rives du Gave, impliquait de la part des Gouvernants

à Lectoure, dame B. propriétaire et rentière domiciliée à Bordeaux, etc., etc., défendeurs et défaillants d'autre part;

En fait

Par exploit de Jean-Baptiste Ader, huissier à Auch, en date du... visé pour timbre et enregistré en *debet* à Auch le même jour, de Jean Escoubart, huissier à Lectoure, le six du même mois, de Alpinier huissier à Bordeaux, en date du... visé pour timbre et enregistré à Bordeaux le six du même mois.

Ont été assignés à comparaître le... 1858, à 10 heures du matin, à l'audience du tribunal de simple police du canton de Lourdes, Hautes-Pyrénées, pour s'y voir condamner aux peines et amendes portées par la Loi, pour avoir contrevenu le... à l'Arrêté de M. le maire de Lourdes en date du 8 juin 1858, approuvé par M. le préfet des Hautes-Pyrénées, le 11 du même mois, qui interdit l'accès de la Grotte de Massabielle et du terrain contigu, ainsi que cela résulte du procès-verbal dressé par M. le Commissaire de Police du canton de Lourdes en date du 23 août 1858, visé pour timbre et enregistré en *debet* le 26 du même mois, etc.

A l'audience de ce jour, les prévenus ci-dessus dénommés ont été appelés par l'huissier de service. Aucun d'eux n'a répondu ni personne pour eux.

Lecture a été faite par le greffier du procès-verbal du...

M. le Commissaire de Police a conclu à ce qu'il nous plaise, condamner le sieur D., demoiselle M. C., dame B. et D. L., etc., etc. chacun en cinq francs d'amende et solidairement aux dépens

Attendu qu'il est établi dans le procès-verbal du ... que M. le Commissaire de Police étant en surveillance pour l'exécution de l'Arrêté de M, le maire de la ville de Lourdes, qui a interdit l'accès de la Grotte de Massabielle et du terrain contigu, il a vu venir vers lui, les susnommés; qu'à leur arrivée près de lui M. le commissaire de Police leur a donné connaissance de l'Arrêté de M. le maire et leur a fait reconnaître le poteau sur lequel est écrite la défense de pénétrer sur la propriété communale et d'aller à la Grotte de Massabielle qui s'y trouve située. Que le sieur D. a répondu qu'ils entendaient arriver à la Grotte, qu'ils subiraient les

non-seulement la négation de l'événement surnaturel, mais la négation même de sa possibilité. Étant admise en effet, pour un seul instant, la *possibilité* de l'Apparition, les mesures administratives eussent été tout autres. Elles auraient eu pour but l'examen, tandis qu'elles ne tendaient visiblement qu'à l'étouffement de la question.

Il y avait un fait absolument certain : les guérisons. Qu'elles fussent produites par la nature minérale et thérapeutique des eaux, par l'imagination des malades, ou bien en vertu d'une action miraculeuse, ces guéri-

conséquences de la contravention et que la force seule pourrait les empêcher de descendre. Que M. le Commissaire de Police ne voulant pas employer la force a demandé à ces personnes présentes, leurs noms prénoms et domiciles; qu'elles ont déclaré par écrit se nommer...

Attendu que les faits rapportés ci-dessous établissent la contravention prévue et punie par les dispositions de l'art. 471, n° 15 du Code pénal;

Attendu que l'arrivée sur le communal et devant la Grotte Massabielle desdits prévenus venant ensemble de Lourdes établit que la contravention a été commise conjointement et d'accord entre tous les prévenus ;

Attendu que les prévenus condamnés doivent supporter les dépens ;

Attendu qu'il est de principe que les auteurs et complices d'une même contravention doivent être condamnés solidairement aux dépens, ainsi que les personnes civilement responsables;

Par ces motifs

Nous juge de Paix, jugeant en matière de police, avons condamné et condamnons par défaut et *en dernier ressort*, le sieur D. M. C. domicilié à Auch, M. C. domiciliée à Lectoure, dame B. propriétaire et rentière domiciliée à Bordeaux et D. L. enfant mineur, domicilié à Bagnères-Adour, etc., etc. chacun à cinq francs d'amende *et solidairement aux dépens*, en conformité des art. 471 n° 15 du Code pénal, 162 du Code d'instruction criminelle et 156 du décret du 11 juin 811 et 1384 du Code Napoléon.

Duprat, *juge de Paix.*

sons étaient manifestes et reconnues officiellement par les incrédules eux-mêmes, lesquels ne pouvant les nier cherchaient seulement à les expliquer d'une façon naturelle.

On comptait par centaines ou par milliers des témoins loyaux et à l'abri de tout soupçon qui disaient avoir été guéris par l'usage des eaux de la Grotte. Il ne s'en rencontrait pas un seul à qui elles eussent été funestes, et qui en eût éprouvé quelque mal. Pourquoi donc ces mesures prohibitives, ces barrières élevées, cette force armée et menaçante, ces persécutions? — Pourquoi, puisqu'on se permettait de telles mesures, ne pas être logique jusqu'au bout? Pourquoi ne pas fermer tout pèlerinage où un malade a retrouvé la santé, toute église où un homme en prières a cru recevoir une grâce de Dieu?

C'est ce qu'on se demandait de toutes parts.

« Si Bernadette, disaient quelques-uns, avait, sans parler en rien de Visions ou d'Apparitions, découvert purement et simplement une Source minérale possédant de puissantes vertus curatives, quelle autorité assez barbare eût empêché les malades d'aller y boire? Sous le règne de Néron on ne l'eût osé: sous tous les régimes on voterait une récompense à l'enfant. Mais ici, les malades s'agenouillent avant de prier, et les subalternes à galons de laine, d'argent ou d'or, qui se couchent à plat ventre devant les maîtres, n'aiment pas que l'on se prosterne devant Dieu. Telle est la cause. C'est la prière que l'on poursuit. »

— Mais la Superstition? disaient les libres-penseurs.

— L'Église n'est-elle pas là pour y veiller et pour défendre les fidèles contre l'erreur? Laissez-la agir

dans son domaine, et ne transformez pas en concile le conseil de Préfecture, et en Pape infaillible un Préfet ou un Ministre. Quel désordre a été produit? Aucun Quel mal a eu lieu qui justifie vos mesures et vos prohibitions? Aucun. La Source mystérieuse n'a fait que du bien. Laissez les populations croyantes aller y boire, si cela leur plaît. Laissez-leur la liberté de croire, de prier, de guérir ; la liberté de se tourner vers Dieu, et de demander aux puissances d'en haut l'allégement de leurs douleurs. Libres-penseurs, tolérez la libre prière.

Mais ni la philosophie anti-chrétienne, ni le pieux Préfet des Hautes-Pyrénées ne consentaient à tenir compte de ce cri unanime, et les rigueurs suivaient leur cours.

L'intolérance que les ennemis du Christianisme reprochent, si complétement à tort, à l'Église catholique, est leur passion dominante. Ils sont essentiellement tyrans et persécuteurs.

LIVRE SEPTIÈME

I.

Le Clergé continuait à ne pas se rendre à la Grotte et à se tenir entièrement en dehors du mouvement. Les ordres de Mgr Laurence à ce sujet étaient strictement observés dans tout le diocèse.

Les populations, cruellement agitées par les persécutions administratives, se tournaient avec anxiété vers les autorités ecclésiastiques chargées par Dieu de la conduite et de la défense des Fidèles, et elles s'attendaient à voir l'Évêque protester énergiquement contre la violence faite à leur liberté religieuse.

Attente vaine. Monseigneur gardait un silence absolu, et laissait faire le Préfet. Bien plus, M. Massy faisait imprimer dans ses journaux qu'il agissait de concert avec l'autorité ecclésiastique, et, à la stupéfaction générale, l'Évêque ne démentait point une telle assertion. L'âme des peuples était troublée.

Déjà, dès les commencements, la foi ardente des multitudes avait peu compris l'extrême prudence du Clergé. Au point où en étaient les événements, après tant de preuves de la réalité des Apparitions de la Vierge, après le jaillissement de la Source, après tant de guérisons et de miracles, cette réserve excessive de

l'Évêque en présence d'un Pouvoir persécuteur leur paraissait une inexplicable défection. Le respect qu'on avait pour son caractère ou pour sa personne ne suffisait pas complétement pour contenir l'expression des murmures populaires.

Pourquoi ne pas se prononcer sur le fait, alors que les éléments de certitude affluaient de toute part? Pourquoi au moins ne pas ordonner une enquête, une étude de la question, un examen quelconque pour guider la foi de tous et l'empêcher de s'égarer? Les événements qui suffisaient pour bouleverser le Pouvoir civil et pour soulever d'innombrables populations n'étaient-ils donc pas dignes de l'attention de l'Évêque? Le silence obstiné du prélat n'autorisait-il pas le Préfet à agir comme il le faisait? Si l'Apparition était fausse, l'Évêque ne devait-il pas éclairer les Fidèles et arrêter l'erreur à son début? Si elle était vraie, ne devait-il pas s'opposer à la persécution des croyants et défendre avec courage l'œuvre de Dieu contre la malice des hommes? Une simple démarche de l'Évêque, une enquête n'eût-elle pas empêché le Préfet d'entrer dans la voie des persécutions où il s'était enfin engagé? Les Prêtres et l'Évêque étaient-ils donc sourds à tant de prières et de cris de reconnaissance qui s'élevaient des pieds de cette Roche à jamais célèbre où la Mère du Dieu crucifié avait posé son pied virginal? La Lettre avait-elle tué l'Esprit? Étaient-ils, comme les prêtres pharisaïques dont parle l'Évangile, aveugles à la splendeur fulgurante de tant de Miracles? Étaient-ils si occupés à administrer les choses de l'Église et si absorbés par leurs fonctions cléricales, que la main toute-puissante de Dieu, apparaissant hors du temple, fût pour eux un fait inaperçu ou un événement sans

importance? Était-ce donc en de telles circonstances, quand Dieu intervenait et quand les persécuteurs s'élevaient, que l'Évêque, comme dans les processions, devait marcher le dernier?

Cette clameur s'élevait du sein des foules et allait grossissant. Le Clergé était accusé d'indifférence ou d'hostilité, l'Évêque de timidité et de faiblesse.

Par la logique des événements et la pente naturelle du cœur humain, ce vaste mouvement d'hommes et d'idées, si essentiellement religieux dans son principe, menaçait de devenir anti-ecclésiastique. Les multitudes pleines de foi envers la Vierge et la Trinité sainte, mais pleines aussi de mécontentement, irritées contre l'abstention si prolongée du Clergé, tendaient du même coup à courir vers l'Église où réside la force divine, et à déserter la sacristie où, sous le costume sacerdotal, se rencontrent trop souvent les défaillances de l'homme.

Mgr Laurence continuait cependant de demeurer dans son immobile réserve. Quelles étaient les raisons du prélat pour résister à cette voix du peuple qui est quelquefois la voix du Ciel? Était-ce prudence divine? Était-ce prudence humaine? Était-ce sagesse? Était-ce faiblesse?

II.

Croire n'est pas facile. Malgré tant de preuves éclatantes, Mgr Laurence conservait encore des doutes et hésitait à agir. Sa foi très-savante n'allait pas aussi vite que la foi des simples. Dieu qui se montre pour ainsi dire tout d'un coup aux âmes naïves et ignorantes, que les études humaines ne peuvent éclairer, se plaît parfois à imposer une plus longue et plus patiente re-

cherche aux intelligences cultivées et instruites, qui sont capables d'arriver à la vérité par le chemin du travail, de l'examen et de la réflexion. Comme l'apôtre Thomas, refusant de croire aux témoignages des autres Disciples et des saintes Femmes, Mgr Laurence aurait voulu voir toutes choses de ses yeux et les toucher de ses mains. Esprit précis, plutôt incliné vers la pratique que tourné vers l'idéal, nature essentiellement défiante des exagérations populaires, le Prélat était de ceux qui, par je ne sais quel instinct particulier, se refroidissent devant les sentiments passionnés d'autrui et qui supposent volontiers que l'émotion s'égare et que l'enthousiasme se trompe. Bien que, par moments, il fût vivement frappé de tant d'événements extraordinaires, il craignait tellement d'affirmer légèrement le Surnaturel, qu'il eût peut-être risqué de le méconnaître ou de ne le confesser que trop tard, si la grâce de Dieu n'eût tempéré en lui et renfermé dans les limites d'une juste mesure cette pente native que nous venons d'indiquer.

Non-seulement Mgr Laurence hésitait à se prononcer, mais il hésitait même à ordonner une enquête officielle. Évêque catholique, fortement pénétré de la dignité extérieure de l'Église, il avait quelque peur de compromettre la gravité de cette mère du genre humain, en l'engageant prématurément dans le solennel examen de tous ces faits singuliers dont il n'avait pas une connaissance personnelle suffisante, et qui pouvaient, après tout, n'avoir pour base que les enfantillages d'une petite bergère et les vaines illusions de pauvres âmes fanatisées.

Assurément, l'Évêque n'eût jamais conseillé les mesures prises par l'Autorité civile, et il les désapprouvait

vivement. Mais, puisque ce mal était fait, n'était-il pas prudent d'en retirer le bien accidentel qui pouvait en résulter? N'était-il pas sage, — si par hasard il y avait erreur dans les croyances et les récits populaires, — d'abandonner le prétendu fait surnaturel à lui-même et de le laisser se débattre tout seul contre l'hostile examen et les persécutions de M. Massy, des libres-penseurs et des savants, ligués ensemble pour terrasser la Superstition? Donc il fallait attendre, et ne point se hâter d'engager avec le Pouvoir civil un conflit peut-être inutile. « Je dé-« plore comme vous les mesures que l'on prend, » disait l'Évêque dans son intimité, à ceux qui le pressaient d'intervenir; « mais, n'étant point chargé de la Police, ni con-« sulté, je ne puis que laisser faire. Chacun répond de « ses actes.... Je n'ai été pour rien jusqu'ici, ajoutait-il, « dans les actes de l'Autorité civile, relativement à la « Grotte ; et je me félicite de m'en tenir là. Plus tard, « l'Autorité ecclésiastique verra s'il y a quelque chose à « faire[1]. » Dans cet esprit de prudence et d'expectative, l'Évêque ordonna au Clergé diocésain de prêcher hautement le calme aux populations, et d'employer son influence à les faire se soumettre à l'Arrêté du Préfet. Éviter tout désordre matériel, ne créer aucun embarras nouveau, favoriser même, par respect pour le principe d'Autorité, l'exécution des mesures prises au nom du Pouvoir et voir venir les événements, paraissait à l'Évêque le plus sage de tous les partis.

Telles étaient les pensées de Mgr Laurence, ainsi qu'elles ressortent de sa correspondance de cette époque. Telles étaient les considérations qui déterminaient son attitude et qui inspiraient sa conduite.

[1] Lettre de Mgr Laurence au Curé de Lourdes, en date du 11 juin.

Peut-être, s'il avait eu en ce moment la foi puissante des multitudes, eût-il raisonné d'autre sorte. Mais il était bon qu'il raisonnât et qu'il agît ainsi ; il était bon qu'il ne crût pas encore. Et en voici les raisons profondes :

Si Mgr Laurence, dans sa haute prudence d'Evêque, se plaçait au point de vue d'une erreur possible, Dieu, dans sa clairvoyance infinie, se plaçait au point de vue de la certitude immuable de ses actes et de la vérité de son œuvre. Dieu voulait que cette œuvre subît l'épreuve du temps et s'affirmât elle-même en surmontant, sans être secourue par personne, les douloureuses traverses de la persécution. Or, si l'homme de l'Église, si l'Évêque avait cru dès le commencement à la réalité de tant d'Apparitions et de Miracles, eût-il pu résister aux généreux entraînements de son zèle d'apôtre et hésiter un seul instant à intervenir avec énergie contre les persécuteurs des Fidèles, contre les ennemis de l'œuvre divine ? S'il avait eu la foi que la Mère de Dieu était véritablement apparue dans son Diocèse, demandant un temple à sa gloire et guérissant les malades, eût-il pu balancer une seconde entre la volonté de cette Reine éternelle de la Terre et du Ciel et les oppositions misérables d'un Massy, d'un Jacomet ou d'un Rouland ? Non, certes. Avec une telle foi au cœur, l'Évêque comme autrefois saint Ambroise à Milan, ne pouvait que se dresser, la crosse en main et la mître au front, en face du Pouvoir civil. Publiquement, à la tête des croyants, sans nulle crainte des hommes, il fût allé boire à la Source divine, ployer les genoux devant le rocher béni que la Vierge avait sanctifié en le touchant de ses pieds, et poser, en ces lieux déserts, la première pierre d'un temple magnifique à Marie Immaculée.

Mais en défendant de la sorte l'œuvre de Dieu dans

le Présent, le Prélat l'eût infailliblement affaiblie pour l'avenir. L'appui qu'il lui aurait prêté à l'origine l'eût compromise plus tard et rendue suspecte d'émaner, non de Dieu, mais des hommes. Plus l'Évêque se tenait en dehors du mouvement, plus il était rebelle ou même un peu hostile à la foi populaire, et plus l'œuvre surnaturelle montrait sa force en triomphant sans aucune aide extérieure, par elle-même, par sa vérité intrinsèque, par sa puissance propre, et malgré l'animosité ou l'abstention de tout ce qui, en ce monde, porte le nom de Pouvoir.

La Providence avait résolu qu'il en fût ainsi, et que le grand fait de l'Apparition de la Très-Sainte Vierge au dix-neuvième siècle, traversât, comme le Christianisme naissant, les épreuves et les persécutions. Elle voulait que la foi universelle commençât par les petits et les humbles, de façon que là, comme au Royaume du Ciel, les derniers fussent les premiers, et les premiers, les derniers. Il était donc nécessaire, dans la pensée divine, que l'Évêque, bien loin d'avoir l'initiative, fût des plus longs, j'allais dire des plus durs à se rendre, pour ne céder enfin, après tous les autres, qu'à la gravité irrécusable des témoignages et à l'irrésistible évidence des faits.

Et voilà pourquoi Dieu avait, dans ses secrets desseins, placé sur le siége épiscopal du diocèse de Tarbes l'homme éminent et réservé dont nous avons tracé le portrait. Voilà pourquoi il Lui avait plu de ne pas donner tout d'abord à Mgr Laurence la foi en l'Apparition et de le maintenir dans le doute, malgré tant de faits éclatants. Il entrait dans son céleste plan de confirmer en cette circonstance, dans le Prélat, cet esprit de temporisation et de prudence qu'il lui avait si large-

ment départi, et de laisser à son épiscopale sagesse ce caractère de longue hésitation et de lenteur extrême, qu'au milieu de l'effervescence générale les multitudes pouvaient ne pas comprendre, mais dont l'avenir devait manifester aux yeux de tous les admirables résultats et la providentielle utilité.

Le peuple avait la vertu de Foi, mais son ardeur impatiente eût voulu pousser le Clergé à une intervention prématurée. L'Évêque avait la vertu de Prudence, mais ses yeux n'étaient point encore ouverts à la vérité de l'œuvre surnaturelle qui s'accomplissait devant lui et qui frappait tous les regards. La sagesse complète et la juste mesure de toutes choses étaient comme toujours en Dieu seul, qui dirigeait les événements, et dont la main toute-puissante faisait servir à son but et inclinait également à l'ordre immuable de ses desseins la fougue des multitudes et les hésitations du prélat. — Dieu voulait que l'Église, dans la personne de l'Évêque, s'abstînt de tout rôle actif et que, se tenant constamment en dehors de la lutte, elle n'apparût au moment suprême que pour juger souverainement ce grand débat et proclamer la Vérité.

III.

Moins calmes et moins patientes que l'Évêque, emportées par l'enthousiasme des grandes choses qui se passaient sous leurs yeux, et par l'émouvant spectacle des guérisons miraculeuses qui se multipliaient, les populations, cependant, ne se laissaient nullement arrêter par les mesures violentes de l'Administration.

Les plus intrépides, bravant les tribunaux et leurs

amendes, franchissaient les barrières et venaient prier devant la Grotte, après avoir jeté leur nom aux Gardes qui veillaient à l'entrée du terrain communal. Parmi ces Gardes, plusieurs croyaient comme la foule et commençaient, en arrivant, et avant de se mettre en faction, par s'agenouiller à l'entrée du lieu vénéré. Placés entre le morceau de pain que leur donnait leur modeste emploi de Sergent de ville ou de Cantonnier, et la besogne répugnante qu'on leur imposait, ces pauvres gens, dans leur prière à la Mère des indigents et des faibles, rejetaient la responsabilité de la douloureuse consigne qu'ils exécutaient sur les Autorités qui les forçaient d'agir. Malgré cela, ils remplissaient strictement leur tâche et verbalisaient régulièrement contre les délinquants.

Bien que, dans leur zèle impétueux, beaucoup de croyants s'exposassent volontiers au péril pour aller publiquement invoquer la Vierge au lieu de l'Apparition, la jurisprudence de M. Duprat dont l'amende, en apparence de 5 francs, pouvait s'élever, ainsi que nous l'avons expliqué, à des sommes énormes, était faite pour effrayer la multitude. Pour un grand nombre, pour tous ceux du menu peuple, une telle condamnation eût été une ruine complète.

Aussi, la plupart essayaient-ils d'échapper à la rigoureuse surveillance du Pouvoir persécuteur.

Parfois les croyants, respectant les barrières, où tationnaient les Gardes à la frontière du terrain communal, parvenaient à la Grotte par des chemins détournés. Quelqu'un d'entre eux, laissé en arrière. faisait le guet et prévenait, par un signal convenu, de l'arrivée de la Police. Des malades furent ainsi péniblement transportés jusqu'à la Source miraculeuse. L'au-

torité officielle, informée de ces infractions, doubla les postes et intercepta tous les sentiers.

On en vit alors, malgré la violence des eaux, traverser le Gave à la nage pour venir prier devant la Grotte et boire à la sainte Fontaine. La nuit favorisait de telles infractions qui se multipliaient de plus en plus, en dépit du bon vouloir et de l'activité des Agents.

L'influence du Clergé était diminuée, presque compromise, par les raisons que nous avons exposées. Malgré les efforts qu'ils faisaient pour se conformer aux injonctions de l'Évêque, les prêtres étaient impuissants à calmer les esprits agités et à faire comprendre que les actes même arbitraires du Pouvoir devaient être respectés. — « On ne doit respecter que ce qui est respectable » était un mot révolutionnaire qui trouvait partout de l'écho. L'ascendant personnel du Curé de Lourdes, si aimé et si vénéré, commençait à échouer devant l'irritation populaire.

L'ordre était menacé par les mesures mêmes que l'on avait prises sous prétexte de le maintenir. Les populations, froissées dans leurs croyances les plus chères, oscillaient entre la soumission et la violence. Si d'un côté on signait dans toutes les maisons des pétitions à l'Empereur pour demander au nom de la liberté de conscience le retrait de l'Arrêté préfectoral, de l'autre, à trois ou quatre reprises, les planches qui fermaient la Grotte furent brisées nuitamment et jetées dans le Gave. Jacomet s'efforça en vain de découvrir les croyants, peu respectueux pour l'Autorité, qui se livraient à ce délit jusqu'ici inconnu dans nos Codes : la prière nocturne, avec effraction et bris de clôtures.

Souvent on allait, pour éviter le délit, se prosterner contre les poteaux mêmes, à la limite extérieure du terrain communal. C'était une protestation muette contre les mesures de l'Autorité civile, et comme un muet appel au Dieu Tout-Puissant.

Le jour où la Cour de Pau infirma la condamnation prononcée par le tribunal de Lourdes, contre une des trois femmes poursuivies pour d'innocents propos au sujet de la Grotte, et confirma l'acquittement des deux autres, la foule fut énorme aux abords des poteaux. Elle criait victoire. Elle ne put se contenir et franchit la barrière en masses compactes, sans rien répondre aux interpellations et aux cris effarés des agents. La Police, déconcertée par l'échec éprouvé à Pau, et se troublant devant ces milliers d'hommes, recula et laissa passer le torrent. Le lendemain, les ordres et les remontrances du Préfet vinrent reconforter la Police et prescrire une surveillance de plus en plus sévère. On augmenta les forces : on fit entendre aux agents le mot de destitution. La rigueur redoubla.

Des bruits sinistres, absolument faux mais habilement répandus et facilement acceptés par les multitudes, parlaient de prison pour les délinquants. La pénalité réelle ne suffisant pas, on essayait de faire naître dans l'âme des croyants une sorte de terreur par des menaces imaginaires.

D'une façon ou d'une autre, on parvint à empêcher pendant quelques jours le renouvellement des infractions ouvertes.

Parfois, des malheureux, venus de loin, des infortunés en proie à la paralysie, à la cécité, à quelqu'une de ces tristes infirmités que la médecine abandonne,

et que Dieu seul a le secret de guérir, arrivaient chez le Maire, et le suppliaient à mains jointes de leur permettre d'aller chercher une suprême chance de salut à la Source miraculeuse. Le Maire, obstiné dans la consigne préfectorale, et montrant, dans l'exécution des mesures prises, cette énergie de détail par laquelle les natures faibles se trompent elles-mêmes, le Maire refusait, au nom de l'Autorité supérieure, la permission demandée. Cruauté sans excuse, on verbalisait contre les malades.

Le plus grand nombre allait alors sur la rive droite du Gave, en face de la Grotte. Il y avait là, à certains jours, un peuple innombrable, sur lequel on n'avait aucune prise; car le terrain que foulaient ces multitudes appartenait à des particuliers, qui croyaient attirer sur eux la bénédiction du ciel en autorisant les pèlerins à venir s'agenouiller dans ces prairies, et à y prier, les yeux tournés vers le lieu des Apparitions et la Fontaine des Miracles.

Durant ce concours prodigieux, la jeune Bernadette, épuisée par son asthme, fatiguée sans doute aussi par tant de visiteurs, qui voulaient la voir et l'entendre, tomba malade.

Dans son vif désir de calmer les esprits et d'éloigner toute cause d'agitation, Monseigneur profita de cette circonstance pour faire conseiller aux parents d'envoyer Bernadette aux eaux de Cauterets qui sont toutes voisines de Lourdes. C'était un moyen de soustraire la Voyante à ces dialogues, à ces interrogations, à ces récits de l'Apparition dont tout le monde était avide et qui entretenaient l'émotion populaire. Les Soubirons, inquiets de l'état de Bernadette et trouvant, de leur côté, que ces perpétuelles visites la brisaient, la con

fièrent à une tante qui allait elle-même à Cauterets et qui se chargea gratuitement des menues dépenses de ce voyage, d'ailleurs très-peu coûteux à cette époque de l'année où les thermes sont encore presque déserts. Les privilégiés et les riches n'y viennent qu'un peu plus tard et il n'y a guère à Cauterets, pendant le mois de juin, que quelques pauvres gens de la Montagne. Malade, cherchant le silence et le repos, essayant de se soustraire le plus possible à la curiosité publique, Bernadette y prit les eaux pendant deux ou trois semaines.

IV.

A mesure que juin s'inclinait vers son terme, on entrait cependant dans la grande période des eaux pyrénéennes.

Bernadette était retournée à Lourdes chez ses parents.

De tous côtés arrivaient aux stations thermales des baigneurs, des touristes, des curieux, des voyageurs, des explorateurs, des savants venus des mille chemins de l'Europe. Ces sévères montagnes, solitaires et sauvages durant tout le reste de l'année, se peuplaient peu à peu de tout un monde, appartenant généralement à la haute société des grandes villes. A partir de juillet, les Pyrénées sont un faubourg de Paris, de Londres, de Rome, de Berlin. Français et étrangers s'y rencontrent aux buvettes, s'y coudoient dans les salons, s'y promènent par les sentiers, y chevauchent de tous côtés, au bord des gaves ruisselants, sur les cîmes abruptes ou sur le tapis fleuri des vallées pleines d'ombre. Ministres fatigués d'agir, députés et sénateurs fati-

gués d'entendre ou de parler, banquiers, diplomates, commerçants, ecclésiastiques, magistrats, écrivains, gens du monde, viennent faire provision de santé, non-seulement à ces sources illustres, mais encore, et surtout peut-être, à cette atmosphère vive et pure des montagnes, qui donne au sang une activité plus puissante, et à l'esprit je ne sais quoi de plus alerte et de plus délié.

Cette société si variée, ce monde cosmopolite, essentiellement ondoyant et divers, représentait toutes les croyances et toutes les incroyances, toutes les philosophies graves et frivoles, toutes les opinions et tous les systèmes. C'était un microcosme; c'était l'Europe en résumé et en raccourci : l'Europe que, par la suite naturelle des choses et à l'heure voulue, la Providence mettait en présence des événements surnaturels et des miracles qui s'accomplissaient à la porte des Pyrénées. Dieu suivait ses plans éternels. De même qu'autrefois, à Bethléem, il s'était montré aux bergers, bien avant de se montrer aux Rois-Mages; de même, à Lourdes, il avait d'abord appelé les humbles et les petits, les montagnards et les pauvres; et c'était seulement après ceux-là qu'il convoquait le monde riche et brillant, les souverains de la fortune, de l'intelligence et de l'art, au spectacle de son œuvre.

De Cauterets, de Barèges, de Luz, de Saint-Sauveur, des Eaux-Bonnes, de Bagnères-de-Bigorre, les étrangers accouraient à Lourdes. La ville était sillonnée par les équipages étincelants, traînés, comme c'est l'usage dans ces pays, par quatre vigoureux chevaux, harnachés et fanfreluchés de couleurs voyantes et de grelots sonores.

La plupart des pèlerins ou des voyageurs se gardaient bien de respecter les consignes et les barrières. Ils bra-

vaient les procès-verbaux et se rendaient à la Grotte; les uns, par un sentiment de foi religieuse; les autres par un vif sentiment de curiosité. Bernadette recevait d'innombrables visites. On voulait voir et on voyait les personnes guéries. Dans tous les salons des eaux thermales, les événements que nous avons racontés étaient l'objet de toutes les conversations. Peu à peu se formait l'opinion publique, non plus l'opinion de ce petit coin de terre de quarante à soixante lieues qui s'étend à la base des Pyrénées, depuis Bayonne jusqu'à Toulouse où à Foix, mais l'opinion de la France et de l'Europe, représentées en ce moment au milieu des montagnes par des visiteurs de toutes les classes, de toutes les idées et de tous les pays.

Les violences du baron Massy, aussi vexatoires pour la curiosité des uns que pour la piété des autres, étaient hautement blâmées par tous les partis. Ceux-ci les déclaraient illégales, ceux-là les trouvaient inopportunes; tous s'accordaient pour les proclamer absolument impuissantes à vaincre le prodigieux mouvement dont la Grotte et la Source miraculeuse étaient le centre. La constatation de cette impuissance évidente rendait sévères pour le Préfet ceux-là mêmes qui partageaient son horreur du Surnaturel, et qui, à l'origine, eussent volontiers applaudi à sa politique. Les hommes en général, surtout dans la caste des libres-penseurs, jugent les actes du Pouvoir beaucoup plus par les résultats visibles que par des principes philosophiques. Réussir est le plus sûr moyen d'être approuvé. Échouer est un double malheur, car le blâme universel vient presque toujours s'ajouter à la publique humiliation de l'insuccès. M. le baron Massy était atteint par cette double infortune.

Il était des circonstances où le zèle de la Police et le courage civil de Jacomet lui-même étaient mis à de rudes épreuves. D'illustres personnages violaient la clôture. Grave embarras. Un jour, on arrête brusquement un homme, un étranger aux traits accentués et puissants, qui arrivait vers le poteau avec la visible intention d'aller aux Roches Massabielle.

— On ne passe pas.

— Vous allez voir que l'on passe, répond vivement l'inconnu, en entrant sans se troubler sur le terrain communal et se dirigeant vers le lieu de l'Apparition.

— Votre nom? Je vous dresse procès-verbal.

— Je me nomme Louis Veuillot, répondit l'étranger.

Pendant qu'on verbalisait contre le célèbre écrivain, une dame avait franchi la limite à quelques pas en arrière, et était allée s'agenouiller contre la barrière de planches qui fermait la Grotte. A travers les fissures de cette palissade, elle regardait couler la Source miraculeuse et priait. Que demandait-elle à Dieu? Son âme se tournait-elle vers le présent ou vers l'avenir? Priait-elle pour elle-même, ou pour d'autres, qui lui étaient chers et dont la destinée lui était confiée? Implorait-elle les bénédictions et la protection du Ciel pour une personne ou pour une famille? Il n'importe.

Cette femme en prières n'avait pas échappé aux yeux vigilants qui représentaient la politique préfectorale, la magistrature et la police.

L'Argus quitte M. Veuillot et court vers cette femme à genoux.

— Madame, dit-il, il n'est pas permis de prier ici. Vous êtes prise en flagrant délit; vous aurez à en répondre devant M. le Juge de Paix, jugeant au correc-

tionnel et en dernier ressort. Au nom de la Loi, je vous dresse procès-verbal. Votre nom?

— Volontiers, dit la dame : je suis Madame l'Amirale Bruat, Gouvernante de Son Altesse, le Prince Impérial.

Le terrible Jacomet avait plus que personne le sentiment des hiérarchies sociales et le respect des puissances établies. Il ne verbalisa point.

De telles scènes se renouvelaient souvent. Certains procès-verbaux effrayaient les agents du Préfet et eussent probablement effrayé le Préfet lui-même. Chose déplorable : l'Arrêté était violé impunément par les puissants, tandis qu'on sévissait contre les faibles. On avait deux poids et deux mesures.

V.

La question soulevée par les faits surnaturels, par les Apparitions vraies ou fausses de la Vierge, par le jaillissement de la Source, par les miraculeuses guérisons, réelles ou controuvées, ne pouvait cependant, de l'avis de tous, demeurer éternellement en suspens. Il était nécessaire que toutes choses fussent soumises à un examen compétent et sévère. Les étrangers, qui n'étaient dans ces contrées que pour une saison rapide, qui n'avaient point assisté à l'origine de ces événements extraordinaires et qui n'avaient pu, comme les gens du pays, se former une conviction raisonnée, étaient unanimes, au milieu des récits variés et des appréciations diverses qu'ils entendaient de toutes parts, à s'étonner du silence complet et de l'apparente indifférence de l'Autorité ecclésiastique. Autant on blâ-

mait l'intervention du Pouvoir civil, autant on condamnait l'abstention prolongée du Pouvoir religieux personnifié dans l'Évêque.

Les Libres-Penseurs, interprétant à leur gré les longues hésitations et l'attitude du Prélat, se croyaient sûrs de son verdict. Les amis de M. Massy commençaient à crier bien haut que Mgr Laurence était d'accord avec le Préfet sur l'appréciation des événements. Ils rejetaient sur l'Évêque toute la responsabilité des mesures violentes qui avaient été prises. « L'Évêque, disaient-ils, pouvait d'une parole arrêter la Superstition. Il n'avait pour cela qu'à porter tout haut son jugement. L'Autorité civile n'a été forcée d'agir qu'à son défaut. »

Les croyants, devant l'évidence des faits miraculeux, se considéraient également comme certains d'un jugement solennel en faveur de leur foi.

D'autres, en très-grand nombre parmi les étrangers, n'avaient point de conviction ou de parti arrêté, et demandaient à être tirés de leur incertitude par une enquête définitive. « A quoi sert l'Autorité religieuse, disaient-ils, si ce n'est à juger de pareils débats et à fixer la foi de ceux qui, à cause de la distance, du manque de documents ou de toute autre cause, ne peuvent examiner et décider par eux-mêmes ? »

D'incessantes réclamations arrivaient de la sorte à l'Évêché. Au murmure des multitudes se joignait la voix des classes qu'on a coutume d'appeler éclairées, bien que, souvent, les petites lumières de la terre leur fassent perdre de vue la Grande Lumière des Cieux. De toutes parts on demandait une enquête.

Les cures surnaturelles continuaient de se produire.

De cent côtés on adressait à l'Évêché les procès-verbaux authentiques de ces guérisons miraculeuses, signées par de nombreux témoins [1].

Le 16 juillet, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, Bernadette avait entendu en elle-même la voix qui s'était tue depuis quelques mois et qui l'appelait, non plus aux Roches Massabielle, alors fermées et gardées, mais sur la rive droite du Gave, dans ces prairies où la foule se rassemblait et priait, à l'abri des procès-verbaux et des vexations de la Police. Il était huit heures du soir. A peine l'enfant se fut-elle agenouillée et eut-elle commencé la récitation du chapelet, que la très-sainte Mère de Jésus-Christ lui apparut. Le Gave, qui la séparait de la Grotte, avait en quelque sorte cessé d'exister aux yeux de l'extatique. Elle ne voyait devant elle que la Roche bénie, dont il lui semblait être aussi près qu'autrefois, et la Vierge Immaculée qui lui souriait doucement, comme pour confirmer tout le passé et illuminer tout l'avenir. Aucune parole ne sortit des

[1] Nous trouvons dans une lettre de M. le Dr Dozous qui avait suivi de très-près les événements, la liste des diverses maladies chroniques dont il avait constaté l'extraordinaire guérison par l'usage des eaux de la Grotte :

« Céphalagies céphalées; — Affaiblissement de la vue; — Amauroses ou gouttes sereines; — Névralgies chroniques; — Paralysies partielles ou générales; — Rhumatismes chroniques; — Débilités partielles ou générales de l'organisme; — Débilités de la première enfance. Dans ces circonstances l'action curative de l'eau de la Grotte a été si rapide que beaucoup de personnes, à cause de cela, ont d'abord nié la réalité de pareilles guérisons; mais bientôt elles ont été forcées de les accepter comme des faits réels, des vérités incontestables.

« Certaines dermatoses; — Leucorrhées et quelques autres maladies des femmes; — Maladies chroniques des organes digestifs, engorgements du foie, de la rate.

« Goîtres; — Surdités qui tiennent à l'affaiblissement du nerf auditif, etc. etc.

lèvres divines. A un certain moment, Elle inclina la tête vers l'enfant, comme pour lui dire ou un « Au revoir » très-lointain ou un adieu suprême. Puis, Elle disparut et rentra dans les cieux. Ce fut la dix-huitième Apparition : ce devait être la dernière.

Dans un sens différent ou opposé, des faits étranges se produisirent, qu'il importe de signaler. A trois ou quatre reprises quelques enfants et quelques femmes prétendirent avoir des Visions comme Bernadette.

Ces Visions étaient-elles vraïes? la Mystique diabolique essayait-elle de se mêler, pour la troubler, à la Mystique divine? Y avait-il simplement au fond de ces singuliers phénomènes le dérangement d'esprit, l'exaltation ou la perverse espièglerie de quelques méchants enfants? ou bien fallait-il chercher quelque part, se cachant dans une ombre perfide, certaines mains hostiles qui poussaient ces visionnaires en avant pour discréditer les événements miraculeux de la Grotte? Nous ne savons.

La multitude, avec ses milliers de regards fixés sur tous les détails, avec ses intuitions et ses besoins de conclure, fut moins réservée que nous dans ses jugements.

L'hypothèse que les soi-disant visionnaires étaient incités par de sourdes manœuvres de la Police prit aussitôt, à tort ou à raison, dans le public devenu fort défiant, une très-sérieuse consistance. Les deux ou trois enfants qui prétendaient avoir des Apparitions mêlaient à leur récit, d'ailleurs assez incohérent, toutes sortes d'extravagances. Ils escaladèrent un jour la barrière en planches qui fermait la Grotte, et, sous prétexte d'offrir leurs services aux pèlerins, de puiser pour eux de l'eau, de faire toucher leurs chapelets à la Roche bénie, ils

recevaient et s'appropriaient des offrandes. Détail remarquable, Jacomet, à qui il eût été si facile de les arrêter, ne les inquiétait point. Il affectait tantôt de ne pas s'apercevoir de ces scènes étranges, de ces extases, de ces infractions à l'Arrêté, tantôt d'être absent quand elles se produisaient. De ces surprenantes allures du très-habile et très-perspicace Commissaire, chacun avait conclu à une de ces roueries ténébreuses, dont on croit capable, trop souvent peut-être, les hommes de la Police et même ceux de l'Administration. « M. le baron Massy, disait-on, voyant l'opinion publique se retirer de lui, et convaincu par l'expérience de l'impossibilité d'arrêter de front les événements à l'aide de la violence, essaye de les déshonorer dans leur principe en fomentant de faux visionnaires, dont il fera ensuite grand bruit dans les journaux et auprès du Gouvernement. *Is fecit cui prodest.* »

Quoi qu'il en fût de la valeur de ces soupçons, très-probablement injustes, de telles scènes pouvaient troubler les esprits. M. le Curé de Lourdes, ému de ces scandales, se hâta de chasser honteusement du catéchisme les enfants visionnaires, en déclarant que, si de pareils faits se renouvelaient une seule fois, il saurait faire, lui-même, une enquête sévère et en découvrir les véritables instigateurs.

L'attitude et la menace du Curé produisirent un effet subit et radical. Les prétendues visions cessèrent net, et il n'en fut plus question. Elles n'avaient duré que quatre ou cinq jours.

L'abbé Peyramale instruisit l'Évêché de cet incident. Quant à M. Jacomet, il adressa de son côté aux autorités compétentes un rapport hyperbolique et romanesque dont nous aurons plus tard l'occasion de parler.

Cette audacieuse tentative de l'esprit ennemi, essayant de dénaturer et de déshonorer le mouvement, venait s'ajouter à toutes les raisons péremptoires qui pressaient l'Évêque d'agir. Tout se réunissait pour montrer que le moment d'intervenir était arrivé, et pour mettre l'autorité religieuse en demeure d'examiner et de se prononcer.

Des hommes considérables dans le monde chrétien, tels que Mgr de Salinis, archevêque d'Auch; Mgr Thibaud, évêque de Montpellier; Mgr de Garsignies, évêque de Soissons; M. Louis Veuillot, rédacteur en chef du journal l'*Univers*; des personnages moins connus, mais d'une haute notabilité, M. de Rességuier, ancien député; M. Vène, Ingénieur en Chef des Mines, Inspecteur Général des eaux thermales de la chaîne des Pyrénées, et un grand nombre de catholiques éminents, se trouvaient alors dans ces contrées. Tous avaient étudié les faits extraordinaires qui font l'objet de cette histoire; tous avaient vu et interrogé Bernadette; tous avaient cru ou inclinaient à croire. On citait un évêque, des plus vénérés, qui n'avait pu contenir son émotion au récit si vivant, si naïf et si éclatant de vérité de la jeune Voyante. En contemplant cette petite enfant sur le front de laquelle l'ineffable Vierge, Mère de Dieu, avait reposé ses regards, le Prélat n'avait point su résister au premier mouvement de son cœur attendri. Il s'était prosterné lui, prince de l'Église, devant la majesté de cette humble paysanne.

— Priez pour moi, bénissez-moi, moi et mon troupeau, lui dit-il d'une voix étouffée, et se troublant au point de plier les genoux.

— Relevez-vous, Monseigneur! C'est à vous de bénir

cette enfant, s'écria le Curé de Lourdes, présent à cette scène, et prenant vivement l'Evêque par la main pour l'aider à se remettre debout.

Quelque brusque et rapide qu'eût été le mouvement du prêtre, Bernadette l'avait déjà devancé; et, toute confuse en son humilité, elle courbait la tête sous la main du Prélat. L'Évêque la bénit, non sans verser des larmes.

VI

L'ensemble des événements, le témoignage de tant d'hommes graves, le spectacle de leur conviction après examen, étaient faits pour frapper vivement l'esprit clair et sagace de l'Évèque de Tarbes. Mgr Laurence jugea que l'heure était venue de parler, et il sortit enfin de son silence. Le 28 juillet, il rendit l'Ordonnance suivante, qui fut connue immédiatement dans tout le diocèse, et qui produisit une immense émotion; car chacun comprit que la situation extraordinaire dont on était préoccupé depuis si longtemps allait enfin marcher vers sa solution.

ORDONNANCE DE MGR L'ÉVÊQUE DE TARBES, CONSTITUTIVE D'UNE COMMISSION CHARGÉE DE CONSTATER L'AUTHENTICITÉ ET LA NATURE DES FAITS QUI SE SONT PRODUITS, DEPUIS ENVIRON SIX MOIS, A L'OCCASION D'UNE APPARITION, VRAIE OU PRÉTENDUE, DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE DANS UNE GROTTE, SISE A L'OUEST DE LA VILLE DE LOURDES.

« Bertrand-Sévère-Laurence, par la Miséricorde di-
« vine et la grâce du Saint-Siége apostolique, Evêque
« de Tarbes.

« Au Clergé et aux Fidèles de notre diocèse, salut et
« bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Des faits d'une haute gravité se rattachant à la « Religion, qui remuent le diocèse et retentissent au loin, « se sont passés à Lourdes depuis le 11 février dernier.

« Bernadette Soubirous, jeune fille de Lourdes, âgée « de quatorze ans, aurait eu des Visions dans la Grotte « de Massabielle, située à l'ouest de cette ville; la Vierge « Immaculée lui aurait apparu. Une Fontaine y aurait « surgi. L'eau de cette Fontaine, prise en boisson ou en « lotions, aurait opéré un grand nombre de guérisons : « ces guérisons seraient réputées miraculeuses. Des « gens en foule sont venus et viennent encore, soit de « notre diocèse, soit des diocèses voisins, demander « à cette eau la guérison de leurs maux divers, en in- « voquant la Vierge Immaculée.

« L'Autorité civile s'en est émue.

« De toutes parts, et dès le mois de mars dernier, on « demande que l'Autorité ecclésiastique s'explique sur « ce pèlerinage improvisé.

« Nous avons d'abord cru que l'heure n'était pas « venue de nous occuper utilement de cette affaire; « que, pour asseoir le jugement qu'on attend de nous, « il fallait procéder avec une sage lenteur, se défier de « l'entraînement des premiers jours, laisser calmer les « esprits, donner le temps à la réflexion, et demander « des lumières à une observation attentive et éclairée.

« Trois classes de personnes font appel à notre déci- « sion, mais dans des vues différentes :

« Ce sont d'abord celles qui, se refusant à tout exa- « men, ne voient dans les faits de la Grotte et dans les « guérisons attribuées à l'eau de la Fontaine que super- « stitions, jongleries et moyens de faire des dupes. Il « est évident que nous ne pouvons être de leur avis d

« *priori* et sans un sérieux examen : leurs journaux ont « d'abord crié, et bien haut, à la superstition, à la « supercherie, à la mauvaise foi; ils ont affirmé que « les faits de la Grotte avaient leurs raisons d'être dans « un intérêt sordide, une cupidité coupable, et ont ainsi « blessé le sens moral de nos populations chrétiennes. « Le parti de tout nier, d'accuser les intentions est le « plus facile pour trancher les difficultés, nous en con-« venons; mais, outre qu'il est peu loyal, il est dérai-« sonnable et plus propre à irriter les esprits qu'à les « convaincre. Nier la possibilité des faits surnaturels, « c'est suivre une école surannée, c'est abjurer la Reli-« gion chrétienne, et se traîner dans l'ornière de la « philosophie incrédule du siècle dernier. Nous ne « pouvons, nous Catholiques, ni prendre conseil, dans « cette circonstance, auprès des personnes qui dénient « à Dieu le pouvoir de faire des exceptions aux lois « générales qu'il a établies pour gouverner le monde « l'ouvrage de ses mains, ni entrer en discussion avec « elles pour arriver à connaître si tel ou tel fait est sur-« naturel, attendu que, d'*avance*, elles proclament que « le Surnaturel est impossible. Est-ce à dire que nous « repoussons, sur les faits dont il s'agit, une discussion « large, sincère, consciencieuse, éclairée par la science « et ses progrès? Non, certes : nous l'appelons, au con-« traire, de tous nos vœux. Nous voulons que ces faits « soient d'abord soumis aux règles sévères de la cer-« titude qu'admet une saine philosophie ; qu'ensuite, « pour décider si ces faits sont surnaturels et divins, « on appelle à la discussion de ces graves et difficiles « questions, des hommes spéciaux et versés dans les « sciences de la théologie mystique, de la médecine, de « la physique, de la chimie, de la géologie, etc. etc;

« enfin, que la Science soit entendue et qu'elle se pro-
« nonce. Nous désirons avant tout que, pour arriver
« à la vérité, aucun moyen ne soit omis.

« Il est une autre classe de personnes qui n'approu-
« vent ni ne blâment les faits que l'on raconte, mais
« qui suspendent leurs jugements : avant de se pro-
« noncer, elles désirent connaître la décision de l'Au-
« torité compétente, et la sollicitent de tous leurs vœux.

Il est enfin une troisième classe très-nombreuse et
« qui a déjà, sur les faits qui nous occupent, des con-
« victions acquises, quoique prématurées. Elle attend
« avec une vive impatience que l'Evêque diocésain pro-
« nonce en premier ressort sur cette grave affaire. Bien
« qu'elle espère de notre part une décision favorable
« à ses pieux sentiments, nous connaissons assez sa
« soumission à l'Eglise, pour être assuré qu'elle ac-
« cueillera notre jugement, quel qu'il soit, dès qu'il
« lui sera connu.

« C'est donc pour éclairer la religion et la piété de
« tant de milliers de fidèles, pour répondre à un besoin
« public, fixer des incertitudes et calmer les esprits,
« que nous cédons aujourd'hui aux instances qui se
« renouvellent depuis longtemps de toutes parts : nous
« appelons la lumière sur des faits qui intéressent au
« plus haut degré les Fidèles, le culte de Marie, la
« Religion elle-même. Nous avons résolu, à cet effet,
« d'instituer dans le diocèse une Commission perma-
« nente pour recueillir et constater les faits qui se sont
« passés ou qui pourraient se produire encore dans la
« Grotte de Lourdes ou à son occasion, pour nous les
« signaler, nous en faire connaître le caractère, et nous
« fournir ainsi les éléments indispensables afin d'arriver
« à une solution.

« A CES CAUSES,

« Le saint nom de Dieu invoqué,

« Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

« Art. 1er. Une Commission est instituée dans le dio-« cèse de Tarbes, à l'effet de rechercher :

« 1° Si des guérisons ont été opérées par l'usage de « l'eau de la Grotte de Lourdes, soit en boisson, soit « en lotions, et si ces guérisons peuvent s'expliquer na-« turellement, ou si elles doivent être attribuées à une « cause surnaturelle;

« 2° Si les Visions que prétend avoir eues, dans la « Grotte, l'enfant Bernadette Soubirous sont réelles, « et, dans ce cas, si elles peuvent s'expliquer naturelle-« ment, ou si elles revêtent un caractère surnaturel et « divin;

« 3° Si l'objet apparu a fait des demandes, manifesté « des intentions à cette enfant. Si celle-ci a été chargée « de les communiquer, à qui ? et quelles seraient les « demandes ou intentions manifestées?

« 4° Si la Fontaine qui coule aujourd'hui dans la « Grotte existait avant la Vision que Bernadette Soubi-« rous prétend avoir eue.

« Art. 2. La Commission ne nous présentera que des « faits établis sur des preuves solides ; elle nous adres-« sera sur ces faits des rapports circonstanciés contenant « son avis.

« Art. 3. MM. les doyens du diocèse seront les prin-« cipaux correspondants de la Commission; ils sont « priés de lui signaler :

« 1° Les faits qui se seront produits dans leurs doyen-« nés respectifs;

« 2° Les personnes qui pourraient rendre témoignage « sur l'existence de ces faits ;

« 3° Celles qui, par leur science, pourraient éclairer « la Commission ;

« 4° Les médecins qui auraient soigné les malades « avant leur guérison.

« Art. 4. Après renseignements pris, la Commission « pourra faire procéder à des enquêtes. Les témoigna- « ges seront reçus sous la foi du serment. Lorsque les « enquêtes se feront sur les lieux, deux membres, au « moins, de la Commission, s'y transporteront.

« Art. 5. Nous recommandons avec instance à la Com- « mission d'appeler souvent dans son sein des hommes « versés dans les sciences de la médecine, de la physi- « que, de la chimie, de la géologie, etc., afin de les « entendre discuter les difficultés qui pourraient être « de leur ressort à certains points de vue, et de con- « naître leur avis. La Commission ne doit rien négliger « pour s'entourer de lumières et arriver à la vérité, « quelle qu'elle soit.

« Art. 6. La Commission se compose des neuf mem- « bres du Chapitre de notre cathédrale, des Supé- « rieurs de nos grand et petit Séminaires, du Supérieur « des Missionnaires du diocèse, du Curé de Lourdes et « des Professeurs de dogme, de morale et de physique « de notre Séminaire. Le Professeur de chimie de notre « petit séminaire sera souvent entendu.

« Art. 7. M. Nogaro, chanoine-archiprêtre, est nommé « président de la Commission. MM. les chanoines Taba- « riès et Soulé sont nommé vice-présidents. La Com- « mission nommera un secrétaire et deux vice-secré- « taires pris dans son sein.

« Art. 8. La Commission commencera ses travaux « immédiatement, et se réunira aussi souvent qu'elle « le jugera nécessaire.

« Donné à Tarbes, dans notre Palais épiscopal, sous « notre seing, notre sceau et le contre-seing de notre « secrétaire, le 28 juillet 1858.

« † BERTRAND-S^re, ÉVÊQUE DE TARBES.

« Par mandement, FOURCADE, *Chanoine-Secrétaire.*

Monseigneur venait à peine de rendre cette Ordonnance qu'une lettre de M. Rouland, ministre des Cultes, arriva à l'Évêché. Son Excellence conjurait Sa Grandeur d'intervenir et d'arrêter le mouvement.

Pour bien comprendre les termes de cette lettre, il faut que nous retournions un peu en arrière.

VIII

Que la Police ou l'Administration eussent fomenté les faux visionnaires, ou qu'elles fussent les innocentes victimes du soupçon universel, c'est ce qu'il est impossible de savoir d'une façon exempte de doute ; c'est ce qu'il serait plus impossible encore d'établir sur des documents réguliers. En pareille matière, les preuves, quand il y en a, sont presque toujours détruites par des mains intéressées. Il ne reste alors pour parvenir à la vérité, que la physionomie générale des événements et le sentiment unanime du public contemporain, sentiment parfois très-juste assurément, mais souvent aussi empreint de passion et entaché d'erreur. En présence de ces éléments incomplets, de cette ombre mêlée de lumière, et de cette lumière mêlée d'ombre l'historien n'a qu'à raconter les faits authentiques et

avérés, à exprimer sur le reste ses doutes, ses inquiétudes, ses scrupules, et à laisser le lecteur trancher la question et se déterminer pour le plus probable.

Donc, quelle que fût la cause ou la main inconnue qui eût poussé deux ou trois gamins de la rue à faire les visionnaires, M. Jacomet, M. Massy et leurs amis s'étaient empressés de grossir à tous les yeux et d'exploiter bruyamment ces enfantillages. Ils s'efforcèrent d'appeler de ce côté l'attention des multitudes et de la détourner des graves événements, tels que les divines extases de Bernadette, le jaillissement de la Source, la guérison des malades, qui avaient captivé la foi populaire. Quand la bataille est perdue sur un point, les grands stratégistes essayent, par quelque démonstration simulée, d'attirer l'ennemi sur un terrain plein d'embûches et miné à l'avance. C'est ce qu'on appelle « opérer une diversion. »

La brusque disparition des fausses visions et des faux visionnaires devant l'attention en éveil et les clairvoyantes menaces de l'abbé Peyramale, déjoua, dès les premiers jours, les espérances conçues par les profonds tacticiens de la Libre-Pensée.

Le bon sens public demeura ferme sur le vrai terrain de la question et ne se laissa pas tromper. Il n'en fut pas de même de la haute raison de M. le ministre Rouland. Voici comment il advint que ce ferme esprit fut égaré.

Tentant contre la triomphante et irrésistible force des choses un effort désespéré, employant les dernières ressources de leur génie à faire sortir à tout prix de ces minimes incidents une suprême chance de résister enfin à la déroute et de reprendre l'offensive, MM. Ja-

comet et Massy avaient adressé au Ministre des Cultes le plus hyperbolique et le plus fantastique tableau de ces scènes enfantines.

Or, par une illusion assez peu concevable de la part d'un homme d'État, ayant passé par la pratique contemporaine, M. Rouland avait une confiance aveugle dans les rapports officiels. La foi ne se perd pas, quoi qu'on en dise, mais elle se déplace. Le philosophe Rouland n'avait pas foi en Notre-Dame de Lourdes, s'affirmant par des guérisons et par des miracles, mais il avait foi en Massy et en Jacomet. Ces deux Messieurs lui firent donc accroire qu'à l'ombre des Roches Massabielle les enfants en étaient venus à remplir l'office de prêtres, que le peuple, représenté par des créatures de mauvaise vie, les couronnait de lauriers ou de fleurs, etc., etc. Ils ne lui dissimulèrent pas l'impuissance des mesures violentes contre le soulèvement des esprits. D'après eux, la force matérielle était vaincue et l'Autorité civile aux abois. L'Autorité religieuse seule pouvait sauver la situation par un acte énergique contre les croyances populaires. Éperdus et peu au courant de ce que c'est que la dignité d'un Évêque chrétien, ils osèrent s'imaginer qu'une pression, venue des hauteurs du Pouvoir, pourrait déterminer Mgr Laurence à condamner les événements et à agir suivant leurs vues. Aussi indiquèrent-ils au Ministre, comme la solution de toutes les difficultés, une intervention directe auprès du Prélat.

C'était pousser Son Excellence du côté où elle penchait. S'immiscer dans les questions religieuses et se permettre de vouloir tracer un programme aux Évêques était, en effet, dans les tendances bien connues de M. Rouland.

Le Ministre, quoiqu'il eût été jadis Procureur-général, ne songea pas à se demander comment, si les rapports qu'il recevait étaient exacts, le Parquet n'avait pas poursuivi, devant les tribunaux, les profanations qu'on lui signalait. L'abstention si étrange de la Magistrature, en présence de ces prétendus désordres, n'éveilla en rien sa défiance.

Acceptant donc avec une candeur plus que ministérielle les romans de la Police et du Préfet, et s'imaginant y voir clair; se croyant très-théologien et un peu plus qu'Archevêque, parce qu'il était Ministre des Cultes, M. Rouland, du fond de son cabinet, jugea péremptoirement la situation et écrivit à Mgr Laurence une lettre, digne en tout point de celle qu'il avait, dès l'origine, adressée au Préfet et que nous avons citée plus haut. Elle était tout imprégnée de la même piété officielle. En la relisant aujourd'hui, à la lumière de l'histoire vraie, on ne peut s'empêcher de sourire tristement de la façon, parfois si monstrueusement grossière, dont les Gouvernants sont quelquefois trompés, nous dirions presque moqués impudemment et bernés par les agents inférieurs de leur administration. Ce n'est point en effet sans une mélancolique ironie de l'esprit que l'on voit la lettre suivante, écrite par ce même Ministre, qui devait, dans un temps plus ou moins prochain, signer l'autorisation d'élever une grande église sur les Roches Massabielle, en mémoire éternelle des Apparitions de la Très-Sainte Vierge Marie.

« Monseigneur, disait M. Rouland, les nouveaux « renseignements que je reçois sur l'affaire de Lourdes « me paraissent de nature à attrister profondément « tous les hommes sincèrement religieux. Ces béné-

« dictions de chapelets par des enfants, ces manifesta-
« tions dans lesquelles on remarque, aux premiers
« rangs, des femmes aux mœurs équivoques, ces cou-
« ronnements de visionnaires, ces cérémonies gro-
« tesques, véritable parodie des cérémonies religieu-
« ses, ne manqueraient pas de donner libre carrière
« aux attaques des journaux protestants et de quelques
« autres feuilles, si l'Autorité centrale n'intervenait
« pour modérer l'ardeur de leur polémique. Ces scènes
« scandaleuses n'en déconsidèrent pas moins la Reli-
« gion aux yeux des populations, et je crois de mon
« devoir, Monseigneur, d'appeler de nouveau, sur ces
« faits, votre plus sérieuse attention...

« Ces manifestations regrettables me semblent aussi
« de nature à faire sortir le Clergé de la réserve dans
« laquelle il s'est maintenu jusqu'à présent. Je ne puis,
« du reste, sur ce point, que faire un pressant appel
« à toute la prudence et à toute la fermeté de Votre
« Grandeur, en lui demandant *si Elle ne jugera pas à*
« *propos de réprouver publiquement de semblables*
« *profanations.*

« Agréez, etc.

« *Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes.*

« ROULAND. »

IX

Cette missive parvint à Mgr Laurence précisément au moment où il venait de rendre l'Ordonnance que le lecteur connaît, et de constituer une Commission d'enquête sur les événements extraordinaires que la main toute-puissante de Dieu avait suscités.

Bien qu'il dût être singulièrement étonné et indigné devant les contes fantastiques que le bon Ministre donnait gravement comme la vérité même, l'Évêque sut répondre avec mesure à la lettre de Son Excellence. Sans se prononcer encore sur le fond même des choses, dont il ne voulait, en sa prudence, prématurer en rien la solution, il rétablit l'exactitude des faits si honteusement travestis. Il exposa avec une grande netteté de franchise la ligne de conduite qu'il avait suivie et fait suivre au Clergé, jusqu'à ce que le flot montant des événements l'eût enfin obligé d'intervenir et de nommer une Commission d'enquête. Au Ministre qui, sans rien connaître et sans rien étudier, lui disait : « Condamnez », il répondait : « J'examine. »

« Monsieur le Ministre, écrivait le Prélat, grand a « été mon étonnement en lisant votre dépêche. Je suis « moi aussi, renseigné sur ce qui se passe à Lourdes, « et, comme Évêque, hautement intéressé à réprouver « tout ce qui est de nature à attrister la Religion et les « fidèles. Or, je peux vous affirmer que les scènes dont « vous m'entretenez n'ont pas existé telles qu'elles « vous ont été signalées, et que, s'il y a eu quelques « faits regrettables, ils ont été passagers et qu'il n'en « reste plus de traces.

« Les faits auxquels Votre Excellence fait allusion, « se seraient passés depuis la fermeture de la Grotte « et la première semaine de juillet. — Deux ou trois « enfants de Lourdes se mirent à faire les visionnaires « et à débiter des extravagances dans les rues. La « Grotte étant alors fermée, comme je l'ai dit, ils trou- « vaient moyen de s'y introduire et d'offrir leurs ser- « vices aux visiteurs arrêtés à la barrière, pour faire

« toucher les chapelets dans l'intérieur de la Grotte « et recevoir leurs offrandes pour se les approprier. « L'un d'eux, qui se faisait le plus remarquer par ses « excentricités, parfois peu séantes, était attaché à l'é- « glise de Lourdes, comme enfant de chœur. M. le « Curé l'a vivement réprimandé, chassé du caté- « chisme et exclu du service de l'église. Ce désordre n'a « été que passager, Le public n'a vu là que des espiè- « gleries d'enfant, que quelques menaces ont fait bien- « tôt cesser[1]. Tels sont les faits que des personnes « *trop zélées* ont travestis dans leurs rapports en « scènes permanentes.

« Je serais bien aise, monsieur le Ministre, que vous « prissiez des renseignements sur ce qui se passe à « Lourdes auprès des personnes honorables qui se « sont arrêtées dans cette ville, pour voir les lieux par « elles-mêmes, entendre les habitants et l'enfant qui « aurait eu la Vision, telles que NNgrs les Évêques de « Montpellier et de Soissons, Mgr l'Archevêque d'Auch, « M. Vène, inspecteur des eaux thermales, Mme l'ami- » rale Bruat, M. L. Veuillot, etc., etc.

« Le Clergé, monsieur le Ministre, ne s'est pas main- « tenu jusqu'à présent dans une réserve complète, à « l'occasion des faits de la Grotte. Le Clergé de la ville « a été admirable de prudence, n'allant jamais à la

[1] Chacun comprendra par quelle raison de haute réserve, Sa Grandeur ne mentionna point ici les soupçons que tout le monde émettait à Lourdes, à Cauterets, à Barèges, à Tarbes, partout en un mot, sur l'action occulte de l'Administration et de la Police dans ces scènes de faux visionnaires. Il était en effet difficile au Prélat de dire au Ministre ; « Ces prétendus scandales dont vous vous plaignez et que vous grossissez outre mesure au point de tout dénaturer, et de faire du roman pur, c'est vous-même, dans la personne de vos agents, qui les auriez suscités secrètement, si l'on en croyait l'unanimité du bruit public. »

« Grotte, pour ne pas accréditer le pèlerinage, favori-
« sant au contraire les mesures prises par l'Autorité.
« Toutefois, il vous a été signalé comme favorisant la
« Superstition. Je n'accuse point le premier magistrat
« du Département, dont les intentions ont toujours été
« droites ; mais il a eu dans cette affaire une confiance
« exclusive en ses subordonnés ..

« Par ma lettre en réponse à M. le Préfet, à la date
« du 11 avril dernier, lettre qui a été mise sous vos
« yeux, j'offrais mon loyal concours à ce magistrat,
« pour mener cette affaire à bonne fin. Mais je n'ai pu,
« comme on le désirait, flétrir, du haut de la chaire
« chrétienne, sans examen, sans enquête, sans raison
« avouée, les personnes qui allaient prier à la Grotte,
« ni leur en défendre l'accès, alors surtout qu'aucun
« désordre n'était signalé, bien qu'à certains jours les
« visiteurs se comptassent par milliers. Outre que
« l'Église motive toujours les défenses qu'elle porte,
« et que je n'étais pas suffisamment renseigné, j'avais
« aussi la certitude que, dans ce moment d'exaltation
« des esprits, ma parole n'aurait pas été écoutée.

« M. le Préfet, étant en conseil de révision à Lourdes,
« le 4 mai, fit enlever, par le Commissaire de Police
« de Lourdes, les objets et emblèmes religieux qui
« étaient dans la Grotte, et, dans une allocution qu'il
« adressa aux Maires du canton, il dit qu'il avait pris
« cette mesure d'accord avec l'Évêque diocésain, asser-
« tion qui a été répétée, quelques jours plus tard, par
« le journal de la Préfecture. Je fus informé de cette
« mesure par les journaux et par M. le Curé de Lour-
« des. Je me hâtai d'écrire à ce dernier, pour faire
« respecter les ordres de M. le Préfet ; je ne me suis
« plaint ni alors, ni depuis, de ce que je paraissais être

« de moitié dans une mesure que j'ignorais. Bien que « de nombreuses lettres m'aient été adressées pour « m'engager à réclamer, je me suis abstenu, je n'ai pas « voulu ajouter aux embarras de la situation.

« Les objets religieux enlevés de la Grotte, nous « pouvions espérer que les visites diminueraient peu « à peu, et que ce pèlerinage, si inopinément impro- « visé, prendrait fin. Il n'en a pas été ainsi. Le public « prétendit, à tort ou à raison, que l'eau qui coule « dans la Grotte opérait des cures merveilleuses ; le « concours devint plus nombreux: on s'y rendait en « foule des départements voisins.

« Le 8 juin, M. le maire de Lourdes prit un arrêté « pour défendre l'accès de la Grotte. Les considérants « sont pris dans l'intérêt de la Religion et de la santé « publique. Bien que la Religion eût été mise en avant « et que l'Évêque n'ait pas été consulté, ce dernier n'a « formulé aucune réclamation : il a gardé le silence « pour les raisons ci-dessus exposées.

« Vous voyez, monsieur le Ministre, par ces quelques « détails, que la réserve du Clergé n'a pas été complète « dans cette circonstance. Elle n'a été, selon moi, que « prudente. Quand je l'ai pu, j'ai prêté mon concours « aux mesures prises par l'Autorité civile, et, si elles « n'ont pas toujours réussi, ce n'est pas à l'Évêque « qu'il faut s'en prendre.

« Aujourd'hui, cédant aux réclamations qui me « sont adressées de toutes parts, j'ai cru que le moment « était venu de m'occuper utilement de cette affaire. « J'ai nommé une Commission, à l'effet de rechercher « et de rassembler les éléments nécessaires pour pren- « dre une décision, en ce qui me concerne, sur une « question qui remue le pays et qui, d'après les ren-

« seignements qui m'arrivent, semble intéresser la
« France entière. J'ai la confiance que les Fidèles la
« recevront avec soumission, parce qu'ils savent que
« je n'aurai rien négligé pour arriver à la vérité. Cette
« Commission fonctionne depuis quelques jours; je me
« détermine à rendre mon Ordonnance publique par
« la voie de l'impression, dans l'espoir qu'elle contri-
« buera à calmer les esprits, en attendant que la déci-
« sion soit connue. J'aurai l'honneur d'en adresser,
« sous peu de jours, un exemplaire à Votre Excellence.

« Je suis, etc. B. S. *évêque de Tarbes.* »

Telle fut la lettre de Mgr Laurence à M. Rouland. Elle était claire, elle était concluante; il n'y avait rien à y répondre. Le Ministre des Cultes ne répliqua point. Il rentra dans le silence: cela était sage. Peut-être eût-il été plus sage encore de ne pas en sortir.

X.

Au moment où Mgr Laurence venait, au nom de la Religion, d'ordonner l'examen de ces faits étranges, que l'autorité civile avait condamnés, persécutés et voulu étouffer *à priori*, sans daigner même les étudier et les discuter; le jour même où partait pour le Ministère des Cultes la lettre du Prélat, M. Filhol, l'illustre professeur de chimie de la Faculté de Toulouse, rendait sur l'eau de la Grotte de Lourdes le verdict définitif de la Science Le consciencieux et très-complet travail du grand chimiste réduisait à néant l'analyse officielle de M. Latour de Trie, ce savant de la Préfecture dont M. le baron Massy avait fait tant de bruit.

« Je soussigné, disait M. Filhol, je soussigné, Profes-
« seur de Chimie à la Faculté des Sciences de Tou-
« louse, Professeur de Pharmacie et de Toxicologie à
« l'École de Médecine de la même ville, Chevalier de
« la Légion d'Honneur, certifie avoir analysé une eau
« provenant d'une Source qui a jailli aux environs de
« Lourdes...

« Il résulte de cette Analyse que l'eau de la Grotte
« de Lourdes a une composition telle qu'on peut la
« considérer comme une eau potable, analogue à la
« plupart de celles que l'on rencontre sur les monta-
« gnes dont le sol est riche en calcaire...

« *Les effets extraordinaires qu'on assure avoir obte-*
« *nus à la suite de l'emploi de cette Eau, ne peuvent*
« *pas, au moins dans l'état actuel de la science, être*
« *expliqués par la nature des sels dont l'Analyse y*
« *décèle l'existence*[1].

« *Cette Eau ne renferme aucune substance active*
« *capable de lui donner des propriétés thérapeutiques*
« *marquées*. Elle peut être bue sans inconvénient[2].

« Toulouse, ce 7 août 1858. *Signé* : FILHOL. »

[1] Lettre de M. Filhol au Maire de Lourdes, en envoyant son Analyse en date du 7 août.

[2] Nous donnons en note le détail complet de l'Analyse contenue dans le rapport de M. Filhol.

« Je certifie continuait l'éminent chimiste, avoir obtenu les résultats suivants :

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET ORGANOLEPTIQUES DE CETTE EAU.

Cette eau est limpide, incolore, inodore ; elle n'a pas de saveur prononcée. Sa densité est à peine supérieure à celle de l'eau distillée.

PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

L'eau de la Grotte de Lourdes se comporte comme il suit avec les réactifs :

Teinture de tournesol rougie. — Est ramenée au bleu.

Ainsi s'écroulait devant l'examen du célèbre chimiste tout l'échafaudage pseudo-scientifique, sur lequel les Libres-Penseurs, les doctes et le Préfet avaient péniblement construit leur théorie des guérisons extraordinaires. De par la vraie Science, l'eau de la Grotte

Eau de chaux. — Le mélange devient laiteux; un excès d'eau de la Grotte redissout le précipité qui s'était formé tout d'abord.

Eau de savon. — Est fortement troublée.

Chlorure de barium. — Pas d'action apparente.

Azotate d'argent. — Très-léger précipité blanc qui se dissout en partie dans l'acide azotique.

Oxalate d'ammoniaque. — Précipité blanc.

Ammoniaque. -- Pas d'action sensible.

Soumise à l'action de la chaleur dans un ballon communiquant avec un appareil propre à recueillir les gaz, cette eau a laissé dégager un gaz, que la potasse absorbait en partie. La portion de gaz que la potasse avait refusé de dissoudre a été en partie absorbée par le phosphore; enfin il est resté un résidu gazeux, jouissant de toutes les propriétés de l'azote.

En même temps qu'elle laissait dégager les gaz dont il vient d'être question, cette eau s'est légèrement troublée, et a abandonné un dépôt d'un blanc légèrement rougeâtre. Traité par l'acide chlorhydrique, ce dépôt s'est dissous en produisant une vive effervescence. J'ai saturé la solution acide par un excès d'ammoniaque ; ce réactif a déterminé la précipitation de quelques flocons légers, de couleur rougeâtre, que j'ai isolés avec soin. Ces flocons ayant été lavés à l'eau distillée, je les ai traités par de la potasse caustique; ce réactif ne leur a rien enlevé. J'ai lavé de nouveau ces flocons, et je les ai dissous dans l'acide chlorhydrique; puis j'ai étendu d'eau la solution, et je l'ai soumise à l'action de quelques réactifs, dont je vais indiquer les effets :

Cyanure jaune de potassium et de fer. — Précipité bleu.

Ammoniaque. — Précipité brun rougeâtre.

Tannin. — Précipité noir.

Sulfocyanure de potassium. — Couleur rouge de sang.

La liqueur séparée du précipité floconneux, dont je viens de rapporter l'analyse, a fourni avec l'oxalate d'ammoniaque un abondant précipité blanc.

Ayant séparé ce précipité par le filtre, j'ai jeté dans le liquide clair du phosphate d'ammoniaque; ce réactif a déterminé la formation d'un nouveau précipité blanc.

J'ai fait évaporer à siccité cinq litres d'eau ; j'ai traité le résidu sec par une très-petite quantité d'eau distillée pour dissoudre les

n'était point minérale, de par la vraie Science, elle n'avait aucune vertu curative. Et cependant elle guérissait. Il ne restait à ceux qui avaient audacieusement mis en avant des explications imaginaires que la con-

sels solubles. La solution ainsi obtenue ramenait fortement au bleu la teinture de tournesol rougie.

J'ai de nouveau fait évaporer à siccité la solution ainsi obtenue, et j'ai versé sur le résidu de l'alcool que j'ai enflammé. La flamme de l'alcool a présenté une teinte jaune livide, pareille à celles que produisent les sels de soude. J'ai fait dissoudre de nouveau ce résidu dans quelques gouttes d'eau distillée, et j'ai mêlé la solution avec du chlorure de platine; il s'est produit dans le mélange un très-léger précipité jaune serin.

Ayant acidulé par l'acide chlorhydrique deux litres d'eau de la Grotte de Lourdes, je les ai fait évaporer à siccité; le résidu repris par l'eau acidulée ne s'est dissous qu'en partie. La partie insoluble a présenté tous les caractères de la silice.

J'ai soumis à l'évaporation dix litres de l'eau de la Grotte de Lourdes, dans lesquels j'avais fait dissoudre auparavant du carbonate de potasse très-pur; le résultat de l'évaporation a été épuisé par de l'alcool bouillant; la solution alcoolique a été évaporée à siccité et le résidu chauffé au rouge sombre..

Le produit de cette opération a été dissous, après son refroidissement, dans quelques gouttes d'eau distillée, et mêlé avec un peu de colle d'amidon.

En traitant ce mélange avec précaution par de l'eau chlorée très-étendue, j'ai vu le liquide prendre une teinte bleue.

Soumise à la distillation. l'eau de la Grotte de Lourdes donne un produit distillé très-légèrement alcalin.

Il résulte des faits qui précèdent que l'eau de la Grotte de Lourdes tient en dissolution :

1° De l'oxygène.
2° De l'azote;
3° De l'acide carbonique;
4° Des carbonates de chaux, de magnésie et une trace de carbonate de fer;
5° Un carbonate ou un silicate alcalin, des chlorures de potassium et de sodium;
6° Des traces de sulfates de potasse et de soude;
7° Des traces d'ammoniaque;
8° Des traces d'iode.

L'analyse quantitative de cette eau a été faite par les procédés

fusion de leur tentative, et l'impossibilité de retirer désormais l'aveu public qu'ils avaient fait des guérisons accomplies. Le mensonge ou l'erreur s'étaient pris dans leurs propres filets.

ordinaires; elle a donné les résultats suivants :

EAU, 1 KILOGRAMME.

Acide carbonique.............	»	8 centig.
Oxygène.....	»	5
Azote.....................	»	17

		gr.	millig.
Ammoniaque............	traces.		
Carbonate de chaux........		»	096
Carbonate de magnésie..........		0	012
Carbonate de fer.........	traces.		
Carbonate de soude	id.		
Chlorure de sodium.......... ...		0	008
Chlorure de potassium....	traces.		
Silicate de soude et traces de silicate de potasse.....................		0	018
Sulfates de potasse, de soude.	traces.		
Iode.	id.		
Total.......			134

LIVRE HUITIÈME.

I.

L'Ordonnance de l'Évêque constituant une Commission d'examen, et l'Analyse de M. Filhol enlevaient à M. le baron Massy, à M. Rouland et à M. Jacomet tout prétexte de continuer la violence, tout prétexte de maintenir autour de la Grotte des prohibitions rigoureuses, des barrières et des Gardes.

Pour justifier l'interdiction du terrain communal, on avait dit : « Considérant qu'il importe, *dans l'inté-* « *rêt de la Religion*, de mettre un terme aux scènes « regrettables qui se passent à la Grotte de Massa- « bielle... » Or, en déclarant les choses assez graves pour intervenir, et en prenant en main l'examen de tout ce qui importait « à l'intérêt de la Religion », l'Évêque désarmait le Pouvoir civil de ce motif si hautement invoqué.

Pour justifier l'interdiction d'aller boire à la Source

jaillie sous les mains de Bernadette en extase, on avait dit : « Considérant que le devoir du Maire est de veiller « à la santé publique ; considérant qu'il y a de sérieu- « ses raisons de penser que cette eau contient des « principes minéraux, et qu'il est prudent, avant d'en « permettre l'usage, d'attendre qu'une analyse scien- « tifique fasse connaître les applications qui en pour- « raient être faites par la Médecine... » Or, en déclarant que l'eau n'avait aucun principe minéral et, en établissant qu'elle pouvait être bue sans inconvénient, M. Filhol anéantissait, au nom de la Science et de la Médecine, cette prétendue raison de « la santé publique. »

Donc, s'il avait allégué ces motifs comme des raisons loyales, et non comme de spécieux prétextes ; s'il avait agi « dans l'intérêt de la Religion et de la santé publique », et non sous l'empire des passions mauvaises et de l'intolérance ; si, en un mot, il avait été sincère et non hypocrite, le Pouvoir civil n'avait qu'à lever toutes ses défenses, toutes ses prohibitions, toutes ses barrières : il n'avait qu'à laisser les peuples absolument libres de boire à cette Source, dont la parfaite innocuité était proclamée par la Science ; il n'avait qu'à reconnaître leur droit d'aller s'agenouiller au pied de ces Roches mystérieuses , où désormais l'Église veillait.

Il n'en fut pas ainsi.

A cette solution, si clairement indiquée par la logique et par la conscience, il y avait un obstacle puissant : l'Orgueil. L'Orgueil régnait du bas en haut de l'échelle, depuis Jacomet jusqu'à Rouland, en passant par le baron Massy et par toute leur secte philosophante. Il leur semblait dur de reculer et de rendre

les armes. L'Orgueil ne se soumet jamais. Il aime mieux se camper audacieusement dans l'illogique, que de s'incliner devant l'autorité de la raison. Furieux, hors de lui-même, absurde, il se dresse contre l'évidence. Il dit : « *Non serviam* », comme le Satan de l'Écriture. Il résiste, il refuse de plier, il se roidit, — jusqu'à ce que tout à coup la force survienne et le brise violemment, non sans dédain.

III.

Il restait aux ennemis officiels et officieux de la Superstition une dernière arme à employer, une suprême lutte à essayer. Si la bataille semblait définitivement perdue dans les Pyrénées, peut-être pouvait-on reconquérir la position à Paris, et s'emparer, en France et en Europe, de l'opinion publique, avant que le peuple cosmopolite des touristes et des baigneurs, en retournant dans ses foyers, eût répandu partout ses impressions fâcheuses et ses sévères jugements. On le tenta. Une campagne formidable fut organisée par la presse irreligieuse de Paris, de la province et de l'étranger, contre les événements de Lourdes et l'Ordonnance de l'Évêque.

Pendant que les généraux de la Libre-Pensée livraient sur ce vaste terrain le combat décisif, le Préfet des Hautes-Pyrénées, comme Kellermann à Valmy, eut pour consigne de maintenir, quoi qu'il advînt, sa ligne d'opération, de ne pas reculer d'une semelle et de ne capituler à aucun prix devant l'ennemi. On connaissait l'intrépidité du baron Massy et on n'ignorait point que ni les arguments, ni la raison, ni les consi-

dérations morales, ni le spectacle des Miracles les plus éclatants ne triompheraient de sa fermeté invincible. Il tiendrait bon sur son terrain effondré. L'absurde était bien défendu.

Le *Journal des Débats*, le *Siècle*, la *Presse*, l'*Indépendance belge* et plusieurs feuilles étrangères donnèrent à la fois et attaquèrent avec violence. Les plus petits journaux des plus petits pays tinrent à honneur de figurer dans cette levée de boucliers contre le Surnaturel. Nous trouvons, en effet, parmi les lutteurs, jusqu'à une minuscule feuille d'Amsterdam, l'*Amsterdaamsche Courant*.

Les uns, comme la *Presse*, par la plume de M. Guéroult, ou le *Siècle*, par celle de MM. Bénard et Jourdan, attaquaient le Miracle en principe, déclarant qu'il avait fait son temps, qu'on ne discutait pas avec lui, et que, dans une question déjà jugée *à priori* par les lumières de la philosophie, examiner n'était pas de la dignité du Libre Examen. « Le Miracle, disait M. Guéroult, appar-« tient à une série de civilisation qui est en train de « disparaître. Si Dieu ne change pas, l'idée que les « hommes s'en font change d'époque en époque, sui-« vant le degré de leur moralité et de leurs lumières. « Des peuples ignorants qui ne soupçonnent pas l'im-« portante harmonie des lois de l'univers voient par-« tout des renversements de ces lois. Tous les jours, « Dieu leur apparaît, leur parle, converse avec eux, leur « envoie ses anges. A mesure que les sociétés s'éclai-« rent, que les hommes s'instruisent, que les sciences « d'observation viennent former contrepoids aux élans « de l'imagination, toute cette mythologie s'évanouit. « L'homme n'est pas moins religieux; il l'est davan-« tage : il l'est autrement. Il ne voit plus face à face les

« dieux ou les déesses, les anges ou les démons. Il « cherche à déchiffrer la volonté divine écrite dans les « lois du monde. Le Miracle, qui, à de certaines épo- « ques, a pu être la condition de la foi et servir d'enve- « loppe à des vérités profondes, est devenu, de nos « jours, l'épouvantail de toute conviction sérieuse[1].» M. Guéroult déclarait que si on lui annonçait qu'un fait surnaturel, fût-il des plus frappants, s'accomplissait à l'heure même, à côté de chez lui, sur la place de la Concorde, « il ne se détournerait même pas pour « l'aller voir. Si de telles aventures, ajoutait-il, peuvent « prendre place un instant dans le bagage superstitieux « des masses ignorantes, elles ne provoquent chez les « hommes éclairés, chez ceux dont l'opinion devient, « avec le temps, celle de tout le monde, que la répul- « sion de la défiance et le sourire du dédain [2]. »

D'autres journaux s'employaient vaillamment à défigurer les faits. En même temps qu'il attaquait le Miracle en principe, le *Siècle,* malgré l'évidence des choses et l'énorme jaillissement d'une Source de cent et quelques mille litres d'eau par jour, en était encore, en sa qualité de journal avancé, à la thèse arriérée de l'hallucination et du suintement. « Il nous semble difficile, « disait doctoralement M. Bénard, que d'une halluci- « nation, vraie ou fausse, d'une fillette de quatorze ans « et d'un *suintement* d'eau pure dans une Grotte, on « parvienne à faire un Miracle [3]. »

Quant aux guérisons miraculeuses, on s'en débarrassait d'un seul mot : « Les hydropathes aussi prétendent

[1] *Presse* du 31 août 1858.
[2] *Presse* du 31 août 1858.
[3] *Siècle* du 30 août 1858.

« faire les cures les plus brillantes avec de l'eau pure, « mais ils n'ont pas encore crié sur les toits qu'ils font « des Miracles [1]. »

Mais le plus curieux échantillon de la bonne foi de la libre-pensée, ou de sa sagacité d'examen en cette matière, se trouve dans ce journal hollandais que nous avons nommé plus haut, et dont le grave récit fut reproduit par des journaux français. Voici comment cet ami des lumières éclairait le monde et racontait les événements.

« Une nouvelle manifestation, destinée à réveiller et « à alimenter l'ardeur des croyants pour le culte de la « sainte Vierge, était imminente. Les délibérations des « Évêques, sur ce point, ont eu pour résultat la prépa-« ration du fameux Miracle de Lourdes. On sait que « l'Evêque de Tarbes a nommé une commission char-« gée d'enquérir. Les soi-disant conclusions du rapport « de la Commission, qui se compose d'ecclésiasti-« ques et de gens salariés par le Clergé ont été pré-« parées dès longtemps avant la première séance. *La « prétendue bergère Bernadette n'est pas une paysanne « innocente, mais une jeune bourgeoise très-cultivée, « très-rusée de caractère et qui a passé plusieurs mois « dans un cloître de nonnes où on lui a soufflé le rôle « qu'elle devait jouer. Là, devant un petit nombre de « compères, on a donné des représentations d'essai, bien « avant la scène publique.* Comme on le voit, à cette « comédie, il ne manquait rien, pas même les répé-« titions. Si un jour il y a disette de dramaturges à « Paris, on trouvera dans le Clergé supérieur des per-« sonnes qui combleront au mieux cette lacune. Du « reste, la presse libérale a tout ridiculisé de fond en

[1] *Siècle, ibid.*

« comble et il n'est pas impossible que le Clergé, « dans son propre intérêt, ne reconnaisse la nécessité « d'être prudent[1]. » Les informations du journalisme n'étaient guère comparables pour l'exactitude qu'à celles qui avaient captivé la foi naïve de Son Excellence M. Rouland. Le public, on le voit, était traité sans plus de respect qu'un Ministre. Ainsi se forme trop souvent l'opinion de ceux que M. Guéroult appelait en son article « les hommes *éclairés*, » par allusion sans doute à ce torrent de lumières que la presse déverse sur eux.

En dehors des événements eux-mêmes et du Miracle, le centre d'attaque était l'Ordonnance de l'Évêque de Tarbes. La philosophie, au nom de l'infaillibilité de ses dogmes, s'indignait contre l'examen, contre l'étude scientifique, contre l'expérience. « Quand un halluciné envoie un mémoire sur le mouvement perpétuel ou sur la quadrature du cercle à l'Académie des Sciences, l'Académie passe à l'ordre du jour sans perdre son temps à contrôler de telles élucubrations. Il n'y a pas plus lieu à enquête quand il s'agit de Miracle : au nom de la raison, la Philosophie passe à l'ordre du jour. Examiner les faits surnaturels, ce serait les admettre comme possibles et renier par là même ses propres principes. En de telles matières, les preuves et les témoignages ne sont rien. On ne discute pas avec l'impossible, on hausse les épaules et tout est dit. » Tel était le thème sur lequel roulait, en mille variations diverses, la polémique ardente et irritée de la presse irréligieuse. Vainement elle s'obstinait à nier ou à déna-

[1] *Amsterdaamsche courant*, du 9 septembre 1858.

turer, elle avait peur de l'examen. Les fausses théories se complaisent à rester dans les ondes fuyantes et dans les brumes indécises de la spéculation pure. Par je ne sais quel instinct de conservation, elles redoutent la pleine lumière et n'osent descendre d'un pied assuré sur le ferme terrain de la méthode expérimentale. Elles devinent que la défaite les y attend.

Dans cette lutte désespérée contre l'évidence des faits et les droits de la raison, le libéralisme d'épiderme du *Journal des Débats* s'écaillait et tombait comme un vernis de théâtre, laissant voir, presque sans pudeur, le fond d'intolérance furieuse qui se cache sous les phrases de parade du philosophisme. Le *Journal des Débats*, par la plume de M. Prévost-Paradol, s'effrayait à l'avance de l'immense portée qu'auraient infailliblement le Rapport de la Commission et le verdict de l'Évêque, et il partait de là pour faire appel au bras séculier et conjurer César de tout arrêter: « Il est évident, » disait-il, « qu'une « manifestation éclatante de la Divinité en faveur d'un « Culte dépose hautement de sa vérité particulière, de « sa supériorité sur tous les autres et de son droit in- « contestable au gouvernement des âmes. C'est donc « un événement de nature à amener des adhésions « nombreuses, soit de la part des dissidents, soit de la « part des incrédules; en un mot, c'est un instrument « de prosélytisme. » Il faisait ressortir en outre l'importance politique du résultat de l'enquête. « Si cette dé- « cision est favorable au Miracle, elle tend jusqu'à un « certain point à rompre dans cette partie de la France « l'équilibre entre le pouvoir religieux et le pouvoir « civil. Les ministres d'un Culte en faveur duquel se « constatent de tels prodiges sont d'autres person- « nages que ceux qu'a prévus, organisés et régle-

« montés le Concordat. Ils ont une autre influence sur « la population et, en cas de conflit ils en disposent avec « une autre autorité que le Conseil d'État et le Préfet... »

« Nous avons suffisamment constaté, » continuait l'écrivain des *Débats*, « l'importance que doit avoir, à « divers points de vue, la décision de la Commission « épiscopale de Tarbes. Or, il est ici une vérité dont il « faut se souvenir et que M. de Morny vient de rappeler « avec une juste insistance au conseil général du Puy-« de-Dôme. C'est que rien d'important ne peut légale-« ment se faire en France sans l'autorisation préalable « de l'Administration. Si l'on ne peut, comme dit fort « bien M. de Morny, remuer une pierre ou creuser un « puits sans l'aveu de l'Administration, à plus forte « raison ne peut-on sans son aveu constater un Miracle « et fonder un pèlerinage. Quiconque s'est occupé des « affaires religieuses et particulièrement de l'ouverture « des temples ou des écoles de communes dissidentes « sait parfaitement que l'autorité administrative a, non « pas un moyen, mais dix, non pas un article de loi, « mais vingt ou trente qui lui confèrent la toute-puis-« sance en ces matières. La réunion de la Commission « du diocèse de Tarbes peut être prévenue ou dissoute « en cent façons par le Concordat, par le Code pénal, « par la loi de 1824, par le décret de février 1852, par « l'autorité centrale, par l'autorité municipale, par « toutes les autorités imaginables. Bien plus, une fois « prise, la décision de cette Commission peut être annu-« lée en fait par l'opposition légale de l'autorité admi-« nistrative à l'érection d'une chapelle ou au débit de « l'eau merveilleuse. La même autorité peut interdire « et dissiper tout rassemblement et en poursuivre les

« auteurs, etc. » Parvenu à ce point, ayant averti César et crié avec éclat son *caveant consules*, l'habile écrivain reprenait, pour la forme, son manteau de libéralisme. « — Où voulons-nous en venir, « disait-il hypocritement, » en constatant ce droit préventif de » l'Administration ? Est-ce pour l'exhorter à s'en ser- « vir ? A Dieu ne plaise [1] ! » Et il rentrait de la sorte, par une porte dérobée, dans les rangs des amis de la liberté.

Dans les départements, les journaux se faisaient l'écho des feuilles parisiennes. La bataille se livrait partout et par tous. Les sergents de lettres, les caporaux, et les simples soldats allaient de l'avant, sur les pas des maréchaux de la Libre-Pensée. A Tarbes, l'*Ère impériale*, inspirée par le Préfet, bourrait son escopette des arguments venus de Paris, et tirait à bout portant, tous les deux jours, contre le Surnaturel. Le petit *Lavedan*, lui-même, avait retrouvé quelques brins de poudre, fortement mouillés, il est vrai, par l'eau de la Grotte, et il s'efforçait, aidé, disait-on, par Jacomet, de diriger contre le Miracle son pistolet hebdomadaire qui ratait tous les sept jours.

L'*Univers*, l'*Union*, la plupart des journaux catholiques soutinrent vaillamment le choc universel. De puissants talents se mirent au service de la Vérité, plus puissante encore. La presse chrétienne rétablit la réalité de l'Histoire et dissipa les misérables arguties du fanatisme philosophique.

« Devant les faits inexpliqués auxquels la foi ou la « crédulité de la multitude attribue un caractère sur-

[1] *Journal des Débats* du 3 sept. 1858, article de M. Prévost-Paradol.

« naturel, l'Autorité civile, » disait M. Louis Veuillot, « a tranché, sans information, mais aussi sans succès, « par la négative. L'Autorité spirituelle intervient à son « tour ; c'est son droit et son devoir. Avant de juger, « elle informe. Elle institue une Commission, une sorte « de tribunal d'enquête pour rechercher les faits, pour « les étudier, pour en déterminer le caractère. S'ils « sont vrais, et s'ils ont un caractère surnaturel, la « Commission le dira. S'ils sont faux, ou s'ils n'ont « qu'un caractère naturel, elle le dira de même. Que « peuvent désirer de plus nos adversaires? Veulent-ils « que l'Évêque s'abstienne, au risque de méconnaître « une grâce que Dieu daignerait accorder à son Diocèse, « ou, dans ce second cas, de laisser s'enraciner une « superstition?

« L'Évêque a dû remarquer l'étrangeté de cette con-« viction qui s'établit parmi tout un peuple, sur la pa-« role d'une petite fille ignorante et indigente ; il a dû « se demander pourquoi ces guérisons, qui se seraient « opérées moyennant quelques gouttes d'eau pure, « employée soit en lotion, soit en breuvage... Et s'il n'y « a pas eu de guérison, il faut savoir pourquoi l'on a « cru qu'il y en avait. Maintenant, supposons que l'eau « est pure, comme le disent les chimistes, et que néan-« moins les guérisons sont certaines, comme l'affirment « jusqu'à présent beaucoup de malades et quelques « médecins, nous ne voyons plus du tout la difficulté « de reconnaître là du surnaturel et du miraculeux, « sauf bien entendu les explications du *Siècle*. »

Le vigoureux polémiste faisait face à tous les ennemis à la fois. Il n'avait qu'à laisser courir sa plume pour renverser cet absurde parti pris de nier le Miracle, et de refuser même l'examen à ces faits éclatants qu'une

multitude voyait de ses yeux et acclamait en tombant à genoux. « Si l'on disait à M. Guéroult, qu'au nom du « Christ un grand miracle s'accomplit sur la place de « la Concorde, il n'irait point voir. Il ferait bien, puis- « qu'il tient à rester incrédule ; devant un tel spectacle « il ne serait pas assuré de trouver une explication « physique qui le dispensât d'aller se confesser. Mais il « ferait mieux encore de regarder et de croire, se ren- « dant au témoignage que Dieu, dans sa miséricorde, « voudrait bien lui donner ainsi. Dans tous les cas, il « doit comprendre que la foule se soucierait fort peu « de son absence, s'inquiéterait fort peu de l'entendre « déclarer qu'on a vu une chose des plus naturelles, et « que tout simplement la foule est hallucinée. Les « choses se passeraient à Paris comme à Lourdes : on « crierait au miracle, et si c'était en effet un Miracle, « le Miracle aurait son effet, c'est-à-dire que beaucoup « d'hommes qui n'ont point jusqu'ici *cherché à dé-* « *chiffrer* la volonté divine, ou qui n'y ont point réussi, « la connaîtraient et la mettraient en pratique : ils « aimeraient Dieu de tout leur cœur, de toute leur « âme, de tout leur esprit et leur prochain comme « eux-mêmes. Tel est le but que Dieu veut atteindre « par les Miracles. Tant pis pour ceux qui refusent « d'en profiter.

« Ceux-là, disait un ancien, brisent toute la philoso- « phie qui rejettent le Surnaturel. Ils la brisent, en « effet, et surtout depuis l'avénement du Christianisme, « parce que, voulant retirer Dieu du monde, ils n'ont « plus aucune explication du monde, ni de l'humanité. « Ce Dieu qu'ils excluent, les uns le nient pour s'en dé- « barrasser tout à fait, les autres le relèguent dans le « vide, inerte et indifférent, n'ayant rien à exiger et

« n'exigeant rien des hommes qu'il abandonne au ha-
« sard, après les avoir créés par un jeu de sa dédai-
« gneuse puissance. Quelques-uns, le niant et l'affir-
« mant tout à la fois, comme s'ils voulaient assouvir
« leur ingratitude en lui faisant une double injure, pré-
« tendent le trouver partout, ce qui les dispense de le
« reconnaître et de l'adorer nulle part. Cependant, au-
« tour d'eux, en eux-mêmes, l'humanité crie et confesse
« Dieu. Ils répondent par des sophismes qui les conten-
« tent peu, par des sarcasmes dont ils se dissimulent
« mal la mesure, et enfin leur science et leur raison,
« acculées dans l'absurde, se bouchent les yeux et les
« oreilles. Ils brisent toute philosophie... Prenant en
« pitié la foi des faibles que ces faux docteurs abu-
« seraient, Dieu se montre-t-il par un de ces traits inac-
« coutumés de sa puissance, qui ne cesse pas pour cela
« d'être *une des lois du monde*? Ils nient. — Regardez!
« — Nous ne voulons pas voir!... David a dit du pé-
« cheur : « Il s'est promis en son cœur de pécher; il
« refuse de comprendre, pour ne pas être forcé de bien
« faire. »

« Ah! sans doute, s'écriait ailleurs le logicien indi-
« gné, il existe une foule malheureuse à qui l'on peut
« jeter audacieusement toutes les banalités; mais il
« existe aussi, même à Lourdes, des lecteurs dont le
« bon sens se redresse et demande ce que deviennent,
« dans de pareils systèmes, » avec de tels partis pris
de refus d'examen et de négation *à priori*, « l'his-
« toire, les faits palpables, la droite et simple rai-
« son[1]?

« Quant à empêcher la Commission épiscopale de

[1] *Univers*, août et septembre, *passim*.

« fonctionner, nous doutons qu'il y ait des lois qui don-
« nent ce pouvoir à l'État ; s'il y en a, la sagesse de
« l'État devrait s'abstenir d'en user. D'une part, rien
« ne saurait davantage favoriser la Superstition: » la crédulité populaire s'égarerait alors comme elle voudrait, car « il n'y a pas de loi qui puisse obliger l'Évê-
« que à prononcer sur un fait qu'il n'a pu connaître et
« qu'on lui interdit même de connaître... Les ennemis
« de la Superstition n'ont qu'une chose à faire, c'est
« d'instituer eux-mêmes une Commission, de faire une
« contre-enquête et de publier le résultat, dans le cas
« bien entendu où l'enquête épiscopale conclurait au
« miracle. Car si elle conclut que les faits sont faux, ou
« qu'il y a illusion, tout sera dit. »

Avec une réserve véritablement admirable au milieu de l'animation des esprits, la presse catholique se refusa à se prononcer sur le fond même des événements. Elle ne voulut prématurer en rien l'avis de la Commission épiscopale. Elle se borna à redresser les calomnies, les fables grossières, les sophismes, à maintenir la grande thèse historique, du Surnaturel et à revendiquer au nom de la raison, les droits de l'examen et la liberté de la lumière. « Le fait de Lourdes, disait l'*Uni-*
« *vers*, n'est encore ni vérifié ni caractérisé. Il peut
« y avoir là un Miracle, il peut n'y avoir qu'une illu-
« sion. C'est la décision de l'Évêque qui tranchera le débat.

« Pour nous, nous croyons avoir répondu à tout ce
« qu'on a pu dire de sérieux ou seulement de spécieux
« sur les affaires de Lourdes. Nous en resterons là. Il
« ne convenait pas de laisser la presse entasser autour
« de ces faits tout ce qu'elle peut inventer de mensonges;
« il ne conviendrait pas de donner la réplique à la fé-

« condité de ses dérisions. Les hommes sages apprécieront la sagesse et la bonne foi de l'Église, et, « comme de coutume, après tout ce bruit la Vérité se « fera dans le monde son petit noyau d'adhérents, *pusillus grex*, qui suffit cependant pour maintenir le « règne de la Vérité dans le monde [1]. »

On le voit, dans la vaste polémique qui s'agitait sur cette illustre question des Miracles au sujet des événements de Lourdes, les deux camps étaient absolument tranchés.

D'un côté les catholiques faisaient appel à un loyal examen ; de l'autre les pseudo-philosophes tremblaient devant la lumière. Les premiers disaient : « Qu'on ouvre une enquête », les seconds s'écriaient : « Qu'on coupe court à tout débat. » Ceux-là avaient pour devise la liberté de conscience; ceux-ci conjuraient César d'opprimer violemment ce mouvement religieux et de l'étouffer, non par la puissance des arguments, mais par la brutalité de la force.

Tout esprit impartial, placé par ses idées ou par sa position en dehors de la mêlée, ne pouvait s'empêcher de voir avec la dernière évidence que la justice, la vérité, la raison étaient du côté des catholiques. Il suffisait pour cela de ne pas être aveuglé par la fureur de la lutte ou par un parti pris absolu.

Bien que, dans la personne d'un Commissaire, d'un Préfet et d'un Ministre, l'Administration eût malheureusement pris en cette grave affaire un rôle des plus

[1] *Univers* août et septembre, *passim*.

passionnés, il existait un homme puissant, qui n'avait agi en rien et qui se trouvait, quelles que fussent ses idées religieuses, philosophiques et politiques, dans les conditions d'une parfaite impartialité. Que le Surnaturel se fût manifesté ou non aux portes de Lourdes, cela était indifférent aux plans de sa pensée et à la marche de ses affaires. Ni son ambition, ni son amour-propre, ni ses doctrines, ni ses antécédents n'étaient engagés en cette question. Quelle est l'intelligence qui, dans de telles conditions, ne soit équitable et ne donne raison à la justice et à la vérité ? On ne viole la Justice et on n'outrage la Vérité, que lorsqu'on croit utile de les fouler aux pieds, en vue de quelque puissant intérêt de fortune, d'ambition ou d'orgueil.

L'homme dont nous parlons s'appelait Napoléon III et était, d'aventure, Empereur des Français.

Impassible suivant sa coutume, muet comme les sphinx de granit qui veillent aux portes de Thèbes, il suivait la polémique, regardant osciller la bataille et attendant que la conscience publique lui dictât, pour ainsi dire, sa décision.

IV.

Pendant que Dieu livrait ainsi son œuvre aux disputes humaines, il ne cessait d'accorder des grâces visibles aux âmes humbles et croyantes qui venaient à la Source miraculeuse implorer la souveraine puissance de la Vierge-Mère.

Un enfant de Saint-Justin, dans le département du

Gers, Jean-Marie Tambourné, était depuis quelque mois absolument infirme de la jambe droite. Il y ressentait des douleurs tellement aiguës qu'elles avaient tordu les membres violemment et que le pied, complétement tourné en dehors par ces crises de souffrance, en était venu à former un angle droit avec l'autre pied. La santé générale avait été promptement altérée et désorganisée par cet état de douleur continuelle qui enlevait à l'enfant le sommeil comme l'appétit. Jean-Marie dépérissait. Ses parents, qui étaient dans une certaine aisance, avaient épuisé pour le guérir tous les traitements indiqués par les médecins du pays. Rien n'avait pu vaincre ce mal invétéré. On avait eu recours aux eaux de Blousson et à des bains médicinaux. Tout avait à peu près échoué. Les très-légères améliorations momentanées aboutissaient constamment à des rechutes désastreuses.

Les parents en étaient venus à perdre toute confiance dans les moyens scientifiques. Dégoûtés de la médecine, ils tournèrent leurs espérances vers la Mère de miséricorde qui, disait-on, était apparue aux Roches Massabielle. Le 23 septembre 1858, la femme Tambourné conduisit Jean-Marie à Lourdes par la voiture publique. La distance était longue. Elle est d'environ 50 kilomètres. Arrivée à la ville, la mère, portant dans ses bras son malheureux fils, se rendit à la Grotte. Elle le baigna dans l'eau miraculeuse, priant avec ferveur Celle qui a voulu être nommée dans le Rosaire la « Santé des Infirmes. » L'enfant était tombé dans une sorte d'état extatique. Ses yeux étaient grands ouverts, sa bouche demi-béante. Il semblait contempler quelque spectacle inconnu.

— Qu'as-tu? lui dit sa mère.

— Je vois le bon Dieu et la Sainte Vierge, répondit-il.

La pauvre femme, à ces mots, éprouva une commotion profonde en l'intime de son cœur. Une sueur étrange perla sur son visage.

L'enfant était revenu à lui.

— Mère, s'écria-t-il, mon mal est parti. Je ne souffre plus. Je puis marcher. Je me sens fort comme autrefois.

Jean-Marie disait vrai : Jean-Marie était guéri. Il rentra à pied à Lourdes. Il y mangea, il y dormit. En même temps que la douleur et l'infirmité s'en étaient allées, l'appétit et le sommeil étaient revenus. Le lendemain la femme Tambourné retourna baigner encore son fils à la Grotte et fit célébrer dans l'église de Lourdes une messe d'action de grâces. Puis ils repartirent tous deux, non plus en voiture, mais à pied.

Lorsque, après avoir couché en route, ils arrivèrent à Saint-Justin, l'enfant aperçut son père qui se tenait sur la route, regardant sans doute si quelque voiture ne lui ramenait pas les pèlerins. Jean-Marie, le reconnaissant de loin, quitta la main de sa mère et se mit à courir.

Le père, à ce spectacle, manqua défaillir. Mais son enfant bien-aimé était déjà dans ses bras. — Père, s'écriait-il, la Sainte Vierge m'a guéri.

Le bruit de cet événement se répandit bien vite dans le bourg où tout le monde connaissait Jean-Marie. De tous côtés on accourait pour le voir [1].

[1] 28e procès-verbal de la Commission épiscopale.

Voici le rapport d'un des médecins chargés d'examiner cette guérison.

« L'enfant Tambourné, âgé de cinq ans, présentait les symptô-

La sœur d'un notaire de Tarbes, la demoiselle Jeanne-Marie Massot-Bordenave, était demeurée, à la suite d'une longue et sérieuse maladie, presque entièrement percluse des pieds et des mains. Elle ne marchait qu'avec d'extrêmes difficultés. Quant à ses mains, habituellement gonflées, violacées, endolories, elles lui refusaient à peu près tout service. Ses doigts, recourbés et raidis, ne pouvaient se redresser et étaient en proie à une complète paralysie. Étant allée voir son frère à Tarbes, elle retournait chez elle, à Arras, dans le canton d'Aucun. Elle était seule dans l'intérieur de la dili-

mes d'une coxalgie au premier degré : douleurs très-vives au genou, obtuses à la hanche, déviation en dehors de la pointe du pied, claudication d'abord, puis impossibilité de marcher sans provoquer de grandes souffrances. Les fonctions digestives se faisaient mal. Il y avait de l'intolérance pour les aliments et, par suite, grand amaigrissement. Evidemment la maladie, parcourant à grands pas sa première période, menaçait, dans un temps plus ou moins éloigné, la vie de l'enfant, lorsque l'on eut la pensée de le porter à la Grotte de Lourdes, où sa guérison s'opéra instantanément.

« L'affection du jeune Tambourné appartient à la même famille que celle de Busquet, mais elle est plus grave, car le mal a envahi une grande articulation. Les prévisions ont pris déjà un caractère fâcheux aux yeux du médecin qui sait lire dans l'avenir.

« Il est possible sans doute de guérir une coxalgie, par les moyens et par les procédés que possède la Science. Les eaux sulfureuses naturelles ne comptent plus ces sortes de guérisons; mais, dans aucun cas, il ne leur est arrivé de les opérer avec la rapidité de l'éclair.

« L'instantanéité d'action est tellement en dehors de la force médicatrice, sans l'intermédiaire de laquelle elles ne sauraient guérir, que l'on peut affirmer qu'il y a fait d'un ordre surnaturel dans tous les cas, compliqués de lésion matérielle, où elle s'est manifestée. Est-il besoin de rappeler que le jeune Tambourné est arrivé à la Grotte porté par sa mère, et que, quelques moments après, il remontait une pente rapide, marchait et courait le reste de la journée sans éprouver la moindre douleur, et avec autant de facilité qu'avant l'invasion de la maladie, etc. »

gence. Une gourde de vin que son frère lui avait donnée étant venue à se déboucher et à se renverser, elle ne put ni la relever, ni la reboucher, tant était absolue l'infirmité de ses doigts.

Lourdes était sur sa route. Elle s'y arrêta et se rendit à la Grotte.

A peine eut-elle plongé ses mains dans l'eau miraculeuse qu'elle les sentit revenir instantanément à la vie. Les doigts s'étaient redressés et avaient retrouvé soudainement leur flexibilité et leur force. Heureuse, au delà peut-être de son espérance, elle plonge ses pieds dans l'eau miraculeuse, et ses pieds guérissent comme ses mains. Elle tombe à genoux. Que dit-elle à la Vierge ? Comment la remercia-t-elle? De telles prières, de tels élans de reconnaissance se devinent et ne s'écrivent pas.

Puis elle remit ses chaussures et, d'un pas assuré, reprit le chemin de la ville.

Dans la même direction marchait une jeune fille qui revenait du bois et qui portait sur sa tête un énorme fagot. Il faisait chaud et cette pauvre paysanne était couverte de sueur. Épuisée de fatigue, elle s'assit sur une pierre, au bord de la route, en déposant à ses pieds son fardeau, trop lourd pour sa faiblesse. En ce moment Jeanne-Marie Massot passait devant elle, retournant, alerte et radieuse, de la Source divine. Une bonne pensée lui descendit au cœur. Elle s'approcha de la jeune fille.

— Mon enfant, lui dit-elle, le Seigneur vient de m'accorder une insigne faveur. Il m'a guérie : il m'a enlevé mon fardeau. Et à mon tour je veux t'aider et te soulager.

Et, ce disant, Marie Massot prit, de ses mains rendues

à la vie, le lourd fagot jeté à terre, le posa sur sa tête, et rentra ainsi dans Lourdes d'où, moins d'une heure auparavant, elle était sortie infirme et paralysée. Les prémices de ses forces retrouvées avaient eu un noble emploi, elles avaient été consacrées à la charité. « Ce que Dieu vous donne gratuitement, donnez-le vous-même gratuitement » dit quelque part un texte des Saintes Lettres [1].

Une femme déjà âgée, Marie Capdevielle, du bourg de Livron, dans les environs de Lourdes, avait également été guérie d'une surdité des plus graves, qui commençait à être invétérée. « Il me semble, disait-elle, être dans un autre monde, lorsque j'écoute les cloches de l'Église que je n'avais pas entendues depuis trois ans. »

[1] Nous donnons en note le rapport des Médecins chargés d'étudier cette guérison par la Commission épiscopale. Il est remarquable par sa circonspection. Il n'ose conclure au Miracle; mais une telle réserve, en un cas si frappant cependant, donne, par contre, aux rapports où le Miracle est reconnu une autorité d'autant plus incontestable et d'autant plus forte.

« M[lle] Massot-Bordenave (d'Arras), âgée de 53 ans, avait éprouvé au mois de mai 1858, une maladie qui ôtait à ses pieds et à ses mains une partie de leur force et de leur mouvement. Les doigts étaient dans la demi-flexion... On était obligé de lui couper le pain. Elle se rendit à pied à la Grotte, se lava les pieds et les mains, et elle en repartit guérie.

« On ne peut disconvenir que toutes les apparences de ce fait militent en faveur de l'intervention d'une cause surnaturelle; mais, en l'examinant avec attention, on voit qu'il n'est pas à l'abri de quelques objections fondées. Ainsi l'origine du mal remonte à peine à quatre mois; sa nature est peu sérieuse, c'est une débilité de convalescence, une diminution d'énergie dans les muscles extenseurs et fléchisseurs des doigts et des orteils. Que l'inervation afflue dans ces muscles, sous l'influence d'une forte excitation morale, et à l'instant ils reprendront leurs fonctions. Or, n'est-il pas permis en ce cas d'admettre qu'il a pu y avoir exaltation d'imagination par le sentiment religieux, et par l'espérance d'être l'objet d'une faveur miraculeuse? »

Ces guérisons et beaucoup d'autres continuaient d'attester, d'une façon irrécusable, l'intervention directe de Dieu. Dieu manifestait sa puissance en rendant la santé aux malades, et il était évident que, s'il avait permis la persécution, cela était nécessaire à la conduite de ses desseins. Il dépendait de Lui de la faire cesser et, pour cela, d'incliner comme il Lui plaisait la volonté des grands de la terre.

V.

La polémique de la presse au sujet de la Grotte était epuisée. En France et à l'étranger, la conscience publique avait été mise à même de juger, non de la réalité des événements surnaturels, mais de l'oppression violente que subissaient, dans un coin de l'Empire, la liberté de croire et le droit d'examiner. Les misérables sophismes du fanatisme antichrétien et de l'intolérance, prétendue philosophique, n'avaient pas tenu devant la pressante logique des journaux catholiques. Les *Débats*, le *Siècle*, la *Presse* et la vile multitude des feuilles irréligieuses se taisaient, regrettant probablement d'avoir entrepris cette guerre malheureuse et fait un si grand bruit autour de ces faits extraordinaires. Ils n'avaient réussi qu'à propager et à répandre dans tous les pays la renommée de tant de miracles. De l'Italie, de l'Allemagne, de contrées plus lointaines encore, on écrivait à Lourdes pour se faire envoyer quelques gouttes de l'eau sacrée.

Au Ministère des Cultes, M. Rouland s'obstinait à

vouloir se mettre en travers de la plus sainte des libertés et à prétendre arrêter la force des choses.

A la Grotte, Jacomet et les Gardes persistaient à veiller jour et nuit, et à traduire les croyants devant les tribunaux. Le juge Duprat condamnait toujours.

Entre un tel Ministre pour le soutenir et de tels agents pour exécuter ses volontés, le baron Massy demeurait bravement dans l'illogique absolu de sa situation et se complaisait dans la toute-puissance de son arbitraire. De plus en plus exaspéré en se voyant enlever, par l'enquête épiscopale et par l'analyse de M. Filhol, les vains prétextes de Religion et d'ordre public dont il avait, à l'origine, voulu voiler son intolérance, il se livrait avec orgueil à la joie amère de faire de la tyrannie pure. Il restait sourd au cri unanime. A toutes les raisons, à l'évidence indéniable, il opposait sa volonté : « Ceci est mon bon plaisir. » Il lui était doux d'être plus fort, lui tout seul, que les multitudes, plus fort que l'Évêque, plus fort que le bon sens, plus fort que les Miracles, plus fort que le Dieu de la Grotte. *Etiamsi omnes, ego non.*

Ce fut dans ces circonstances que deux personnages éminents, Mgr. de Salinis, Archevêque d'Auch, et M. de Rességuier, ancien député, se rendirent auprès de l'Empereur, qui se trouvait en ce moment à Biarritz. Napoléon III reçut en même temps de divers côtés des pétitions demandant instamment, et réclamant, en vertu des droits les plus sacrés, le retrait des arbitraires et violentes mesures du baron Massy : « Sire, disait une « de ces pétitions, nous ne prétendons décider en rien « la question des Apparitions de la Vierge, bien que,

« sur la foi de miracles éclatants, qu'ils disent avoir « vus de leurs yeux, presque tous, en ces pays, croient « à la réalité de ces manifestations surnaturelles. Ce « qui est certain, et hors de toute contestation, c'est « que cette Source qui a jailli tout à coup, et que l'on « nous ferme malgré l'analyse scientifique qui en « proclame l'innocuité absolue, n'a fait de mal à « personne; ce qui est certain, c'est que, tout au « contraire, un grand nombre déclare y avoir recouvré « la santé. Au nom des droits de la conscience, indé- « pendants de tout pouvoir humain, laissez les croyants « aller y prier, si cela leur convient. Au nom de la « plus simple humanité, laissez les malades aller y « guérir, si telle est leur espérance. Au nom de la liberté « des intelligences, laissez les esprits qui demandent « la lumière à l'étude et à l'examen aller y découvrir « l'erreur ou y trouver la vérité. »

L'Empereur, avons-nous dit plus haut, était désintéressé dans la question, ou plutôt il avait intérêt à ne pas user sa force dans une stérile opposition à la marche des événements. Il avait intérêt à entendre le cri des âmes demandant la liberté de leur foi, le cri des intelligences demandant la liberté d'étudier et de voir. Il avait intérêt à être équitable, et à ne pas froisser, par un arbitraire gratuit et un déni de justice évident, ceux qui croyaient après avoir vu, et ceux qui, ne croyant pas encore, revendiquaient le droit d'examiner publiquement les faits mystérieux qui préoccupaient la France entière.

On a vu quels romans impossibles l'honnête Ministre Rouland avait gravement acceptés comme des vérités incontestables. Les renseignements que cette bénévole

Excellence avait dû donner à l'Empereur n'étaient guère faits pour éclairer ce dernier. La polémique des journaux, bien qu'elle eût triomphalement mis en lumière le droit des uns et l'inique intolérance des autres, n'avait pu lui donner une idée absolument nette de la situation. A Biarritz seulement, elle lui apparut tout entière, et il la connut dans tous les détails.

Napoléon III était un monarque peu expansif; sa pensée se traduisait rarement par la parole. Elle se manifestait par des actes. En apprenant les violences absurdes par lesquelles le Ministre, le Préfet et leurs agents discréditaient à plaisir le Pouvoir, son œil terne s'illumina, dit-on, d'un éclat de froide colère; il haussa convulsivement les épaules, et le nuage d'un profond mécontentement passa sur son front. Il sonna violemment.

— Portez ceci au télégraphe, dit-il.

C'était une dépêche laconique pour le Préfet de Tarbes, ordonnant de la part de l'Empereur, de rapporter à l'instant l'Arrêté sur la Grotte de Lourdes et de laisser libres les populations.

VI.

On connaît les théories de la Science sur cette merveilleuse étincelle électrique, que les fils de fer, qui sillonnent le monde, transportent d'un pôle à l'autre avec la rapidité de l'éclair. La télégraphie, disent les savants, n'est autre chose que la foudre. Ce jour-là le baron Massy fut de l'avis des savants. Le télégramme

impérial, tombant tout à coup sur lui, l'abasourdit brusquement et l'étourdit net, comme eût pu le faire sur sa maison la chute soudaine du tonnerre. Il ne pouvait en croire la réalité. Plus il y pensait, et plus il lui semblait impossible de revenir sur ses pas, de se déjuger, de reculer publiquement. Il lui fallait cependant avaler ce breuvage amer, ou donner sa démission et rejeter loin de lui la coupe préfectorale. Fatale alternative. Le cœur des fonctionnaires a parfois de grandes angoisses.

Quand une catastrophe subite tombe sur nous, nous avons quelque peine à l'accepter comme définitive, et nous nous débattons encore, alors que tout est perdu. Le baron Massy n'échappa point à une telle illusion. Il espérait vaguement que l'Empereur reviendrait sur sa décision. Dans cette pensée, il prit sur lui de tenir pendant quelques jours la dépêche secrète et de ne pas obéir. Il écrivit à l'Empereur et fit, en outre, intervenir auprès du Souverain le Ministre Rouland, moins publiquement mais aussi complétement atteint que lui-même par l'ordre inattendu venu de Biarritz.

Napoléon III fut aussi insensible aux réclamations du Ministre qu'aux instances et aux supplications du Préfet. Le jugement qu'il avait porté était basé sur l'évidence et il était irrévocable. Toutes ces démarches n'eurent pour résultat que de lui apprendre que le Préfet avait osé méconnaître ses ordres et en différer l'exécution. Une seconde dépêche partit de Biarritz. Elle était conçue en des termes qui ne permettaient ni une observation ni un retard.

Le baron Massy n'avait qu'à choisir entre son orgueil et sa Préfecture. Il fit ce choix douloureux et il fut assez humble pour demeurer Préfet.

Le Chef du Département se résigna donc à obéir. Toutefois, malgré les impératives dépêches du Maître, il essaya encore, non de lutter, ce qui était visiblement impossible, mais de masquer sa retraite et de ne pas rendre les armes publiquement.

Par suite de quelques indiscrétions de bureau, peut-être aussi par le récit des personnages qui s'étaient rendus en ambassade auprès de l'Empereur, on savait déjà vaguement dans le public le sens des ordres venus de Biarritz. Ils faisaient l'objet de toutes les conversations. Le Préfet ne confirma ni ne démentit ces rumeurs. Il enjoignit à Jacomet et à ses agents de ne plus faire de procès-verbaux et de cesser toute surveillance. Une telle abstention venant à la suite des bruits qui couraient sur les instructions de l'Empereur, devait suffire, suivant lui, pour que les choses reprissent d'elles-mêmes leur cours normal, et pour que l'Arrêté tombât, de fait, en désuétude, sans qu'il fût nécessaire de le rapporter. Il était même probable que les populations, rendues à leur liberté, s'empresseraient d'arracher elles-mêmes et de jeter dans le Gave les poteaux qui portaient défense d'entrer sur le terrain communal et les barrières qui fermaient la Grotte.

M. Massy fut trompé dans ses calculs, assez plausibles d'ailleurs. Malgré l'abstention de la Police, malgré les bruits qui circulaient et qu'aucun personnage officiel ne démentait, peut-être même à cause de tout cela, les populations craignirent quelque piége. Elle continuèrent d'aller prier de l'autre côté du Gave. Les infractions eurent généralement, comme auparavant, un caractère isolé. Nul ne toucha aux poteaux, ni aux barrières. Au lieu de tomber de lui-même, comme l'avait espéré

le Préfet, le *statu quo* se maintenait obstinément.

Étant donné, le caractère de Napoléon III et la netteté des ordres expédiés de Biarritz, une pareille situation était périlleuse pour le Préfet. Le baron Massy était trop intelligent pour ne pas le comprendre. A chaque instant, il devait craindre que l'Empereur ne fût instruit tout à coup de la façon dont il essayait de louvoyer. A toute heure sans doute, il tremblait de recevoir quelque missive terrible qui le briserait à jamais et qui le rejetterait dans le néant, c'est-à-dire hors des sphères lumineuses du fonctionnarisme, dans ces ténèbres extérieures où s'agite le monde infortuné qui n'est pas officiel.

On était arrivé à la fin de Septembre.

Il se trouva que, durant ces perplexités, M. Fould eut encore occasion de venir à Tarbes, et même de passer à Lourdes. Augmenta-t-il, en lui parlant du Maître, la terreur du Préfet? Le baron reçut-il quelque nouveau télégramme plus foudroyant que les deux autres? Nous ne savons. Toujours est-il que le 3 octobre, sous le coup de quelque cause inconnue, M. Massy devint souple comme un roseau foulé sous le pied d'un passant, et que sa raideur arrogante parut faire place à une prostration soudaine et complète.

Le lendemain, au nom de l'Empereur, il donna ordre au maire de Lourdes de rapporter publiquement l'Arrêté et de faire enlever les poteaux et les barrières par Jacomet.

VII.

M. Lacadé n'eut pas les hésitations de M. Massy. Une pareille solution le déchargeait du rude fardeau qu'avait fait peser sur lui le complexe désir de ménager le Préfet et les multitudes, les puissances célestes et le pouvoir humain. Par une illusion assez commune chez les natures indécises, il s'imagina avoir toujours été de l'avis qui prévalait, et il rédigea dans ce sens une proclamation : « Habitants de la ville de Lourdes, le jour tant désiré par nous est enfin arrivé ; nous l'avons conquis par notre sagesse, par notre persévérance, par notre foi, par notre courage...» Tel était le sens et le ton de sa proclamation, dont, par malheur, le texte n'est point resté [1].

La proclamation fut lue dans toute la ville au son de la trompette et du tambour. En même temps on affichait sur tous les murs le placard suivant :

« Le Maire de la ville de Lourdes,

« Vu les instructions à lui adressées.

[1] Une grande partie des papiers relatifs à la Grotte de Lourdes fut gardée par la famille Lacadé, au lieu d'être laissée aux Archives de la Mairie. Nous avons fait de vains efforts pour avoir communication de ces précieux documents. La famille Lacadé nous a dit les avoir brûlés.

« ARRÊTE :

« L'Arrêté pris par lui le 8 juin 1858 est rapporté.

« Fait à Lourdes, en l'hôtel de la Mairie, le 5 octobre 1858.

« Le Maire, A. LACADÉ. »

Pendant ce temps, Jacomet et les Sergents de ville se rendaient à la Grotte pour enlever les barrières et les poteaux.

La foule y était déjà, et elle grossissait à vue d'œil. Les uns priaient à genoux, et, faisant effort pour ne point se laisser distraire par les bruits extérieurs, remerciaient Dieu d'avoir mis fin au scandale et aux persécutions. D'autres se tenaient debout, causant à voix basse, attendant, non sans émotion, ce qui allait se passer. Des femmes en grand nombre égrenaient leurs chapelets. Plusieurs tenaient une gourde à la main, voulant la remplir à l'endroit même où la Source jaillissait. On jetait des fleurs par-dessus les barrières, dans l'intérieur de la Grotte. A ces barrières, nul ne touchait. Il fallait que ceux qui les avaient mises publiquement, en se dressant contre la puissance de Dieu, vinssent les retirer publiquement, en se courbant devant la volonté d'un homme.

Jacomet arriva. Bien que, malgré lui, un certain embarras se décelât dans sa personne un peu frémissante et qu'on devinât, à la pâleur de son visage, une profonde humiliation intérieure, il n'avait point, contrairement à l'attente générale, l'aspect morne d'un vaincu. Escorté de ses agents, armés de haches et de pioches, il s'avançait le front haut. Par une affectation qui pa-

rut singulière, il avait son costume officiel des grandes fêtes. Sa large écharpe tricolore ceignait ses reins, et flottait sur son épée de parade. Il traversa la foule, et vint se placer contre les barrières. Un tumulte vague, un sourd murmure, quelques cris isolés, sortaient de la multitude. Le Commissaire monta sur un fragment de rocher, et fit signe qu'il voulait parler. Tout le monde écouta : « Mes amis, se serait, dit-on, écrié Jacomet, les barrières que voilà, et que, à mon grand regret, la municipalité avait reçu l'ordre de faire élever, vont tomber. Qui plus que moi a souffert de cet obstacle, dressé à l'encontre de votre piété ? Je suis religieux, moi aussi, mes amis, et je partage vos croyances. Mais le fonctionnaire, comme le soldat, n'a qu'une consigne : c'est le devoir, souvent bien cruel, d'obéir. La responsabilité n'en pèse pas sur lui. Eh bien ! mes amis, lorsque j'ai été témoin de votre calme admirable, de votre respect du Pouvoir, de votre foi persévérante, j'en ai instruit les autorités supérieures. J'ai plaidé votre cause, mes amis. J'ai dit : « Pourquoi veut-on les empêcher de prier à la Grotte, de boire à la Source ? Ce peuple est inoffensif. » Et c'est ainsi, mes amis, que toute défense a été levée, et c'est ainsi que M. le Préfet et moi nous avons résolu de renverser à jamais ces barrières, qui vous étaient si pénibles, et qui me l'étaient bien plus encore. »

La foule garda un froid silence. Quelques jeunes gens chuchotaient et riaient. Jacomet était visiblement troublé par son insuccès. Il donna ordre à ses agents d'enlever les clôtures. Ce fut fait assez promptement. On fit un tas de ces planches et de ces débris au bord de la Grotte, et la Police les vint chercher plus tard au commencement de la nuit.

Une émotion immense remplissait la ville de Lourdes Durant cette après-midi, la multitude allait et venait sur le chemin de la Grotte. Devant les roches Massabielle, d'innombrables fidèles étaient à genoux. On chantait des cantiques, on récitait les litanies de la Vierge. *Virgo potens, ora pro nobis.* On se désaltérait à la Source. Les croyants étaient libres. Dieu avait vaincu.

LIVRE NEUVIEME.

I

Par suite des événements que nous avons racontés, M. Massy était devenu impossible dans le pays. L'Empereur ne tarda pas à l'envoyer à la première préfecture qui se trouva vacante dans l'Empire. Par une singularité digne de remarque, cette préfecture fut celle de Grenoble. Le baron Massy ne s'éloigna de Notre-Dame de Lourdes, que pour aller à la rencontre de Notre-Dame de la Salette.

Jacomet quitta également la contrée. On le nomma Commissaire de Police dans un autre département. Replacé sur son terrain véritable, il contribua à découvrir avec une rare sagacité les ruses de quelques coquins dangereux qui avaient déjoué les efforts de son prédécesseur, et les recherches les plus actives du Parquet. Il s'agissait d'un vol considérable, un vol de deux ou trois cent mille francs, commis au préjudice d'une Compagnie de chemin de fer. Ce fut le point de départ de sa fortune dans la Police, qui était sa vraie vocation. Ses aptitudes remarquables, très-justement appréciées par ses chefs, devaient le conduire à un poste fort élevé.

Le Procureur Impérial, M. Dutour, ne tarda point non plus à être appelé à d'autres fonctions. M. Lacadé demeura Maire, et on doit apercevoir encore une fois ou deux sa vague silhouette dans les dernières pages de ce récit.

II.

Bien qu'il eût institué un Tribunal d'enquête dès la fin de juillet, Mgr Laurence, avant de permettre qu'il entrât en fonctions, avait voulu qu'un certain apaisement se fît de lui-même dans les esprits. « Attendre, pensait-il, ne saurait jamais rien compromettre, quand il s'agit des œuvres de Dieu, qui tient le temps dans sa main. » L'événement lui avait donné raison. Après les tumultueux débats de la presse française et les mesures violentes du baron Massy, la Grotte était devenue libre, et on n'avait plus à redouter le scandale de voir un agent de la police arrêter, sur le chemin des Roches Massabielle, la Commission épiscopale allant accomplir son œuvre et étudier, au lieu même de l'Apparition, les traces de la main de Dieu.

Le 17 novembre, la Commission se rendit à Lourdes. Elle interrogea la Voyante. « Bernadette, dit le procès-verbal du secrétaire, se présenta à nous avec une grande modestie, et cependant avec une assurance remarquable. Elle se montra calme, sans embarras, au milieu de cette nombreuse assemblée, en présence d'ecclésiastiques respectables qu'elle n'avait jamais vus, mais dont on lui avait dit la mission. »

La jeune fille raconta les Apparitions, les paroles de la Vierge, l'ordre donné par Marie de construire en ce

lieu une chapelle à son culte, la naissance soudaine de la Source, le nom de « l'Immaculée-Conception » que la Vision s'était donné à elle-même. Elle exposa, avec la grave certitude d'un témoin assuré de lui-même et l'humble candeur d'une enfant, tout ce qui lui était personnel dans ce drame surnaturel, dont les péripéties se déroulaient depuis bientôt une année. Elle répondit à toutes les questions, et ne laissa aucune obscurité dans l'esprit de ceux qui l'interrogeaient, non plus au nom des hommes, comme Jacomet, le Procureur ou tant d'autres, mais au nom de l'Église catholique, l'éternelle épouse de Dieu. Tout ce dont elle rendit témoignage, nos lecteurs le connaissent. Nous avons exposé nous-même ces événements, à leur date, en diverses pages de ce récit.

La Commission visita les Roches Massabielle. Elle vit de ses yeux l'énorme jaillissement de la Source divine. Elle constata, par l'unanime déclaration des hommes de ce pays, que la Source n'existait pas avant d'avoir surgi miraculeusement aux yeux de la multitude, sous la main de la Voyante en extase.

A Lourdes et hors de Lourdes, elle fit une enquête approfondie sur les guérisons extraordinaires accomplies par l'eau de la Grotte.

Il y avait, en cette délicate étude, deux parts bien distinctes : les faits eux-mêmes et leurs circonstances relevaient du témoignage humain ; l'examen du caractère naturel ou surnaturel de ces faits relevait, en grande partie du moins, de la Médecine. La méthode du tribunal d'enquête s'inspira de cette double pensée.

Parcourant les diocèses de Tarbes, d'Auch et de

Bayonne, la Commission appelait devant elle ceux qu'on lui signalait comme ayant été l'objet de ces guérisons singulières. Elle les interrogeait avec un soin minutieux sur tous les détails de leur maladie et de leur retour, subit ou graduel, à la santé. Elle leur faisait poser, par les hommes de la science humaine, des questions techniques auxquelles des théologiens n'eussent peut-être pas pensé. Elle convoquait, pour contrôler ces déclarations, les parents, les amis, les voisins, tous les témoins des diverses phases de l'événement, ceux qui avaient vu le malade, ceux qui avaient assisté à la guérison, etc., etc.

Une fois parvenue de la sorte à une certitude absolue de l'ensemble et du détail des faits, elle en soumettait l'appréciation à deux médecins éminents et autorisés qu'elle s'était adjoints. Ces médecins étaient M. le docteur Vergès, médecin des eaux de Barèges, professeur agrégé de la Faculté de Montpellier, et M. le docteur Dozous, qui avait déjà étudié pour son propre compte plusieurs de ces étranges incidents.

Chaque médecin consignait dans un rapport à part son appréciation sur la nature de la guérison : tantôt repoussant le Miracle pour attribuer à des causes naturelles la cessation de la maladie; tantôt déclarant le fait entièrement inexplicable autrement que par une action surnaturelle de la puissance divine; tantôt enfin ne concluant pas, et restant dans le doute, doute plus ou moins incliné vers l'une ou vers l'autre de ces solutions.

Sur ce double élément, — la pleine connaissance des faits d'un côté, et les conclusions de la Science de l'autre, — la Commission délibérait et proposait son jugement à l'Évêque avec toutes les pièces du procès.

La Commission n'avait et ne pouvait avoir d'opinion

préconçue. Croyant en principe au Surnaturel, que l'on rencontre si souvent dans l'histoire du Monde, elle savait en même temps que rien ne tend à discréditer les vrais miracles venus de Dieu, comme les faux prodiges venus des hommes. Également éloignée, soit d'affirmer à l'avance, soit de nier prématurément, n'ayant de parti-pris ni pour le Miracle ni contre lui, elle bornait sa tâche à examiner et ne cherchait que la Vérité. Faisant appel, pour s'éclairer sur les divers faits qu'elle étudiait, à toutes les lumières, à tous les renseignements, à tous les témoignages, elle agissait publiquement. Elle était ouverte aux incroyants comme à ceux qui croyaient. Énergiquement résolue à écarter avec la plus impitoyable sévérité tout ce qui était vague et incertain, et à n'accepter que les faits précis, assurés, incontestables, elle refusait toute déclaration basée sur des on-dit et sur de vaines rumeurs.

A tout témoin se présentant devant elle, elle imposait deux conditions: — la première de ne déposer que de ce qu'il savait personnellement, que de ce qu'il avait vu de ses yeux; — la seconde, de s'engager à dire toute la vérité et la vérité seule par la solennelle formalité du serment.

Avec de telles précautions, avec une organisation si prudente et si sage, il était impossible à de faux miracles de parvenir à tromper, même un instant, le jugement de la Commission. Cela était impossible surtout, au milieu de tant d'esprits hostiles soulevés contre le Surnaturel et intéressés à combattre et à renverser toute erreur, toute exagération, toute assertion douteuse, tout fait miraculeux mal démontré.

Donc, si de vrais Miracles, incomplétement constatés, devaient de la sorte échapper indubitablement à la

sanction de la Commission d'enquête, il était du moins absolument certain qu'aucun prestige menteur ne pourrait tenir devant la sévérité de son examen et prendre place, dans sa pensée, parmi les faits admirables de l'ordre surnaturel et divin.

Quiconque avait, pour contester tel ou tel miracle, non de vagues théories générales, mais des articulations précises et une connaissance personnelle des faits, était publiquement mis en demeure de se présenter. Ne point le faire, c'était passer condamnation et avouer qu'on n'avait rien de formel et de particulier à alléguer et aucune contre-preuve à fournir. L'abstention avait ce sens évident et cette haute portée. Ce n'est pas quand ils sont échauffés par la passion et par l'ardeur d'une longue lutte que les partis se laissent condamner par défaut. Refuser le combat, c'est accepter la défaite.

III.

Pendant plusieurs mois, la Commission épiscopale se transporta de la sorte auprès de ceux que la notoriété publique et quelques renseignements préalables lui désignaient comme ayant été l'objet d'une de ces guérisons étonnantes dont elle avait à déterminer le caractère.

Elle constata un grand nombre de Miracles. Parmi ceux-là, plusieurs ont déjà trouvé place dans le cours de ce récit. Deux d'entre eux étaient tout récents. Ils avaient eu lieu peu de temps après le retrait de l'Arrêté préfectoral et la réouverture de la Grotte. L'un s'était accompli à Nay, l'autre à Tartas. Bien que les deux chrétienne-

qui avaient été l'objet de la faveur céleste fussent inconnues l'une à l'autre, un lien mystérieux semblait unir ces événements. Racontons-les successivement, tels que nous les avons nous-même étudiés et écrits sous l'impression des vivants témoignages que nous avons entendus.

IV

Dans cette même ville de Nay, où avait été guéri miraculeusement, quelques mois auparavant, le jeune Henri Busquet, une femme déjà parvenue à la vieillesse, Mme veuve Madeleine Rizan, était sur le point de mourir. Sa vie, du moins depuis vingt-quatre ou vingt-cinq ans, n'avait été qu'une longue suite de douleurs. Frappée en 1832 par le choléra, elle était demeurée à peu près paralysée de tout le côté gauche : elle boitait et ne parvenait à faire quelques pas dans l'intérieur de la maison, qu'en s'appuyant contre les murs ou contre les meubles. Rarement, deux ou trois fois par an, au plus fort de l'été, pouvait-elle, aidée et presque portée par des bras étrangers, se rendre à l'église de Nay, assez voisine de sa maison, et y entendre la sainte Messe. Il lui était impossible, sans le secours d'autrui, soit de se mettre à genoux, soit de se relever. L'une de ses mains était entièrement atrophiée. Son tempérament général ne s'était guère moins ressenti que ses membres des suites du terrible fléau. Elle était en proie à de continuels vomissements de sang. L'estomac était hors d'état de supporter les aliments solides. Du jus de viande, des purées, du café avaient suffi cependant à soutenir en elle, dans ces

déplorables conditions, la flamme vacillante de la vie. Flamme chétive toutefois, toujours prête à s'éteindre en son foyer mystérieux, et impuissante à réchauffer ce malheureux corps qu'agitait souvent un tremblement glacé. La pauvre femme avait toujours froid. Même au milieu des ardeurs de juillet ou d'août, elle demandait sans cesse à voir le feu pétiller dans l'âtre et faisait approcher de la cheminée son vieux fauteuil de malade.

Depuis seize ou dix-huit mois son état s'était aggravé; la paralysie du côté gauche était devenue complète ; la même infirmité commençait à envahir la jambe droite. Les membres atrophiés étaient tuméfiés outre mesure, comme le sont parfois ceux des hydropiques.

Mme Rizan avait quitté le vieux fauteuil pour le lit. Elle ne pouvait y faire un seul mouvement, tant elle était infirme, et on était obligé de la retourner de temps en temps et de la changer de position. Elle n'était plus qu'une masse inerte. La sensibilité était perdue tout aussi bien que le mouvement. — Où sont mes jambes ? disait-elle quelquefois quand on venait de la déplacer un peu.

Ses membres s'étaient pour ainsi dire ramassés et repliés sur eux-mêmes. Elle se tenait constamment couchée sur le côté, en forme de Z.

Deux médecins l'avaient successivement soignée. M. le docteur Talamon l'avait depuis longtemps jugée incurable, et, s'il continuait à la voir fréquemment, c'était seulement à titre d'ami. Il refusait de lui ordonner des remèdes, disant que tout traitement, quel qu'il fût, serait fatalement nuisible et que la pharmacie et les médicaments ne pouvaient qu'affaiblir la malade et user encore davantage son organisme déjà si profondé-

ment atteint. M. le docteur Subervielle, sur l'insistance de Mme Rizan, avait prescrit quelques ordonnances, rapidement reconnues inutiles, et avait également renoncé à toute espérance.

Si les membres paralysés étaient devenus insensibles, les souffrances que cette infortunée ressentait ailleurs, tantôt à l'estomac ou au ventre, tantôt à la tête, étaient atroces. La position constante que son malheureux corps était obligé de garder avait fini par produire une double plaie, l'une au creux de la poitrine, l'autre à l'aine. Sur le côté, en plusieurs endroits, sa peau était usée par le long frottement du lit, et laissait voir la chair toute dénudée et sanglante. La mort approchait.

Mme Rizan avait deux enfants. Sa fille, nommée Lubine, demeurait avec elle et la soignait avec un dévouement de toutes les heures. Son fils, M. Romain Rizan, était placé à Bordeaux dans une maison de commerce.

Lorsque le dernier espoir fut perdu et que le docteur Subervielle eut déclaré que la malade avait à peine quelques jours à vivre, on manda en toute hâte M. Romain Rizan. Il vint, embrassa sa mère, reçut sa bénédiction et ses suprêmes adieux. Puis, obligé de repartir par suite d'un ordre qui le rappelait, arraché du pied de ce lit de mort par la cruelle tyrannie des affaires, il quitta sa mère avec la poignante certitude de ne plus la revoir.

La mourante avait reçu l'extrême-onction. Son agonie se prolongeait au milieu de souffrances intolérables.
— Mon Dieu ! s'écriait-elle souvent, mettez un terme à tant de douleurs. Accordez-moi, Seigneur, ou de guérir ou de mourir !

Elle fit prier les sœurs de la Croix, à Igon, dont sa

belle-sœur était Supérieure, de faire à la très-sainte Vierge une neuvaine pour obtenir de sa puissance ou la guérison ou la mort. La malade témoigna aussi le désir de boire de l'eau de la Grotte. Une voisine, Mme Nessans, qui se rendait à Lourdes, promit de lui en rapporter à son retour.

Depuis quelque temps on la veillait jour et nuit. Le samedi, 16 octobre, une crise violente annonça l'approche définitive du dernier moment. Les crachements de sang furent presque continuels. Une teinte livide se répandit sur ce visage amaigri. Les yeux devinrent vitreux. La malade ne parlait presque plus, sinon pour se plaindre de douleurs aiguës. — Seigneur, répétait-elle souvent, Seigneur que je souffre! Ne pourrai-je donc pas mourir?

— Son vœu sera bientôt exaucé, dit le docteur Subervielle en la quittant. Elle mourra dans la nuit ou au plus tard à la naissance du jour. Il n'y a plus d'huile dans la lampe.

De temps en temps la porte s'ouvrait. Des amis, des voisins, des prêtres, M. l'abbé Dupont, M. l'abbé Sanarens, vicaire de Nay, entraient silencieusement et demandaient à voix basse si la mourante vivait encore.

Le soir, en la quittant, M. l'abbé André Dupont, son consolateur et son ami, ne put retenir ses larmes.

— Avant le jour elle sera morte, dit-il, et je ne la reverrai qu'en Paradis.

La nuit était venue. La solitude s'était faite peu à peu dans la maison. Agenouillée devant une statue de la Vierge, Lubine priait, sans espérance terrestre. Le silence était profond et n'était interrompu que par la respiration pénible de la malade. Il était près de minuit.

— Ma fille! dit l'agonisante.

Lubine agenouillée se lève et s'approche du lit :

— Que voulez-vous, ma mère, fit-elle en lui prenant la main.

— Ma chère enfant, — lui dit d'une voix un peu étrange la mourante, qui sembla sortir comme d'un songe profond, — va chez notre amie, Mme Nessans, qui a dû rentrer de Lourdes ce soir. Demande-lui un verre d'eau de la Grotte. C'est cette eau qui doit me guérir. La sainte Vierge le veut.

— Ma bonne mère, répondit Lubine, il est trop tard à ce moment. Je ne puis vous laisser seule, et tout le monde est couché chez Mme Nessans. Mais demain matin, j'irai en chercher dès la première heure.

— Attendons alors.

Et la malade rentra dans son silence.

La nuit se passa et fut longue.

Les joyeuses cloches du dimanche annoncèrent enfin le lever du jour. L'*Angelus* du matin portait à la Vierge Marie les prières de la terre et célébrait l'éternelle mémoire de sa toute-puissante maternité. Lubine courut chez Mme Nessans, et revint aussitôt portant une bouteille d'eau de la Grotte.

— Tenez, ma mère, buvez ! et que la sainte Vierge vienne à votre secours !

Mme Rizan porta le verre à ses lèvres et en avala quelques gorgées.

— O ma fille, ma fille, s'écria-t-elle, c'est la Vie que je bois. Il y a la Vie dans cette eau! Frotte-m'en le visage ! Frotte-m'en le bras ! Frotte-m'en tout le corps!

Toute tremblante et hors d'elle-même, Lubine trempa un linge dans l'eau miraculeuse et lava le visage de sa mère.

— Je me sens guérie, criait celle-ci d'une voix redevenue claire et forte, je me sens guérie !

Lubine, cependant, épongeait à l'aide du linge mouillé les membres paralysés et tuméfiés de la malade. Avec une ivresse de bonheur, mêlée de je ne sais quel frisson d'épouvante, elle voyait l'enflure énorme s'affaisser et disparaître soudainement sous le mouvement rapide de sa main, et la peau, violemment tendue et luisante, reprendre son aspect naturel. Subitement, pleinement, sans transition, la santé et la vie renaissaient sous ses doigts.

— Il me semble, disait la mère, qu'il sort de moi par tout le corps, comme des boutons brûlants.

C'était sans doute le principe intérieur du mal qui s'enfuyait de ce corps jusque-là si tourmenté par la douleur, et qui le quittait à jamais, sous l'action d'une volonté surhumaine.

Tout cela s'était accompli en un instant. En une minute ou deux, le corps agonisant de Mme Rizan, épongé par sa fille, avait retrouvé la plénitude de ses forces.

— Je suis guérie ! tout à fait guérie, s'écriait la bienheureuse femme. Que la sainte Vierge est bonne ! Qu'elle est puissante !...

Puis, après cet élan vers le ciel, les appétits matériels de la terre se firent sentir violemment.

— Lubine, ma chère Lubine, j'ai faim, je veux manger.

— Voulez-vous du café, voulez-vous du vin ou du lait? balbutia la jeune fille, troublée par la soudaineté, en quelque sorte foudroyante, de ce miracle,

— Je veux de la viande et du pain, ma fille, dit la mère. Je n'en ai pas mangé depuis vingt-quatre ans.

Il y avait là quelque viande froide, un peu de vin. Mme Rizan but et mangea.

— Et maintenant, dit-elle, je veux me lever.

— Ce n'est pas possible, ma mère, dit Lubine, hésitant malgré elle à en croire ses yeux, et s'imaginant peut-être que les guérisons venues directement de Dieu étaient soumises, comme les cures ordinaires, aux lenteurs et aux précautions de la convalescence: Elle tremblait de voir ce miracle si inespéré s'évanouir tout à coup.

Mme Rizan insista et demanda ses vêtements. Ils étaient depuis bien des mois repliés et mis à leur place dans l'armoire d'une pièce voisine. On pensait, hélas! qu'ils ne serviraient plus. Lubine sortit de la chambre pour aller les chercher. Elle rentra presque aussitôt: mais, arrivée sur le seuil de la porte, elle poussa un grand cri et laissa tomber à terre, tant son saisissement fut grand, la robe qu'elle portait à la main.

Sa mère, durant cette courte absence, avait sauté hors du lit et était allée s'agenouiller devant la cheminée où se trouvait la statue de la Vierge. Elle était là, les mains jointes, remerciant sa toute-puissante libératrice.

Lubine, terrifiée comme devant la résurrection d'un mort, était incapable d'aider sa mère à se vêtir. Celle-ci ramassa sa robe, s'habilla toute seule en un clin d'œil et retomba à genoux aux pieds de l'image sacrée.

Il était environ sept heures du matin. On sortait de la première Messe. Le cri de Lubine fut entendu dans la rue par les groupes qui passaient sous ses fenêtres.

— Pauvre fille! dit-on, c'est sa mère qui vient d'expirer. Il était impossible qu'elle passât la nuit.

Plusieurs personnes, amies ou voisines, entrèrent aussitôt dans la maison pour soutenir et consoler Lubine en cette indicible douleur. Parmi elles, deux Sœurs de Sainte-Croix.

— Eh bien, ma pauvre enfant, elle est donc morte, votre bonne mère! Mais vous la reverrez au ciel.

Et elles s'approchèrent de la jeune fille, qu'elles trouvèrent appuyée contre la porte entr'ouverte et le visage bouleversé.

Lubine put à peine leur répondre.

— Ma mère est ressuscitée, fit-elle d'une voix étranglée par une émotion si forte qu'elle ne pouvait la porter sans défaillir.

— Elle délire, pensèrent les Sœurs en pénétrant dans la chambre, suivies des quelques personnes qui montaient avec elles l'escalier.

Lubine avait dit vrai.

Mme Rizan avait quitté son lit. Elle était habillée et priait, prosternée devant l'image de Marie. Elle se leva et dit:

— Je suis guérie! Remercions la sainte Vierge. Tous à genoux!

Le bruit de cet événement extraordinaire se répandit dans la ville de Nay avec la rapidité de l'éclair. Tout ce jour et le lendemain la maison fut pleine de monde. La foule se pressait, émue et recueillie, dans cette chambre où venait de passer un rayon de la toute-puissante bonté de Dieu. Chacun voulait voir Mme Rizan, toucher son corps rendu à la vie, se convaincre de ses propres yeux, et graver en son souvenir tous les détails de ce drame surnaturel.

M. le docteur Subervielle reconnut sans hésiter le caractère surnaturel et divin de cette guérison extraordinaire.

A Bordeaux cependant M. Romain Rizan au désespoir attendait avec angoisse la missive fatale qui devait lui annoncer la mort de sa mère.

Ce fut pour lui un coup terrible lorqu'un matin, la poste lui apporta une lettre dont l'adresse portait l'écriture bien connue de M. l'abbé Dupont.

— J'ai perdu ma pauvre mère, dit-il à un ami qui était venu le visiter.

Et il fondit en larmes sans avoir le courage de briser l'enveloppe.

— Ayez de la force dans le malheur, ayez de la foi, lui disait son ami.

Il rompit enfin le cachet. Les premiers mots qui frappèrent ses yeux furent ceux-ci : « *Deo gratias! Alleluia!* « Réjouissez-vous, mon cher ami. Votre mère est gué- « rie, *complétement* guérie. C'est la Sainte Vierge qui lui « a rendu miraculeusement la santé. » L'abbé Dupont lui racontait de quelle façon toute divine Mme Rizan avait trouvé au terme de son agonie, la Vie au lieu de la Mort.

Quelle joie pour le fils ! quelle joie pour son ami !

Cet ami était employé dans une imprimerie de Bordeaux où se publiait le *Messager catholique*.

— Donnez-moi cette lettre, dit-il à Romain Rizan, il faut que les œuvres de Dieu soient connues, et que Notre-Dame de Lourdes soit glorifiée.

Moitié de gré, moitié de force, il obtint la lettre. Le *Messager catholique* la publia quelques jours après.

Quant à l'heureux fils, il repartit presque aussitôt pour Nay. A l'arrivée de la diligence, une femme l'attendait. Elle courut à lui, alerte et vive, quand il descendit de voiture, et se précipita dans ses bras en pleurant d'attendrissement et de joie.

C'était sa mère.

Dix ans après, l'auteur de ce livre, à la recherche de tous les détails de la vérité, alla refaire lui-même, pour

écrire cette histoire, l'enquête qu'avait faite jadis la Commission épiscopale. Il visita Mme Rizan dont il admira la pleine santé et la verte vieillesse. Parvenue aujourd'hui à sa soixante et onzième année, elle n'a aucune des infirmités que l'âge amène avec lui. De tant de maux et de souffrances, il n'est resté aucune trace. Tous ceux qui l'avaient connue jadis, et dont nous entendions le témoignage, étaient encore dans la stupéfaction d'un événement si prodigieux [1].

Nous désirâmes voir le docteur Subervielle. Le docteur Subervielle était mort depuis plusieurs années.

— Mais, dîmes-nous à un ecclésiastique de Nay qui nous servait de guide, la malade était, si je ne me trompe, visitée par un autre médecin du pays, M. le docteur Talamon?

— C'est un homme fort distingué, répondit notre compagnon. Il allait habituellement chez Mme Rizan, non plus comme médecin, mais comme voisin et comme ami. Or, à partir de la guérison miraculeuse, il cessa d'y venir, et n'y reparut que huit ou dix mois après.

— Peut-être, reprîmes-nous, voulut-il éviter d'être interpellé, et d'avoir à s'expliquer sur ce fait extraordi-

[1] « Toutes les circonstances de ce fait, dit le Rapport des Médecins, portent le sceau du surnaturel. Il est impossible d'échapper à cette conviction lorsque, d'un côté, on considère la chronicité du mal, dont l'origine remonte à 1834; la force de la cause qui l'a engendré, le choléra; le siége de quelques-uns de ses symptômes dans un organe important de la vie, l'estomac; l'inutilité des traitements ordonnés et conduits par un médecin capable, M. Subervielle, l'abaissement progressif des forces, suite inévitable de la dyspepsie et des soustractions faites à l'inervation par des douleurs presque continuelles; et que, d'un autre côté, on met en regard de toutes ces circonstances l'efficacité de l'eau naturelle, employée seulement une fois, et l'instantanéité du résultat obtenu. »

naire, qui était sans doute peu d'accord avec ses principes de philosophie médicale ?

— Je ne sais.

— N'importe, je veux le voir.

Nous frappâmes à sa porte.

M. le docteur Talamon est un grand et beau vieillard à la tête intelligente et expressive. Un front remarquable, une couronne de cheveux blancs, un regard ferme qui annonce des idées arrêtées, une bouche mobile sur laquelle se joue fréquemment le sourire du scepticisme : tels sont les traits principaux que l'on remarque en l'abordant.

Nous lui exposâmes l'objet de notre visite.

— Il y a longtemps que cela s'est passé, nous dit-il. A dix ou douze ans de distance, ma mémoire ne se souvient que d'une façon fort vague de ce dont vous me parlez, et dont je ne fus point d'ailleurs le témoin direct. Je ne vis Mme Rizan que plusieurs mois après, et j'ignore dans quelles conditions, par quels agents, par quelle progression lente ou rapide sa guérison s'était accomplie.

— Mais comment, monsieur le Docteur, n'eûtes-vous point la curiosité de vérifier par vous-même le fait extraordinaire que vous apprit immédiatement la rumeur publique, qui fut énorme dans ce pays ?

— Ma foi ! monsieur, me répondit-il, je suis un vieux médecin ; je sais que les lois de la nature ne sont jamais bouleversées ; et, pour vous parler franchement, je ne crois pas à tous ces miracles.

— Ah ! docteur, vous péchez contre la foi, s'écria l'abbé qui m'avait servi d'introducteur.

— Et moi, monsieur le Docteur, je ne vous accuse pas d'avoir péché contre la foi, mais je vous accuse

d'avoir péché contre la science particulière que vous professez : la Médecine.

— Comment donc, et en quoi ?

— La Médecine n'est pas une science spéculative, c'est une science expérimentale. L'expérience est sa loi. L'observation des faits, voilà son principe premier et fondamental. Si on vous eût dit que Mme Rizan avait été guérie de la sorte en se frottant avec une infusion de telle ou telle plante récemment trouvée dans la montagne, vous n'auriez certainement pas manqué d'aller constater la guérison, examiner la plante et enregistrer une découverte qui vous aurait peut-être paru aussi importante que celle du quinquina au siècle dernier. Il en eût été de même si cette cure soudaine eût été produite par quelque nouvelle source sulfureuse ou alcaline. Mais, ici, on parlait d'une eau jaillie miraculeusement et vous n'avez pas voulu aller voir. Oubliant que vous étiez Médecin, c'est-à-dire, le très-humble serviteur des faits, vous avez refusé de regarder, comme les académies des sciences qui nièrent la vapeur sans daigner vérifier, et qui proscrivirent le quinquina au nom de je ne sais quels prétendus principes médicaux. En médecine, quand un fait se présente qui contredit un principe accepté, c'est la preuve que le principe est faux. L'expérience est le juge suprême. Et tenez, monsieur le Docteur, permettez-moi de vous faire observer que si vous n'aviez pas eu une vague conscience de ce que je vous dis là, vous n'auriez pas hésité à aller vérifier, et vous vous seriez donné le plaisir de convaincre d'imposture un Miracle qui mettait tout le pays en émoi. Mais c'eût été vous exposer à rendre les armes. Et vous avez été comme ces hommes de parti qui ne veulent pas entendre les raisons de leur adversaire.

Vous avez écouté vos préventions philosophiques et vous avez manqué à la loi de Médecine, qui est d'affronter l'étude des faits, quels qu'ils soient, pour en tirer des enseignements. Je vous dis ces choses, Docteur, avec d'autant plus de liberté que je sais votre haut mérite, et que je n'ignore point que votre très-grand esprit est capable d'entendre la vérité. Beaucoup de médecins refusent de certifier des faits de cette nature par respect humain, n'osant braver ni le mécontentement de la Faculté, ni les railleries des confrères. Quant à vous, Docteur, si votre philosophie vous a trompé, la crainte des hommes n'a été absolument pour rien dans votre abstention.

— Non, certes, me dit-il. Mais peut-être, en me plaçant au point de vue que vous exprimez, eussé-je mieux fait d'examiner.

V.

Bien longtemps avant les événements de Lourdes, à une époque où Bernadette n'était pas encore au monde, en 1843, dans le courant du mois d'avril, une honorable famille de Tartas, dans les Landes, était dans de sérieuses inquiétudes. Depuis un an environ, Mlle Adèle de Chauton avait épousé M. Moreau de Sazenay, et elle touchait au terme de sa grossesse.

La crise d'une première maternité est toujours redoutable. Les médecins appelés en toute hâte dès les symptômes précurseurs, déclarèrent que l'enfantement serait laborieux, et ils ne dissimulèrent pas la possibilité de quelque péril.

Il n'est personne qui ne sache ou qui ne comprenne les cruelles anxiétés de semblables situations. Les plus poignantes angoisses ne sont point pour la pauvre femme qui gémit sur son lit de douleur et que la souffrance physique absorbe presque tout entière. Elles sont pour l'époux dont le cœur en ce moment est en proie à d'indescriptibles tortures. On est à l'âge des vives impressions; on vient d'entrer dans une vie nouvelle, la douce vie à deux; on a goûté les premières joies d'une union que Dieu a semblé bénir; on a passé quelques mois à s'entretenir des espérances de l'avenir; on s'est en quelque sorte assis ensemble dans la félicité comme on s'assied côte à côte dans une nacelle paisible. Le fleuve de la vie vous berce et vous emporte doucement entre des bords fleuris. Et voilà que tout à coup, en plein bonheur, l'ombre menaçante de la mort se présente. Le cœur de l'époux qui s'épanouit à l'espérance d'un enfant qui va naître, se trouve soudainement sous la terreur d'une épouse qui peut périr. Il entend des cris déchirants. Comment finira la crise? Est-ce la joie qui vient, est-ce le malheur! Qu'est-ce qui va sortir de cette chambre? Sera-ce la Vie, sera-ce la Mort? Que faut-il aller chercher? Est-ce un berceau, est-ce un cercueil? Est-ce, hélas! contraste horrible, est-ce l'un et l'autre, à la fois? Est-ce même deux cercueils, l'un pour la mère, l'autre pour l'enfant?

La Science humaine se tait, et n'ose prononcer.

Ces angoisses sont affreuses. Elles doivent l'être surtout pour qui ne puise pas en Dieu la force et la consolation.

Mais M. Moreau était chrétien. Il savait que le fil de nos existences est entre les mains d'un Maître suprême devant lequel on peut toujours en appeler de la déci-

sion des docteurs de la Science. Quand l'homme a condamné, le Roi des cieux, comme les souverains de la terre, s'est réservé le droit de grâce.

— La sainte Vierge, pensa le malheureux époux, daignera peut-être écouter ma prière.

Et il s'adressa avec confiance à la mère du Christ.

Le péril qui avait paru tout d'abord si menaçant, s'éloigna peu à peu comme un nuage noir que, dans les hauteurs de l'atmosphère, chassent et dissipent les souffles de l'air. L'horizon s'éclaircit, se rasséréna, et ne tarda pas à devenir rayonnant. Une petite fille venait de naître.

Assurément, cette heureuse délivrance n'avait rien d'extraordinaire. Le mal, quelque alarmant qu'il eût paru à M. Moreau, n'avait jamais été tel que les médecins eussent absolument désespéré. L'issue favorable de la crise pouvait donc être tout à fait naturelle. Le cœur de l'époux et du père se sentait cependant pénétré de reconnaissance envers la sainte Vierge. Il n'était pas de ces âmes rebelles à la reconnaissance, qui ne demandent pas mieux que de douter du bienfait pour se dispenser de la gratitude.

— Comment allez-vous nommer votre fille? lui dit-on.

— Elle s'appellera Marie, répondit-il.

— Marie? Mais c'est le nom le plus commun que nous ayons ici. Toutes les femmes du peuple, toutes les servantes s'appellent Marie. Et puis *M*a*r*ie *M*o*r*eau, c'est peu euphonique. Ces deux M, ces deux R ne se peuvent supporter.

Mille raisons de même valeur furent alléguées. Ce fut un *tolle* général. M. Moreau de Sazenay était un homme très-facile, très-accessible, et habituellement fort déférent aux avis qu'on lui donnait; mais, en cette

circonstance, il résista à tout, aux supplications comme aux conseils : il brava les bouderies, et sa ténacité fut extraordinaire. Il se souvenait que, dans ses récentes alarmes, il avait invoqué ce nom sacré et que c'était celui de la Reine du ciel.

— Elle s'appellera Marie, je veux qu'elle ait pour patronne la sainte Vierge. Je vous le dis en vérité, ce nom lui portera bonheur.

On s'étonnait autour de lui de son obstination, mais elle ne cédait pas plus que celle de Zacharie, quand il voulut, comme le raconte l'Évangile, que son fils s'appelât Jean.

Vainement les obsessions redoublèrent de tous côtés; il fallut en passer par cette volonté inflexible.

La première-née de cette famille porta donc le nom de Marie.

Le père voulut en outre, que pendant trois ans, elle fût vouée au blanc, la couleur de la Vierge.

Et cela fut fait ainsi.

Plus de seize ans s'étaient écoulés depuis ce que nous venons de raconter. Une deuxième enfant était née, qu'on avait appelée Marthe. Mlle Marie Moreau faisait ses études chez les Dames du Sacré-Cœur de Bordeaux.

Vers le commencement de janvier 1858, elle fut atteinte d'une maladie d'yeux qui la força rapidement d'interrompre tout travail. Elle supposa que c'était quelque coup d'air, qui passerait comme il était venu ; mais ses espérances furent trompées, et son état finit par prendre un caractère tout à fait inquiétant. Le médecin ordinaire de la maison jugea nécessaire d'appe-

ler en consultation un oculiste distingué de Bordeaux, M. Bermont.

Ce n'était point un coup d'air, c'était une amaurose.

— Le mal est très-grave, dit M. Bermont. L'un des deux yeux est tout à fait perdu et l'autre bien malade..

Les parents furent immédiatement avertis. La mère accourut à Bordeaux et ramena son enfant pour lui faire suivre, au sein de la famille et avec une sollicitude attentive, le traitement que le médecin oculiste avait ordonné, sinon pour guérir l'œil qui était perdu, du moins pour sauver celui qui restait encore, et qui était déjà assez atteint pour n'apercevoir les objets qu'à travers une brume absolument confuse.

Les médicaments, les bains de mer, tout ce que conseilla la Science fut inutile. Le printemps et l'automne se passèrent en ces vains effort. Cet état déplorable résistait à tout et s'aggravait lentement. La cécité complète était imminente. M. et Mme Moreau se décidèrent à conduire leur fille à Paris pour consulter nos illustrations médicales.

Comme ils se disposaient en toute hâte à ce voyage, redoutant qu'il ne fût déjà trop tard pour conjurer le malheur qui menaçait leur enfant, le facteur de la poste leur apporta le numéro hebdomadaire d'un petit journal de Bordeaux auquel ils étaient abonnés, le *Messager catholique*.

C'était dans les premiers jours de novembre.

Or, c'était précisément ce numéro du *Messager catholique* qui contenait la lettre de M. l'abbé Dupont et le récit de la miraculeuse guérison de Mme veuve Rizan, de Nay, par l'emploi de l'eau de la Grotte.

M. Moreau l'ouvrit machinalement, et ses regards tombèrent sur cette divine histoire. Il pâlit en la lisant.

L'espérance venait de s'éveiller dans l'âme du père désolé, et son esprit ou plutôt son cœur avait eu un trait de lumière.

— Voilà, dit-il, la porte où il faut frapper. Il est évident, ajouta-t-il avec une merveilleuse simplicité dont nous tenons à conserver l'expression textuelle, il est évident que, si la sainte Vierge est apparue à Lourdes, elle a intérêt à y opérer des guérisons miraculeuses, pour constater et prouver la réalité de ces Apparitions. Et cela est vrai surtout dans les commencements, tant que cet événement n'est pas encore universellement accrédité... Hâtons-nous donc! Là comme partout, ce seront les premiers arrivés qui seront les premiers servis. Ma femme! ma fille! c'est à Notre-Dame de Lourdes qu'il se faut adresser.

Les seize ans qui s'étaient écoulés depuis la naissance de sa fille n'avaient point attiédi, on le voit, la foi de M. Moreau.

Une neuvaine fut résolue, à laquelle s'associèrent, dans le voisinage, les compagnes et les amies de la jeune malade. Par une circonstance providentielle, un prêtre de la ville avait en ce moment chez lui une bouteille d'eau de la Grotte, de sorte que la neuvaine fut commencée presque immédiatement.

Les parents, en cas de guérison, firent vœu d'aller en pèlerinage à Lourdes et de vouer pour un an la jeune fille au blanc et au bleu, à ces couleurs de la sainte Vierge qu'elle avait déjà portées pendant trois ans, quand elle était une toute petite enfant, venant d'entrer dans la vie.

La neuvaine commença le lundi soir, 8 novembre.

Faut-il le dire? la malade ne croyait guère. La mère n'osait espérer. Le père seul avait cette foi tranquille

à laquelle les bienfaisantes puissances du ciel ne résistent jamais.

Tous prièrent en commun, dans la chambre de M. Moreau, devant une image de la sainte Vierge. La mère, la jeune malade et sa petite sœur se levèrent successivement pour se retirer et se coucher, mais le père resta à genoux.

Il se crut seul, et sa voix s'éleva avec une ferveur dont l'accent arrêta derrière lui sa famille prête à sortir, sa famille qui nous a fait ce récit, et qui ne peut se souvenir de ce moment solennel sans frissonner encore d'émotion :

— Sainte Vierge, disait le père ; très-sainte Vierge Marie, vous devez guérir ma fille ! Oui, en vérité, *vous le devez*. C'est pour vous une obligation, et vous ne pouvez pas vous y refuser. Songez donc, ô Marie, songez, que c'est malgré tous, que c'est contre tous que j'ai voulu vous choisir pour être sa patronne. Vous devez vous rappeler quelles luttes j'ai eu à soutenir pour lui donner votre nom sacré. Eh bien ! sainte Vierge, pouvez-vous oublier tout cela ? Pouvez-vous oublier qu'alors je défendais votre nom, votre puissance, votre gloire contre les insistances et les vaines raisons de ceux qui m'entouraient? Pouvez-vous oublier que je mis publiquement cette enfant sous votre protection, disant et répétant à tous que ce nom, votre nom, à vous, sainte Vierge Marie, lui porterait bonheur ?..... C'était ma fille, j'en ai fait la vôtre. Pouvez-vous l'oublier ? Est-ce que vous n'êtes pas engagée par là, sainte Vierge? Est-ce que vous n'êtes pas engagée d'honneur, — maintenant que je suis malheureux, maintenant que nous vous prions pour notre fille, pour la vôtre, — à venir à notre secours et à guérir sa maladie ? La lais-

serez-vous devenir aveugle après la foi que j'ai montrée en vous?.... Non! non! c'est impossible, et vous la guérirez!

Tels étaient les sentiments que laissait éclater à voix haute le malheureux père, faisant appel au cœur de la sainte Vierge, la mettant en quelque sorte en demeure, et la sommant de payer sa dette de reconnaissance.

Il était dix heures du soir.

La jeune fille, au moment de se coucher, imbiba d'eau de Lourdes un bandeau de toile et le plaça sur ses yeux, en le nouant derrière la tête.

Son âme était agitée. Sans avoir la foi de M. Moreau, elle se disait qu'après tout la sainte Vierge pourrait bien la guérir; que, bientôt peut-être, à la fin de la neuvaine, elle aurait retrouvé la lumière. Puis le doute venait, et il lui semblait qu'un Miracle n'était pas fait pour elle. Toutes ces pensées roulant dans son esprit, elle eut grand'peine à s'endormir et ce ne fut que fort tard qu'elle trouva enfin le sommeil.

Le lendemain matin, à son réveil, son premier mouvement, mouvement de vague espérance et d'inquiète curiosité, fut d'enlever le bandeau qui recouvrait ses yeux.

Elle poussa un grand cri.

Tout autour d'elle, la lumière du jour naissant inondait la chambre. Et elle voyait clairement, nettement, distinctement. L'œil malade avait recouvré la santé; l'œil qui était mort était ressuscité.

— Marthe! Marthe! cria-t-elle à sa sœur. J'y vois! j'y vois! Je suis guérie!

La jeune Marthe qui couchait dans la même chambre, se jette au bas du lit et accourt. Elle voit les yeux de Marie entièrement débarrassés de leur voile sanglant,

ses yeux noirs et brillants, dans lesquels resplendissaient la force et la vie.

Le cœur de la petite fille se tourne vers le père et la mère qui manquaient à cette joie.

— Papa ! maman ! cria-t-elle.

Marie lui fit signe de se taire.

— Attends, attends, dit-elle. Je veux savoir auparavant si je puis lire. Donne-moi un livre.

L'enfant en prit un sur la table de la chambre.

— Tiens, dit-elle.

Marie ouvre le livre et y lit aussitôt, couramment, sans efforts, comme tout le monde. La guérison était complète, radicale, absolue, et la sainte Vierge n'avait pas fait les choses à demi.

Le père et la mère étaient accourus.

— Papa, maman, j'y vois, je lis, je suis guérie !

Comment pourrions-nous peindre cette scène indescriptible ? Chacun la comprend, chacun peut la voir en descendant dans son propre cœur.

La porte de la maison n'était pas encore ouverte. Les fenêtres étaient fermées, et leurs vitres transparentes ne laissaient passer que les premières clartés du matin. Qui donc aurait pu entrer et se mêler à la joie de cette famille retrouvant tout à coup le bonheur ?

Et cependant, ces chrétiens exaucés comprirent qu'ils n'étaient point seuls et qu'un être, puissant et invisible, était en ce moment au milieu d'eux.

Le père et la mère, la petite Marthe, tombèrent à genoux. Marie, encore couchée, joignit les mains et, de ces quatre poitrines oppressées d'émotion et de reconnaissance, sortit comme une action de grâces, le nom de la mère de Dieu :

— O sainte Vierge Marie, ô Notre-Dame de Lourdes...

Quelles furent leurs autres paroles? nous l'ignorons. Quant à leurs sentiments, qui ne les devine, en assistant par la pensée à ce merveilleux événement, à cet éclair de la puissance de Dieu, traversant tout à coup la destinée d'une famille éplorée, et changeant ses douleurs en félicité.

Est-il besoin d'ajouter que, peu de temps après, Mlle Marie Moreau allait avec ses parents remercier Notre-Dame de Lourdes, à la Grotte de l'Apparition. Elle déposa ses vêtements sur l'autel et reprit, toute heureuse et toute fière de les porter, les couleurs de la Reine des vierges.

M. Moreau, dont auparavant la foi avait été si grande, était dans la stupeur. — Je croyais, disait-il, que ces grâces ne s'accordaient qu'à des saints. Comment se fait-il que de telles faveurs descendent aussi sur de misérables pécheurs comme nous?

Ces faits ont eu pour témoins toute la population de Tartas, qui prenait part à l'affliction de cette famille, l'une des plus estimées du pays. Chacun dans la ville a vu et peut attester que la maladie, jusque-là si désespérée, avait été guérie soudainement dès le commencement de la neuvaine. La Supérieure du Sacré-Cœur de Bordeaux, les cent cinquante élèves qui étaient les compagnes de Mlle Marie Moreau, les médecins de l'établissement ont constaté et la gravité de son état avant les événements que nous avons racontés, et ensuite sa complète guérison. Elle rentra en effet à Bordeaux, où elle passa encore deux ans pour terminer ses études.

Le médecin oculiste, M. Bermont, ne pouvait revenir de sa surprise en présence de cet événement, si en dehors de la portée de sont art. Nous avons vu sa décla-

ration attestant l'état de la malade et reconnaissant l'impuissance de la Médecine à obtenir une telle guérison « qui a persisté, dit-il, et qui persiste encore.
« Quant à l'instantanéité de cette guérison, telle qu'elle
« s'est produite, c'est, ajoute-t-il, un fait hors ligne qui
« sort tout à fait des procédés au pouvoir de la science
« médicale. — En foi de quoi j'ai signé : *Bermont.* »

Cette déclaration, datée du 8 février 1859, est déposée à l'évêché de Tarbes avec un grand nombre de lettres et de témoignages des habitants de Tartas, parmi lesquels figure celui du maire de la ville, M. Desbord.

Mlle Marie porta les couleurs de la Vierge jusqu'au jour de son mariage, qui eut lieu quelque temps après la fin de ses études et sa sortie du Sacré-Cœur. Ce jour-là même, elle se rendit à Lourdes et quitta la robe de la jeune fille pour revêtir celle de l'épouse.

Elle voulait faire don de ce vêtement bleu et blanc à une autre enfant, aimée aussi par la sainte Vierge, à Bernadette. Ayant la même mère, n'étaient-elles pas un peu sœurs ?

C'est le seul cadeau que Bernadette ait jamais accepté. Elle a porté pendant plusieurs années, jusqu'à ce qu'elle ait été tout à fait usée, cette robe dont les couleurs rappelaient la bienfaisante toute-puissance de la divine Apparition de la Grotte.

Voilà déjà onze ans que ces événements se sont accomplis. Le bienfait accordé par la très-sainte Vierge n'a point été retiré : la vue de Mlle Moreau a continué d'être parfaite : jamais une rechute, jamais une indisposition, même légère. A moins d'un suicide, je veux dire d'un acte d'ingratitude ou d'un abus de grâces, ce que Dieu ressuscite ne meurt plus. *Resurgens, jam non moritur.*

Mlle Marie Moreau se nomme aujourd'hui Mme d'Izarn de Villefort; elle est mère de trois superbes enfants qui ont les plus beaux yeux du monde. Bien que ce soient des garçons, il n'en est pas un seul qui, parmi ses pré noms de baptême, ne porte en tête le nom de Marie.

VI.

On comptait par centaines les cures miraculeuses. Il était impossible de tout vérifier. La Commission épiscopale en soumit trente à son enquête approfondie. Elle se montra d'une extrême sévérité dans cet examen, et elle n'admit le Surnaturel que lorsqu'il était absolument impossible de faire autrement. Elle repoussa notamment toutes les guérisons qui n'avaient pas eu un caractère à peu près complet d'instantanéité et qui avaient eu lieu progressivement; toutes celles qui avaient été obtenues, alors que l'on faisait encore usage d'un traitement médical, quelque impuissant qu'il eût été jusque là. « Quoique « l'inefficacité des remèdes prescrits par la science eût « été suffisamment reconnue, disait dans son Rapport « le secrétaire de la Commission, on ne pouvait pas en « ce cas, rigoureusement et d'une manière exclusive, « attribuer la guérison à la vertu surnaturelle de l'eau « de la Grotte, simultanément employée. »

On avait, en outre, signalé à la Commission, comme ayant un caractère miraculeux, de nombreuses faveurs de l'ordre spirituel, des grâces singulières, des conversions inespérées. Il était difficile de constater juridiquement ces événements qui avaient pour théâtre le fond

caché de l'âme humaine et qui échappaient à tout contrôle étranger. Bien que de tels faits, de tels changements de cœur soient parfois plus étonnants et plus merveilleux que le redressement d'un membre ou la cessation d'une maladie physique, la Commission jugea avec raison qu'elle ne devait point les comprendre dans la solennelle et publique enquête dont elle avait été chargée par l'Évêque.

Dans son rapport à Sa Grandeur, la Commission, d'accord avec les Médecins, divisait en trois catégories les guérisons qu'elle avait étudiées et dont elle avait relaté soigneusement tous les détails dans ses procès-verbaux, tous signés par les personnes guéries et par de nombreux témoins.

La première catégorie comprenait les cures, quelque frappantes qu'elles fussent, qui étaient susceptibles d'une explication naturelle. Elles étaient au nombre de six. C'étaient celles de Jeanne-Marie Arqué, veuve Crozat, de Blaise Maumus, de l'enfant Laffite, tous trois de Lourdes ; de l'enfant Lasbareilles, de Gez ; de Jeanne Crassus, d'Arcizan-Avant ; de Jeanne Pomiès, de Loubajac.

La deuxième catégorie se composait des guérisons au sujet desquelles la Commission inclinait à admettre le Surnaturel. De ce nombre Jean-Pierre Malou, Jeanne-Marie Daube, épouse Vendôme, Bernarde Soubies et Pauline Bordeaux, de Lourdes ; Jean-Marie Amaré, de Beaucens ; Marcelle Peyrègue, d'Agos ; Jeanne-Marie Massot Bordenave, d'Arras ; Jeanne Gezma, et Auguste Bordes, de Pontacq.

« La plupart de ces faits, disait l'enquête médicale,

« présentent presque toutes les conditions voulues pour « être admis dans l'ordre surnaturel. On trouvera « peut-être qu'en les en excluant nous agissons avec « une trop grande réserve, et que nous montrons une « conscience trop sévère. Mais loin de nous plaindre « de ce reproche, nous nous en félicitons, parce que « nous sommes convaincus qu'en pareille matière la « sévérité est commandée par la prudence. »

En ces circonstances, il suffisait à la Commission qu'une explication naturelle, même entièrement invraisemblable, fût à la rigueur possible, pour que le Miracle ne fût pas déclaré. Elle rangeait alors le fait dans la catégorie que nous venons d'indiquer.

La troisième classe comprenait les guérisons qui présentaient d'une façon évidente et indéniable le caractère surnaturel. Quinze, celles de Blaisette Soupenne, de Benoîte Cazeaux, de Jeanne Crassus, épouse Crozat, de Louis Bourriette, de l'enfant Justin Bouhohorts, de Fabien et Suzanne Baron, de Lourdes; celles de Mme veuve Rizan et de Henri Busquet, de Nay; de Catherine Latapie, de Loubajac; de Mme veuve Lanou, de Bordères; de Marianne Garrot et de Denys Bouchet, de Lamarque; de Jean-Marie Tambourné, de Saint-Justin; de Mlle Marie Moreau de Sazenay, de Tartas; de Paschaline Abbadie, de Rabasteins, furent reconnues comme incontestablement miraculeuses.

« Les maladies dont les sujets, favorisés de guérisons « si subites et si frappantes, subissaient les atteintes, « étaient la plupart de nature différente, lisons-nous « dans le Rapport de la Commission. Elles affectaient « des caractères variés. Elle appartenaient, les unes, à « la pathologie interne; les autres, à la pathologie « externe.

« Cependant, ces affections si diverses ont été guéries « par l'emploi d'un seul et même élément, tantôt en « lotion, tantôt en boisson, et sur quelques sujets des « deux manières à la fois.

« Or, dans l'ordre naturel et scientifique, outre que « chaque remède n'est mis en usage que d'une manière « déterminée, il est constant qu'il n'a qu'une vertu « spéciale appropriée à telle ou telle maladie, mais « inefficace, sinon nuisible, dans tous les autres cas. « Ce n'est donc pas par une propriété propre, inhérente « à sa composition, que l'eau de Massabielle a pu pro- « duire des guérisons si nombreuses, si extraordinaires, « si diverses, éteindre soudainement tant de maladies « de genre si différent et parfois même si opposé.

« Alors surtout, ajoutait-on, que la Science a déclaré « avec autorité, par l'analyse des maîtres, que cette « eau n'avait par elle-même aucun caractère minéral « et thérapeutique, et que, chimiquement, elle n'est « autre chose que de l'eau pure. »

La Médecine, consultée, n'était point, après le mûr et consciencieux examen de ces guérisons extraordinaires, moins décisive en ses conclusions :

« En jetant un coup d'œil d'ensemble sur ces guéri- « sons, disait le Rapport médical, on est frappé tout « d'abord de la facilité, de la promptitude, de l'instan- « tanéité avec lesquelles ils sortent du sein de leur « cause productrice ; de la violation, du bouleversement « complets de toutes les méthodes thérapeutiques qui « règnent dans leur accomplissement ; des contradic- « tions que reçoivent les préceptes et les prévisions de la « Science, de cette espèce de dédain qui se joue de « l'ancienneté, de la profondeur et de la résistance du « mal ; du soin caché, mais réel néanmoins, avec lequel

« toutes les circonstances sont arrangées et combinées, « pour montrer qu'il y a, dans la guérison qui s'opère, « un événement tout à fait en dehors de l'ordre habi- « tuel de la nature. De tels phénomènes dépassent la « portée de l'esprit humain. Comment comprendrait- « il, en effet, l'opposition qui existe :

« Entre la simplicité du moyen et la grandeur du « résultat ?

« Entre l'unité du remède et la diversité des « maladies ?

« Entre la courte durée de l'application de l'agent « curatif et la longueur des traitements indiqués par « l'art ou la science ?

« Entre l'efficacité soudaine du premier et la longue « inutilité des seconds ?

« Entre la chronicité du mal et l'instantanéité de la « guérison ?

« Il y a là certainement une Force contingente, supé- « rieure à celles qui ont été départies à la nature ; « étrangère, par conséquent, à l'eau dont elle se sert « pour les manifestations de sa puissance. »

Devant tant de faits éclatants, si soigneusement et si publiquement avérés, en présence de l'enquête si consciencieuse, si complète, si approfondie de la Commission, en regard des déclarations et des conclusions si formelles de la Chimie et de la Médecine réunies l'Évêque ne pouvait qu'être convaincu. Il le fut pleinement.

Toutefois, par cet esprit de prudence extrême que nous avons eu plusieurs fois l'occasion de remarquer dans le courant de ce récit, Mgr. Laurence, avant de prononcer solennellement le verdict épiscopal sur cette

grande question, demanda une sanction nouvelle à ces guérisons miraculeuses : la sanction du temps.

Il laissa s'écouler trois années.

Une seconde enquête fut faite alors. Les guérisons que nous avons signalées plus haut comme surnaturelles subsistaient. Nul ne vint ni retirer son premier témoignage, ni contester les faits. Les œuvres de Celui qui règne dans l'éternité n'ont rien à craindre de l'épreuve du temps.

Ce fut après cette surabondante série de démonstrations, de preuves et de certitudes que Mgr Laurence rendit enfin le jugement qu'on attendait de lui. Le voici dans ses principales dispositions :

VII

Mandement de Mgr l'Évêque de Tarbes, portant jugement sur l'Apparition qui a eu lieu à la Grotte de Lourdes.

« BERTRAND-SÉVÈRE LAURENCE, par la Miséricorde « Divine et la grâce du Saint-Siége Apostolique, Évêque « de Tarbes, Assistant au Trône Pontifical, etc.

« Au clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et « bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« A toutes les époques de l'humanité, Nos Bien-Aimés « Coopérateurs et Nos Très-Chers Frères, de merveil- « leuses communications se sont établies entre le ciel « et la terre. Dès l'origine du monde, le Seigneur appa- « rut à nos premiers parents pour leur reprocher le « crime de leur désobéissance. Dans les siècles sui- « vants, nous le voyons converser avec les Patriarches

« et les Prophètes ; et l'Ancien Testament est souvent « l'histoire des célestes Apparitions dont furent favori- « sés les enfants d'Israël.

« Ces divines faveurs ne devaient pas cesser avec la « loi mosaïque ; au contraire, elles devaient être, sous « la loi de grâce, et plus nombreuses, et plus éclatan- « tes.

« Dès le berceau de l'Église, dans ces temps de per- « sécution sanglante, les chrétiens recevaient la visite « de Jésus-Christ ou des Anges, qui venaient, tantôt « leur révéler les secrets de l'avenir, tantôt les délivrer « de leurs chaînes, tantôt les fortifier dans les com- « bats. C'est ainsi, selon la pensée d'un judicieux écri- « vain, que Dieu encourageait ces illustres confesseurs « de la foi, alors que les puissants de la terre réunis- « saient tous leurs efforts pour étouffer dans son germe « la doctrine qui devait sauver le monde.

« Ces manifestations surnaturelles ne furent pas le « partage exclusif des premiers siècles du Christia- « nisme. L'histoire atteste qu'elles se sont perpétuées « d'âge en âge pour la gloire de la Religion et l'édifi- « cation des Fidèles.

« Parmi les célestes Apparitions, celles de la Très- « Sainte Vierge occupent une large place, et elles ont « été pour le monde une source abondante de béné- « dictions. En parcourant l'univers catholique, le voya- « geur rencontre, placés de distance en distance, des « temples consacrés à la Mère de Dieu ; et plusieurs de « ces monuments doivent leur origine à l'Apparition « de la Reine du ciel. Nous possédons déjà un de ces « sanctuaires bénis, fondé, il y a quatre siècles, à la « suite d'une révélation faite à une jeune bergère, et « où des milliers de pèlerins vont tous les ans s'age-

« nouiller devant le trône de la glorieuse Vierge Marie « pour implorer ses bienfaits [1].

« Grâces soient rendues au Tout-Puissant! dans les « trésors infinis de ses bontés, il nous réserve une « faveur nouvelle. Il veut que, dans le diocèse de Tar- « bes, un nouveau sanctuaire soit élevé à la gloire de « Marie. Et quel est l'instrument dont il va se servir « pour nous communiquer ses desseins de miséricorde? « C'est encore *ce qu'il y a de plus faible selon le monde:* « une enfant de quatorze ans, Bernadette Soubirous, « née à Lourdes, d'une famille pauvre.

Ici, Sa Grandeur racontait sommairement les Apparitions de la Très-Sainte Vierge à Bernadette. Le lecteur les connaît. Mgr Laurence discutait ensuite les faits.

« Tel est en substance, continuait le Prélat, le récit « que nous avons recueilli de la bouche de Bernadette, « en présence de la Commission, réunie pour l'entendre « une seconde fois.

« Ainsi la jeune fille aurait vu et entendu un être se « disant l'Immaculée-Conception, et qui, bien que « revêtu d'une forme humaine, n'aurait été ni vu ni « entendu par aucun des nombreux spectateurs présents « à la scène. Ce serait, par conséquent, un être surna- « turel. Que faut-il penser de cet événement?

« Vous ne l'ignorez pas, Nos Très-Chers Frères, l'Église « apporte une sage lenteur dans l'appréciation des faits « surnaturels: elle demande des preuves certaines, avant « de les admettre et de les proclamer divins. Depuis la « déchéance originelle, l'homme, surtout en cette ma-

[1] Notre-Dame de Garaison.

« tière, est sujet à bien des erreurs. S'il n'est pas égaré « par sa raison devenue si débile, il peut être victime « des artifices du démon. Qui ne sait que parfois il se « transforme en ange de lumière pour nous faire tomber « plus facilement dans ses piéges[1] ? Aussi le Disciple « bien-aimé nous recommande-t-il de ne pas croire à « tout esprit, mais d'éprouver si les esprits viennent de « Dieu[2]. Cette épreuve, nous l'avons faite, Nos Très-« Chers Frères. L'événement dont nous vous entrete-« nons est, depuis quatre années, l'objet de notre « sollicitude ; nous l'avons suivi dans ses phases diffé-« rentes ; nous nous sommes inspiré auprès de la « Commission, composée de prêtres pieux, instruits, « expérimentés, qui ont interrogé l'enfant, étudié les « faits, tout examiné, tout pesé. Nous avons aussi invo-« qué l'autorité de la Science, et nous sommes demeuré « convaincu que l'Apparition est surnaturelle et divine, « et que, par conséquent, ce que Bernadette a vu, c'est « la Très-Sainte Vierge. Notre conviction s'est formée « sur le témoignage de Bernadette, mais surtout d'après « les faits qui se sont produits, et qui ne peuvent être « expliqués que par une intervention divine.

« Le témoignage de la jeune fille présente toutes les « garanties que nous pouvons désirer. Et d'abord, sa « sincérité ne saurait être mise en doute. Qui n'admire, « en l'approchant, la simplicité, la candeur, la modestie « de cette enfant ? Pendant que tout le monde s'entre-« tient des merveilles qui lui ont été révélées, seule, « elle garde le silence : elle ne parle que quand on « l'interroge ; alors elle raconte tout sans affectation, « avec une ingénuité touchante ; et, aux nombreuses

[1] II Cor., cap. XI, v. 14. — [2] I Ép. Joan., cap. IV, v. 1.

« questions qu'on lui adresse, elle fait, sans hésiter, « des réponses nettes, précises, pleines d'à-propos, « empreintes d'une forte conviction. Soumise à de « rudes épreuves, elle n'a jamais été ébranlée par les « menaces; aux offres les plus généreuses, elle a répondu « par un noble désintéressement. Toujours d'accord « avec elle-même, elle a, dans les différents interroga- « toires qu'on lui a fait subir, constamment maintenu « ce qu'elle avait déjà dit, sans y rien ajouter, sans « en rien retrancher. La sincérité de Bernadette est « donc incontestable. Ajoutons qu'elle est incontestée. « Ses contradicteurs, quand elle en a eu, lui ont eux- « mêmes rendu cet hommage.

« Mais si Bernadette n'a pas voulu tromper, ne s'est- « elle pas trompée elle-même? N'a-t-elle pas cru voir « et entendre ce qu'elle n'a point vu ni entendu? N'a- « t-elle pas été victime d'une hallucination? — Com- « ment pourrions-nous le croire? La sagesse de ses « réponses révèle dans cette enfant un esprit droit, « une imagination calme, un bon sens au-des- « sus de son âge. Le sentiment religieux n'a jamais « présenté en elle un caractère d'exaltation; on n'a « constaté dans la jeune fille ni désordre intellectuel, « ni altération de sens, ni bizarrerie de caractère, ni « affection morbide, qui aient pu la disposer à des créa- « tions imaginaires. Elle a vu, non pas une fois seule- « ment, mais dix-huit fois; elle a vu d'abord subite- « ment, alors que rien ne pouvait la préparer à « l'événement qui s'est accompli; et durant la Quin- « zaine, lorsqu'elle s'attendait à voir tous les jours, « elle n'a rien vu pendant deux jours, quoiqu'elle se « trouvât dans le même milieu et dans des circon- « stances identiques. Et puis, que se passait-il pendant

« les Apparitions? Il s'opérait une transformation dans « Bernadette ; sa physionomie prenait une expression « nouvelle, son regard s'enflammait, elle voyait des « choses qu'elle n'avait plus vues, elle entendait un « langage qu'elle n'avait plus entendu, dont elle ne « comprenait pas toujours le sens, et dont cependant « elle conservait le souvenir. Ces circonstances réunies « ne permettent pas de croire à une hallucination ; la « jeune fille a donc réellement vu et entendu un être « se disant l'Immaculée-Conception ; et ce phénomène « ne pouvant s'expliquer naturellement, nous sommes « fondé à croire que l'Apparition est surnaturelle.

« Le témoignage de Bernadette, déjà important par « lui-même, emprunte une force toute nouvelle, nous « dirons même son complément, des faits merveilleux « qui se sont accomplis depuis le premier événement. « Si l'on doit juger l'arbre par ses fruits, nous pouvons « dire que l'Apparition racontée par la jeune fille « est surnaturelle et divine, car elle a produit des « effets surnaturels et divins. Que s'est-il passé, Nos « Très-Chers Frères? L'Apparition était à peine con-« nue, que la nouvelle s'en répandit avec la rapidité « de l'éclair ; on savait que Bernadette devait aller « pendant quinze jours à la Grotte : et voilà que toute « la contrée s'ébranle ; des flots de peuple se préci-« pitent vers le lieu de l'Apparition ; on attend avec « une religieuse impatience l'heure solennelle ; et « pendant que la jeune fille, ravie, hors d'elle-même, « est absorbée par l'objet qu'elle contemple, les té-« moins de ce prodige, émus, attendris, se confondent « dans un même sentiment d'admiration et de prière.

« Les Apparitions ont cessé ; mais le concours con-« tinue : les pèlerins venus des contrées lointaines,

« comme des pays voisins, accourent à la Grotte : on « voit s'y presser tous les âges, tous les rangs, toutes « les conditions. Et quel est le sentiment qui pousse « ces nombreux visiteurs? Ah! ils viennent à la Grotte « pour prier et demander quelques faveurs à l'Imma- « culée Marie. Ils prouvent, par leur attitude recueillie, « qu'ils sentent comme un souffle divin qui anime ce « rocher devenu à jamais célèbre. Des âmes, déjà « chrétiennes, se sont fortifiées dans la vertu; des « hommes, glacés par l'indifférence, ont été ramenés « aux pratiques de la Religion; des pécheurs obstinés « se sont réconciliés avec Dieu, après qu'on a eu invo- « qué en leur faveur Notre-Dame de Lourdes. Ces « merveilles de la grâce, qui portent un caractère « d'universalité et de durée, ne peuvent avoir que Dieu « pour auteur. Ne viennent-elles pas, par conséquent, « confirmer la vérité de l'Apparition?

« Si, des effets produits pour le bien des âmes, nous « passons à ceux qui concernent la santé des corps, que « de nouveaux prodiges n'avons-nous pas à raconter?

Nos lecteurs se souviennent du jaillissement de la Source où Bernadette but et se lava, en présence des multitudes. Il serait superflu de répéter ici ces détails.

« Des malades, reprenait l'Évêque, essayèrent de l'eau « de la Grotte, et ce ne fut pas sans succès; plusieurs, « dont les infirmités avaient résisté aux traitements les « plus énergiques, recouvrèrent subitement la santé. « Ces guérisons extraordinaires eurent un immense re- « tentissement; le bruit s'en répandit bientôt au loin. « Des malades de tous les pays demandaient de l'eau « de Massabielle, quand ils ne pouvaient pas se trans-

« porter eux-mêmes à la Grotte. Que d'infirmes guéris, « que de familles consolées!... Si nous voulions invo- « quer leur témoignage, des voix innombrables s'élè- « veraient pour proclamer, avec l'accent de la recon- « naissance, l'efficacité souveraine de l'eau de la Grotte. « Nous ne pouvons faire ici l'énumération de toutes « les faveurs obtenues ; mais ce que nous devons vous « dire, c'est que l'eau de Massabielle a guéri des ma- « lades abandonnés et déclarés incurables. Ces guéri- « sons ont été opérées par l'emploi d'une eau privée « de toute qualité naturelle curative, au rapport d'ha- « biles chimistes qui en ont fait une rigoureuse ana- « lyse. Elles ont été opérées les unes instantanément « les autres après l'usage de cette eau, deux ou trois « fois répété, soit en boisson, soit en lotion. En outre, « ces guérisons sont permanentes. Quelle est la puis- « sance qui les a produites? Est-ce la puissance de « l'organisme? La Science, consultée à ce sujet, a ré- « pondu négativement. Ces guérisons sont donc l'œu- « vre de Dieu. Or elles se rapportent à l'Apparition ; « c'est elle qui en est le point de départ : c'est elle qui « a inspiré la confiance des malades : il y a donc une « liaison étroite entre les guérisons et l'Apparition ; « l'Apparition est divine, puisque les guérisons portent « un cachet divin. Mais ce qui vient de Dieu est vérité ! « Par conséquent, l'Apparition se disant l'Immaculée « Conception, ce que Bernadette a vu et entendu, c'est « la Très-Sainte Vierge ! Écrions-nous donc : le doigt « de Dieu est ici ! *Digitus Dei est hic.*

« Comment ne pas admirer, Nos Très-Chers Frères, « l'économie de la divine Providence? A la fin de « l'année 1854, l'immortel Pie IX proclamait le dogme « de l'Immaculée-Conception. Les échos portèrent jus-

« qu'aux extrémités de la terre les paroles du Pontife ;
« les cœurs catholiques tressaillirent d'allégresse, et
« partout on célébra le glorieux privilége de Marie par
« des fêtes dont le souvenir restera à jamais gravé
« dans notre mémoire. Et voilà qu'environ trois ans
« après, la sainte Vierge, apparaissant à une enfant,
« lui dit : *Je suis l'Immaculée Conception... Je veux*
« *qu'on élève ici une chapelle en mon honneur.* Ne
« semble-t-elle pas vouloir consacrer par un monument
« l'oracle infaillible du successeur de saint Pierre?

« Et où veut-elle que ce monument soit érigé? C'est
« au pied de nos montagnes pyrénéennes, contrée où
« se réunissent les nombreux étrangers qui, de toutes
« les parties du monde, viennent demander la santé à
« nos eaux thermales. Ne dirait-on pas qu'elle convie
« les fidèles de toutes les nations à venir l'honorer dans
« le nouveau temple qui lui sera bâti?

« Habitants de la ville de Lourdes, réjouissez-vous!
« l'auguste Marie daigne abaisser sur vous ses regards
« miséricordieux. Elle veut qu'à côté de votre cité on
« lui élève un sanctuaire où elle répandra ses bienfaits.
« Remerciez-la de ce témoignage de prédilection
« qu'elle vous donne ; et, puisqu'elle vous prodigue ses
« tendresses de mère, montrez-vous ses enfants dévoués
« par l'imitation de ses vertus et votre attachement
« inébranlable à la Religion.

« Du reste, nous aimons à le reconnaître, l'Apparition
« a déjà porté parmi vous des fruits abondants de salut.
« Témoins oculaires des événements de la Grotte et de
« ses heureux résultats, votre confiance a été grande,
« comme a été forte votre conviction. Nous avons ad-
« miré votre prudence, votre docilité à suivre nos con-
« seils de soumission à l'Autorité civile, lorsque,

« pendant quelques semaines, vous avez dû cesser vos « visites à la Grotte et refouler dans vos cœurs les sen- « timents que vous avait inspirés le spectacle qui avait « si vivement frappé vos yeux pendant la Quinzaine « des Apparitions.

« Et vous tous, Nos Bien-Aimés Diocésains, ouvrez « vos cœurs à l'espérance ; une ère nouvelle de grâces « commence pour vous : vous êtes tous appelés à re- « cueillir votre part des bénédictions qui nous sont « promises. Dans vos supplications et dans vos canti- « ques, vous mêlerez désormais le nom de Notre-Dame « de Lourdes aux noms bénis de Notre-Dame de Garai- « son, de Poeylaün, de Héas et de Piétat.

« Du haut de ces sacrés sanctuaires, la Vierge Imma- « culée veillera sur vous, et vous couvrira de sa pro- « tection tutélaire. Oui, nos Très-Chers collaborateurs « et Nos Très-Chers Frères, si, le cœur plein de con- « fiance, nous tenons les yeux fixés sur cette étoile de « la mer, nous traverserons, sans crainte de naufrage, « les tempêtes de la vie, et nous arriverons sains et « saufs au port de l'éternel bonheur.

« A CES CAUSES,

« Après avoir conféré avec Nos Vénérables Frères les « Dignitaires, Chanoines et Chapitre de notre église « cathédrale ;

« LE SAINT NOM DE DIEU INVOQUÉ,

« Nous fondant sur les règles sagement tracées par « Benoît XIV, dans son ouvrage de la Béatification et « la Canonisation des saints, pour le discernement des « Apparitions vraies ou fausses[1] ·

[1] Liv. III, ch. LI.

« Vu le rapport favorable qui nous a été présenté par la Commission chargée d'informer sur l'Apparition « à la Grotte de Lourdes et sur les faits qui s'y rattachent;

« Vu le témoignagne écrit des Docteurs-Médecins « que nous avons consultés au sujet de nombreuses « guérisons obtenues à la suite de l'emploi de l'eau de « la Grotte ;

« Considérant d'abord que le fait de l'Apparition envisagé, soit dans la jeune fille qui l'a rapporté, soit « surtout dans les effets extraordinaires qu'il a produits, « ne saurait être expliqué que par l'intermédiaire d'une « cause surnaturelle ;

« Considérant en second lieu que cette cause ne peut « être que divine, puisque les effets produits étant, les « uns, des signes sensibles de la grâce, comme la conversion des pécheurs, les autres, des dérogations aux « lois de la nature, comme les guérisons miraculeuses, « ne peuvent être rapportés qu'à l'Auteur de la grâce « et au Maître de la nature ;

« Considérant enfin que notre conviction est fortifiée « par lè concours immense et spontané des fidèles à la « Grotte, concours qui n'a point cessé depuis les premières Apparitions, et dont le but est de demander « des faveurs ou de rendre grâces pour celles déjà obtenues ;

« Pour répondre à la légitime impatience de notre « Vénérable Chapitre, du clergé, des laïques de notre « diocèse, et de tant d'âmes pieuses qui réclament depuis longtemps de l'Autorité ecclésiastique une décision que des motifs de prudence nous ont fait retarder ;

« Voulant aussi satisfaire aux vœux de plusieurs

« de nos collègues dans l'Épiscopat et d'un grand
« nombre de personnages distingués, étrangers au
« diocèse.

« Après avoir invoqué les lumières du Saint-Esprit
« et l'assistance de la Très-Sainte Vierge,

« AVONS DÉCLARÉ ET DÉCLARONS CE QUI SUIT :

« Art. 1er. Nous jugeons que l'IMMACULÉE MARIE, MÈRE
« DE DIEU, a réellement apparu à Bernadette Soubirous,
« le 11 février 1858 et jours suivants, au nombre de dix-
« huit fois, dans la Grotte de Massabielle, près de la
« ville de Lourdes ; que cette Apparition revêt tous les
« caractères de la vérité, et que les fidèles sont fondés
« à la croire certaine.

« Nous soumettons humblement notre jugement au
« jugement du Souverain-Pontife, qui est chargé de
« gouverner l'Église universelle.

« Art. 2. Nous autorisons dans notre diocèse le culte
« de Notre-Dame de la Grotte de Lourdes ; mais nous
« défendons de publier aucune formule particulière de
« prières, aucun cantique, aucun livre de dévotion,
« relatifs à cet événement, sans notre approbation
« donnée par écrit.

« Art. 3. Pour nous conformer à la volonté de la
« sainte Vierge, plusieurs fois exprimée lors de l'Appa-
« rition, nous nous proposons de bâtir un sanctuaire
« sur le terrain de la Grotte, qui est devenu la propriété
« des Évêques de Tarbes.

« Cette construction, vu la position abrupte et difficile
« des lieux, demandera de longs travaux et des fonds
« relativement considérables. Aussi avons-nous besoin,

« pour réaliser notre pieux projet, du concours des « prêtres et des fidèles de notre diocèse, des prêtres et « des fidèles de la France et de l'Étranger. Nous faisons « appel à leur cœur généreux, et particulièrement à « toutes les personnes pieuses de tous les pays, qui sont « dévouées au culte de l'Immaculée Conception de la « Vierge Marie...

« Art. 4. Nous nous adressons avec confiance aux « établissements des deux sexes, consacrés à l'ensei- « gnement de la jeunesse, aux congrégations des enfants « de Marie, aux confréries de la sainte Vierge et aux « diverses associations pieuses, soit de notre diocèse, « soit de la France entière...

« Sera notre présent mandement lu et publié dans « toutes les églises, chapelles et oratoires des séminai- « res, colléges et hospices de notre diocèse, le dimanche « qui suivra sa réception.

« Donné à Tarbes, dans notre palais épiscopal, sous « notre seing, notre sceau et le contre-seing de notre « secrétaire, le 18 janvier 1862, fête de la Chaire de « Saint-Pierre à Rome.

« † BERTRAND-S[re], ÉVÊQUE DE TARBES. »

Par Mandement.

FOURCADE, *chanoine, secrétaire.*

VIII.

Au nom de l'évêché, c'est à-dire au nom de l'Église, Mgr Laurence acheta à la ville de Lourdes la Grotte, le terrain qui l'entoure et le groupe entier des Roches Massabielle. M. Lacadé était toujours maire. Ce fut

lui qui proposa au conseil municipal de céder à l'Église, Épouse du Christ, ces lieux à jamais sacrés où était apparue la Mère de Dieu. Ce fut lui qui en signa la vente définitive.

M. Rouland autorisa cette vente et autorisa aussi la construction d'une église en mémoire éternelle des Apparitions de la très-sainte Vierge à Bernadette Soubirous, en mémoire du jaillissement de la Source et des miracles sans nombre qui s'étaient accomplis pour attester la réalité des visions divines.

Tandis que le vaste temple dédié à l'Immaculée Conception sur les roches abruptes de Massabielle s'élevait pierre à pierre au-dessus de ses fondations, Notre-Dame de Lourdes continuait de répandre sur les hommes des miracles et des bienfaits. A Paris, à Bordeaux, en Périgord, en Bretagne, en Anjou, au milieu des campagnes solitaires, au sein des villes populeuses, on invoquait Notre-Dame de Lourdes, et partout Notre-Dame de Lourdes répondait par des signes irrécusables de sa puissance et de sa bonté.

Racontons encore, avant de clore ce récit et de présenter le tableau de ce qui existe aujourd'hui, deux de ces divines histoires. Dans la vie de l'auteur de ce livre, la première forme un épisode qui ne s'effacera jamais de son souvenir. Voici cet épisode, tel que nous l'écrivîmes il y a bientôt sept ans.

LIVRE DIXIÈME.

I.

« Pendant toute ma vie j'ai joui d'une vue excellente. Je distinguais les objets à une immense distance; et, d'autre part, je lisais couramment un livre, quelque rapproché qu'il fût de mes yeux. Des nuits passées à l'étude ne m'avaient jamais fait éprouver la moindre fatigue. J'étais émerveillé, j'étais heureux de la souplesse et de la force de cette vue, si puissante et si nette. Aussi éprouvai-je une grande surprise et un cruel désenchantement lorsque, dans le courant de juin et de juillet 1862, je sentis ma vue s'affaiblir peu à peu, s'appesantir aux travaux du soir et finir graduellement par me refuser tout service, au point que je dus cesser complétement de lire et d'écrire. Si j'essayais de prendre un livre, voilà qu'au bout de trois ou quatre lignes, quelquefois dès le premier regard, j'éprouvais dans la partie supérieure des yeux une telle fatigue qu'il m'était absolument impossible de continuer. Je consultai plusieurs médecins et notamment deux illustres spécialistes, M. Desmares et M. Giraud-Teulon.

Les remèdes qui me furent ordonnés ne me firent à peu près rien. Après un repos assez suivi et un régime

ferrugineux, il y eut d'abord une certaine amélioration, et un jour je pus lire et écrire pendant un temps assez notable, dans l'après-midi; mais, le lendemain, je me sentis retomber dans le même état. C'est alors que j'essayai des remèdes locaux, de douches d'eau froide sur la prunelle, de ventouses à la nuque, d'un système d'hydrothérapie générale, de lotions alcooliques aux régions voisines de l'œil. Quelquefois, bien rarement, j'éprouvais un soulagement momentané à cette fatigue excessive que je ressentais constamment, mais cela ne durait que quelques instants, et, en somme, mon mal prenait insensiblement cette physionomie chronique qui caractérise les infirmités incurables.

J'avais, sur le conseil des médecins, condamné mes yeux à un repos absolu. Non content de ne sortir qu'en me précautionnant de lunettes bleues, j'avais quitté Paris pour la campagne, et je m'étais retiré chez ma mère, au Coux, sur les bords de la Dordogne. J'avais pris pour secrétaire un enfant qui me lisait les livres que j'avais besoin de consulter, et qui écrivait sous ma dictée.

Septembre était arrivé. Cet état durait depuis environ trois mois et je commençais à m'inquiéter très-sérieusement. J'avais d'immenses tristesses dont je ne parlais à personne. Mes parents et mes amis avaient aussi les mêmes craintes, mais ils ne me les manifestaient point; nous étions, moi comme eux, eux comme moi, à peu près convaincus que ma vue était perdue, mais chacun de nous essayait de donner un espoir qu'il n'avait pas lui-même et nous nous cachions nos mutuelles alarmes.

J'ai un ami très-intime, un ami de la première en-

fance, à qui je confie habituellement mes peines et mes joies. Je dictai pour lui à mon secrétaire une lettre dans laquelle je lui parlais de la situation douloureuse où je me trouvais placé et des angoisses que j'éprouvais pour l'avenir.

L'ami dont je parle est protestant et sa femme est également protestante : cette double circonstance est à noter. Par des raisons fort graves, je ne puis le nommer ici en toutes lettres ; nous l'appellerons M. de ***.

Il me répondit quelques jours après. Sa lettre m'arriva le 15 septembre et elle me surprit étrangement. Je la transcris ici sans y changer un mot :

« Mon cher ami, me disait-il, tes quelques lignes « m'ont fait plaisir ; mais, ainsi que je t'ai déjà dit, il « me tarde d'en voir *de ton écriture*. Ces jours derniers, « en revenant de Cauterets, je suis passé à Lourdes (près « de Tarbes): j'y ai visité la célèbre Grotte et j'ai appris « des choses si merveilleuses en fait de guérisons pro- « duites par ses eaux, principalement pour les maladies « d'yeux, que je t'engage très-sérieusement à en essayer. « Si j'étais catholique, croyant, comme toi, et si j'étais « malade, je n'hésiterais pas à courir cette chance. S'il « est vrai que des malades ont été subitement guéris, « tu peux espérer d'en grossir le nombre ; et si cela « n'est pas vrai, qu'est-ce que tu risques à en essayer? « J'ajoute que j'ai un peu un intérêt personnel à cette « expérience. Si elle réussissait, quel fait important « pour moi à enregistrer ! Je serais en présence d'un « fait miraculeux ou tout au moins d'un événement « dont le témoin principal serait hors de toute suspicion.

« Il paraît, ajoutait mon ami en post-scriptum, qu'il « n'est pas nécessaire d'aller à Lourdes même pour

« prendre cette eau et qu'on peut s'en faire envoyer
« Tu n'as qu'à en demander au curé de Lourdes, il t'en
« expédiera. Il faut préalablement accomplir certaines
« formalités que je ne saurais guère t'indiquer; mais le
« curé de Lourdes te renseignera. Prie-le aussi de t'en-
« voyer une petite brochure du vicaire général de Tarbe,
« qui relate les faits miraculeux les mieux constatés.

Cette lettre de mon ami était faite pour m'étonner C'est un esprit net, positif, mathématique, très-élevé par sa nature, mais en même temps très-peu porté aux illusions de l'enthousiasme; avec cela, protestant. Un conseil comme celui qu'il me donnait très-sérieusement et avec une vive insistance, un tel conseil venant de lui me jeta dans la stupéfaction.

Je résolus pourtant de ne pas le suivre.

« Il me semble, lui répondis-je, que je vais aujour-
« d'hui un peu moins mal. Si ce moins mal devient un
« mieux et si ce mieux se continue, je n'aurai pas besoin
« de recourir pour cette fois au remède extraordinaire
« que tu me conseilles, et pour lequel d'ailleurs je n'ai
« point peut-être la foi nécessaire. »

Il faut qu'ici je confesse, non sans rougir, les secrets motifs de ma résistance.

Quoi que je pusse dire, la foi ne me manquait point; et, sans savoir ce que c'était que l'eau de Lourdes autrement que par les impertinences de quelques journaux mal pensants, j'avais la certitude morale que là, comme en bien d'autres endroits, la puissance de Dieu pouvait se manifester par des guérisons. Je dis plus : j'avais même comme un pressentiment assuré que si j'essayais de cette eau — jaillie, disait-on, à la suite

d'une Apparition de la sainte Vierge, — je serais guéri. Mais je redoutais, je l'avoue, la responsabilité d'une grâce si grande. « Si la médecine ordinaire te guérit, me disais-je à moi-même, tu seras quitte de tout après avoir payé le Docteur. Tu seras dans les mêmes conditions que tout le monde. Mais si Dieu te guérit par un Miracle, par un effet spécial de sa puissance, par une intervention directe et personnelle, ce sera pour toi une toute autre affaire et tu seras alors obligé d'amender sérieusement ta vie et de devenir un saint. Ces yeux dont tu es si peu le maître, dès que Dieu te les aura en quelque sorte donnés de sa propre main une seconde fois, pourras-tu les laisser, comme tu le fais, s'égarer sur ce qui les séduit, errer sur ce qui peut te troubler? Après un miracle opéré en ta faveur, Dieu exigera son salaire : et ce salaire sera plus pénible à payer que celui du Médecin. Il te faudra désormais surmonter tel penchant mauvais, acquérir telle vertu, que sais-je encore? Ah! cela n'est pas possible! »

Et mon misérable cœur, redoutant sa faiblesse, se refusait à la grâce de Dieu.

Voilà pourquoi, voilà comment je me roidissais contre le conseil de recourir à cette intervention miraculeuse, contre le conseil que la Providence, toujours profonde dans ses voies, m'envoyait par deux protestants, par deux hérétiques en dehors de l'Église. Mais je m'agitais et résistais vainement : une parole intérieure me disait que la main des hommes serait impuissante à me guérir et que le Maître que j'avais si souvent offensé voulait lui-même me rendre la vue, et, par là, me faisant don d'une vie nouvelle, expérimenter si je la saurais mieux employer.

Mon état demeurait stationnaire ou même s'aggravait lentement.

Dans les premiers jours d'octobre, je fus obligé de faire un voyage à Paris.

Par une coïncidence toute fortuite, M. de*** s'y trouvait en ce moment avec sa femme. Ma première visite fut pour eux. Mon ami était descendu chez sa sœur, Mme P., qui habite Paris avec son mari.

— Et vos yeux? me demanda Mme de*** dès que j'entrai dans le salon.

— Mes yeux sont toujours dans la même situation, et je commence à croire qu'ils sont à jamais perdus.

— Mais pourquoi n'essaies-tu pas du remède que nous t'avons conseillé? me dit mon ami. Je ne sais quoi me donne l'espérance que tu guérirais.

— Bah! lui répondis-je, je t'avouerai que, sans nier précisément et sans être hostile, je n'ai pas grand'foi en toutes ces eaux et en ces prétendues Apparitions. Tout cela est possible et je n'y répugne point; mais, ne l'ayant point examiné, je ne l'affirme ni ne le conteste: c'est en dehors de moi. En somme, je n'ai pas envie de recourir au moyen que tu me conseilles.

— Tu n'as pas d'objections valables, me répliqua-t-il. D'après tes principes religieux, tu dois croire et tu crois à la possibilité de ces choses-là. Eh bien, pourquoi alors ne tenterais-tu point l'expérience? Qu'est-ce qu'il t'en coûte? Je te l'ai dit, la chose ne peut te faire de mal, puisque c'est de l'eau naturelle, de l'eau qui est chimiquement composée comme l'eau ordinaire; et, puisque tu crois aux miracles et que tu as foi en ta religion, n'es-tu pas déjà frappé qu'un tel recours à la sainte Vierge te soit conseillé, et avec cette insistance,

par deux protestants? Je te le déclare à l'avance, si tu es guéri, ce sera là, contre moi, un terrible argument.

Mme de *** joignit ses instances à celles de son mari; M. et Mme P., qui sont tous deux catholiques, insistèrent non moins vivement. J'étais poussé dans mes derniers retranchements.

— Eh bien! leur dis-je alors, je vais vous avouer toute la vérité et vous ouvrir le fond de mon cœur. La foi ne me manque point, mais j'ai des défauts, des faiblesses, mille misères, et tout cela tient, hélas! aux fibres les plus vivantes et les plus sensibles de ma malheureuse nature. Or, un miracle comme celui dont je pourrais être l'objet m'imposerait l'obligation de tout sacrifier et de devenir un saint: ce serait une responsabilité terrible, et je suis si lâche qu'elle me fait peur. Si Dieu me guérit, que va-t-il exiger de moi? tandis qu'avec un Médecin, j'en serai quitte avec un peu d'argent. C'est odieux, n'est-ce pas? mais telle est la triste pusillanimité de mon cœur. Vous supposiez ma foi chancelante? Vous imaginiez que je craignais de voir le miracle ne pas réussir? Détrompez-vous: j'ai peur qu'il réussisse!

Mes amis cherchèrent à me convaincre que je m'exagérais d'un côté la responsabilité dont je parlais et que je la diminuais de l'autre.

— Tu n'es pas moins obligé maintenant à la vertu que tu ne le serais à la suite de l'événement que nous supposons, me disait M. de ***. Et d'ailleurs, quand même ta guérison se ferait par les mains d'un Médecin, ce n'en serait pas moins une grâce de Dieu, et alors tes scrupules auraient les mêmes raisons d'élever la voix contre tes faiblesses ou tes passions.

Tout cela ne me semblait point parfaitement juste,

et M. de ***, esprit logique s'il en fut jamais, se rendait probablement compte de ce que son raisonnement avait d'inexact; mais il voulait, autant que possible, calmer les appréhensions que je ressentais si vivement et me décider à suivre le conseil qu'il me donnait, sauf ensuite à me rappeler lui-même cette grave responsabilité sur laquelle il essayait alors de me rassurer.

Vainement je tentai encore de me débattre contre l'insistance de plus en plus pressante de mon ami, de sa femme et de ses hôtes. Je finis, de guerre lasse, par leur promettre de faire ce qu'ils désiraient.

— Dès que j'aurai un secrétaire, leur dis-je, j'écrirai à Lourdes; mais je suis arrivé d'aujourd'hui seulement et je n'ai pas eu encore le temps d'en chercher un.

— Mais je t'en servirai! s'écria mon ami.

— Eh bien, soit! demain nous déjeûnerons ensemble au café de Foy. Je te dicterai une lettre après déjeuner.

— Pourquoi pas tout de suite? me dit-il vivement. Nous gagnons un jour.

Il y avait dans la chambre voisine du papier et de l'encre. Je lui dictai une lettre pour M. le Curé de Lourdes, et elle fut mise à la poste le soir même.

Le lendemain, M. de *** vint chez moi.

— Mon bon ami, me dit-il, puisque le sort en est jeté et que tu vas décidément tenter la chose, il faut la faire sérieusement et te mettre dans les conditions requises pour qu'elle réussisse, sans quoi l'expérience serait absolument vaine. Fais les prières nécessaires, va te confesser, mets ton âme dans un état convenable, accomplis les dévotions que ta religion t'ordonne. Tu comprends que ceci est d'une nécessité primordiale.

— Tu as parfaitement raison, lui répondis-je, et je ferai ce que tu me dis. Mais il faut avouer que tu es un singulier protestant. Ces jours-ci tu me prêchais la foi, aujourd'hui tu me prêches les pratiques religieuses. Les rôles sont étrangement intervertis, et qui nous entendrait, toi, le protestant, moi, le catholique, serait fortement étonné ; et, je l'avoue, hélas! l'impression produite ne serait pas à mon avantage.

— Je suis un homme de science, me répliqua de ***. Et je veux tout naturellement que, puisque nous faisons une expérience, nous la fassions dans les conditions voulues. Je raisonne comme si je faisais de la physique ou de la chimie.

Je le déclare, à ma honte, je ne me préparai point comme me le conseillait si judicieusement mon ami. J'étais en ce moment même dans une très-mauvaise disposition d'âme : ma nature était profondément agitée, troublée et inclinée au mal.

Je reconnaissais cependant la nécessité d'aller me jeter aux pieds de Dieu ; mais comme je n'avais point commis de ces fautes matérielles et brutales, contre lesquelles on réagit soudain, je différais de jour en jour. L'homme est plus rebelle au sacrement pendant la tentation que lorsque la faute commise est venue l'abattre et l'humilier. C'est qu'il est plus difficile de combattre et de résister, que de demander grâce après la défaite. Qui ne l'a éprouvé ?...

Une semaine environ se passa ainsi ; M. et Mme de *** s'informaient chaque jour si je n'avais point encore de nouvelles de l'eau miraculeuse, et si le Curé de Lourdes ne m'avait point écrit. M. le Curé me répondit

enfin, m'annonçant que l'eau de Lourdes avait été mise au chemin de fer et qu'elle ne tarderait point à me parvenir.

Nous attendions ce moment avec une impatience bien concevable ; mais, le croira-t-on? la préoccupation était beaucoup moins grande chez moi que chez mes amis protestants.

L'état de mes yeux était toujours le même : impossibilité absolue de lire et d'écrire.

Un matin, — c'était le vendredi 10 octobre 1862, — j'attendais M. de *** dans la galerie d'Orléans, au Palais-Royal. Nous devions déjeûner ensemble. Comme j'étais en avance au rendez-vous, je regardais çà et là aux boutiques de la galerie, et je lus à la devanture du libraire Dentu deux ou trois affiches de livres nouveaux. Il n'en fallut point davantage pour jeter mes yeux dans une fatigue excessive. J'en étais venu à ne pouvoir pas même arrêter ma vue sur ces gros caractères, sans être saisi aussitôt par une lassitude invincible. Cette petite circonstance me plongea dans une profonde tristesse, en me faisant mesurer une fois de plus toute l'étendue de mon mal.

Dans l'après-midi je dictai trois lettres à M. de *** ; et, à quatre heures, après l'avoir quitté, je rentrai chez moi. Au moment où j'allais monter l'escalier, mon concierge m'appela.

— On a apporté du chemin de fer une petite caisse pour vous, me dit-il.

J'entrai vivement dans la loge. Une petite caisse en bois blanc s'y trouvait en effet, portant d'une part mon

adresse, et de l'autre ces mots, destinés sans doute à l'octroi : « Eau naturelle. »

C'était l'eau de Lourdes.

J'éprouvai au fond de moi-même une violente émotion ; mais je n'en laissai rien paraître.

— C'est bien, dis-je à mon concierge. Je prendrai cela tout à l'heure. Je vais rentrer sans tarder.

Et je ressortis tout pensif. Je me promenai un instant dans la rue.

— La chose devient sérieuse, pensai-je en moi-même. De *** a raison ; il faut que je me prépare. Dans la situation d'âme où je suis depuis quelque temps, je ne puis, sans m'être purifié, demander à Dieu de faire un Miracle en ma faveur. Ce n'est pas avec un cœur encore rempli de misères volontaires que je puis implorer de lui une grâce si grande. Que je tente moi-même de guérir mon âme avant de le supplier de guérir mon corps !

Et, réfléchissant à ces graves considérations, je me dirigeai vers la maison de mon confesseur, M. l'abbé Ferrand de Missol, qui demeure tout à fait dans mon voisinage. J'étais heureusement certain de le rencontrer, car nous étions au vendredi, et c'est ce jour-là qu'il est chez lui.

Il s'y trouvait en effet ; mais beaucoup de personnes l'attendaient déjà dans son antichambre et devaient naturellement le voir avant moi. Quelqu'un de sa famille venait en outre de lui arriver à l'improviste. Sa servante me fit part de tout cela et m'engagea à revenir le soir après son dîner, c'est-à-dire vers sept heures.

Je me résignai à ce parti.

Arrivé à la porte de la rue, je m'arrêtai un instant. Je balançai entre le désir d'aller faire une visite qui

me tenait à cœur, et la pensée de rentrer chez moi pour prier. Mon penchant me portait avec une extrême violence du côté de la distraction, tandis qu'une voix grave, une voix qui ne me semblait faible que parce que j'avais coutume de lui être sourd, une voix profonde et sacrée m'appelait au recueillement.

J'hésitai un long moment, délibérant en moi-même.

Enfin le bon mouvement l'emporta et je revins vers la rue de Seine.

Je pris chez mon concierge la petite caisse à laquelle était jointe une Notice sur les Apparitions de Lourdes, et je gravis rapidement l'escalier.

Arrivé dans mon appartement, je m'agenouillai au bord de mon lit et je priai, tout indigne que je me sentais de tourner mes regards vers le ciel et de parler à Dieu.

Puis je me relevai. J'avais, en entrant, placé sur ma cheminée la petite caisse en bois blanc et la brochure. Je regardais à chaque instant cette boîte qui contenait l'eau mystérieuse, et il me semblait que dans cette chambre solitaire quelque chose de grand allait se passer. Je redoutais de toucher de mes mains impures à ce bois qui renfermait cette onde sacrée, et, d'un autre côté, je me sentais étrangement tenté de l'ouvrir et de ne pas attendre la confession que je me proposais de faire le soir. Cette lutte dura quelques instants ; elle se termina par une prière :

« — Oui, mon Dieu, m'écriai-je, je suis un misérable pécheur, indigne d'élever la voix vers vous et de toucher un objet que vous avez béni. Mais c'est l'excès même de ma misère qui doit exciter votre compassion. Mon Dieu, je viens à vous et à la sainte Vierge Marie, plein de foi et d'abandon ; et, du fond de l'abîme,

j'élève mes cris vers vous. Ce soir, je confesserai mes fautes à votre ministre, mais ma foi ne peut pas et ne veut pas attendre. Pardonnez-moi, Seigneur, et guérissez-moi. Et vous, Mère de miséricorde, venez au secours de votre malheureux enfant ! »

Et, m'étant ainsi reconforté par la prière, j'osai ouvrir la petite caisse dont j'ai parlé. Elle contenait une bouteille pleine d'eau.

J'enlevai le bouchon, je versai de l'eau dans une tasse et je pris dans ma commode une serviette. Ces vulgaires préparatifs, que j'accomplissais avec un soin minutieux, étaient empreints, je m'en souviens encore, d'une secrète solennité qui me frappait moi-même, tandis que j'allais et venais dans ma chambre. Dans cette chambre je n'étais pas seul : il était manifeste qu'il y avait Dieu. La Sainte Vierge, invoquée par moi, y était aussi sans doute.

La foi, une foi ardente et chaude, était venue embraser mon âme.

Quand tout fut achevé, je m'agenouillai de nouveau.

« — O sainte Vierge Marie, dis-je à haute voix, ayez pitié de moi et guérissez mon aveuglement physique et moral ! »

Et en disant ces paroles, le cœur plein de confiance, je me frottai successivement les deux yeux et le front avec ma serviette que je venais de tremper dans l'eau de Lourdes. Ce geste que je viens de décrire ne dura pas trente secondes.

Qu'on juge de mon saisissement, j'allais presque dire de mon épouvante ! A peine avais-je touché de cette eau miraculeuse mes yeux et mon front que je me sentis guéri tout à coup, brusquement, sans transition, avec une soudaineté que, dans mon

langage imparfait, je ne puis comparer qu'à celle de la foudre.

Étrange contradiction de la nature humaine ! Un instant auparavant, j'en croyais ma foi qui me promettait ma guérison ; et maintenant, je n'en pouvais croire mes sens qui m'assuraient que cette guérison était accomplie!

Non ! je n'en croyais point mes sens. Tellement que, malgré cet effet en quelque sorte foudroyant, je commis la faute de Moïse et je frappai deux fois le rocher. Je veux dire que, pendant un certain temps encore, je continuai de prier et de mouiller mes yeux et mon front, n'osant point me lever, n'osant point vérifier ma guérison.

Au bout de dix minutes pourtant, la force que je sentais toujours dans mes yeux et l'absence complète de lourdeur dans la vue ne pouvaient plus me laisser aucun doute.

— Je suis guéri ! m'écriai-je.

Et je courus pour prendre un livre quelconque et lire... Je m'arrêtai tout à coup. — Non ! non ! me dis-je en moi-même, ce n'est pas un livre quelconque que je puis prendre en ce moment.

Et j'allai chercher alors sur ma cheminée la Notice sur les Apparitions. Certes, ce n'était que justice.

Je lus cent quatre pages sans m'interrompre et sans éprouver la moindre fatigue ! Vingt minutes auparavant je n'aurais pas pu lire trois lignes.

Et si je m'arrêtai à la page 104, c'est qu'il était cinq heures trente-cinq minutes du soir et qu'à cette heure-là, le 10 octobre, il fait à peu près nuit à Paris. Lorsque je quittai le livre, on allumait déjà le gaz dans les magasins de la rue que j'habite.

Le soir je me confessai et je fis part à l'abbé Ferrand de la grande grâce que la sainte Vierge venait de me faire. Quoique je ne me fusse nullement préparé, ainsi que je l'ai dit, il voulut bien me permettre de communier le lendemain, pour remercier Dieu d'un bienfait si spécial et si extraordinaire et pour fortifier les résolutions qu'un tel événement devait faire naître en mon cœur.

M. et M[me] de ***, comme on le pense bien, furent singulièrement remués par cet événement auquel la Providence leur avait fait prendre une part si directe. Quelles réflexions firent-ils? Quelles pensées vinrent les visiter? Que se passa-t-il dans le fond de ces deux âmes? C'est leur secret et le secret de Dieu. Ce que j'en pus savoir, je n'ai point reçu le droit de le dire.

Quoi qu'il en soit, je connaissais la nature de mon ami. Je le laissai réfléchir, mais je ne le pressai point de conclure. Je savais et je sais encore que Dieu a son heure et qu'il connaît ses voies. Son action était trop visible dans tout ce qui venait d'arriver pour que je ne redoutasse point d'intervenir moi-même, malgré le désir que j'avais et que mes amis n'ignoraient point, de les voir entrer dans la seule Église qui contienne Dieu tout entier.

Je regrette de ne pouvoir m'arrêter ici pour contempler un instant dans mon souvenir ces deux êtres, qui me sont chers, recevant par le contre-coup du Miracle dont j'avais été l'objet, les premières secousses que donne la Vérité à ceux qu'elle veut conquérir. . . . .

. . . .

Sept années se sont écoulées depuis ma miraculeuse

guérison. Ma vue est excellente. Ni la lecture, ni le travail ardu, ni les longues veilles ne la fatiguent. Dieu me fasse la grâce de ne la jamais employer qu'au service du bien !

II.

Autre épisode.

Il y a, dans la vie civile, des hommes dont le type accentué ressemble à s'y méprendre à celui du soldat. Bien qu'ils n'aient jamais vécu dans les camps, tous ceux qui les voient passer et qui ne les connaissent pas les prennent immanquablement pour d'anciens militaires. Ils en ont le port un peu roide, l'allure ferme, l'aspect enrégimenté et aussi la bonhomie cachée. On les rencontre surtout dans ces administrations mixtes comme les douanes, les eaux et forêts, qui, tout en étant purement civiles, empruntent leurs formes hiérarchiques et leur fonctionnement au système adopté pour l'armée. D'un côté, ils ont, comme les hommes de la vie privée, une famille, un intérieur, une existence domestique; de l'autre, ils sont pliés par mille côtés aux multiples exigences d'une règle toute militaire. Il en résulte ces physionomies singulières dont je parle et que tout le monde connaît.

Donc, si vous avez jamais vu un brave officier de cavalerie vêtu en bourgeois, les cheveux courts, la moustache coupée en brosse et bientôt grisonnante; si vous avez remarqué, parmi ses énergiques traits, ces plis verticaux et rectilignes qui ne sont pas encore des rides et qui semblent particuliers à ces visages soldatesques; si vous avez arrêté votre regard sur ces

fronts, rebelles au chapeau, qui paraissent faits exprès pour le képi ou le tricorne aux galons d'argent, sur ces yeux fermes et doux qui, le jour, sont habitués à braver le péril et qui, le soir, aiment à s'adoucir dans l'intimité du foyer et à se reposer sur des têtes d'enfants ; si vous vous souvenez de ce type caractéristique, je n'ai pas besoin de vous peindre M. Roger Lacassagne, employé aux douanes de Bordeaux : vous le connaissez comme moi.

Lorsque, il y a bientôt deux ans, j'eus l'honneur de le visiter chez lui rue du Chai des Farines, n° 6, à Bordeaux, je fus frappé tout d'abord par cet aspect sévère et cet abord réservé.

Il me demanda, avec cette politesse un peu brusque des hommes de discipline, quel était l'objet de ma visite.

— Monsieur, lui dis-je, j'ai appris l'histoire de votre voyage à la Grotte de Lourdes, et, dans l'intérêt d'études que je fais en ce moment, je suis venu pour entendre ce récit de votre bouche.

Aux mots « la Grotte de Lourdes » ce rude visage s'était épanoui et l'émotion d'un puissant souvenir avait tout à coup attendri ces lignes austères.

— Asseyez-vous, me dit ce brave homme, et pardonnez-moi de vous recevoir dans cette pièce en désordre. Ma famille part aujourd'hui pour Arcachon et vous nous voyez dans tout l'embarras du déménagement.

— Cela ne fait rien. Racontez-moi les événements dont on m'a parlé et que je ne connais que confusément.

— Pour moi, dit-il d'une voix où je sentais des larmes, pour moi, je n'en oublierai de ma vie aucun détail.

« — Monsieur, reprit-il après un moment de silence,

je n'ai que deux fils. Le plus jeune dont j'ai seulemem à vous entretenir s'appelle Jules. Il va venir tout à l'heure. Vous verrez comme il est doux, comme il est pur, comme il est bon. »

M. Lacassagne ne me dit pas ce qu'était son affection pour ce plus jeune fils. Mais l'accent de sa voix, qui s'adoucissait en quelque sorte et devenait caressante pour parler de cet enfant, me révélait toute la profondeur de son amour paternel. Je compris que là, dans ce sentiment si tendre et si fort, se concentrait l'âme virile qui s'ouvrait devant moi.

« — Sa santé, continua-t-il, avait été excellente jusqu'à l'âge de dix ans.

A cette époque survint inopinément, et sans cause physique apparente, une maladie dont je ne mesurai pas tout d'abord la gravité. Le 25 janvier 1865, au moment où nous venions de nous mettre à table pour prendre le repas du soir, Jules se plaignit d'un embarras au gosier qui l'empêchait d'avaler tout aliment solide. Il dut se borner à prendre un peu de potage.

Cet état ayant persisté le lendemain, je fis appeler un des médecins les plus distingués de Toulouse, M. Noguès.

— C'est nerveux, me dit le Docteur, qui me donna l'espoir d'une prochaine guérison.

Peu de jours après en effet l'enfant put manger, et je le croyais tout à fait remis, lorsque la maladie reprit et se continua avec des intermittences plus ou moins régulières jusque vers la fin du mois d'avril. A partir de ce moment, cet état devint stationnaire. Le pauvre enfant en fut réduit à se nourrir exclusivement

de liquides, de lait, de jus de viande, de bouillon. Encore le bouillon devait-il être un peu clair, car telle était l'étroitesse de l'orifice qui restait encore dans la gorge qu'il lui était absolument impossible d'avaler, même du tapioca.

Le pauvre petit, réduit à cette misérable alimentation, maigrissait à vue d'œil et dépérissait lentement.

Les médecins, — car ils étaient deux, et dès le commencement j'avais prié une notabilité médicale, M. Roques, de s'adjoindre à M. Noguès ; — les médecins, étonnés de la singularité et de la persistance de cette affection, cherchaient vainement à en pénétrer nettement la nature pour en déterminer le remède.

Un jour, c'était le 10 mai, — j'ai tant souffert, monsieur, et tant pensé à cette malheureuse maladie, que j'ai retenu toutes ces dates ; — un jour, j'aperçois Jules dans le jardin, qui courait avec une précipitation inaccoutumée et comme par saccades. Monsieur, je craignais pour lui la moindre agitation.

— Jules, arrête-toi ! lui criai-je en allant vers lui et le saisissant par la main.

Il m'échappa aussitôt :

— Papa, me dit-il, je ne peux pas. Il faut que je coure, c'est plus fort que moi.

Je le pris sur mes genoux, ses jambes s'agitaient convulsivement. Un peu plus tard ce fut la tête qui devint grimaçante et se contorsionna.

Le vrai caractère de la maladie se déclarait enfin. Mon malheureux enfant était atteint d'une chorée. Vous savez sans doute, Monsieur, par quelles crises horribles se traduit ordinairement ce mal extraordinaire.... »

— Non, fis-je en l'interrompant. J'ignore même ce que c'est qu'une chorée.

— C'est cette maladie dont on appelle habituellement les accès *la danse de Saint Guy*.

— Bien. Je vois maintenant ce que c'est. Continuez.

« — Le siége principal du mal était à l'œsophage. Les accidents qui venaient d'éclater, et qui malheureusement se répétèrent désormais à toute heure du jour sans discontinuer, fixèrent dès ce moment les incertitudes de la Médecine.

Cependant, bien qu'elle eût reconnu le mal, elle fut impuissante à le vaincre. Tout au plus, au bout de quinze mois de traitement, put-elle maîtriser les accidents extérieurs tels que l'agitation des jambes et de la tête; ou plutôt, pour mieux dire et pour exprimer toute ma pensée, ces accidents disparurent d'eux-mêmes sous les seuls efforts de la nature. Quant à ce rétrécissement extrême de la gorge, il était passé à l'état chronique et il résista à tout. Les remèdes de toute sorte, la campagne, les bains de Luchon furent successivement et inutilement employés pendant près de deux ans. Ces divers traitements ne faisaient qu'exaspérer le malade.

Notre dernier essai avait été une saison aux bains de mer. Ma femme avait conduit notre malade à Saint-Jean-de-Luz. Il est inutile de vous dire que, dans l'état où il était, les soins physiques absorbaient tout. Avant toute chose, en effet, nous voulions qu'il vécût. Nous avions dès l'origine suspendu ses études et tout travail lui était interdit : nous le traitions en végétal. Or, il a l'esprit actif, sérieux, et cette privation de tout exercice intellectuel le jetait dans un grand ennui. Le pauvre petit était d'ailleurs honteux de son mal ; il voyait les autres enfants bien portants et il se sentait comme disrgâcié et maudit : aussi, s'isolait-il.... »

Le père, tout remué par ces souvenirs, s'arrêta un instant comme pour maîtriser un sanglot dans la voix.

« — Il s'isolait, reprit-il. Il était triste. Quand il trouvait quelque livre, il le lisait pour se distraire. A Saint-Jean-de-Luz, il aperçut un jour sur la table d'une dame qui demeurait dans le voisinage, une petite Notice sur l'Apparition de Lourdes. Il la lut et en fut, paraît-il, profondément frappé. Il dit le soir à sa mère que la sainte Vierge pourrait bien le guérir ; mais elle ne fit aucune attention à ces paroles qu'elle considéra comme un propos d'enfant.

De retour à Bordeaux, — car un peu avant cette époque j'avais reçu mon changement et nous étions venus habiter ici, — de retour à Bordeaux, l'enfant était absolument dans le même état.

C'était au mois d'août de l'année dernière.

Tant de vains efforts, tant de science dépensée sans résultat par les meilleurs médecins, tant de soins perdus finirent, et certes vous le comprendrez, par nous jeter dans le plus profond abattement. Découragés par l'inutilité de ces diverses tentatives, nous cessâmes toute espèce de remède, laissant agir la nature et nous résignant au mal inévitable qu'il plaisait au Créateur de nous envoyer. Il nous semblait que tant de souffrance avait en quelque sorte redoublé notre amour pour cet enfant. Notre pauvre Jules fut soigné par sa mère et par moi avec une tendresse égale et une sollicitude de toutes les heures. Le chagrin nous a vieillis l'un et l'autre de bien des années. Tel que vous me voyez, monsieur, je n'ai que quarante-six ans. »

Je regardai ce pauvre père ; et, devant ce mâle

visage sur lequel la douleur avait laissé ses marques mon cœur se sentit vivement ému. Je lui pris la main et la lui serrai avec une cordiale sympathie et une profonde commisération.

« — Cependant, reprit-il, les forces de l'enfant diminuaient visiblement. Depuis deux ans, il n'avait pas pris un seul aliment solide. Ce n'était qu'à grands frais, par une nourriture liquide que tout notre génie s'employait à rendre substantielle, par des soins exceptionnels, que nous avions pu prolonger sa vie aussi longtemps. Il était devenu d'une maigreur effrayante. Sa pâleur était extrême ; il n'y avait plus de sang sous sa peau, on eût dit une statue de cire. Il était visible que la Mort s'avançait à grands pas. Elle était plus que certaine, elle était imminente. Ma foi, monsieur, quelque démontrée que fût pour nous l'impuissance de la Médecine, je ne pus, dans ma douleur, m'empêcher de frapper encore à cette porte. Je n'en connaissais pas d'autre en ce monde.

Je m'adressai au médecin le plus éminent de Bordeaux, à M. Gintrac père.

M. Gintrac examina le gosier de l'enfant, le sonda et constata, outre ce rétrécissement extrême qui bouchait presqu'entièrement le canal alimentaire, des rugosités du plus mauvais signe.

Il hocha la tête et me donna peu d'espoir. Il vit mon anxiété terrible.

— Je ne dis pas qu'il ne puisse guérir, ajouta-t-il; *mais il est bien malade.*

Ce furent ses propres paroles.

Il jugea absolument nécessaire d'employer les remèdes locaux : d'abord des injections, puis le contact

d'un linge imbibé d'éther. Mais ce traitement bouleversait mon fils; devant ces résultats, le chirurgien, M. Sentex, interne de l'hôpital, nous conseilla lui-même de le cesser.

Dans une de mes visites au docteur Gintrac, je lui fis part d'une idée qui me préoccupait.

— Il me semble, lui dis-je, que si Jules *voulait*, il pourrait avaler. Peut-être cette difficulté ne provient-elle que de la crainte, peut-être n'avale-t-il pas aujourd'hui par cela seul qu'il n'a pas avalé hier. Ce serait alors une maladie de son esprit qui ne pourrait être guérie que par un moyen moral.

Le docteur m'enleva cette dernière illusion.

— Vous vous trompez, me dit-il. La maladie est dans les organes qui ne sont que trop réellement et trop profondément attaqués. Je ne me suis pas borné à le regarder, car les yeux peuvent induire en erreur; mais je l'ai sondé avec un instrument, je l'ai minutieusement palpé avec mes doigts. L'œsophage est couvert de rugosités et le canal est parvenu à un tel rétrécissement qu'il est *matériellement impossible* à l'enfant de prendre un aliment quelconque, sauf les liquides qui se réduisent tout naturellement à la mesure du canal et qui passent par cette espèce de trou d'aiguille qui existe encore. Quelques millimètres de plus dans le gonflement des tissus et le malade serait étouffé. Le début de la maladie, les alternatives de bien et de mal qui l'ont caractérisée, ses interruptions momentanées corroborent d'ailleurs mes observations matérielles. Votre fils ayant été guéri une fois, serait toujours resté guéri si le mal eût été dans l'esprit. Malheureusement ce mal est dans les organes.

Ces observations, qu'on m'avait déjà faites à Toulouse

mais dont je m'étais plu à détourner mon esprit, étaient trop concluantes pour ne pas me convaincre. Je rentrai chez moi, la mort dans l'âme.

Que faire encore? nous nous étions adressés aux plus grands médecins de Toulouse et de Bordeaux et tout avait été impuissant. L'évidence fatale était devant mes yeux : notre pauvre fils était condamné, et cela sans appel.

Monsieur, de si cruelles convictions entrent difficilement dans le cœur d'un père. J'essayais encore de me tromper; ma femme et moi nous nous consultions, je pensais à l'hydrothérapie.

Ce fut dans cette situation désespérée et désespérante que Jules dit à sa mère, avec un accent de confiance et de certitude absolue qui la frappa, les paroles suivantes :

— Vois-tu, maman, M. Gintrac ni aucun médecin ne peut rien à ma maladie. C'est la sainte Vierge qui me guérira. Envoie-moi à la Grotte de Lourdes et tu verras que je serai guéri. J'en suis sûr.

Ma femme me rapporta ce propos.

— Il n'y a pas à hésiter ! m'écriai-je, il faut le conduire à Lourdes. Et au plus tôt.

Ce n'est point, Monsieur, que j'eusse la foi. Je ne croyais pas aux Miracles, et je ne considérais pas comme possibles ces interventions extraordinaires de la Divinité. Mais j'étais père, et aucune chance, quelque minime qu'elle fût, ne me semblait méprisable. J'espérais d'ailleurs que, en dehors de ces événements surnaturels qu'il me coûtait d'admettre, cela pourrait produire sur l'enfant un effet moral salutaire. Quant à une guérison complète, vous comprenez, monsieur, que je n'en abordais pas même la pensée.

Nous étions en hiver, au commencement de février. La saison était mauvaise et j'en redoutais pour Jules les moindres intempéries. Je voulus attendre un beau jour.

Depuis que, huit mois auparavant, à Saint-Jean-de-Luz, il avait lu la petite Notice, le sentiment qu'il venait de nous exprimer ne l'avait pas quitté. L'ayant manifesté une première fois là-bas, sans qu'on voulût y faire attention, il n'en avait plus reparlé ; mais cette idée était restée en lui et y avait travaillé pendant qu'il subissait — avec quelle patience, monsieur, il fallait le voir ! — les traitements des médecins.

Cette foi si pleine et si entière était d'autant plus extraordinaire que nous n'avions pas élevé notre enfant dans les habitudes d'une dévotion exagérée. Ma femme accomplissait ses devoirs religieux, mais c'était tout; et, quant à moi, j'étais, comme je viens de vous le dire, dans des idées philosophiques tout à fait différentes.

Le 12 février, le temps s'annonça comme devant être magnifique. Nous prîmes le train de Tarbes.

Pendant toute la route, l'enfant fut gai, plein d'une foi absolue en sa guérison, d'une foi... renversante.

— Je guérirai, me disait-il à chaque instant. Tu verras. Bien d'autres ont guéri : pourquoi pas moi ? La sainte Vierge va me guérir.

Et moi, monsieur, j'entretenais, sans la partager, cette confiance si grande, cette confiance que je qualifierais d' « étourdissante, » si je ne craignais de manquer de respect à Dieu qui la lui inspirait.

A Tarbes, à l'hôtel Dupont où nous descendîmes, on remarqua ce pauvre enfant si pâle, si malingre et en même temps d'un aspect si doux, si charmant. On l'aima rien qu'en le voyant. J'avais dit à l'hôtel le but de notre voyage. Dans les vœux que firent pour nous

ces braves gens, il se mêlait comme un heureux pressentiment. Et quand nous partîmes, je vis bien qu'on attendait notre retour avec impatience.

A tout événement et malgré mes doutes, je pris avec moi une petite boîte de biscuits.

Quand nous arrivâmes à la crypte qui est au-dessus de la Grotte, la Messe se disait. Jules pria avec une foi qui était visible sur tous ses traits, avec une ardeur vraiment céleste. Il était tout transfiguré, ce pauvre ange!

Le prêtre remarqua sa ferveur et, quand il eut quitté l'autel, il ressortit presque aussitôt de la sacristie et s'avança vers nous. Une bonne pensée lui était venue en voyant ce pauvre petit. Il m'en fit part et se retournant vers Jules, encore agenouillé :

— Mon enfant, lui dit-il, voulez-vous que je vous consacre à la sainte Vierge?

— Oh! oui, répondit Jules.

Le prêtre procéda aussitôt à cette très-simple cérémonie et récita sur mon fils les formules consacrées.

— Et maintenant, s'écria l'enfant, avec un accent dont la parfaite confiance me frappa, et maintenant, papa, je vais guérir.

Nous descendîmes à la Grotte. Jules s'agenouilla devant la statue de la Vierge et pria. Je le regardais, et je vois encore l'expression de son visage, de son attitude, de ses mains jointes.

Il se leva : nous allâmes devant la fontaine.

Ce moment était terrible.

Il lava son cou et sa poitrine. Puis, il prit le verre et but quelques gorgées de l'eau miraculeuse.

Il était calme, heureux, il était gai, il était rayonnant de confiance.

Pour moi, je tremblais et frémissais à défaillir de-

vant cette épreuve suprême. Mais je contenais, quoique avec peine, mon émotion. Je ne voulais pas lui laisser voir mon doute.

— Essaie maintenant de manger, lui dis-je en lui tendant un biscuit.

Il le prit : et je détournai la tête, ne me sentant pas la force de le regarder. C'était, en effet, la vie ou le trépas de mon fils qui allait se décider. Dans cette question, formidable pour le cœur d'un père, je jouais en quelque sorte ma dernière carte. Si j'échouais, mon bien-aimé Jules était mort. L'épreuve était décisive et je ne pouvais affronter ce spectacle.

Je fus bientôt tiré de cette angoisse poignante.

La voix de Jules, une voix joyeuse et douce me cria :

— « Papa ! j'avale, je puis manger, j'en étais sûr, j'avais la foi ! »

Quel coup, monsieur ! Mon enfant, déjà la proie du tombeau, était sauvé, et cela soudainement. Et moi, moi, son père, j'assistais à cette éclatante résurrection.

Eh bien ! monsieur, pour ne pas troubler la foi de mon fils, j'eus la force de ne pas paraître étonné.

— Oui, mon Jules, cela était certain et il n'en pouvait être autrement, lui dis-je d'une voix que toute l'énergie de ma volonté parvint à rendre calme.

Et cependant, monsieur, il y avait en moi toute une tempête. Que l'on eût ouvert ma poitrine et on l'eût trouvée toute brûlante, comme si elle eût été pleine de feu

Nous renouvelâmes l'expérience. Il mangea encore quelques biscuits, non-seulement sans difficulté, mais avec un appétit croissant. Je fus obligé de le modérer.

J'avais besoin de crier mon bonheur, de remercier Dieu.

— Attends-moi, dis-je à Jules, et prie la bonne Vierge. Je monte à la Chapelle.

Et, le laissant un instant agenouillé à la Grotte, je courus annoncer au prêtre cette heureuse nouvelle. J'étais dans une sorte d'égarement. Outre ma félicité, si inattendue et si brusque qu'elle en était terrible, outre le bouleversement de mon cœur, j'éprouvais en mon âme, en mon esprit, un trouble inexprimable. Une révolution se faisait dans mes pensées, confuses, agitées, tumultueuses. Toutes mes idées philosophiques chancelaient ou s'écroulaient en moi-même.

Le prêtre descend en toute hâte et il aperçoit Jules achevant son dernier biscuit. L'Évêque de Tarbes se trouvait précisément ce jour-là à la Chapelle : il voulut voir mon fils. Je lui racontai la cruelle maladie qui venait d'avoir un si heureux terme. Tout le monde caressait l'enfant, tout le monde se réjouissait avec moi.

Moi, cependant, je pensais à la mère et au bonheur qu'elle allait avoir. Avant de rentrer à l'hôtel, je courus au télégraphe. Ma dépêche ne contenait qu'un seul mot : « Guéri ! »

A peine était-elle partie que j'eusse voulu la ressaisir : « Peut-être, me disais-je, que je me suis trop hâté. Qui sait s'il n'y aura pas de rechute ! »

Je n'osais pas croire au bonheur qui m'arrivait ; et, quand j'y croyais, il me semblait qu'il allait m'échapper.

Quant à l'enfant, il était heureux, heureux sans le moindre mélange d'inquiétude. Il était éclatant dans sa joie et dans sa pleine sécurité.

— Tu vois bien, papa, me répétait-il à chaque instant, il n'y avait que la sainte Vierge qui pouvait me guérir. Quand je te le disais, j'en étais sûr.

A l'hôtel, il mangea d'un excellent appétit. Je ne pouvais me lasser de le regarder manger.

Il voulut revenir et revint à pied à la Grotte remercier sa libératrice.

— Tu seras bien reconnaissant envers la sainte Vierge? lui dit un prêtre.

D'un geste il montra l'image de la Vierge, puis le Ciel.

— Ah! je ne l'oublierai jamais! s'écria-t-il!

A Tarbes, nous nous arrêtâmes à l'hôtel où nous étions descendus la veille. On nous attendait. On avait (il me semble que je vous l'ai déjà dit) je ne sais quel heureux pressentiment. Ce fut une joie extraordinaire. On se groupait autour de nous pour le voir manger avec un sensible plaisir de tout ce que l'on servait sur la table, lui qui, la veille encore, ne pouvait avaler que quelques cuillerées de liquide. Ce temps me semblait déjà bien loin de moi.

Cette maladie, contre laquelle avait échoué la science des plus habiles médecins et qui venait d'être si miraculeusement guérie, avait duré deux ans et dix-neuf jours.

Nous avions hâte de revoir la mère. Nous prîmes l'express de Bordeaux. L'enfant était rompu de fatigue par le voyage, et je dirais aussi par les émotions, n'était sa paisible et constante sérénité en présence de cette guérison soudaine, qui le comblait d'allégresse mais qui ne l'étonnait pas. Il désira se coucher en arrivant. Il était accablé de sommeil, et ne soupa point. Quand elle le vit ainsi appesanti, brisé, refusant de manger, sa mère, qui était mourante de joie avant notre retour, fut saisie par un doute affreux. Elle était désolée. Elle me disait que je l'avais trompée, et j'avais toutes les peines du monde à me faire croire. Quel ne fut pas son bonheur, lorsque, le lendemain, notre Jules, assis à notre table, déjeûna avec nous, et de meilleur appétit que nous-mêmes. C'est

alors seulement qu'elle fut tranquille et rassurée. »

— Et depuis ce moment, lui demandai-je, n'y a-t-il eu aucune rechute, aucun accident ?

« — Non, monsieur, absolument rien. Je ne puis dire que la guérison fit des progrès ou se consolida, attendu qu'elle avait été aussi complète qu'instantanée. La transition d'une maladie si ancienne et si rebelle à cette guérison si entière, si absolue, s'était faite sans la moindre gradation comme sans aucune commotion apparente. Mais la santé générale s'améliora à vue d'œil, sous l'influence d'un régime réparateur, dont il était temps que mon pauvre fils éprouvât les salutaires effets. »

— Et les Médecins ? Ont-ils constaté, par une déclaration, l'état antérieur de Jules ? C'était assurément de toute justice.

« — Je le pensais comme vous, monsieur, et je pressentis à ce sujet le docteur de Bordeaux qui avait en dernier lieu soigné mon enfant ; mais il se tint dans une réserve qui excluait toute insistance de ma part. Quant au docteur Roques, de Toulouse, à qui j'écrivis aussitôt, il s'empressa de reconnaître hautement le caractère miraculeux du fait qui venait de s'accomplir et qui était tout à fait en dehors de la puissance de la médecine. « En « présence de cette guérison si longtemps désirée et si « promptement obtenue, me disait-il, comment ne pas « quitter l'étroit horizon des explications scientifiques « pour ouvrir son âme à la reconnaissance sur un événe- « ment si étrange dans lequel la Providence semble obéir « à la foi d'un enfant. » Il repoussait énergiquement, comme Médecin, les théories qu'on ne manque pas d'invoquer en pareille circonstance : « stimulation morale, « effets de l'imagination, etc., » pour proclamer avec

franchise dans ce fait « l'action précise, positive, d'une « existence supérieure se révélant et s'imposant à la con- « science.» Telle était, monsieur, l'appréciation de M. Roques, médecin à Toulouse, qui connaissait aussi bien que moi-même l'état antérieur et la maladie de mon fils. Voici l'original de sa lettre ; elle est datée du 24 février.

Au reste, les faits que je viens de vous raconter étaient d'une notoriété telle, que personne ne s'aviserait de les contester. Il reste surabondamment établi que la Science a été radicalement impuissante contre l'étrange maladie dont Jules était atteint. Quant à la cause de la guérison, chacun peut l'apprécier et la juger suivant le point de vue où il se place. Pour moi qui, avant ce fait extraordinaire, ne croyais qu'à des actions purement naturelles, j'ai bien vu qu'il me fallait chercher des explications dans un ordre plus élevé ; et chaque jour je fais remonter ma reconnaissance vers Dieu, qui, en mettant d'une façon inespérée un terme à une longue et cruelle épreuve, m'a saisi par le côté le plus sensible pour me faire incliner vers Lui.»

— Je comprends là-dessus votre pensée et votre sentiment, et il me semble, comme à vous, que tel était le plan de Dieu.

Après avoir dit ces mots, je demeurai un long moment silencieux et absorbé dans mes réflexions.

La conversation revint d'elle-même sur l'enfant miraculeusement guéri. Le cœur du père se tournait toujours de ce côté, comme vers le Nord l'aiguille de la boussole.

— Depuis cette époque, me dit-il, il est d'une piété angélique. Vous allez le voir. La noblesse de ses sentiments se lit sur son visage. Il est bien né, sa nature est

droite et élevée. Il est incapable d'un mensonge ou d'une bassesse. Mais sa piété a développé au plus haut degré ses qualités natives. Il fait ses études dans une pension voisine, chez M. Conangle, dans la rue du Mirail. Le pauvre enfant a rattrapé bien vite le temps qu'il avait perdu. Il aime l'étude. Il est le premier de sa classe. A la dernière distribution, il a eu le prix d'excellence. Mais avant tout il est le plus sage, le plus doux, le meilleur. Il est le bien-aimé de ses maîtres et de ses camarades. Il est notre joie, notre consolation.... »

En ce moment la porte s'ouvrit et Jules entra avec sa mère dans la pièce où nous nous trouvions. Je lui pris la tête et l'embrassai avec attendrissement. La flamme de la santé rayonne sur son visage. Son front, large et haut, est magnifique; son attitude a une modestie et une fermeté douce qui inspirent un secret respect. Ses yeux, très-grands et très-vifs, reflètent une intelligence rare, une pureté absolue, une belle âme.

— Vous êtes un heureux père, dis-je à M. Lacassagne.

— Oui, monsieur, bien heureux. Mais nous avons bien souffert, ma pauvre femme et moi.

— Ne vous en plaignez pas, lui dis-je en nous éloignant un peu de Jules. Ce chemin de douleurs était la voie qui vous conduisait des ténèbres à la lumière, de la mort à la vie, de vous-même à Dieu. A Lourdes, la sainte Vierge s'est montrée deux fois la mère des vivants. Elle a donné à votre fils la vie temporelle, pour vous donner, à vous, la Vie véritable, la Vie qui ne doit point finir.

Je quittai cette famille bénie de Dieu ; et, sous l'impression de ce que j'avais entendu et vu, j'écrivis, le cœur tout ému, ce que je viens de raconter.

LIVRE ONZIÈME.

I

Retournons à Lourdes.

Le temps avait marché. L'activité humaine s'était mise à l'œuvre.

Les abords de la Grotte, où la Vierge était apparue, avaient changé d'aspect. Sans rien perdre de sa grandeur, ce lieu sauvage et abrupte avait pris une physionomie gracieuse, douce et vivante. Encore inachevée, mais peuplée d'ouvriers en travail, une église superbe, fièrement jetée sur le sommet des Roches Massabielle, s'élevait joyeusement vers le ciel. Le grand tertre escarpé et inculte, par où jadis les pieds montagnards avaient peine à descendre, était revêtu de gazon vert, planté d'arbustes, semé de fleurs. Parmi les dahlias et les roses, parmi les marguerites et les violettes, à l'ombre des acacias et des cytises, un vaste sentier, large comme un chemin, serpentait en lacets sinueux, et allait de l'église à la Grotte.

La Grotte était fermée d'une grille à la façon d'un

sanctuaire. A la voûte était suspendue une lampe d'or. Sous ces roches agrestes, que la Vierge avait foulées de son pied divin, des faisceaux de cierges brûlaient nuit et jour.

Hors de cette enceinte close, la Source miraculeuse alimentait trois forts tuyaux de bronze. Une piscine, cachée aux regards par une petite construction, permettait aux malades de se plonger dans l'onde bénie.

Le ruisseau du moulin de Sâvi avait changé de place. On l'avait repoussé en amont, du côté du Gave. Le Gave lui-même avait reculé pour laisser passer une belle route qui conduisait à ces Roches Massabielle, naguère si complétement inconnues, aujourd'hui si illustres. En aval, sur les rives du fleuve, le sol avait été aplani, et formait, sur toute l'étendue d'une longue pelouse, une magnifique promenade bordée d'ormes et de peupliers.

Tous ces changements s'étaient accomplis et s'accomplissaient encore au milieu de l'incessante affluence des croyants. Les gros sous jetés dans la Grotte par la foi populaire, les *ex voto* reconnaissants de tant de malades guéris, de tant de cœurs consolés, de tant d'âmes ressuscitées à la vérité et à la vie, faisaient seuls les frais de ces labeurs gigantesques, dont le devis général approchait de deux millions de francs.— Quand Dieu, dans sa bonté, daigne appeler les hommes à coopérer directement à quelqu'une de ses œuvres, il n'emploie ni soldats, ni garnisaires, ni gendarmes pour lever ses impôts et il n'accepte de la créature de ses mains qu'un concours entièrement volontaire. Le Maître du monde répudie la contrainte, car il est le Dieu des âmes libres ; et il ne consent à recevoir d'autres tributs que les dons spontanés qui lui sont offerts, d'un cœur heu-

reux et avec une pleine indépendance, par ceux dont il est aimé.

Ainsi s'élevait l'église, ainsi se déplaçaient le ruisseau et le fleuve, ainsi se creusaient ou s'aplanissaient les terres, ainsi se plantaient les arbres, et se traçaient les chemins autour des Roches célèbres où la Mère du Christ s'était manifestée dans sa gloire à des regards mortels.

II

Encourageant les travailleurs, veillant à toutes choses, suscitant des idées, mettant quelquefois lui-même la main à l'œuvre pour redresser une pierre posée à faux ou un arbre mal planté, rappelant par son ardeur infatigable, par son enthousiasme sacré, les grandes figures d'Esdras ou de Néhémias, occupés, d'après l'ordre de Dieu, à construire les murs de Jérusalem, un homme à haute taille, au front vaste et ferme, semblait être partout à la fois. Sa puissante stature, sa longue robe noire, le signalaient de loin aux regards. On devine son nom. C'était le pasteur de la ville de Lourdes, c'était le curé Peyramale.

A toute heure il songeait au message que la très-sainte Vierge lui avait adressé par l'intermédiaire de la Voyante; à toute heure il songeait à ces guérisons prodigieuses qui avaient accompagné et suivi la divine Apparition, à ces miracles sans nombre dont il était le témoin quotidien. Il vouait sa vie à exécuter les ordres de la puissante Reine de l'univers et à dresser à sa gloire un monument magnifique. Toute lenteur, tout retard, tout instant perdu lui semblaient témoi-

gner de l'ingratitude des hommes, et son cœur, dévoré du zèle de la maison de Dieu, s'indignait souvent et éclatait en sévères admonitions. Sa foi était absolue et pleine de grandeur. Il avait horreur des misérables étroitesses de la prudence humaine, et il les foudroyait avec le dédain sacré de quelqu'un qui a coutume de voir les choses suivant l'horizon de cette montagne sacrée, du haut de laquelle le Fils de Dieu prêcha le néant de la terre et la réalité du ciel : « N'ayez point d'inquiétude... Cherchez d'abord mon royaume, et tout le reste vous sera donné par surcroît [1]. »

Un jour, en face même de la Fontaine miraculeuse, au milieu d'un groupe d'ecclésiastiques et de laïques, l'architecte lui présente le projet, assez gracieux d'ailleurs, d'une charmante petite église à construire au-dessus de la Grotte. Le curé Peyramale y jette les yeux, et le rouge lui monte au visage. D'un geste brusque, il froisse et déchire le plan et en jette les morceaux dans le Gave.

— Que faites-vous ? s'écrie l'architecte stupéfait.

— Vous le voyez, répond le prêtre, je rougis de ce que la mesquinerie humaine ose offrir à la Mère de mon Dieu, et j'en anéantis l'expression misérable. Ce qu'il faut ici, en mémoire des grands événements qui se sont accomplis, ce n'est pas l'église rétrécie d'un village : c'est un temple de marbre, aussi grand que le pourra contenir le sommet des Roches Massabielle, aussi magnifique que le pourra concevoir votre esprit. Allez, monsieur l'architecte, que votre génie ose tout, que rien ne l'arrête et qu'il nous donne un chef-d'œuvre. Et sachez bien que, fussiez-vous Michel-Ange, ce sera

[1] Sermon sur la montagne. En saint Mathieu.

encore étrangement indigne de la Vierge apparue ici.

— Mais, monsieur le Curé, observa-t-on de toutes parts, il faudrait des millions pour réaliser ce que vous dites !

— Celle qui de ce roc stérile a fait jaillir la Source vive saura bien rendre généreux les cœurs des croyants, répliqua le Prêtre. Allez et ne craignez point. Pourquoi tremblez-vous, chrétiens de peu de foi ?

Le temple s'éleva dans les proportions marquées par l'homme de Dieu.

Souvent le curé Peyramale considérant ces divers travaux :

— Quand donc, disait-il, me sera-t-il donné d'assister, au milieu des Prêtres et des Fidèles, à la première procession qui viendra inaugurer en ces lieux bénis le culte public de l'Église catholique ? Ne devrai-je pas chanter en ce moment mon *Nunc dimittis* et n'expirerai-je point de joie à cette fête ?

Ses yeux se remplissaient de larmes à cette pensée. Jamais désir ne fut, au fond d'une âme, plus ardent et plus caressé que ce vœu innocent d'un cœur tout épris de Dieu.

Parfois, aux heures où il y avait le moins de monde aux Roches Massabielle, une petite fille venait s'agenouiller humblement devant le lieu de l'Apparition et boire à la Source. C'était une enfant du peuple, pauvrement vêtue. Rien ne la distinguait du vulgaire, et, à moins que quelqu'un parmi les pèlerins ne la connût ou ne la nommât aux autres, nul ne devinait que ce fût là Bernadette. La privilégiée du Seigneur était rentrée dans l'ombre et le silence. Elle allait toujours à l'école des Sœurs où elle était la plus simple et aurait voulu être la plus effacée. Les visites innombrables

qu'elle y recevait ne troublaient point cette âme paisible, où vivait pour toujours le souvenir du ciel entr'ouvert et l'image de la Vierge incomparable. Bernadette conservait ces choses en son cœur. Les peuples cependant accouraient de toutes parts, les miracles s'accomplissaient et le temple s'élevait. Et Bernadette, de même que le saint curé de Lourdes, attendait comme le plus fortuné des jours, après ceux de la visite divine, celui où elle verrait de ses yeux les Prêtres du vrai Dieu conduire eux-mêmes les Fidèles, la croix en tête et bannières déployées, à la Roche de l'Apparition.

III.

Malgré le mandement de l'Évêque, l'Église, en effet, n'avait encore pris possession, par aucune cérémonie publique, de ces lieux à jamais sacrés. Cette prise de possession eut lieu solennellement le 4 avril 1864, par l'inauguration et la bénédiction d'une superbe statue de la sainte Vierge, qui fut placée, avec toute la pompe usitée en pareil cas, dans cette niche rustique, bordée de plantes sauvages, où la Mère de Dieu était apparue à la fille des hommes [1].

Le temps était magnifique. Le jeune soleil du printemps s'était levé et s'avançait dans un dôme d'azur, que ne ternissait aucun nuage.

La ville de Lourdes était pavoisée de fleurs, d'ori-

[1] Cette statue, en beau marbre de Carrare, de grandeur naturelle, fut offerte à la Grotte de Lourdes par deux nobles et pieuses sœurs du diocèse de Lyon, mesdames de Lacour. Elle fut exécutée sur les minutieuses indications de Bernadette, par M. Fabish l'éminent sculpteur lyonnais. La Vierge est représentée telle que l'a décrite la Voyante, avec un scrupuleux respect des moindres détails et un rare talent d'exécution.

flammes, de guirlandes, d'arcs de triomphe. A la haute tour de la paroisse, à toutes les chapelles de la cité, à toutes les églises des environs, les bourdons, les cloches et les campanilles sonnaient à toute volée. Des peuples immenses étaient accourus à cette grande fête de la Terre et du Ciel. Une procession, comme on n'en avait jamais vu de mémoire d'homme, se mit en marche pour aller de l'église de Lourdes à la Grotte de l'Apparition. Des troupes, avec toutes les richesses et tout l'éclat de l'appareil militaire, tenaient la tête. A leur suite, les confréries de Lourdes, les sociétés de Secours mutuels, toutes les Corporations de ces contrées, portant leurs bannières et leur croix ; la Congrégation des Enfants de Marie, dont les traînantes robes avaient l'éclat de la neige; les Sœurs de Nevers avec leur long voile noir; les Filles de la Charité, aux grandes coiffes blanches; les Sœurs de Saint-Joseph enveloppées dans leur manteau sombre; les ordres religieux d'hommes, les Carmes, les Frères de l'instruction et des écoles chrétiennes, des multitudes prodigieuses de pèlerins, hommes, femmes, enfants, vieillards, cinquante à soixante mille hommes rangés en deux interminables files serpentaient le long du chemin fleuri qui conduisait aux Roches illustres de Massabielle. D'espace en espace, des chœurs de voix humaines et d'instruments faisaient entendre des fanfares, des cantiques, toutes les explosions de l'enthousiasme populaire. Ensuite, fermant ce cortége inouï, s'avançait solennellement, entouré de quatre cents prêtres en habit de chœur, de ses grands vicaires, des dignitaires et du chapitre de son église cathédrale, très-haut et très-éminent prélat, Sa Grandeur, Monseigneur Bertrand-Sévère Laurence, évêque de Tarbes

la mitre au front, revêtu de son costume pontifical, d'une main bénissant les peuples, de l'autre s'appuyant sur son grand bâton d'or.

Une émotion indescriptible, une ivresse comme en connaissent seules les multitudes chrétiennes assemblées sous le regard de Dieu remplissait tous les cœurs. Il était enfin venu, après tant de peines, tant de luttes, tant de traverses, le jour du triomphe solennel. Des larmes de bonheur, d'enthousiasme et d'amour coulaient sur les visages émus de ces peuples, remués par le souffle de Dieu.

Quelle joie indicible devait, au milieu de cette fête universelle, remplir le cœur de Bernadette, marchant sans doute en tête de la Congrégation des Enfants de Marie? Quels sentiments d'écrasante félicité devaient inonder l'âme du vénérable Curé de Lourdes, chantant sans doute, à côté de l'Evêque, l'*Hosanna* de la victoire divine? Ayant été tous deux à la peine, le moment était pour eux venu d'être tous deux à la gloire.

Hélas! parmi les Enfants de Marie on cherchait en vain Bernadette; parmi le Clergé qui entourait le prélat on cherchait en vain le Curé Peyramale. Il est des joies trop fortes pour la terre et qui sont réservées pour le Ciel. Ici-bas, Dieu les refuse à ses fils plus chers.

A cette heure où tout était en fête, et où le soleil heureux éclairait le triomphe des fidèles et des croyants, le Curé de Lourdes, atteint d'une maladie que l'on jugeait mortelle, était en proie à d'atroces souffrances physiques. Il était étendu sur son lit de douleur, au chevet duquel veillaient et priaient nuit et jour deux religieuses hospitalières. Il voulut se faire lever pour voir passer le grand cortége, mais les forces lui manquèrent, et il n'eut même pas la vision fugitive de

toutes ces splendeurs. A travers les rideaux fermés de sa chambre, le son joyeux des cloches argentines ne lui arrivait que comme un glas funèbre.

Quant à Bernadette, Dieu lui marquait aussi sa prédilection, comme il a coutume de le faire pour ses élus, en la faisant passer par la grande épreuve de la douleur. Tandis que, dominant l'immense procession des Fidèles, Sa Grandeur, Monseigneur Laurence, évêque de Tarbes, allait, au nom de l'Eglise, prendre possession des Roches Massabielle et inaugurer solennellement le culte de la Vierge qui lui était apparue, Bernadette, comme le prêtre éminent dont nous venons de parler, était frappée par la maladie; et la maternelle Providence, redoutant peut-être pour son enfant bien-aimée la tentation de quelque vaine gloire, lui dérobait le spectacle de ces fêtes inouïes, où elle eût entendu son nom acclamé par des milliers de bouches et glorifié du haut de la chaire chrétienne par l'ardente parole des prédicateurs. Trop indigente pour être soignée en sa maison, où ni elle ni les siens n'avaient jamais voulu recevoir aucun don, Bernadette avait été transportée à l'hôpital où elle gisait sur l'humble grabat de la charité publique, au milieu de ces pauvres, que le Monde qui passe appelle malheureux, mais que Jésus-Christ a bénis, en les déclarant les bienheureux de son Royaume éternel.

IV.

Aujourd'hui, onze ans se sont écoulés depuis les Apparitions de la Très-Sainte Vierge. Le vaste temple est presque achevé; il s'élève jusqu'à la naissance des

voûtes, et il y a longtemps déjà que l'on célèbre le Saint-Sacrifice à tous les autels de la crypte souterraine. Des Missionnaires diocésains de la maison de Garaison ont été installés par l'Évêque à quelques pas de la Grotte et de l'église pour distribuer aux pèlerins la parole apostolique, les sacrements et le corps du Seigneur.

Les pèlerinages ont pris un développement sans exemple peut-être dans l'univers, car jamais, jusqu'à notre époque, ces vastes mouvements de la foi populaire n'avaient eu à leur disposition les tout-puissants moyens de transport inventés par la science moderne. Le chemin de fer des Pyrénées, pour lequel un tracé plus direct et moins coûteux était marqué d'avance entre Tarbes et Pau, a fait un détour pour passer à Lourdes, où il verse incessamment d'innombrables voyageurs, qui viennent, de tous les points de l'horizon, invoquer la Vierge apparue à la Grotte, et demander à la Source miraculeuse la guérison de leurs maux. On y accourt non-seulement des diverses provinces de la France, mais encore de l'Angleterre, de la Belgique, de l'Espagne, de la Russie, de l'Allemagne. Du fond des lointaines Amériques, de pieux chrétiens se sont levés, et ont franchi les Océans pour se rendre à la Grotte de Lourdes, et s'agenouiller devant ces Roches célèbres, que la Mère de Dieu a sanctifiées en les touchant. Souvent, ceux qui ne peuvent venir écrivent aux Missionnaires, et demandent qu'on leur fasse parvenir en leur pays un peu de cette eau miraculeuse. Il s'en envoie dans le monde entier.

Bien que Lourdes soit une petite ville, il y a sur la route qui conduit à la Grotte un va-et-vient perpétuel, un mouvement prodigieux d'hommes, de femmes, de prêtres, de voitures, comme dans les rues d'une populeuse cité.

Dès que renaît la belle saison et que le soleil, vainqueur de l'hiver, ouvre au milieu des fleurs les portes d'azur et d'or du printemps, les chrétiens de ces contrées commencent à s'ébranler pour faire le pèlerinage de Massabielle, non plus isolément comme durant les frimas, mais par caravanes immenses. De dix, de douze, de quinze lieues à là ronde, les robustes peuples de la Montagne viennent à pied par troupe de mille ou de deux mille. Ils partent dès la veille au soir et marchent toute la nuit à la lueur des étoiles, comme les pâtres de la Judée allant à la crèche de Bethléem adorer la naissance de l'Enfant-Dieu. Ils descendent des hauts sommets, ils remontent les vallées profondes, ils franchissent les torrents écumeux, ils longent les ruisseaux et les Gaves, en chantant des hymnes à Dieu. Et, sur leur passage, les troupeaux endormis des génisses ou des brebis s'éveillent et font entendre, parmi les cîmes désertes, le bruit mélancolique des clochettes sonores. A l'aurore, les pèlerins arrivent à Lourdes. Ils se rangent en procession : ils déploient les oriflammes et les bannières pour se rendre à la Grotte. Les hommes en béret bleu, chaussés de gros souliers ferrés qu'a couverts de poussière la longue marche de la nuit, s'appuient sur un bâton noueux et portent, pour la plupart, sur leurs épaules les provisions du voyage. Les femmes sont en capulet blanc ou rouge. Quelques-unes sont chargées du doux fardeau d'un enfant. Et ce peuple recueilli s'avance lentement en psalmodiant les litanies de la Vierge.

A Massabielle ils entendent la Messe, ils s'agenouillent à la Table Sainte, ils boivent à la Source miraculeuse. Puis ils s'épandent par groupes de famille ou d'amis, sur les pelouses qui entourent la Grotte, et,

déployant sur l'herbe les provisions apportées, ils s'assoient sur le vert tapis des prairies. Et, au bord du Gave, à l'ombre des Roches bénies, ils réalisent en un frugal repas ces agapes fraternelles dont les chrétiens des premiers temps nous ont laissé la tradition. Puis, après avoir reçu une nouvelle bénédiction et s'être agenouillés une dernière fois, ils reprennent, le cœur heureux, le chemin du retour.

Ainsi viennent à la Grotte les peuples pyrénéens. Mais le concours le plus nombreux n'est point encore celui-là. De soixante à quatre-vingts lieues arrivent presque tous les jours d'immenses processions transportées de ces distances énormes sur les ailes rapides de la vapeur. Nous en avons vu venir de Bayonne, de Peyrehorade, de la Teste, d'Arcachon, de Bordeaux. Il en viendra de Paris. Sur la demande des Fidèles, le chemin de fer du Midi organise chaque fois des trains spéciaux, des trains de pèlerinage, consacrés exclusivement à ce vaste et pieux mouvement de la foi catholique. A l'arrivée de ces trains, les cloches de Lourdes sonnent à toute volée. Et, de ces noirs wagons, sortent et se mettent en procession dans la cour du chemin de fer, les jeunes filles habillées de blanc, les femmes, les veuves, les enfants, les hommes mûrs, les vieillards, le Clergé revêtu de ses habits sacrés. Les bannières et les banderolles flottent au vent. On voit passer la croix du Christ, la statue de la Vierge, l'image des Saints. Les chants en l'honneur de Marie éclatent sur toutes les lèvres. L'innombrable procession traverse la ville, qui a, ces jours-là, l'aspect d'une cité sainte, comme Rome ou Jérusalem. A ce spectacle le cœur s'élève : il monte vers Dieu et se sent porté de lui-même à ces

hauteurs sublimes où des larmes viennent aux yeux et où l'âme est délicieusement oppressée par la présence sensible du Seigneur Jésus. On croit avoir durant un instant comme une vision du Paradis.

La main du Tout-Puissant ne se fatigue point de répandre au lieu où sa Mère apparut des grâces de toute nature. Les miracles y sont aussi fréquents que jadis. Naguères encore le R. P. Hermann y recouvrait la vue.

V

Dieu a fait son œuvre.

Dieu a dit au flocon de neige, immobile et perdu sur les pics solitaires : « Tu vas venir de Moi-même à Moi-même. Tu vas venir des inaccessibles hauteurs de la Montagne aux insondables profondeurs de la Mer. » Et il a envoyé son serviteur le Soleil avec ses faisceaux de rayons comme pour ramasser et entraîner avec un balai de diamant cette poussière éclatante qui se change aussitôt en perles limpides. Les gouttes d'eau ruissellent à la frange des neiges ; elles roulent sur la croupe des monts ; elles bondissent à travers les rochers ; elles se brisent parmi les cailloux ; elles se réunissent ; elles se ramassent, puis elles courent ensemble, tantôt paisibles, tantôt rapides vers l'Océan prodigieux, image saisissante de l'éternel mouvement dans l'éternel repos ; et elles arrivent ainsi dans les vallées qu'habite la race d'Adam.

— Nous arrêterons la Goutte d'eau, disent les hommes, aussi orgueilleux qu'à Babel.

Et ils entreprennent de barrer ce faible et tranquille courant qui descend doucement à travers les prairies.

Mais le courant se joue des digues de bois, des masses de terre et des amas de cailloux.

— Nous arrêterons la Goutte d'eau, répètent les fous dans leur délire.

Et les voilà qui entassent des roches énormes: ils les joignent ensemble par un ciment invincible. Et cependant, malgré leurs efforts, l'eau s'infiltre et traverse par mille fissures. Mais ils sont nombreux, ils sont Légion, ils sont une troupe plus vaste que les armées de Darius; ils possèdent des forces immenses. Ils bouchent les mille fissures ; ils obstruent les crevasses ; ils relèvent les pierres tombées; et il vient enfin une heure où le Gave ne passe plus. Le Gave a devant lui un barrage plus haut que les Pyramides, plus épais que les remparts célèbres de Babylone. En deçà de ce mur gigantesque, on voit briller au soleil les cailloux de son lit desséché.

L'orgueil humain pousse des hourrahs et des cris de triomphe.

L'onde pourtant continue de descendre des cimes éternelles où la voix de Dieu a retenti ; des millions de gouttes d'eau, arrivant une à une, font halte devant l'obstacle et s'élèvent silencieusement derrière ce mur de granit que des millions d'hommes ont bâti.

— Contemplez, disent ceux-ci, la toute-puissance de notre race. Regardez ce mur titanesque. Portez les yeux vers son faîte; admirez son incalculable hauteur. Nous avons vaincu à jamais le courant qui descend des sommets.

En ce moment une mince nappe d'eau franchit le barrage cyclopéen. On accourt. La nappe d'eau a grossi. C'est un fleuve qui tombe, emportant çà et là les plus hautes roches du mur.

— Qu'est cela? s'écrie-t-on de toutes parts dans la cité éperdue.

— C'est la Goutte d'eau qui reprend sa marche et qui passe, la Goutte d'eau à qui Dieu a parlé.

Qu'a fait votre mur babélique? Qu'avez-vous fait avec vos efforts de Titans? Vous avez transformé une onde paisible en formidable cataracte. Vous avez voulu arrêter la Goutte d'eau: elle reprend son cours avec l'enthousiasme du Niagara.

Qu'elle était humble, cette Goutte d'eau, cette parole d'enfant à qui Dieu avait dit: « Suis ton chemin! » Qu'elle était petite cette Goutte d'eau, cette bergère brûlant un cierge à la Grotte, cette pauvre femme en prières, offrant un bouquet à la Vierge, ce vieux paysan agenouillé! Qu'il était fort, qu'il semblait infranchissable et invincible, ce mur énorme auquel travaillèrent, durant huit mois entiers, toutes les forces d'un grand État, depuis l'ouvrier jusqu'au contre-maître, depuis l'homme de Police et le Gendarme jusqu'au Préfet et au Ministre!

L'enfant, la bonne femme, le vieux paysan ont repris leur chemin. Seulement ce n'est plus un cierge ou un pauvre bouquet qui témoigne de la foi populaire: c'est un monument magnifique que les fidèles élèvent; ce sont des millions qu'ils jettent dans les fondements de ce temple, déjà illustre dans la chrétienté. On avait voulu arrêter quelques croyants isolés, maintenant ils viennent en foule, en processions immenses, bannières déployées et chantant des cantiques. Ce sont des pèlerinages inouïs, des peuples entiers qui arrivent, transportés sur les routes de fer par les chariots de feu de la vapeur. Ce n'est plus un petit pays qui croit, c'est l'Eu-

rope: c'est le monde chrétien qui accourt de tous les côtés. La Goutte d'eau qu'on a voulu emprisonner est devenue le Niagara.

Dieu a fait son œuvre. Et maintenant comme au septième jour, quand il rentra dans son repos, il a remis aux hommes le soin de profiter de cette œuvre et il leur a laissé la faculté redoutable de la développer ou de la compromettre. Il leur a donné un germe de grâces fécondes, comme il leur a donné un germe de toutes choses, à la charge par eux de le cultiver et de le développer. Ils peuvent le multiplier au centuple s'ils marchent humblement et saintement dans l'ordre du plan divin: ils le peuvent stériliser s'ils refusent d'entrer dans ce plan sacré. Tout bien venu d'en haut, est confié à la liberté humaine comme lui fut confié à l'origine le Paradis terrestre, lequel contenait tous les biens, à la condition de savoir le travailler et le garder, *ut operaretur et custodiret illum.* Prions Dieu que les hommes ne perdent jamais ce que sa Providence a fait pour eux et que, par des idées terrestres, ou des actes anti-évangéliques, ils ne brisent pas, dans leurs mains coupables ou maladroites, le vase des grâces divines, le vase sacré dont ils ont reçu le dépôt.

VI

La plupart des personnages nommés dans le cours de cette longue histoire vivent encore.

Il n'en est que quelques-uns qui ne soient plus de ce monde. Seuls, le préfet Massy, le juge Duprat, le maire Lacadé, le ministre Fould, sont morts.

Plusieurs ont fait des pas en avant dans le chemin de la fortune. M. Rouland a quitté le Ministère des Cultes qui, ce semble, lui convenait peu, pour administrer les lingots d'or de la Banque de France. M. Dutour, Procureur Impérial, est devenu Conseiller à la Cour. M. Jacomet est Commissaire central dans une des plus grandes villes de l'Empire.

Bourriette, Croisine Bouhohorts et son fils, Mme Rizan, Henri Busquet, Mlle Moreau de Sazenay, la veuve Crozat, Jules Lacassagne, tous ceux dont nous avons raconté la guérison sont encore pleins de vie et témoignent par leur santé retrouvée et leurs infirmités disparues, de la toute-puissante miséricorde de l'Apparition de la Grotte.

M. le docteur Dozous continue d'être le médecin le plus éminent de Lourdes. M. le docteur Vergez est médecin des eaux de Baréges et il peut attester aux visiteurs de ces thermes célèbres des miracles qu'il constata jadis. M. Estrade, cet observateur impartial dont nous avons plus d'une fois reproduit les impressions, est Receveur des Contributions Indirectes, à Bordeaux. Il demeure rue Ducau, 14.

Maintenant comme alors, Mgr Laurence est évêque de Tarbes. L'âge n'a point diminué les facultés du prélat. Tel que nous l'avons dépeint en ce livre, tel il est aujourd'hui. Sa Grandeur possède auprès de la Grotte une maison où elle se retire quelquefois pour méditer, en ces lieux aimés par la Vierge, sur les grands devoirs et les graves responsabilités d'un évêque chrétien qui a reçu en son diocèse une grâce si merveilleuse.

M. l'abbé Peyramale a guéri de la cruelle maladie dont nous parlions plus haut. Il est toujours le vénéré pasteur de cette chrétienne ville de Lourdes où sa per-

sonnalité, puissante dans le bien, est à jamais marquée en traits ineffaçables. Longtemps, très-longtemps après lui, alors qu'il sera couché sous les herbes au milieu de la génération qu'il a formée au Seigneur, alors que les successeurs de ses successeurs habiteront en son Presbytère et occuperont à l'église son grand fauteuil de bois, sa pensée sera encore vivante dans l'âme de tous; et quand on dira ces mots : « le Curé de Lourdes, » c'est à lui que l'on pensera.

Louise Soubirous, la mère de Bernadette, est morte le 8 décembre 1866, le jour même de la fête de l'Immaculée Conception. En choisissant cette fête pour arracher la mère aux misères de ce monde, Celle qui avait dit à l'enfant : « Je suis l'Immaculée Conception, » semble avoir voulu tempérer, dans le cœur des survivants, l'amertume d'une telle mort et leur montrer, comme un gage certain d'espérance et de bienheureuse résurrection, le souvenir de son Apparition rayonnante.

Tandis que les millions se dirigent vers la Grotte pour faire achever le temple auguste, le père Soubirous est demeuré un pauvre meunier, vivant péniblement du labeur de ses mains. Marie, celle de ses filles qui était avec la Voyante lors de la première Apparition, a épousé un bon paysan, qui est devenu meunier et qui travaille avec son beau-père. L'autre compagne de l'enfant, Jeanne Abbadie, est servante à Bordeaux.

VII

Bernadette n'est plus à Lourdes. On a vu comme elle avait, en maintes circonstances, repoussé les dons enthousiastes et refusé d'ouvrir à la fortune qui frappait à l'humble porte de sa maison. Elle rêvait d'autres richesses. « On saura un jour, — avaient, à l'origine, dit les incroyants, — comment elle sera récompensée.» Bernadette, en effet, a choisi sa récompense et mis la main sur son trésor. Elle s'est faite Sœur de charité. Elle s'est vouée à soigner dans les hôpitaux les pauvres et les malades recueillis par la pitié publique.

Après avoir vu devant ses yeux la face resplendissante de la Mère du Dieu trois fois saint, que pouvait-elle faire autre chose que de devenir la servante attendrie de ceux dont le Fils de la Vierge a dit : « Ce que vous ferez au plus humble de ces petits, c'est à Moi-même que vous le ferez. »

C'est chez les Sœurs de la Charité et de l'Instruction chrétienne de Nevers que la Voyante a pris le voile. Elle se nomme la sœur Marie-Bernard. Nous l'avons vue naguère en son costume de religieuse, à la maison-mère de cette Congrégation. Bien qu'elle ait aujourd'hui vingt-cinq ans, sa physionomie a conservé le caractère et la grâce de l'enfance. Elle possède un charme incomparable, un charme qui n'est point d'ici-bas et qui élève l'âme vers les régions du ciel. En sa

présence, le cœur se sent remué dans ce qu'il a de meilleur par je ne sais quel sentiment religieux, et on la quitte tout enbaumé par le parfum de cette paisible innocence. On comprend que la sainte Vierge l'ait aimée. D'ailleurs, rien d'extraordinaire, rien qui la signale aux regards et qui puisse faire deviner le rôle immense qu'elle a rempli entre la terre et le Ciel. Sa simplicité n'a pas même été atteinte par le mouvement inouï qui s'est fait autour d'elle. Le concours des multitudes et l'enthousiasme des peuples n'ont pas plus troublé son âme que l'eau d'un torrent ne ternirait, en le baignant une heure ou un siècle, l'impérissable pureté du diamant.

Dieu la visite encore, non plus par des apparitions radieuses, mais par l'épreuve sacrée de la souffrance. Elle est souvent malade, et ses tortures sont cruelles. Elle les supporte avec une patience douce et presque enjouée. Plusieurs fois on l'a crue à la mort : « Je ne mourrai pas encore, » dit-elle en souriant.

Jamais, à moins d'être interrogée, elle ne parle des faveurs divines dont elle a été l'objet. Elle fut le témoin de la Vierge. Maintenant qu'elle a rempli son message, elle s'est retirée à l'ombre de la vie religieuse, humble et cherchant à se perdre dans la foule de ses compagnes.

C'est pour elle un chagrin lorsque le monde la vient chercher au sein de sa retraite et que quelque circonstance la force à se produire encore. Elle redoute le bruit et fuit la gloire humaine. Elle repousse loin d'elle tout ce qui peut lui rappeler la célébrité de son nom dans l'univers chrétien. Ensevelie en sa cellule ou absorbée dans le soin des malades, elle ferme son oreille à tous les tumultes de la terre : elle en détourne sa pensée et

son cœur pour se recueillir dans la paix de sa solitude ou dans les joies de la charité. Elle vit dans l'humilité du Seigneur et elle est morte aux vanités d'ici-bas. Ce livre que nous venons d'écrire et qui parle tant de Bernadette, la sœur Marie-Bernard ne le lira jamais.

TABLE

LIVRE PREMIER.

LIVRE DEUXIÈME.

LIVRE TROISIÈME.

LIVRE QUATRIÈME.

LIVRE CINQUIÈME.

LIVRE SIXIÈME.

LIVRE SEPTIÈME.

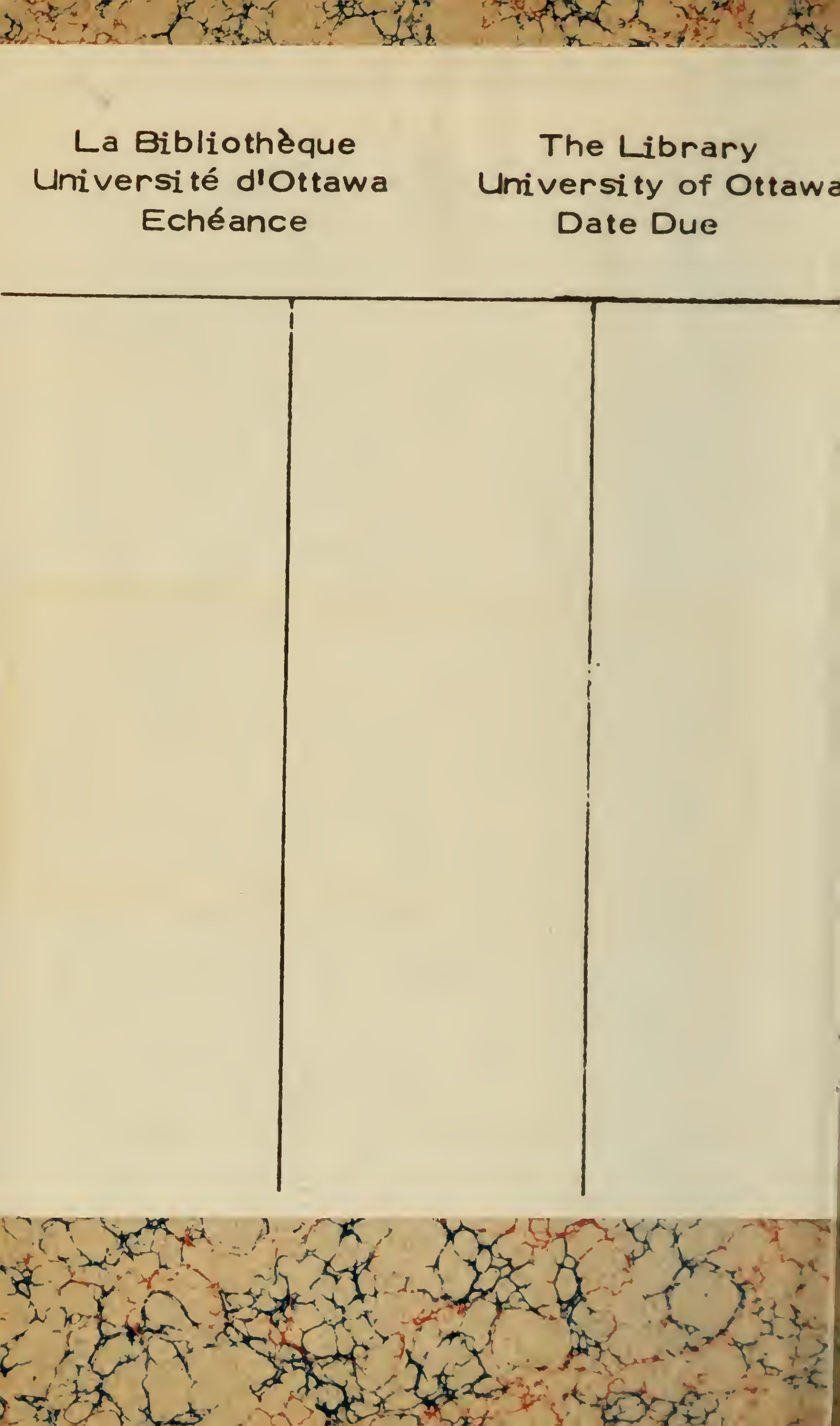
LIVRE HUITIÈME.

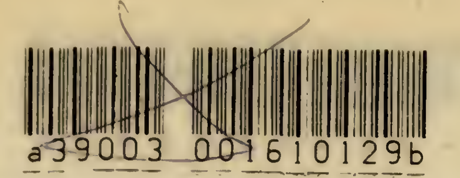
LIVRE NEUVIÈME.

LIVRE DIXIÈME.

LIVRE ONZIÈME.




La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance
The Library
University of Ottawa
Date Due


a39003 001610129b

